BULLETIN DE L'ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE
DE BELGIQUE.



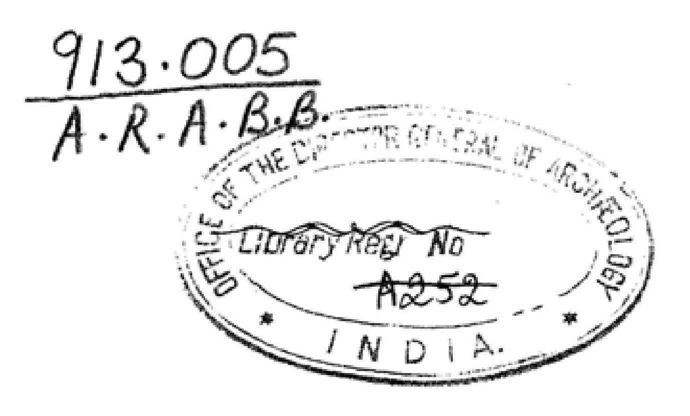
ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE

FONDÉE LE 4 OCTOBRE 1842

BULLETIN

—

1913



ANVERS
IMPRIMERIE J. VAN HILLE-DE BACKER, 35, RUE ZIRK
—
1913

SÉANCE DES MEMBRES TITULAIRES DU 6 AVRIL 1913

La séance s'ouvre à 1 1/2 heure, sous la présidence de M. Soil de Moriamé, *président*.

Sont présents: MM. le vicomte de Ghellinck Vaernewyck, *vice-président;* Fernand Donnet, *secrétaire;* Geudens, *trésorier;* Stroobant, Saintenoy, Kintsschots, chanoine van den Gheyn, De Ceuleneer, chanoine van Caster, Willemsen, Van der Ouderaa, Matthieu.

Le procès verbal de la séance du 6 octobre 1912 est lu et approuvé.

Il y a lieu de procéder à l'élection d'un conseiller, en remplacement du R. P. van den Gheyn S. J., décédé. Douze membres prennent part au vote. M. Stroobant est élu.

Un siège de membre titulaire est vacant pour remplacer le R. P. van den Gheyn. Quatre candidatures sont présentées et, après discussion, définitivement adoptées.

Pour les trois sièges de membre correspondant regnicole, vacants par suite du décès de MM. Thys et Parmentier et de la nomination éventuelle d'un membre titulaire, dix candidatures, après discussion, sont maintenues et seront soumises au poll de la séance de juin.

Sont ensuite nommés membres correspondants regnicoles: MM. Dr Kalf, à La Haye; Dr Ambrosetti, à Buenos-Ayres; Major Espérandieu.

La séance est levée à 2 heures.

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET.

Le Président,
SOIL DE MORIAMÉ.

SÉANCE ORDINAIRE DU DIMANCHE 6 AVRIL 1913

La séance s'ouvre à 2 heures, sous la présidence de M. Soil de Moriamé, *président*.

Sont présents : MM. le vicomte de Ghellinck Vaernewyck, *vice-président;* Fernand Donnet, *secrétaire;* Geudens, *trésorier;* Stroobant, Saintenoy, Kintsschots, chanoine van den Gheyn, De Ceuleneer, chanoine van Caster, Willemsen, Van der Ouderaa, Matthieu, membres titulaires. MM. Coninckx, Van Bastelaer, chanoine Jansen, Van Heurck, Dilis, membres correspondants regnicoles.

S'excusent de ne pouvoir assister à la réunion : MM. de Witte, Casier et Comhaire, membres titulaires.

Le procès-verbal de la séance du 2 février 1913 est lu et approuvé. M. le chanoine van den Gheyn remercie l'Académie et les membres des nombreuses preuves de sympathie qui lui ont été prodiguées à l'occasion du décès de son regretté frère le R. P. van den Gheyn S. J. Dom Berlière n'ayant pu se charger de rédiger la biographie du défunt, on priera M. Van Ortroy de bien vouloir accepter cette mission.

M. Geudens dépose sur le bureau la notice biographique qu'il a consacrée à M. Thys. Elle sera imprimée dans le Bulletin.

M. le chanoine van den Gheyn engage vivement les membres qui ne l'auraient pas encore fait, à s'incrire au Congrès de Gand. Il leur demande aussi de prêter leurs concours personnel au travail des sections.

Il est décidé d'autoriser Mme Hymans à faire réimprimer à ses frais une douzaine de notices que son regretté mari, M. Hymans, avait autrefois publiées dans les Annales ou Bulletin de l'Académie, et de lui céder une centaine d'exemplaires du tiré à part consacré à Milchisédech van Horen.

Il est déposé sur le bureau le programme des concours de l'Académie royale de médecine de Belgique et des concours de 1914 de l'Académie de Stanislas à Nancy, ainsi que le programme du congrès pan-celtique international de juillet 1913. Pris pour notification.

L'Académie d'Hippone à Bône insiste encore une fois pour qu'un

délégué de l'Académie prenne part aux fêtes jubilaires du mois de mai prochain.

Un Cercle archéologique vient de se fonder à Ath; il demande l'échange des publications avec l'Académie. On attendra pour répondre qu'il ait fait l'envoi des premiers fascicules de son bulletin.

M. Villemin, de Tours, sollicite le concours pécuniaire de l'Académie en vue de pouvoir donner en France des conférences sur l'histoire des arts et des industries flamandes en Belgique. Il n'est pas possible de donner une suite favorable à cette requête.

M. Donnet dépose la liste des ouvrages parvenus à la bibliothèque et le compte-rendu analytique des principaux d'entre eux. Ces pièces seront imprimées dans le Bulletin.

M. le chanoine Jansen O. Pr. fournit de nombreux détails sur le Chapitre de l'église Saint-Pierre à Turnhout, sur ses privilèges et ses revenus; il donne connaissance des statuts qui furent rédigés, en 1634, par le doyen Gevartius.

M. Geudens soumet une étude topographique relative à l'ancien quartier de la rue des Sœurs Noires à Anvers. Il en décrit les tranformations successives.

M. Matthieu donne lecture d'un travail consacré aux dignités du Chapitre de Mons. Il en fait connaître l'origine et les développements.

La séance est levée à 4 heures.

Le Secretaire,
FERNAND DONNET.

Le Président,
SOIL DE MORIAMÉ.

Liste des publications parvenues à la bibliothèque pendant les mois d'Avril et Mai 1913

1° HOMMAGES D'AUTEURS.

— Inventaires des archives de la Belgique. Chartes et cartulaires des duchés de Brabant et de Limbourg. IV.

G. CAULLET. Le Van Dyck de Courtrai d'après la correspondance originale du maître.

ID. Une manufacture de papier à Courtrai au XVIe siècle, Antoine van Ghemmert.

Jos. BERTHELÉ. Ephemeris campanographica. IX.

EM. DILIS et RAYM. DE GROODT. De bevolking van Burght in 1749 en 1774.

Vicomte DE GHELLINCK VAERNEWYCK. Congrès d'archéologie d'Angoulême.

D. D. BROUWERS. L'administration et les finances du comté de Namur. Chartes et documents. IV.

Abbé L. PHILIPPEN. Les peintres Stramot.

NAPOLÉON DE PAUW. La vie intime en Flandre au moyen-âge.

CHARLES BELLET. M. le chanoine Ulysse Chevalier. Son œuvre scientifique. Sa bio-bibliographie.

CLOVIS BRUNEL. Bulle sur papyrus de Benoît III pour l'abbaye de Corbie.

EDM. GEUDENS. La rue des Sœurs Noires à Anvers. Particularités historiques.

FERNAND DONNET. Compte-rendu analytique les publications. Avril 1913.

ID. Sceaux des familles anversoises aux XIVe et XVe siècles. II, van Hoboken.

S. WEISS. Tableau généalogique de la maison souveraine de Bar.

HENRI HYMANS. Rubens d'après ses portraits. Etude iconographique.

ALPH. DE WITTE. Jean-Baptiste-Ch. Marquart, essayeur général de la Monnaie de Bruxelles.
B. REBER. Sur l'explication astronomique des gravures préhistoriques.
ID. Zwei schweizerische geburtsstühle.
ID. Les gravures cruciformes sur les monuments préhistoriques.
ID. Les gravures pédiformes sur les monuments préhistoriques.
ID. Deux villages préhistoriques au sommet du Reculet.
ID. Le séjour des Sarrasins dans notre contrée.
ID. Lettres inédites des célèbres médecins Tissat et Zimmerman.
ID. Quelques appréciations de ces derniers temps sur Paracelse.
ID. Ein beitrag zur geschichte der glocken.
ID. Erinnerungen an Julius Trapp.
ID. Das freiamt vor der geschichte.
F. ARENTZ. The palaeolithic period of the scandinavian peninsula.
FÉLICIEN LEURIDANT. Deux chroniques inédites de l'histoire de Blaton.
ID. Un accident de chasse en 1753.
ERNEST MATTHIEU. Un ouvrage d'André Couvreur. Dénombrement des feux de la châtellenie d'Ath en 1469.

2° ÉCHANGES.

BRUXELLES. Société royale de numismatique.
Revue belge de numismatique. 62e année. 2e livr.
Id. Commissions royales d'art et d'archéologie.
Bulletin. 51e année. Nos 11 et 12. 52e année. Nos 1 et 2.
Id. Société royale d'archéologie.
XXV années d'activité. 1887-1912.
Annuaire. Tome XXIV.
Id. Académie royale de Belgique. Classe des lettres et des sciences morales et politiques et classe des beaux-arts.

Mémoires. Collection in-8°. 2e série. Tome IX. Fasc. 3. Tome XI. Fasc. 1.
Bulletin 1912. N° 12. 1913. Nos 1-2-3.

BRUXELLES. Société royale belge de géographie.
Bulletin. 37e année. N° 1.

Id. Les missions belges de la Compagnie de Jésus.
Bulletin mensuel. XVe année. N° 5.

Id. Académie royale de médecine de Belgique.
Bulletin. IVe série. Tome XXVII. Nos 2 et 3.

BRECHT. Geschied- en oudheidkundigen kring.
Tijdschrift. 1913. I.

MONS. Cercle archéologique.
Annales. Tome XLI.

LIÉGE. Société d'art et d'histoire du diocèse de Liége.
Leodium. 12e année. Nos 4 et 5.

ANVERS. Société royale de géographie.
Tome XXXVI. 2e fasc.

LIÉGE. Wallonia.
XXIe année. N° 4.

HASSELT. L'ancien pays de Looz.
16e année. Nos 11-12.

GAND. Société d'histoire et d'archéologie.
Bulletin. 21e année. N° 3.

MONS. Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut.
Mémoires et publications. 63e volume.

TONGRES. Société scientifique et littéraire du Limbourg.
Bulletin. XXXe volume.

LA HAYE. Genealogisch heraldisch genootschap « De Nederlandsche Leeuw ». Maandblad. XXXIe jaarg. Nos 4 et 5.

UTRECHT. Historisch genootschap.
Werken. Derde serie. Nos 30 et 31.

LEYDEN. Rijksmuseum van oudheden.
Oudheidkundige mededeelingen. VII.

PARIS. Revue des curiosités révolutionnaires.
3e année. Nos 29, 30, 31.

ID. Société de Saint-Jean.
Notes d'art et d'archéologie. 25e année. Nos 3 et 4.

PARIS. Les marches de l'Est.
4e année. Nos 23-24. 5e année. N° 1.
ID. Institut catholique de Paris.
Bulletin. 2e série. 4e année. Nos 4 et 5.
ID. Ministère de l'Intruction publique et des Beaux-Arts.
Comité des travaux historiques et scientifiques.
Bulletin archéologique. Année 1912. 1e et 2e livr.
Bulletin historique et philologique. Année 1911. Nos 3 et 4.
ID. Polybiblion.
Partie technique. Tome CXXIX. 4e livr.
Partie littéraire. Tome CXXVII. 4e livr.
ID. Société nationale des antiquaires de France.
Bulletin. 4e trim. 1912.
MONTPELLIER. Académie des sciences et lettres.
Bulletin mensuel. 1913. Nos 3, 4 et 5,
LIMOGES. Société archéologique et historique du Limousin.
Bulletin. Tome LXII. 1e livr.
BESANÇON. Société d'émulation du Doubs.
Mémoires. 8e série. 6e vol.
SAINT-OMER. Société des antiquaires de la Morinie.
Bulletin historique. 61e année. Tome XIII. 3e et 4e fasc.
GRENOBLE. Académie delphinale.
5e série. Tome V.
MONTAUBAN. Société archéologique de Tarn-et-Garonne.
Bulletin archéologique. Tome XXXIX. 1r 2e 3e et 4e trimestres.
ORLÉANS. Société archéologique et historique de l'Orléanais.
Bulletin. Tome XVI. N° 202.
TOURS. Société archéologique de Touraine.
Bulletin trimestriel. Tome XVIII. 3e trim.
LE HAVRE. Société française d'études diverses.
Receuil des publications. 78e année. 1r 2e 3e et 4e trim.
LILLE. Société d'études de la province de Cambrai.
Mémoires. Tome XIX.
Bulletin mensuel. Tome XVII. Janvier-décembre 1912.

VALENCE. Société d'archéologie et de statistique de la Drôme.
Bulletin. 183e et 184e livr.

NANCY. Académie de Stanislas.
Mémoires. 6e série. Tome IX.

SAINTES. Société des archives historiques.
Revue de Saintonge et d'Aunis. XXXIIe Vol. 5e et 6e livr. XXXIIIe vol. 1e livr.

ABBEVILLE. Société d'émulation.
Mémoires. Tome V. Bulletin trimestriel. I. No 1.

AMIENS. Société des antiquaires de Picardie.
La Picardie historique et monumentale. Tome V. No 1.
Dictionnaire historique et archéologique de la Picardie. II.

PÉRIGUEUX. Société historique et archéologique du Périgord.
Bulletin. Tome XL. 2e livr.

CAMBRIDGE. Cambridge antiquarian Society.
Octavo publications. No XXXVII.

TRÊVES. Gesellschaft für nützliche forschungen.
Trierer Jahresberichte. IV. 1911.

STRASBOURG. Gesellschaft zur forderung der wissenschaften, des ackerbaues und der künste im Unter Elsass.
Monatsbericht. XLVI band. Heft nr 5. XLVII band. Heft nr 1.

PALMA. Societat arqueologica luliana.
Bolleti. Mars, Abril & Maig de 1913.

MADRID. Revista de archivos, bibliotecas y museos.
Año XVII. Marzo-Abril de 1913.

COPENHAGUE. Kongelige nordiske oldskrift selskab. Aarboger for nordisk oldkyndighed og historie. III Raekke. 2 bind.

STOCKHOLM. Sveriges offentliga bibliotek.
Accessions Katalog 1896-1905.

UPSALA. Kungl. Universitetets bibliotek.
Eranos. Acta Philologica suecana. Vol. XIII. Fasc. 1.

GRAZ. Historische verein für Steiermark.
Zeitschrift. X jaarg. 1, 2, 3 et 4 heft.

ROME. R. Accademia dei Lincei.
Notizie degli scavi di antichita. Vol. IX. Fasc. 9 et 10.

MONTRÉAL. Antiquarian and numismatic society.
The Canadian antiquarian and numismatic journal. Vol. X. Nr 1.

LAHORE. Annual progress report of the superintendent. Hindu und Buddhist monuments. Northern circle. 1911-1912.

WASHINGTON. Smithsonian institution.
Publications 2121-2125.

BOSTON. American Academy of arts and sciences.
Proceedings. Vol. XLVIII. Nos 14-15.

PHILADELPHIE. American philosophical Society.
Proceedings. Vol. LI. No 207.

BERKELEY. University of California.
Publications in American archaeology and ethnology. Vol. 10. No 4. Vol. 11. No 1.

3° CATALOGUES ET JOURNAUX.

ROME. Max Bretschneider.
Ouvrages divers.

BERLIN. Mayer & Müller. Katalog 275.
Deutsche philologie und literatur.

LEIPZIG. Karl W. Hiersemann.
Katalog 421. Kunstgewerbe. K. 422. Architectur. K. 423. Architectur und Kunstgewerbe.

LONDRES. George Harding.
Catalogue n° 191. Old and modern books.

PARIS. M. Boussus. 1913. Nos 7 & 8.
Histoire. Archéologie.

HANOVRE. Ernst Geibel.
Funde und fundgruppen.

PARIS. Letouzey et Ané.
Ouvrages divers.

MUNICH. Süddeutsche antiquariat.
Klassische philologie und altertumswissenschaft.

PARIS. Jules Rousset.
Catalogue. Anthropologie, ethnographie, etc.

Compte rendu analytique des principales publications parvenues à la Bibliothèque pendant les mois d'Avril et Mai 1913

MESSIEURS,

Des circonstances particulières, il n'y a pas bien longtemps, ont ramené l'attention sur une des toiles les plus connues de van Dyck, l'Erection en Croix, de la collégiale Notre-Dame à Courtrai. Les détails de la commande et de la livraison de cette œuvre étaient connus. De nombreux historiens d'art les avaient relatés. Mais la plupart de ces récits étaient incomplets ou inexacts. M. G. Caullet a donc fait œuvre utile en publiant d'une manière précise les documents qui se rapportent au *Van Dyck de Courtrai*, et en reconstituant le récit exact de son arrivée à destination et de son placement dans l'église. Cette étude nous fait mieux connaître le donateur, le chanoine Braye; les intermédiaires, les marchands anversois, Marc et Josse van Woonsel, et refute surtout, d'une manière précise et définitive, le roman qu'avait forgé Descamps dans « La Vie des peintres flamands ». Les documents publiés en annexe dans leur texte rectifié, lavent entièrement les membres du Chapitre de Courtrai du ridicule, dont si gratuitement les avaient couverts tous les écrivains qui, sans contrôle, avaient cru à la véracité des affirmations de Descamps.

Au mois de mai a été célébré à Rupelmonde le 400e anniversaire de la naissance de *Gérard Mercator*. La Société royale de Géographie d'Anvers a voulu commémorer cet événement en invitant M. Jean Denucé, à retracer la biographie de ce savant dans une conférence spécialement organisée dans ce but. C'est le texte de cette conférence que nous apporte aujourd'hui le « Bulletin » de la

Société (Tome XXXVI, 2e fascicule). M. Denucé, faisant état des faits acquis au cours de ces dernières années, résume l'existence toute entière du célèbre géographe. Il analyse ensuite successivement chacune de ses œuvres, dont il fait connaître la nature exacte et la portée. Il fait valoir les immenses services qu'il rendit, grâce à ses travaux, dans les divers domaines scientifiques et commerciaux, et émet le vœu, en terminant, qu'un jour on pourra réunir à Anvers, en un local d'exposition, les recueils cartographiques de celui qui a si justement été nommé le Ptolémée des temps modernes.

A l'Institut catholique de Paris, M. l'abbé Paquier, étudiant les débuts de la réforme catholique française, dans ses dernières leçons, s'est occupé de *la Communauté de Montaigu.* On sait qu'à la fin du xve siècle, parmi les collèges que comprenait l'Université de Paris, se comptait le collège de Montaigu. Il avait été fondé en 1314, par Gilles Aycelin de Montaigu, archevêque de Rouen. Tombé en décadence, il fut restauré en 1483, par le malinois Jean Standonck. A côté du collège, il fonda la confrérie « des pauvres étudiants ». Un moment son indépendance lui valut la défaveur des autorités. Louis XII, en 1499, l'exila. Il en profita pour fonder des maisons à Cambrai, Valenciennes, Malines, Louvain. Rappelé en 1500, il donna une nouvelle extension à son œuvre, dont la règle définitive fut approuvée en 1503. Il mourut le 4 février 1504, ayant ordonné que sur sa tombe fut placée cette seule épitaphe : *memineritis pauperis viri Standonis.* La confrérie qu'il délaissait était à la fois un séminaire et un noviciat; ses membres se recrutaient parmi les enfants des pauvres; la règle en était des plus rigoureuses. Dans ses leçons que résume le « Bulletin de l'Institut Catholique » (2e série, 4e année, n° 4), M. l'abbé Paquier étudie l'œuvre de Standonck, la règle de Montaigu, les destinées de cette maison après le décès de son réformateur et, enfin, l'influence de Montaigu sur les origines de la Compagnie de Jésus.

Vous vous en souviendrez, Messieurs, notre compagnie avait adheré à la manifestation organisée en l'honneur de M. le chanoine Ulysse Chevalier, à l'occasion de son élection à l'Institut de France. En souvenir de cet événement, dont la portée fut si unanime, la Société d'archéologie de la Drôme nous fait parvenir, en un beau volume.

une nouvelle édition de *L'œuvre scientifique* et de la *Bio-Bibliographie* de l'auteur du *Répertoire des sources historiques du moyen âge*. Il me suffira, pour vous prouver l'extraordinaire fécondité scientifique de ce savant, d'attirer l'attention sur la liste des 519 publications qui composent sa bibliographie. Comme le disait dans sa lettre d'adhésion, notre confrère M. Godefroid Kurth: Peu d'érudits de nos jours auront rendu autant de services à la science historique que cet infatigable et courageux travailleur, dont le vaste savoir et la haute probité intellectuelle sont universellement appréciés.

La Société des Antiquaires de Picardie nous fait un nouvel envoi qui, encore une fois, se distingue par son importance et la perfection des illustrations. Je citerai un fascicule (tome X, n° 1) de *la Picardie historique et monumentale*, consacré aux ville et canton de Doullens, avec notices par M. Des Forts; *La bulle sur papyrus de Benoît III pour l'abbaye de Corbie*, publiée par M. Clovis Brunel; et enfin, le second volume du *Dictionnaire historique et archéologique de Picardie*, dans lequel on trouvera de multiples renseignements sur les localités des cantons de Corbie, Hornoy et Molliens-Vidame.

En 1898, notre regretté confrère M. Henri Hymans fit paraître dans nos publications, une très intéressante étude analysant «Une phase de l'histoire de l'art en Chine». Dans ce travail, il fournissait de nombreux détails sur les missionnaires qui avaient été attachés à la Cour de Pékin en qualité de peintres, sur leurs œuvres et sur les tendances artistiques en honneur dans l'Empire du Milieu. Parmi ces artistes, il en était un, le frère Attiret, religieux jésuite, dont il cite les travaux et reproduit la correspondance, C'est au même peintre que M. Georges Gazier consacre une étude dans les « Mémoires de la Société d'émulation du Doubs » (8e série, 6e volume). Résumant les renseignements fournis par les nombreux auteurs qui se sont occupés de ce missionnaire, mettant à contribution les lettres si pleines d'intérêt qu'il écrivit à ses parents ou à ses amis d'Europe, il reconstitue la figure si originale de cet artiste qui dut, pendant tant d'années, faire plier son talent devant les tyranniques exigences de l'empereur et la vision artistique si spéciale du peuple chinois. Dans les

pages de cette biographie, M. Gazier fait revivre entièrement *Un artiste comtois à la cour de Chine au XVIIIe siècle, le frère Attiret.*

Dans mes précédents comptes-rendus, je vous ai signalé les études consacrées à Roger van der Weyden et l'opinion de ceux qui voulaient démêler en l'artiste deux personnages distincts jusqu'ici confondus sous la même personnalité. Dans le dernier fasicule de « Wallonia » (XXIe année, n° 4), M. Ad. Hocquet, combat énergiquement cette manière de voir. Sa réfutation est basée sur les documents d'archives dont il présente des fac-similes. Le titre de son article: *Roger de le Pasture, peintre tournaisien,* renferme une affirmation, qu'il développe en prouvant, qu'il n'est pas fils d'un Henri van den Weyden, sculpteur établi à Louvain, mais que le Roger ou Rogier de le Pasture qui fit ses débuts artistiques à Tournai, est le même que le portraitiste Roger van der Weyden qui mourut à Bruxelles en 1464, que l'Henri van der Weyden, dont il était fils, était sans conteste Tournaisien, propriétaire d'immeubles à Tournai et mari d'Agnès de Wettrelos dont il eut encore d'autres enfants habitant la même ville. Il démontre ensuite par des exemples, que l'époque tardive à laquelle le peintre acquit la maîtrise de la corporation des peintres tournaisiens n'est pas une objection, attendu que nombre d'artistes de cette époque étaient dans le même cas et n'obtenaient leur inscription que lorsque déjà ils étaient mariés et pères de famille. M. Hocquet, répondant au dernier argument des défenseurs de la thèse adverse, admet que le roi Jean II fit don au monastère de Miraflorès d'un triptyque peint par Roger, mais il ajoute que rien ne prouve que cette œuvre d'art ait été offerte au monarque par le pape Martin V, cette assertion ne reposant que sur un « on dit » sans preuve plus probante.

A cette première étude dans la même revue, M. Jules Destrée ajoute quelques pages *Sur l'art de Roger de le Pasture.* Il est fort difficile de ne pas commettre d'erreur en attribuant aux divers peintres du XVe siècle les œuvres dont la paternité n'est pas clairement établie. On a peine à distinguer van Eyck de van der Weyden, de Bouts ou de Memling Le dessin, la couleur, la composition sont régis par les mêmes principes et obtenus au moyen des mêmes procédés.

Les ressemblances sont considérables, mais pour le critique averti, elles sont cependant superficielles. Van Eyck et de le Pasture en fournissent la preuve. Ce qui prédomine dans l'œuvre du premier c'est le calme, la tranquillité, voire même la placidité des personnages. Toute autre est la tendance de Roger de le Pasture. Ses personnages se distinguent par leurs attitudes tourmentées, leurs visages convulsés, les sentiments d'angoisse et d'affliction qui les étreignent. Ces tempéraments si divers qui se révèlent malgré l'uniformité extérieure et l'apparence générale, seraient la conséquence de sensibilités diverses. C'est à l'atavisme que M. Destrée les attribut; l'origine flamande et wallonne des deux artistes les expliquerait facilement.

Par une coïncidence intéressante, de divers côtés, nous arrivent presque en même temps, toute une série de travaux consacrés à la préhistoire. Et d'abord, c'est parmi les nombreuses brochures que nous envoie notre confrère M. Reber, que nous trouvons une étude *Sur l'explication astronomique des gravures préhistoriques*, dans laquelle l'auteur émet l'opinion que les cupules, les rainures, les liaisons géométriques, ne peuvent être expliquées par des données astronomiques. Il existe une autre solution qu'il se propose de faire connaître prochainement. *Les gravures cruciformes sur les monuments préhistoriques* sont plus universellement répandues qu'on ne l'avait cru jusqu'ici. M. Reber en signale de nombreux exemples pris en Suisse surtout; il affirme qu'elles correspondent à une mentalité donnée, à des idées spéciales, d'ordre cultuel. D'autre part, *Les gravures pédiformes sur les monuments préhistoriques et les pierres à glissades*, les premières beaucoup plus répandues que les secondes, constituent encore une fois des témoins d'une religion ou d'un culte spécial, dont la signification s'est perdue complètement. Dans une autre brochure, M. Reber décrit la découverte de *Deux villages préhistoriques au sommet du Reculet*. Au milieu d'un grandiose ensemble de formations jurassiques, se retrouvent les restes parfaitement reconnaissables d'habitations et d'autres bâtiments appartenant à des agglomérations dont on n'a jamais nulle part signalé l'existence. Sans nul doute, elles furent élevées par les premières populations qui occupèrent les hauts plateaux de la Suisse. Dans le langage popu-

laire ce sont les païens. *Le séjour des sarrasins dans notre contrée*, qui est aussi étudié par M. Reber, se rapporte à d'autres populations anciennes également. Il s'agit plutôt ici de Maures, de Sarrasins d'Espagne, ou de Hongrois, qui par suite de causes diverses, s'établirent dans les Alpes et y firent souche. Des découvertes d'armes et d'autres objets encore; les documents linguistiques, prouvent leur existence et leur établissements en ces contrées.

C'est dans d'autres parages que se sont poursuivies les études dont M. F. Arentz nous communique le résultat dans *The palaeolithic period of the Scandinavian peninsula*. Deux courants préhistoriques se dessinent nettement en ces régions, le courant arctique de la pierre, dans laquelle prédomine une influence née en Finlande et répandue surtout dans la partie septentrionale de la péninsule, et un second courant qu'on retrouve dans les parties méridionales, et dans lequel on doit reconnaître une influence danoise. L'analyse de nombreuses trouvailles sert à prouver et à délimiter l'éxistence et les productions de ces deux périodes.

C'est encore une fois à notre confrère, M. le Dr Holwerda que sont dues les principales communications insérées dans les *Oudheidkundige mededeelingen van het Rijksmuseum van Oudheden te Leiden* (VII). Il décrit avec nombreuses illustrations à l'appui les fouilles qu'il a faites à Arentsburg, à Drouwen et à Riethoven. Ainsi se complètent chaque jour les données que l'on possède sur les premières populations qui occupèrent la région, sur leur manière de vivre, sur leurs armes et leurs ustensiles.

Jean-Baptiste-Chrysogome Marquart, essayeur général, puis waradin de la monnaie de Bruxelles, fut également un graveur en médailles dont l'œuvre jusqu'ici était peu connue. Notre confrère, M. A. de Witte, nous présente sa biographie, nous retrace sa carrière professionnelle, nous décrit les médailles dont il fut l'auteur. Grâce à son étude, nous apprenons comment, dans les Pays-Bas, se recrutait au XVIIIe siècle, le haut personnel de l'administration des monnaies, à la suite des réformes introduites dans cette administration par l'impératrice Marie-Thérèse.

La bibliothèque de Gand possède deux intéressants manuscrits provenant de l'abbaye de Saint-Pierre; ils datent des XIIIe et XIVe

siècles. Le premier est un formulaire de lettres composé dans ce monastère à l'usage des écoliers, le second renferme plus spécialement des comptes et autres documents. Parmi ces pièces diverses, notre confrère, M. de Pauw a fait un choix, il en présente une analyse, il en donne des extraits. Ils sont curieux, car ils contiennent plus d'une particularité peu connue de cette période, et permettent de jeter un coup d'œil sur *La Vie intime en Flandre au moyen âge d'après des documents inédits.*

FERNAND DONNET.

1 Juin 1913.

Une cloche fondue, en 1605, par Jean Grongnart, de Mons, pour compte de l'église Saint-Jacques, à Anvers

Au cours de nos recherches au sujet de l'ancien carillon et de la vieille horloge de Saint-Jacques, à Anvers, nous avons rencontré, dans les archives de cette ci-devant collégiale, une série de détails particulièrement intéressants et relatifs à une cloche, fondue en 1605, par maître Jean Grongnart, fondeur montois assez renommé (1).

Cette cloche a échappé aux minutieuses recherches de l'érudit historien des cloches anversoises et de nos fondeurs locaux, tout comme elle est restée inconnue aux nombreux auteurs, qui se sont occupés de l'œuvre des divers fondeurs appartenant à la lignée

(1) Aux archives de Saint-Jacques se trouvent quatre lettres du fondeur montois. Elles sont respectivement signées: *Ja. Grongnart, fondeur de cloche au dyt Mons en Hennault* (6 novembre 1606); *Jan Grongnart, fondeur de cloche au dyt Mons* (8 février 1607); *Jan Grongnart* (29 octobre et 11 décembre 1607). Toutes sont datées de Mons. Le contrat relatif à la fonte de la cloche qui nous occupe, est également signé *Jan Grongnart*. Nous orthographions donc *Grongnart* et non *Grognart*, comme on l'a fait jusqu'ici.

des Grongnart (1). En publiant le résultat de nos recherches, nous pouvons donc nous flatter de fournir un complément à l'histoire des clochers anversois et une nouvelle contribution à celle de l'industrie campanaire wallonne.

Au début de l'année 1599, la grosse cloche de Saint-Jacques se trouvait fêlée. Que faire en l'occurence? Procéder à une refonte? Mais le nerf de la guerre, l'argent, manquait et, au surplus, les circonstances ne paraissaient guère favorables pour faire une quête générale dans le ressort de la paroisse! Il fallait donc, ou bien se passer d'une grosse cloche, ou bien trouver un moyen de réparer l'accident d'une manière ou de l'autre.

Le 12 février de la susdite année, les curé et marguilliers tinrent conseil. Ils avaient invité à leur réunion le carillonneur, ainsi que le sonneur de la cathédrale. Après mûres délibérations, il fut décidé que l'on ferait souder la fêlure, *dat men de scheure soude doen vuythouden*. La réunion terminée, on se mit à table, le carillonneur et le sonneur de Notre-Dame ayant décliné tous autres honoraires. Le régal, *een cleyn bancquet* — ce sont les termes employés par le marguillier-comptable — eut lieu aux frais de l'église. Dont coût 8 florins et 12 sous (2).

Un fondeur de cuivre anversois, Henri Servaes, entreprit la besogne et semble l'avoir menée à bonne fin. On lui paya de ce chef la somme de 12 florins. Le battant fut également refait et l'on modifia en même temps le mode de suspension de la cloche réparée.

Mais ce travail, malgré toute l'habileté avec laquelle il fut exécuté, n'empêcha pas que la cloche, cinq ans plus tard, se trouva

(1) Ces travaux ont été chaque fois relevés par un de nos confrères, M. A. de Behault de Dornon, aux congrès organisés par la *Fédération archéologique et historique de Belgique*, en 1903, à Dinant, en 1909, à Liége, et en 1911, à Malines. A consulter les comptes rendus de ces assises historiques.

(2) Sous le titre de « Textes justificatifs », nous avons rassemblé nos preuves à la fin de la présente notice.

de nouveau fêlée. Ce malencontreux accident décida cette fois-ci les marguilliers à opérer une refonte pure et simple et à profiter de l'occasion pour donner plus d'ampleur à la principale cloche de leur église.

La cloche avariée accusait un poids de au-delà de 5000 livres. Sa refonte était donc un travail ne pouvant être confié au premier venu. Ce fut à Jean Grongnart, fondeur établi à Mons, que l'on s'adressa. Pourquoi cette préférence? Maître Grongnart s'était-il fait une certaine réputation d'habilité à la suite de travaux analogues exécutés ou de fournitures de cloches faites à cette époque, soit à Anvers, soit dans les environs, travaux encore à retrouver? C'est bien probable. Quoi qu'il en soit, le seul travail signalé par M. de Behault de Dornon, comme ayant été exécuté en notre ville par le fondeur hennuyer, est la refonte de la cloche de l'hospice Saint-Nicolas, en 1605-1606, c'est-à-dire à l'époque où il refondit celle de Saint-Jacques (1).

Le 25 juin 1605, maître Jean Grongnart se trouvait positivement à Anvers. Le contrat sous seing-privé, qui fut passé à cette date, entre Balthazar de Robiano, chef-marguillier, Jan de Mayer, Joris Vekemans et Joos Hustin, marguilliers de Saint-Jacques, d'une part, et le fondeur montois, d'autre part, fait foi à cet égard. Insistons sur ce détail que ce dernier figure dans le contrat avec l'indication précise de sa profession et de sa résidence: *Mr Jan Grongnart, clockgieter, woonende tot Bergen in Henegouwe.* Il n'y a donc pas moyen de le confondre avec un membre de sa famille, portant le même nom, également fondeur, natif aussi de Mons, mais qui s'était fixé à Gand.

Grongnart, en vertu de cette convention, devait briser à ses frais la cloche qui se trouvait fêlée au beffroi. A l'aide de ces matériaux, augmentés d'une notable quantité de métal à livrer par l'église, il devait couler une nouvelle cloche, identique à l'ancienne, mais d'un ton plus bas. En cas de non-réussite, il devait recommencer l'opération à ses frais, la nouvelle cloche, au reste, ne serait agréée par l'église qu'après jugement d'experts. Le fondeur,

(1) D'après Edm. Geudens, *Het Hoofdambacht der Meerseniers, 4e deel, Liefdadigheid*, pp. 62 et 63.

en outre, s'engageait à réparer à ses frais tous les accidents ou accrocs qui pourraient se produire durant une année, à partir du jour de la prise de livraison. Ses honoraires étaient fixés à raison de 6 florins les 100 livres, à solder en deux termes assez distants; quant au métal non employé, il devait le reprendre à raison de 8 sous la livre. La nouvelle cloche devait être livrée en déans les deux mois.

Les comptes de Saint-Jacques de l'exercice 1605-1606, avaient laissé un déficit d'au delà de 70 florins; les marguilliers, d'autre part, avaient résolu de renforcer le poids de leur cloche, ce qui ne pouvait avoir lieu que par l'adjonction d'une notable quantité de métal nouveau. Il fallait donc trouver des ressources extraordinaires pour couvrir toutes les dépenses qu'allait entraîner cette importante opération, dépenses que l'on estimait à plus de 800 florins. Un appel à la générosité des habitants de Saint-Jacques s'imposait donc.

Les 16, 17 et 18 août, il fut procédé à une quête générale. Elle produisit près de 400 florins.

On recueillit en même temps des dons en nature. A cet effet on avait engagé un camionneur, qui, durant deux jours, se promena avec son chariot dans les rues de la paroisse. On obtint de cette façon 275 livres de cuivre et 54 livres d'étain, sous forme de chandeliers, pots de métal et autres objets de même nature. De ces 275 livres de cuivre, on n'en retint que 168; les 107 autres, jugées impropres à la refonte, furent cédées à Jean Couvreur, chaudronnier ou batteur de cuivre, habitant la ville.

C'était le curé qui avait pris personnellement la direction de ces quêtes extraordinaires et c'était chez lui que les quêteurs s'en furent chaque midi ravitailler l'estomac. Une note encore présente aux archives de l'église nous apprend que celle-ci lui fit parvenir à cet effet 16 livres de viande de mouton, trois gros chapons, un jambon de 9 livres, du pain et finalement 12 pots de vin de France, dont coût, au total, 15 florins 19 sous. Ces réconfortantes victuailles, le livre aux comptes l'atteste, furent absorbées par le curé, le vicaire Corneille van Dale, les marguilliers, deux employés et le camionneur.

Maître Grongnart, entretemps, s'était mis à la besogne. Comme lieu d'opération on lui avait assigné le cimetière longeant la partie méridionale de l'église, c'est-à-dire du côté de la longue rue Neuve, derrière la chapelle du Saint-Sacrement. Le 17 août, une quinzaine d'ouvriers descendirent la cloche et la brisèrent, ce qui produisit 5204 livres de métal. L'église, outre le cuivre et l'étain recueillis à l'aide du chariot, fournit encore au fondeur 200 livres d'étain de première qualité, *fyn block ten*, qu'elle s'était procurées chez Daniel Dor, au prix de 44 florins et demi les 100 livres, plus 300 livres de cuivre rouge, achetées chez Pauwels van Laere, à raison de 46 florins les 100 livres, et 300 livres de cuivre jaune, livrées par le même fournisseur, au prix de 34 florins les 100 livres. Le maître fondeur disposait donc au total de 6226 livres de métal de fonte.

L'opération de la refonte eut lieu le jour suivant. Tout nous incite à croire qu'elle réussit parfaitement. Le seul incident que nous révèlent les comptes, c'est que durant l'opération l'on dut chercher à la hâte deux plats d'étain, pesant ensemble 6 livres, et ce dans le double but d'empêcher le refroidissement trop hâtif de la première coulée et de faciliter l'adhérance de la seconde, qui avait eu lieu une demi-heure après la première. Ce détail de technique, malgré notre incompétence en la matière, nous paraît à la fois curieux et très important, c'est pourquoi nous donnons ici même le texte exact du poste de dépense où le fait est minutieusement rapporté:

Item betaelt aen Nicolaes Mast, deser kercken dienaer, voor twee tennen schotelen, elck van drye ponden, die tsynen huyse gehaelt werden naer dat de clocke gegoten was, ende datter spyse te cort quam om de eerste geute ongestolt te houden, op dat de tweede aen deerste moechte vatten, gelyck geschiet, ende wel ruym een halff ure daer naer by deerste is geloopen, tegens 9 1/2 st. tpont vande voorsc. schotelen, compt. gl. 2 — 17 st. (1).

(1) Notre distingué confrère le Dr G. Van Doorslaer, particulièrement versé dans l'art campanaire, a relevé ce détail de technique dans son récent travail: *L'ancienne industrie du cuivre à Malines.* (Bulletin du Cercle

La nouvelle cloche accusa à la pesée un poids de 5678 livres, soit 474 livres de plus que l'ancienne. Elle avait fait le voyage au Poids de la ville, aller et retour, à l'aide d'un traîneau attelé de sept chevaux. Peu de temps après, elle fut montée à la tour par les ouvriers du charpentier Henri de Backer qui, en même temps, consolida le beffroi par l'adjonction d'une nouvelle poutre.

Le 1r septembre suivant, les marguilliers agréèrent la nouvelle cloche. Maître Grongnart et ses aides partirent le même jour pour Bruxelles. Les marguilliers, assurément satisfaits de leur travail, leur avait offert le coup de l'étrier chez l'aubergiste Léon Darragon.

Le baptême de la nouvelle cloche eut lieu trois jours plus tard. La cérémonie se passa avec un certain éclat. Un groupe de musiciens, sous la direction de maître Jan Anraet, vint rehausser de leur art les offices du jour. Les comptes ne nous disent pas quels furent les officiants ni ceux qui remplirent les honorifiques fonctions de parrain et de marraine. En tout cas ce furent des personnages de marque et surtout fort généreux, à preuve que, la cérémonie terminée, on leur présenta, pour se laver les mains, un bassin d'eau parfumée à l'essence de rose, et que l'inévitable quête produisit la somme bien rondelette de 424 florins et 12 sous!

L'inscription dont on revêtit la nouvelle cloche ne nous est guère parvenue; tout ce que nous savons sous ce rapport c'est qu'on imprima sur ses flancs l'image de saint Jacques, patron de la paroisse.

archéologique, littéraire et artistique de Malines, tome XXII, 1912), et l'interprète comme suit:

« Au moment où le métal en fusion cesse de çouler, on s'aperçoit » que le vide du moule n'est pas comblé; pour mener l'opération à » bonne fin, le métal fait défaut. Le fondeur n'est pas à bout de res» sources, il fait rapidement chercher deux plats d'étain, afin d'em» pêcher le bronze de se figer... L'étain, fondu séparément, est versé » dans l'ouverture du moule; recouvrant la surface du bronze, il em» pêche celui-ci de se figer trop vite. Entretemps on prépare lestement » la quantité d'alliage nécessaire pour terminer la coulée, préparation » dont la durée est estimée par la citation à une demi-heure. Grâce » à l'étain épanché, la cohésion de la partie nouvelle avec la partie » coulée d'abord est rendue possible. Le procédé paraît avoir réussi » puisque la cloche a fait service pendant de longues années. »

La cloche de maître Jean Grongnart n'existe plus. L'histoire de son existence et de sa fin nous est inconnue. C'est en vain que nous avons consulté et étudié dans ce but les nombreux extraits de comptes et autres notes que nous avons rassemblés au sujet des anciennes cloches de Saint-Jacques. En 1642, le curé Jean van den Bossche prit à sa charge les frais de *refonte* d'une ancienne cloche. Cette nouvelle cloche reçut au baptême, cérémonie qui fut accomplie par l'évêque d'Anvers, le nom de *Jacob*, nom identique à celle fondue par Grongnart. Cette similitude de nom est le seul indice qui nous porte à croire que la cloche *Jacob* de 1642, n'est autre que le produit de la refonte de la cloche *Jacob* de 1605.

EMILE DILIS.

(28 juillet 1912.)

TEXTES JUSTIFICATIFS

A. EXTRAITS DE COMPTES

Item betaelt Henrick Servaes, geelgieter, van de scheur uyt de groote klocke te houden, soemen tselve by advys van Mynen Heere Van der Dilft, als opperkerckmeester dede doen, de somme van tweelff guld.

Item soomen den xij February a° xcix vergadert was met den beyaerder ende luyder van onser Liever Vrouwen alhier, ende sekeren geelgieter, om te vinden de beste middel en tminste schadelyck van de groote clocke die gescheurt is te remedieren ende om tselve te doen (de welcke resolveerden dat men de scheure soude doen vuythouden), heeft men betaelt voor een cleyn bancquet om hun te beschencken, de somme van acht gulden ende tweelff stuyvers.

(*Grootboek der Kerkrekeningen* 1599 *en* 1600).

Betaelt aen eenen voerman die twee daghen lanck met eenen waghen lancx de prochie heeft gereden, om het coper ende tennewerck dat de gemeynte gegeven heeft, daerop te leggen tsamen. gl. 2— sts.

Item betaelt aen vleesch, broot, wyn ende anderssins tot Mynen Heer den Opper Pastoir gesonden, omme de noenmael van drye daghen te houden, doenmen metten voorsc. Pastoir, den Onder Pastoir, Heer Cornelis van Dale, de Kerckmeesteren, twee dienaeren ende den wageman lancx de prochie heeft ommegegaen, als by particuliere specificatie compt . . . . gl. 15-19 sts.

Op ditto (17 Augustij) aen twee rollewagens die de voors. gebroken clocke inde wage gevuert ende wederomme inde kercke gebrocht hebben, elk eenen gulden, compt. . . . . . gl. 2— sts.

Item betaelt voirden impost van twee halff amen sterck bier innegeleyt inde kercke tot behoeff vande clockgieters ende de timmerlieden die de clocke op ende aff gedaen hebben, tsamen met tbrengen. gl. 1-3 sts.

Op ditto (20 Augustij) betaelt aen Laureys Hants, voerman, met syn medegesellen tot zeven int getalle, ende met zooveel peerden, omme de voors. clocke op een sledie gesleypt te hebben inde wage ende wederomme gelevert inde kercke onder den thoren, met hun van te voiren veraccordeert als by quyctantie voor . gl. 11— sts.

Item betaelt aen Jan Grognart den jonghen, cosyn van Meester Jan Grognart, den clockgieter, voor syn recht vande clockspyse die bevonden is geweest inde lochtgaten van de nyeuwe gegoten clocke, met hem veraccordeert voor drye guld. . . . gl. 3— sts.

Den eersten Septembris betaelt voor een gelach ten huyse van Lion Dargo verteert mette clockgieters, als doen zy ons de voorsc. clocke over leverden ende vertrocken naer Bruessel, voor hunnen affscheyt. . . . . gl. 3—14 sts.

Den 4 September voorsc. als wanneer de clocke gechristent werdt, voor een pinte roose water om de priesteren ende de principale assistenten hunne handen te wasschen, betaelt . . . gl. — 12 sts.

Op ditto aen Jan Anraet, voor de musike by hem met synne compaignie gedaen, als de voorsc. clocke gewyt werdt, tsamen met het loff ende de litanien, vier guld , ende aende speellieden drye guld. thien stuyv., tsamen. . . . . gl. 7-10 sts.

Item betaelt voor twee halff amen sterck bier tot behoeve vande clockgieters ende timmerlieden innegeleyt . . . gl. 6— sts.

Item betaelt aen Nicolaes Mast, deser kercken dienaer, voor twee tennen schotelen, elck van drye ponden, die tsynen huyse gehaelt

werden naer dat de clocke gegoten was, ende datter spyse te cort quam om de eerste geute ongestolt te houden, op dat de tweede aen deerste moechte vatten, gelyck geschiet, ende wel ruym een halff ure daer naer by deerste is geloopen, tegen 9 1/2 st. tpont vande voorsc. schotelen, compt . . . . gl. 2-17 sts.

Item betaelt voorde huere van een zeyl, dat over de clock gehangen heeft als die schoon gemaeckt werdde. . . . gl. — 10 sts.

30 Juli 1605. Betaelt voor eenen houten St Jacob, om op de clocke te drucken. . . . . gl. 1-16 st.

(Grootboek der kerkrekeningen 1605 *en* 1606).

Item ontvangen den 4 Septembris 1605 alswanneer de voors. clocke gechristent werdt, vande peteren ende meteren mitsgaders andere notabelen persoonen ende de gemeynte, same de somme enz. 424-12-0

(Kerkrekening van 1605).

B. CONTRAT

Op heden den 25 Juny a° 1605 syn tsamen veraccordeert myn heere Balthazar de Robiano als opperkerckmeestere, Jan de Mayer, Joris Vekemans ende Joos Hustin, als onderkerckmeesteren van Sint Jacobs Kercke, alhier binnen der stadt van Antwerpen, ten eenre, ende Mr Jan Grongnart, clockgieter wonende tot Bergen in Henegouwe, ten ander zijde, in der manieren te weten: dat de voors. meester Jan Grongnart sal breken de groote clocke gescheurt hangende op den thoren vande voors. kercke, ende hem de stucken daeraf gelevert wesende by gewichte met tgene men daertoe noch sal augmenteren ende deselve sal smilten ende daeraff gieten eene nieuwe clocke vande grootte ende leeger van thoon als die te voren was, ende sulcken gewichte restitueren als hem gelevert sal geweest hebben, sonder te mogen aftrecken eenige lacagie de welcke tsynen laste sal staen, noch en sal in geender manieren gebruycken eenige slechte stoffe oft eenige materie dienende

tot zynen voordeel bekendt oft onbekent, ende sal de voors. clocke in alles goet oprecht van geluyt ende resonnantie moeten wesen soo dat behoort, ende sulckx dat luyden hun des verstaende sullen verclaren deselve clocke behoorlyck gemaeckt is. Ende oft gebeurde dat int vergieten vande voors. clocke eenige faulte gecommitteert werde, dat hy de selve tzynen coste zal moeten hergieten tzy in een oft meer reysen soo den noot dat verheysschen sal, ende naer dat de selve clocke alzoo in alle perfectie op den voors. thoren gehangen sal wesen heeft den voors. meester Jan beloeft de selve alzoo jaer ende dach daer nae goet, sterck ende onbeschadicht behouden, ende oft daerentusschen aen de voors. clocke yet gebrake, dat geloefden de voors. meester Jan wel ende loffelyck te voldoen met allen de schade ende intresten, van gelycken sal de voors. meester Jan moeten besorgen tzynen coste alle het hout, colen, steenen, aerde ende andersints sulcx hy van noode sal hebben, daertegens hebben de voors. kerckmeesters geloeft gelyck sy geloven mits desen voor elck hondert pondt gewichts der voors. nieuwe clocke aenden voors. meester Jan te betalen sesse guldens eens, de eerste helft vanden prys binnen een jaere naert volmaecken der selver, ende de tweede ende leste betalinge binnen eenen anderen jaer daer naer. Ende oft gebeurde dat de voors. kerckmeesteren ten eynde vanden voors. tweeden jare de resterende helft nyet en conden voldoen, is den voors. meester Jan te vreden geweest de voors. leste betalinge te prolongeren mits hem alsdan van allen voorderen tyt verloop gevenden tegens den penninck zesthiene tot ende soo lange de voors. kerckmeesteren dat sal believen, mede heeft de voors. meester Jan beloeft de voors. nieuwe clocke volmaeckt te leveren binnen twee naestcommende maenden. Is mede ondersproken dat soo-verre de nieuwe clocke min quame te wegen als hem by de kerckmeesters gelevert sal worden, dat in sulcken gevalle de voors. meester Jan de spyse ofte overgewichte sal betalen tegens acht stuyvers tpont, gelyck oock de kerckmeesters aen den voors. meester Jan sullen betalen soo veele deselve quame meer te wegen, ende daerenboven noch tegens sesse guldens thondert voor tfatsoen ende arbeyt als boven.

Jan Grongnart.

C. COMPTES ET QUITTANCES

---

16 ende 17 ende 18 augusty 1605, voorde oncosten gedaen tot myn Heere den pastoir int omme gaen vande clocke.

Voor 16 ℔ hamelen vleesch, tot 3 1/2 st. tpont. .	2 gl. 16 st.
Item aen drye cappuynen	3 gl. 7 st.
Item aen een hespe van 9 ℔, tot 6 st. tpont . .	2 gl. 14 st.
Item aen broot	10 st.
Item voor 12 potten franschen wyn tot Lion Dargo doen halen, tegens 12 st. den pot	6 gl. 12 st.
	15 gl. 19 st.

Item gelevert aen de Kerckmeesters van St Jacops, den 18 dach Augustus, aen 200 ℔ blocktens, thondert tot 44 gulden 10 st(uy)vers, beloopt 89 g(u)lden, van welcke somme kenne vernucht ende beta(e)lt te wesen

by my Daniel Dor,
tengi(e)ter.

De Heeren Kerckmeesters van St Jacobs hebben doen wegen inde grootte Waghe van Antwerpen een gegoten clock, die weegt ter presentien van vele ommestaende persoonnen 5678 pont. In kennis der waerheyt hebbe ick dit instrument als Conterroluer vander selver wage gemaeckt desen 29 Augusti an° 1605. In Antwerpen

By my Andries vander Vloet.

Ontfangen by my onderschreve vuyt handen vande kerckmeesteren van St Jacobs kerck de somme van twee hondert veertich guldens eens, de hondert achtendertich guls daeraff voor drye hondert ponden root coper tegens 46 guls thondert, ende de hondert twee guls voor ander drye hondert pond. geel coper tegens 34 guls thondert, tsamen gelevert den 18 Augusty lestleden tot de nyeuwe groote clock. In kennisse der waerheyt hebbe ick dese onderteekent desen 16 Septembris 1605.

Pauwels van Laer.

Ick Hendrick de Backer, timmerman, bekenne mits desen ontfangen

te hebben vuyt handen van den kerckmeesters van S[t] Jacobs kercke, de somme van een hondert guldens eens vande groote clocke op ende van den thoren te doen, mitsgaders tdmaken van thooft met den nyeuwen balck daertoe gelevert, oyck vande voorme ende de clocke vuytter eerten te wenden ende alle thautwerk totte solderinge, aerbeyt ende allen tgene daertoe van noode was gelevert. Bekenne met de voors. somme de voors. clocke aengaende ende raeckende te vollen betaelt ende gecontenteert te zynen. In kennisse der waerheyt hebben ick dese onderteekent den 9 October 1605.

Hendrick de Backer.

Ick ondergesch. kenne mits dese outfangen te hebben van myn heere de Kerckmeesters van S[t] Jacobs kercke binnen Antwerpen, de somme van sessentsestich guldens twaelff stuyvers ende eenen halven, ende dat door bevel ende van weegen Jan Grongnartt, clockengieter tot Bergen in Henegouwe. In kenisse der waerheyt hebbe deser geset ende met mynen naeme onderteeckent desen xvj dach der maendt November sesthienhondert en sesse.

Francoys Pelgrom Hendrickss.

Je Cornille Bricque confesse p(ar) ceste avoir reçeu pour et au nom de mon beau père Jehan Grognart lancien, et suivant sa l(ett)re cydessus, des margliseurs de léglise de sainct Jacques en la ville dAnvers, la somme de cent dix huyct florins et dix huict pätt., et ceulx en la forme et manière du compte que lesd[s] margliseurs m'ont délivré, pour reste et entière satisfaction du façon de la grande cloche que mond[t] beau père at faict pour led[t] église delaquelle et de tout ce quy y concerne, en nom com(m)e dessus je me tiens pour bien payé et satisfaict, en oultre, confesse avoir reçeu desd[s] margliseurs en recompense de laccaige de letstoffe qui leur a esté donné des paroiciens, la somme de sept florins et demy, en tesmoing (de quoi) ay soubzsigné ceste en la ville dAnvers, ce 14 de décembre 1607, en présence de Cornille Janssens et Quintyn Buchere.

Quintin Buisseret. Cornille Bricquet, 1607.
bi mi Cornelis Janssens.

COMPTE POUR MRE JEHAN GROIGNART

A lui délivré la vieille cloche pesant	5204	℔
Item le quivre qui at esté donné pour la novelle cloche et pèse	168	℔
A reporter	5372	℔

	Report	5372 ℔
Item létain qui a esté donné		54 ℔
Item payé à Niclas Mast deux plats qui ont pesé . .		6 ℔
Délivré p(ar) Daniel Dor létain		200 ℔
Item le quivre p(ar) Paule van Lare		600 ℔
		6232 ℔
La nouvelle cloche sest trouvé peser		5678 ℔
Mr̄e Jehan doibt à l'église		554 ℔
		8 patt.
		4432
Revient en argent		221.12 patt.

Mr̄e Jehan doibt avoir pour 5678 ℔ à raison de 8 flo(rins) pour cent à la fachon de la cloche . . . . 340 flo. 10 patt.

Desquelles rabattu les 221 flo. 12 pat. pour les 554 ℔ destoffe qu'on luy at délivré plus que pèse la novelle cloche, lui reste encoire	118 flo. 18 pat.
Sur les 118 flo. 18 patt. qu'on boibt à mr̄e Jehan Grognart com(m)e appert à l'aultre costé de ceste, avons payé p(ar) son ordre à Franchois Pelgrom .	67 fl. 12 patt.
Item payé à Hendrick de Backere, charpentier, pour avoir livré la forme et puis la cloche hors dela terre	7 fl. 14 patt.
Payé à Lhoste de Lestenelle suivant l'acte quil at obtenu à charge dud^{t} mr̄ Jehan Grognart. .	22 fl. 18 patt.
Item à Hendricq Bull pour avoir travaillé 16 jours alentour delad^{t} cloche, à raison de 10 patt. p(ar) jour	8 fl.
Item payé à Loste de Lestenelle trois florins et 18 patt. pour les despens quil at faict à la procédure de son dheu	3 fl. 15 patt.
Den 14 Decembris 1607 gegeven Cornelis Bricke, schoonsone van mr̄ Jan Grognart, in voldoeninge vande 118 gul 18 st. die hem (toe)quamen als reste vande clock.	8 gul. 18 st.
	118 fl. 18 patt.
Item op 14 X^{r} voors. aen Cornelis Bricke noch gegeven voor de laccagie van stoffe dewelcke men heeft ommegehaelt	7 g. 10 st.

(Gebonden bundel N° 111).

Armes et armuriers tournaisiens

Heaumiers, haubregonneurs, fourbisseurs, couteliers et artilleurs

CONTRIBUTION A L'HISTOIRE DES MÉTIERS D'ART ET A L'HISTOIRE MILITAIRE DE TOURNAI DU XIII[e] AU XVIII[e] SIÈCLE

Tournai était renommé pour ses harnais de guerre.
(MAINDRON)

Avant-propos

Le travail que nous présentons à l'Académie royale d'Archéologie, n'a pas d'autre prétention que d'être une modeste contribution à l'étude des métiers d'art, et spécialement de l'art de l'armurerie, encore peu connu dans notre pays.

Il continue aussi les recherches que nous avons faites et les travaux déjà nombreux que nous avons publiés, sur les industries d'art tournaisiennes, qui, dans tous les genres et dans tous les temps, ont été extrêmement brillantes.

Peu de choses ont été écrites sur les armes et l'industrie des armuriers, en Belgique; ce sont les divers catalogues du musée d'artillerie de la porte de Hal, à Bruxelles, par MM. Van Vinkeroy, Van Duyse et de Prelle de la Nieppe — ceux des expositions d'art ancien où quelques armes ont figuré — les costumes militaires belges du XIe au XVIIIe siècle, par le capitaine Van Vinkeroy — les fondeurs d'artillerie, par le général Henrard [1].

* * *

Parmi les industries d'art tournaisiennes, il en est une dont il n'a pas été parlé jusqu'ici, et qui cependant a égalé en importance, sous tous les rapports, les grandes industries du cuivre, de la haute lisse, de l'orfèvrerie, et dans un temps plus proche de nous, celles des tapis, des bronzes dorés et des porcelaines [2], c'est la fabrication et la vente des armes et des armures, qui pendant cinq ou six siècles, a occupé un nombre relativement considérable d'artisans: armoyeurs, heaumiers, fourbisseurs, haubregonneurs, brigandiniers, polisseurs d'armures, esperonniers, couteliers, arbalétriers, crennequinniers, artilleurs, fondeurs de canons, harquebusiers, etc.

Que cette industrie ait été prospère à Tournai, ville forte, quatorze fois assiégée, berceau d'une race guerrière, toujours prête à exercer le métier des armes, celà n'a rien d'étonnant, et quelques faits déjà connus suffiront à justifier notre allégation.

Tournai, dit Maindron (*les Armes*, page 198), *était réputé pour ses harnais de guerre...*

« Bordeaux et Marseille faisaient alors (XVe siècle) des armes renommées » qui se vendaient hors du royaume.... Marseille, dès le XIIIe siècle, fabri- » quait des armes et une rue entière, celle des Fabres, était la siège des » corporations d'armuriers. Quant aux épées de Bordeaux, il en est sans » cesse fait mention dans les inventaires du XVe siècle. En Bourgogne,

(1) On peut encore consulter les ouvrages de Demay, sur le costume d'après les sceaux — ceux de Devigne, sur les corporations — le Dictionnaire du mobilier de Violet-le Duc.

(2) Voir *les anciennes industries d'art tournaisiennes à l'exposition de* 1911, par E. J. Soil de Moriamé.

» la manufacture d'armes d'Arbois, fondée par les armuriers de Milan,
» florissait sous le duc Jean-le-Bon, puis sous Charles-le-Téméraire,
» *Et Tournai était renommé pour les harnais de guerre.*

Gérard de Tournai était, en 1337, heaumier du roi Edouard III d'Angleterre; on connaît un compte de fournitures faites par lui à ce souverain, en 1340 (1).

Maître Jehan, le heaumier de Tournai, fournit, en 1359, un harnas à jouster pour Monseigneur le Duc (Philippe le Hardi ou Jean sans Peur de Bourgogne), et deux armures de plates, l'une pour lui, l'autre pour un seigneur de la Cour (2).

Le 29 décembre 1400, le sénéchal de Hainaut, Jean de Werchin, seigneur connu par ses exploits et par son faste, Gilles, sire de Chin, chevalier, et Michel seigneur de Ligne, demandent au magistrat de Tournai la grâce de Jehan de Conseil, armurier, qui venait d'être condamné au bannissement, afin qu'il puisse terminer les armures qui lui avaient été commandées par eux.

Ces seigneurs, fleur de la chevalerie wallonne, organisaient des tournois, fréquentaient les *Cours d'amour* et menaient grand train. Tous trois périrent à la bataille d'Azincourt.

Leurs armes devaient être en concordance avec le grand luxe qu'ils affichaient et celui auquel ils les commandaient devait certainement être un maître dans son art (3).

En 1450, un autre armoyeur fameux nous est révélé par un acte de vente d'immeubles, c'est Lucq Thiebaut, qui est qualifié brigandinier de Monseigneur de Bourgogne (le duc Philippe le Bon).

(1) Voir Bulletin de l'Académie royale de Belgique, 34e année, 2e série, t. X, nos 9 et 10, *les relations d'Edouard III avec la Belgique d'après les documents anglais*, par le baron Kervyn de Lettenhove — et Bulletin de la Société historique de Tournai, tome XI, p. 183

(2) « A Agnies femme que fu maistre Jehan le hiaumier de Tournay, le lundi après le Saint
» Luch pour un harnas à jouster pour monseigneur le duc pour unes plates pour lui et pour une
» plates pour Pierre... civ lb. vii s.

1359, compte de Simon de Lalaing, grand bailli de Hainaut du 6 janvier 1359 au 1er août 1359. Archives départ. du Nord, reg. relatifs au Hainaut H. 450. Signalé par *De Haisne*. Documents Histoire de l'art, p. 415.

(3) Le dit jour (mercredi 29 décembre 1400) fu accordé à Jehan de Conseil, armoyeur, à le prière de Mons. le Senescal, Mons. de Chin et de Mons. Miquiel de Lingne, que, jasoit ce que, pour les bans à quoy il estoit banis, l'abitation de la Ville le soit interdite, s'ensi n'est que il en eust fait satisfaction; que il y puist demorer un mois seulement, pour faire les harnas des dis seigneurs, par grâce. (Archives de Tournai, délibérations des consaux, vol. 152).

Le grand duc d'Orient, comme on l'appelait alors, s'adressa souvent à des fabricants de Tournai. On sait qu'outre les armes, dont il est question ici, il avait commandé à deux tapissiers tournaisiens les tapisseries de la Toison d'or estimées 8960 écus d'or [1].

Ces quelques armoyeurs furent de véritables artistes, et ils devaient l'être, pour satisfaire les clients d'élite qui s'adressaient à eux; mais ils n'étaient par seuls à exercer leur art à Tournai, comme nous le verrons ci-après. Beaucoup d'artisans, répartis dans les différentes branches du métier, travaillaient auprès d'eux ou sous eux, ainsi qu'il résulte des listes que nous donnons plus loin, et où figurent plus de sept cents maîtres qui tous travaillèrent les armures, les armes blanches et les armes à feu de tout genre.

Quelle preuve plus évidente de l'importance d'un métier peut-on donner que de produire le nombre des artisans qu'ils occupe? Or, nous avons relevé les noms de 23 armuriers de diverses sortes pour le XIIIe siècle, 187 pour le XIVe, et 205 pour le XVe siècle.

Si, d'autre part, on compare le nombre des armuriers avec celui des sculpteurs, des fondeurs de cuivre et des hautelisseurs tournaisiens, on trouve au XIIIe siècle 23 armuriers, pour 2 imagiers, 2 fondeurs de cuivre et trois hautelisseurs; au XIVe siècle, 187 armuriers pour 12 imagiers, 57 fondeurs et 72 hautelisseurs; au XVe siècle, 232 armuriers pour 60 sculpteurs, 106 fondeurs et 330 hautelisseurs.

On peut donc dire que l'art de l'armurerie a occupé, durant ces trois siècles, plus d'artisans que les arts de la sculpture, des cuivres fondus et des hautelisses, et connaissant la puissance de production et la haute valeur de ces diverses industries d'art à Tournai [2], on peut en déduire la grande importance de la fabrication des armes et des armures en cette ville à la même époque.

Les artisans qui composent les différentes branches de métiers produisant des armes, portent des noms fort variés: armoyeurs,

(1) Ibid — chirogr. 1460 « werp pour Helin Goury ». Pour les tapisseries de la Toison d'or voir notre livre: *Les tapisseries de Tournai.*

(2) Voir *les anciennes industries d'art tournaisiennes.*

couteliers, heaumiers, fourbisseurs, esmouleurs, huvetiers, éperonniers haubregiers ou haubregonneurs, brigandiniers, artilleurs, polisseurs, brunisseurs, arbalétriers, entauleurs de manches de couteaux, harnesqueurs, canonniers, faiseurs de haches, bombardiers, arquebusiers, crennequiniers, cuirassiers, sans compter les fondeurs de laiton, les febvres ou serruriers et les lormiers qui fabriquaient aussi des armes et en vendaient.

Parmi ces derniers les fondeurs d'artillerie sont depuis longtemps connus, et ils ont été signalés tant par MM. de la Grange et Cloquet que par nous, dans les divers travaux que nous avons publiés sur l'industrie des fondeurs de laiton.

Ce sont eux qui ont fourni à la ville de Tournai, toute son artillerie qui a été considérable.

C'est Jehan Cambier, marchand d'artillerie, qui fond, en 1440, pour le duc de Bourgogne une grosse bombarde; c'est François Legrand, qui, en 1553, fournit à l'empereur Charles-Quint des pièces d'artillerie.

P. Henrard, dans son ouvrage sur *les fondeurs d'artillerie*, rapporte, d'après Goevarts et La Fons Melicocq, que les canons dont étaient armés les navires de la flotte que Louis de Male, comte de Flandre, envoya devant Anvers, en 1356, avaient été achetés à Tournai; et c'est encore dans cette ville, que Lille se procura, en 1370, les 23 canons qui lui étaient nécessaires pour armer ses remparts.

Tournai devait donc être réputé pour la fabrication de l'artillerie, tout comme pour celle des armes blanches; les rares auteurs qui ont écrit sur cette matière l'avaient fait connaître, les pages qui suivent en seront la large et glorieuse confirmation.

---

§ I. — Le métier des armoyeurs à Tournai (1)

Il serait impossible, non seulement de faire, mais même d'esquisser une histoire du métier des armoyeurs à Tournai; les archives de la corporation n'ont pas été conservées, à l'exception de deux petits registres, où sont inscrits quelques maîtres et quelques apprentis seulement, et dont nous parlerons plus loin.

Nul recueil n'a été formé des ordonnances et règlements qui la régissaient, et tandis qu'on en trouve beaucoup pour certains autres métiers, dans les divers fonds d'archives: Consaux, Chambre des arts et métiers, Registres de la loi, Publications, etc., ceux qui concernent les diverses branches du métier qui nous occupe, sont très rares.

Nous devons donc nous borner à citer les quelques dispositions que nous avons pu retrouver, sans chercher à les coordonner.

Ce qu'on peut affirmer c'est que le métier fut florissant; que ses suppots étaient excessivement nombreux (les listes données plus loin en font foi) et que les produits de leur industrie furent remarquables.

* * *

L'acte le plus ancien relatif aux armoyeurs est daté 1290; c'est un contrat d'apprentissage dont nous parlerons plus loin.

(1) Pour les mots propres au métier, voir la table alphabétique.

La première ordonnance connue est du 25 septembre 1325; elle est complétée par trois autres, des 20 mars 1327, 30 juillet 1364 et 26 mars 1367, toutes sont relatives à la branche des couteliers.

L'ordonnance de 1325 vise d'abord la bonne qualité des marchandises, défendant par exemple, d'employer la corne blanche pour de l'ambre, l'os pour de l'ivoire, ou la corne noire pour du jais.

Celle de 1364, oblige tout coutelier à choisir un enseigne ou poinçon et à en marquer toute pièce de sa fabrication.

Ordenanche des couteliers et des corryers. Premiers que nuls ne meche blanque corne avoec ambre ne os avoec yvore sour C. S. et que on ne face nul contiel clauwet que li claus ne passent oultre.

item nul coutiel saudet de blanque saudure

item que nul ne melle noire corne avoec jaiet ne jaiet avœc glasarane (?)

item que on ne face nul coutiel de pieches ou quel y ait bos desous fors de bousset ne nul coutiel a besant que li besant ne soient clauwet ne nul coutiel d'une pieche que li coutiauls ne soit esmanchiés a chiment.

item que nul ne face coutiel de pièches a viroelle destain ne nul coutiel de corne que les viroelles ne soient de bonne saudure.

item que on ne face nul coutiel divore ne de chedre ne de bruis ne de bousset ne de corne ne de maddre de cipries ne de bresil en croeses viroelles que li bos ne soit ens enkokies.

item que de toutes alemielles falies on en face coutiaulx sans viroel et tous ces articles sour C. S. et les coutiaulx pierdre et y meteront li esckievin boines wardes. Fait par les consaulx l'an Mil iii^{c} et xxv en septembre xxv jours.

(Archives de Tournai, vol. 4231^{bb} f° 158 de l'inventaire).

Et que nul ne puist faire alemielles (lames d'épées ou de couteux) de pur fier se qu'il ni a achier sour xx sous.

Et que nuls noeuvre par nuit de se mestier sour xx s.

Et que nuls ne venge au moustier nostre Dame coutiauls forches ne forcettes sour xx s. et les coutiauls et les forches pierdre. fait xxviii jour en march l'an M. iii^{c} et xxvii. (Ibidem).

Que tout coutelier qui dore en avant voront forgier alemielles aient eslut une ensengne telle que ils voront eslire qui ne soit senlable a aultruy ensengne et de celli ils usent tant et si longhement que ils voront user dudit mestier.

Et en donisent cescun un patron as eskievins et i a wardes des coutiaus sur x lb. et sur enkoir as lois des eskievins le mardi penultième jour de julle lan lxiiii. (Ibidem).

Et le xxvi[e] jour de march lan M. ccc lxviii fu adjoustés que nuls couteliers ne puist achater alemielles aucunes fors en la veuwe des wardes sur ladite paine. (Ibidem).

L'ordonnance du 12 mars 1409, relative comme les précédentes au métier des couteliers, traite d'abord des esgards, ils seront trois, l'un coutelier ouvrier d'argent, l'autre forgeur? et le troisième emmancheur de couteaux.

Les couteliers ne pourront se fournir de fers de lames, au dehors; ils ne pourront avoir qu'un apprenti, et la durée de l'apprentissage sera de trois ans; une autre disposition qui semble quelque peu en contradiction avec celle-ci, est que nul ne pourra devenir maître s'il ne travaille depuis quatre ans au moins.

Chaque maître doit avoir une marque ou poinçon qui lui soit propre. Défense est faite de travailler avant la cloche du matin ou après celle du soir.

Une autre ordonnance, du 22 novembre 1412, interdit d'avoir un établi portatif, et renouvelle la défense de travailler après la sonnerie de la cloche, c'est-à-dire la nuit.

Ordonné et accorde fu par les consaulx de la ville et cité de Tournay le mardi xii[e] jour de march lan Mil iiii[c] et neuf pour le bien et proffit commun du mestier et marchandise de coutelerie en lad. ville, en corigant et adjoustant aux autres ordonances sur ce faictes ce qui sensuit.

Premiers est ordonné que sur ledit mestier aura doresenavant trois eswars tant seulement comme il soloit estre anchiennement liquelz eswars sont lun coutelier ouvrier d'argent, l'autre forgeur et le tierch esmancheur de couteaux.

item est ordonné que nulz ne puise livrer ni recevoir allemielles venans de dehors fors en la veue des eswars par especial [3 lignes illisibles]

item que nulz couteliers ne puist avoir dedans trois ans que un aprentich et au iiii[e] an puist ouvrer ledit apprentich comme varlet et non aultrement sur led. paine.

Item que nuls ne puist doresnavant eslever ledit mestier en lad. ville sil n'a ouvré quatre ans au moins devant maistre sur et si comprins ens les lois de la justice dont chilz qui le rapportera et qui le metra en voir ara le quart.

Item que nulz ne puis prendre ensengue pour forgier ni frapper en allemielles (lames d'epées et de couteaux) que les eswars ne layent premiers veu sur led. paine et dont le rapportant et qui le mettra en voir ara le quart.

item que les ouvriers de lad. ville dudit mestier poront livrer et recevoir l'un à l'autre bonne denrée sans paier aucun deu.

item poront aussi lesdis ouvriers ouvrer paisiblement depuis l'heure du wigneron du jour, jusqu'au darrain wigneron de le nuit pour faire ledit mestier ensi qu'il a esté accoustumé.

item est deffendu que nuls ne puist porter ne envoyer hors de la ville et jurisdiction de Tournay aucunes allemielles pour enmanchier et mettre sus, sur led. paine de c. s. et les lois de la justice comprins en icely ban dont chilz qui rapportera si mettra en voir le meffait ara le quart.

(Archives de Tournai. Invent., nº 4231bis).

Une autre ordonnance beaucoup plus détaillée, et beaucoup plus importante, à tous les points de vue, est celle du 28 juin 1490; elle concerne encore les couteliers.

Elle stipule d'abord que la durée de l'apprentissage sera de trois ans, et que les apprentis auront à payer un droit d'entrée dans le métier.

Les ouvriers étrangers qui voudront travailler chez un franc-maître, pendant plus de 15 jours, paieront v sous tournois à la caisse du métier; les maîtres qui les emploient sont responsables de ce paiement.

Les étrangers qui veulent être reçus francs-maîtres paient un droit de c sous tournois et doivent faire le chef-d'œuvre. L'ordonnance dit en quoi il consiste.

Le chef-d'œuvre diffère quand il s'agit de couteliers d'argent. Les apprentis qui veulent devenir maitres paient également un droit d'entrée, et doivent faire le chef-d'œuvre prescrit.

Défense est faite de fabriquer ou de vendre des marchandises qui ne seraient pas de bonne qualité.

Défense de travailler à certains jours, avant ou après certaines heures.

Défense aux maîtres d'attirer chez eux les ouvriers d'un autre maître.

Enfin, l'ordonnance proclame que Monseigneur Saint-Eloy est le patron du métier des fevres, et que la confrérie est établie à l'église Sainte-Catherine.

Ordonnance des Doyens et Sous-doyens (de la chambre) des métiers de

Tournai au profit des Doyen Jurés Eswars et tous les maistres couteliers suppots et sous la bannière des febvres......

Du 28 juing mil quatre cens quatre vingts dix.

....Ordonnons...... premiers que tous ceulx qui de ce jour en avant voudront apprendre le mestiers de couteliers en lad. ville seront tenus de l'apprendre l'espace de trois ans continuels et paier pour leur entrée xx sous tournois selon le contenu des anchiennes ordonnances dudit mestier, et avec cinq solz tournois au proffit de la chandeille et des service divin que lesdits couteliers font faire en ladite église Sainte-Catherine en ladite ville.

item que tous ouvriers venant de dehors qui de ce jour en avant voudront venir ouvrer en lad. ville soubs franc maistre dudit mestier après quinze jours passés, se plus y veulent ouvrer, paieront cinq sols tournois pour une fois, les deux sols six deniers au proffit de lad. chandeille et les autres sous six deniers pour donner aux povres francs maistres couteliers de lad. ville, et les maistres qui donneront à ouvrer aux dits ouvriers seront tenus de eux namptir de lad. somme et le faire bon audit mestier au cas que lesdis ouvriers de dehors ne les euissent paié, avec ce seront tenus lesdis maistres de nonchier leurs dis varlès au recheveur du mestier sur paine de cinq sous tournois d'amende au proffit de la d. chandeille.

item que ceulx qui venront du dehors et qui vouleront entre francs maistres et eslever ledit mestier en lad. ville, au lieu de iiii livres tournois qu'ils paioient par lesdites ordonnances y compris xx sous au boire, paieront cent sous tournois, les soixante à la bannière dudit mestier, xxx sous aux maistres pour boire et eulx récrér ensemble et les aultres dix sous au prouffit de lad. chandeille, et dudit service divin et seront tenus de faire un chief d'œuvre en la manière qui s'ensuit, c'est assavoir une estoffe de trois livres d'achier et le forgier à trois marteaulx et d'en faire une demi douzaine d'alemielles c'est assavoir une paire de trois poch paire de iiii poch et une paire de cinq poch et les mettre sus et enmenchier honnestement et ce faire en la présence du doyen et des eswars dudit mestier, et auront lesdits Doyen jure et eswars pour leur sallaire de visiter ledit chief d'œuvre, dix sols tournois.

item pareillement ceux qui voudront estre francs cousteliers d'argent et eslever ledit mestier, seront tenus de faire ung chief d'œuvre, cest assavoir de battre l'argent au plat pour en faire trois paires de couteaulx tous essus ? ainsy qu'il appartient en la présence des dessus nommés et payer lesdits dix sous tournois pour leur sallaire.

item pareillement ceulx qui auront apprins led. mestier dans lad. ville et qui vouldront estre frans et eslever ledit mestier en icelle ville au lieu de quattre livres tournois qu'ils paioient par lesdites anchiennes ordonnanches, paieront iiii lb. x sous tournois les soixante sous à la bannière dud. mestier, les xx sous aux maistres pour boire et eulx récréer

ensemble et les aultres x sous au proffit de lad. chandeille et du dit service divin que lesdit couteliers font faire en lad. église de Sainte Catherine chacun an, avec ce de faire led. chief d'œuvre comme cy dessus est déclaré pour ceulx de dehors, et de faire à ceulx qui le visiteront x sous tournois pour le dit sallaire.

item qu'il ne soit maistre dudit mestier ou aultre personne soyent (soit) estrangiers ou aultres qui de ce jour en avant faicent ne composent, faicent faire ne composer ne apporter et les exposer à vente en lad. ville quelconques couteaulx esmanchiès de quelconques métaulx semblables (et) à couteaulx esmanchiéz d'argent si comme destain despiauter (?) ou de laiton argenté ou doret qui est ouvraige frauduleux...

item pareillement qu'il ne soit maistre dudit mestier qui de ce jour en avant puist forgier ne esmanchier quelques allemielles quelles qu'elles soyent, se elles ne sont bonnes et loyalles et le taillant d'achier, sur paine de C sous tournois...

item que ceulx qui ouvreront dudit mestier de ce jour en avant par jour de samedy et nuyts de festes ayant vigilles et les cinq nuis de Nostre Dame avec le jour de monseigneur Saint-Eloy, patron dudit mestier de feures depuis trois heures sonnées après disner, au lieu de ii s. vi d. t. que on paioit par lesdites anchiennes ordonnances pour chacune fois au proffit de ladite bannières paieront v s. tournois...

item qu'il ne soit maistre dudit mestier paravant le commenchement du son de matines de Notre Dame ne depuis le darain wigneron de la nuit face quelqu'ouvrage dudit mestier sur paine de v s. t...

item qu'il ne soit maistre coutelier qui séduise ou faice seduire les ouvriers et varles d'aucun ouvroir et maistre dudit mestier sur paine de x s. t.

Lesquels points et aultres accroissemens et ampliacions nous avons voullu et ordonné, voullons et ordonnons estre entretenus gardés et observés...

Qui furent faites et données en notre court, halle et auditoire le lundy xxviii[e] jour de juing, l'an mil quatre cent quatre vingt et dix.

(Archives de Tournai. Vol. n° 4232. F° 42 et s.)

Une ordonnance des doyens et sous doyens, sur le métier de coutellerie, du 3 mars 1499, est relative à la défense faite aux étrangers de vendre leurs coutelleries à Tournai.

On y voit que les maîtres couteliers, qui occupaient autrefois de 12 à 14 ouvriers, et d'autres 10, 8, 6 ou 4, n'en ont plus aujourd'hui que 4, 3, 2 ou 1.

Ils se plaignent que les marchands étrangers viennent vendre à Tournai des couteaux et des dagues — et demandent qu'on le leur défende. (Volume 4232, f° 124.)

Deux questions traitées par les ordonnances, méritent d'arrêter un moment l'attention ; ce sont celles de l'apprentissage du métier, et des marques ou poinçons que doivent porter les objets fabriqués.

On a vu, dans l'ordonnance de 1400, relative aux couteliers, que la durée de l'apprentissage était de trois ans, et que l'on ne pouvait devenir maître qu'après avoir pratiqué le métier pendant quatre ans. Cette dernière prescription montre qu'on pouvait chez les couteliers, comme dans les autres métiers, travailler comme ouvrier longtemps avant de devenir maitre ; elle montre aussi que, sous le nom d'apprentissage, il faut voir dans certains cas, plutôt un stage préparatoire à la maitrise, qu'un ensemble de mesures pour apprendre, dans le sens propre du mot, le métier.

Un contrat d'apprentissage plus ancien, est celui de 1290, passé entre Willaume, le fourbisseur d'épées, et Gillot Ghenade, qui devait être majeur, puisqu'il contracte pour lui-même. Il y est dit que le premier devra apprendre au second son métier pendant le terme de deux ans.

Quelques autres dispositions du contrat sont curieuses. Nous les donnons ci-après, avec un second contrat d'apprentissage chez un haubregier.

Gillot doit siervir Willaume bien et loiaument as us et as coustumes dou mestier devant dit et si doit encore Gillot a Willaume trente sous de tournois... et ci ne doit cil Gillot nient fourbir en la rue u il plueve ne naige sour lui se Willaumes ses mestre ne sient encontre lui a l'oevre; et se Gillot a mestiers d'aller huers de Tournai pour sa propre besogne, aler i puet... Quand Gillot aura siervi la première année, il doit avoir, la seconde année, chacune semaine 10 deniers de tournoi et parmi tout cil Willaumes doit donner audit Gillot sen despens de boire, de migner et d'ostel, autant que li meumes, fors de vin. Et se Willaume a mestier d'aler huers la ville, cil Gillot doit warder son uisine et faire son mestier bien et souffisamment.

... l'an de l'incarnation mil CC iiiixx et x mois d'avril.

(Arch. de Tournai, fonds des Voir-Jurés).

A Colart Geneviere haubregier auquel lesdis tuteurs marchandèrent audit an mil iiii^c et xxii, de gouverner ledit haquinet Climench meuresdans et a icellui apprendre sondit mestier par le terme et espace de cinq années dont il ne devoit rien avoir; et pour ce que ledit haquinet ny

demora fors seulement iiii mois ou environ. Ledit Colart pour estre paié de ses domaiges et interest qu'il avoit à cause de ce fest adjourner par devant sire Jehan Wettin lors mayeur... et furent condempnez Lx s.

(Compte de tutelle de Haquinet Mahiennet et Jacot Climench, enfants de feu Jacquemart Climench.

L'ordonnance de 1364 prescrit à tout coutelier d'apposer sur les pièces de sa fabrication une enseigne ou marque qui lui soit propre; celle de 1409 rappelle cette prescription.

Un acte de 1479 fait connaître une de ces marques, *une escœuvre* (peut-être une lanterne) qui était celle de Jehan Puisch, coutelier.

Un autre acte du 6 septembre 1494 (fonds de Prévost et Jurés vol. 3326) en mentionne cinq différentes, toutes figurant sur des couteaux: *une faucille*, *une clef*, *une escafotte* (coquille), *une L.*, *des lunettes*, *un fer de moulin*.

On sait par un article des comptes d'ouvrages de 1405, que les arbalètes appartenant à la ville portaient un poinçon spécial, qui avait été gravé par l'orfèvre Ghislain Carpentier.

Ce que nous connaissons de ces marques est bien peu de chose, et nul document ne renseigne sur ce qu'étaient les marques de tant d'autres membres du métier et spécialement celles des plus habiles armoyeurs, ni les poinçons de la ville et des eswars.

De la requeste Jehan Puich coutelier affin de deffendre que on ne vende en Tournay aucuns couteaulx ensengniez de l'enseigne de lescoevre qu'il a accoustumé de frapper et qui lui appartient.

— les eschevins en sont rechargés. Consaux 28 février 1479.

Du 6e jour de septembre iiii^c iiii^xx xiiii.

Caron le Merchier a affirmé que en sa maison on a leve xvi xii^nes de couteaux enseigniez de la faucille et xxxix couteaulx enseigniez de la clef et en la maison de Baudart Senescal une douzaine de lescafotte et i^e douzaine et le faucille que lesdit Caron lui avoit vendu parcillement Ector le feure une douzaine de le faucille touttes ces parties montantes en valleur xvii s. de gros.....

Jacquemart de Laubliel coutelier a affermé lui avoir esté prins iii douzaines et demye c'est assavoir demy douzaine enseigniez de la faucille, une douzaine enseignié de L, demy douzaine enseigniez des lunettes et une douzaine à l'enseigne de fer de molin, tout estimé à xxxv g....

.... lesdit couteaulx leur ont esté.... et rendus....

6 sept. 1494. (Prévost et Jurés. Vol. 3326.)

Les documents sur les armuriers proprement dits sont plus rares encore que ceux qui concernent les couteliers.

On ne trouve ni ordonnances ni règlements dans les divers fonds d'archives où, pour plusieurs métiers, nous en avons rencontré.

Seul, un précieux manuscrit de la bibliothèque du Baron M. Houtart : *Registre et cartulaire fait et ordonné du commandement et par ordonnance de... mess. les doyens et soubs doyens de la ville et cité de Tournai*... où sont reprises les ordonnances sur tous les métiers portées en 1423, donne l'ordonnance qui règle le *métier fait et labeur des armoyeurs, selliers, lormiers, polisseurs, ghehoreliers, fourbisseurs et aultres mestiers dépendant du mestier et labeur d'armoierie.*

Cette ordonnance, beaucoup plus administrative que technique, n'est pas très intéressante, on y voit que l'apprentissage des métiers durait trois ans ; les maîtres ne peuvent avoir qu'un seul apprenti, mais lorsque celui-ci a terminé les deux premières années d'apprentissage ils peuvent en prendre un second. Les étrangers peuvent être admis dans le métier en justifiant qu'ils le connaissent suffisamment. Le maître qui congédie son apprenti ne peut en prendre un autre que si le dit apprenti, par maladie ou autrement, est devenu incapable de travailler. Les fils de maîtres ont des facilités pour entrer dans le métier, et les veuves de maître qui épousent un homme du métier le rendent habile à être reçu maître. Les maîtres peuvent employer un ou plusieurs apprentis polisseurs, s'ils le jugent bon.

Les autres branches du métier des armoyeurs ne nous intéressent guère ; selliers, gorliers, lormiers, ont des règlements analogues à ceux des armoyeurs.

Les polisseurs de même, mais avec quelques légères différences : il est permis aux maîtres d'avoir deux apprentis, et il leur est permis, aussi, de vendre et acheter toutes vieilles armures.

Les artilleurs forment, avec les boutonniers, une des branches du métier des escriniers. L'ordonnance n'indique pas quels étaient les articles qu'ils travaillaient ou vendaient.

Les couteliers constituent une branche de la bannière des febvres et l'ordonnance est plus détaillée et plus intéressante que la plupart de celles qui concernent les autres métiers. Elle ne diffère pas de celles dont nous avons donné plus haut le texte ou l'analyse.

Les ouvriers de taillant sont aussi une branche de la même bannière.

Des armoyeurs.

Chy après s'ensievent les ordonnanches franchises et libertés faites passées et accordées sur le fait et labeur des armoyeurs, selliers, lormiers, polisseurs, ghehoreliers, fourbisseurs et aultres mestiers dépendant du mestier et labeur d'armoirie.

Et premièrement desdits armoyeurs, que tous ceulx qui volront apprendre ledit mestier d'armoirie seront tenus de y estre en le apprenant le terme et espace de iii ans continuelz et paieront pour leur appresure xx sous tournois au proffit dudit mestier dont leur maistre sera tenu de respondre et après lad. appresure par eulx ainsy faicte ils poront eslever et faire ledit mestier parmy payant xl sous t. au prouffit de la bannière, et au bout des deux premières années poront lesd. maistre prendre et avoir ung aultre apprentich et non ainschois — item si aucun estrangier veut eslever ledit mestier en ladite ville, il sera tenu de faire apparoir aux doyens et maistres dudit mestier et qu'il ait apprins souffisamment ledit mestier et qu'il soit ouvrier souffissans et ce fait il y sera reçeus par paiant lx sous tournois au prouffit de la bannière — item que filz de maistre dudit mestier qui aroit fait leurs années et apprint deuement icelluy mestier en lad. ville pour le eslever paieront x s. t. au prouffit de la bannière — item que il ne soit ouvrier dudit mestier qui puist tenir ne avoir en sa maison que ung apprentis à une fois, que il pora essayer pour le terme de ung mois et si depuis led. apprenti se part sans faire son terme, ledit ouvrier ne pora avoir aultre apprentis jusques à ce que le terme sera passé qu'il debvoit avoir ledit apprentis. Se ainsy n'est que icelluy apprentis voye de vie a trespas soit affolés ou aultrement debilité par quoy il ne puist ouvrer. — item que si fille de maistre dud. mestier ou femme vesve qui aroit eu pour espoux maistre prent à mari ouvrier d'icelluy mestier elle affranquira sondit mary et pora ouvrer et estre maistre dud. mestier parmy payant xx s. t. pour bienvenue au prouffit de la bannière — item que tous maistres dudit mestier porront avoir et mettre en oevre en leurs maisons, polisseurs apprentis ou aultres toutes fois qu'il leur plaira et que mestier en auront. — item que tous maistres dudit mestier obéissent à leur doyen ou soubs doyen et voisent aux assemblées qui seront faictes touttes fois qu'ils y seront sermonés à paine de vii d. t. pour chacune deffaulte — item qu'il ne soit personne aultre que lesdits armoyeurs et s'il n'est de l'apresure dud. mestier, qui dore

en avant puist eslever en ladite ville ni faire œuvre d'icelluy mestier sur un ban de C sous au prouffit de la ville de x s. t. au prouffit de lad. bannière.

Aultres ordonnances et franchises faittes passées et accordées sur le fait et labeur des polisseurs.

Premier que tous ouvriers qui auront appris ledit mestier en lad. ville porront eslever icelluy mestier et en estre mestres parmy payant xx s. t. et pareillement les estrangiers et ouvriers de dehors parmi payant xx s. t. au prouffit de la bannière — item que les filz de maistre dudit mestier porront icelluy faire et eslever et paieront pour leur maistrise vi s. t. pour leur appresure au prouffit de la bannière. — item qu'il ne soit maistre ou ouvrier dudit mestier qui puist avoir ne apprendre plus de deux apprentis à une fois sur x s. tournois d'amende à la bannière. — item que tous maistres polisseurs dudit mestier tenant ouvroir en ladite ville porront dores en avant clouwer desclouwer, accater vendre et estre marchans de toutes manières et pièces de viez harnas sans ce que on leur puist contester ou empescher — item que tous maistres et ouvriers dudit mestier seront tenus d'obeir au doyen...

Les archives de la corporation des armoyeurs ne comprennent que deux petits cahiers, donnant les noms des apprentis et des maîtres admis dans le métier depuis la fin du xv[e] siècle, jusque vers l'époque de la suppression des corporations. Ils portent les numéros 4284 et 4278 de l'inventaire.

A la date où commence le premier registre (n° 4284), c'est-à-dire, à la fin du xv[e] siècle, les armoieurs sont groupés, au point de vue corporatif avec les selliers, gorliers, quincailleurs, éperonniers, faiseurs de fer d'aloyères, lormiers. — Les couteliers ne font point partie de cette bannière, mais bien de celle des febvres. Le nom général de la bannière était celui des armoieurs, parce qu'ils formaient sans doute la branche la plus importante du métier.

En tête du volume on trouve une liste d'une soixantaine de noms d'artisans renseignés sans indication des metiers qu'ils exercent. Ils sont groupés sous des dizeniers, sans doute en vue d'un service militaire à fournir.

Au folio 2, on voit huit noms indiqués comme des « entrées de bannière perçues au fait des armoieurs »; nous les avons portés dans la liste générale des gens du métier (§ 2).

Puis viennent des mentions relatives à l'admission des apprentis et des maitres.

Notons en passant que ce registre est très mal écrit (il est parfois presque illisible) et rempli de grossières fautes d'orthographe. On voit fort bien qu'il n'est pas l'œuvre d'un scribe de profession, mais qu'il a dû être tenu au jour le jour, par des gens de métier, plus habitués à manier le marteau que la plume; fort souvent il n'est pas dit à quelle branche de la bannière appartiennent les nouveaux maitres et apprentis. Nous n'avons porté parmi ceux-ci, dans les listes du § 2, que ceux qui sont qualifiés armoieurs, esperonniers, polisseurs d'armures, etc.

Nous croyons qu'à cette époque, sous le vocable armoieurs, il faut comprendre tous ceux qui fabriquaient des armes, aussi bien les armures ou parties d'armures, que les armes proprement dites: épées, dagues, hâches ou hallebardes; les qualificatifs heaumier, haubregonnier, brigandinier, fourbisseur, brunisseur ou polisseur ne se rencontrent plus qu'exceptionnellement.

Quelques détails intéressants peuvent encore être puisés dans ce registre.

On y trouve, en 1466 et 1468, le cas d'artisans exerçant plusieurs métiers à la fois: Jacquemart Dernoie est quincailleur, faiseur de fer d'aloyères, limneur de lormerie, (c'est-à-dire limeur d'éperons) et brunisseur ou polisseur d'armures.

Georges dou Rens est en même temps quincailleur et fabricant de fers d'aloyères, tandis que sa femme peut exercer le métier de brunisseuse. (F° 10 v°).

Haine Leurens est reçu « franc maistre à quincaillerie et à fier « d'aloyère, c'est assavoir que le dit Haine peut limner, et sa femme « bruntir, sur che reçut un franc et demi » (F° 13 v°).

Godefroid Piettry, qui était armoyeur, fait entrer sa femme comme apprentie dans le métier des quincailleurs en 1506. (F° 38 v°).

L'inscription sur les registres du métier, en qualité d'apprenti, entraine le paiement d'un droit (un franc), et il en est de même de l'admission au métier en qualité de maître — ils prêtaient serment entre les mains du doyen du métier; les fils de maître paient leur bienvenue, mais cette contribution est moindre que celle des étrangers qui entraient dans le métier.

La durée de l'apprentissage était généralement de trois ans, parfois deux ans.

Le nouveau maître était soumis à l'obligation de faire chef-d'œuvre, avant d'être reçu — aucun texte ne dit en quoi il consistait. En 1538 on lit: « item que Paul Cambrebecque a esté rechust a mestre « du mestiert des armoiers et *at fait chied'euvre selon les nou-* « *velles ordonnances* comme fist de mestre..... » (F° 48 v°).

Les crennequiniers ou faiseurs d'arbalètes fasaient partie de la branche des lormiers (F° 48 v, 51) — et nous croyons que certains groupes, au moins des armoyeurs, se confondirent aussi avec les lormiers; nous en reparlerons plus loin.

Nos armoyeurs avaient-ils des enseignes ou poinçons dont ils marquaient leur produits? Cela paraît absolument certain; les couteliers en avaient, tous les métiers (sauf peut-être les fondeurs de cuivre) en usaient, mais on n'en connaît pas, et jusqu'ici aucune pièce marquée n'a été retrouvée.

Peut-être faut-il voir une marque de ce genre dans celle qui est figuré, au registre qui nous occupe, auprès de la signature de Philippe Bonnelle (f° 105), c'est un dague à lame aiguë, quillons droits à boules, fusée ovoïde et pommeau hémisphérique.

Il n'est pas rare que des étrangers se fassent recevoir apprenti ou maître, preuve nouvelle de la renommée du métier au dehors. Les uns sont de Gand, Bois-le-Duc, Saint-Omer, Avesne-le-Comte, etc., les autres de villages des environs.

Un relevé fait en 1517 indique soixante-huit artisans comme faisant partie de la bannière des armoyeurs. Il n'est généralement pas fait mention du métier que chacun d'eux exerçait (f° 46).

Plus tard, en 1548, on trouve mention de la prestation de serment de Philippe II, roi d'Espagne, qui eut lieu en face de la halle des doyens des métiers; or en cette année le grand-doyen des métiers était précisément un armoieur, Gilles Pontieu, et à cause de l'honneur qui en résultait pour la corporation, elle aura voulu que le fait soit consigné dans ses mémoires.

« Le dernier jour de mai l'an xve xlviii fust eslust Gillaume Pontieu et » Nicholast Helbaut doyen de la benniere des amoieurs et che dijour ledist » Ghillaume fust estlust granst doyent de la vile et chitest de tornaist et

» le sept d'aoust en seivant le prinche d'Espainne fist son entrée en la ville
» et fist [ou] et sest esttois? accompainiest de lenpereur challe sen pere et
» fianse? ung hour faist devant la hale des doyens la ou le prinche monta
» et fit sermen au peuple et tout le peuple fit sermen à lui; et pour la
» joicuse entrée les doyen des mestiest portere la robe rougue bendet de
» velourt noirt. »

Le second registre, relatif au métier des armoieurs, est celui qui est repris à l'inventaire sous le n° 4278. Il est intitulé: «registre de la branche des lormiers, telle que gorliers, quinkailleurs, selliers, esperonniers, fourbisseurs et les feseurs de cerren (peignes de fer pour travailler le lin)? »

On n'y trouve que des listes de maitres et d'apprentis à partir de 1672. Nous avons reporté ces noms dans les listes d'artisans (voir § 2).

Ici le mot armoyeur ne se rencontre même pas, et la corporation prend le nom de bannière des lormiers, qui formaient le groupe le plus important et dans lequel étaient vraisemblablement compris les armuriers proprement dits.

Qu'étaient les lormiers?

« Les lormiers fabriquaient des freins, longes, étrivières, mors
» de chevaux. Ainsi ils travaillaient à la fois le cuir et le métal,
» ils maniaient même l'or et l'argent pour satisfaire au luxe de
» la chevalerie.

» Dans la suite, le mot lormerie passa au commerce de clou-
» terie et petits objets en fer (Depping, au Dictionnaire Godefroid.
» V° Lormier).

Une rue de Tournai s'appelait *la lormerie*, parce que beaucoup de lormiers y étaient domiciliés (Bozière, p. 170). C'est la rue des Chapeliers actuellement.

Un passage du registre 4284, f° 55, renseigne un peu sur ce qu'il faut entendre sous le nom de lormier: « L'an Liiii (1554)
» le x° jour de febvrier fut recupt a mettre du mettier de lormerye
» faisant noire ouvrage sans lime anyssée (?) comme tel a requis
» de faire son cedeuvre de forgié et quant il le seras montré quy
» soit limmeuz come il a montré quy est forgier, il peut ferre
» le lormerye.

Nous croyons que sous ce nom il faut comprendre les armuriers. On a vu plus haut que les crennequiniers ou faiseurs d'arbalètes figurent parmi les lormiers. Le registre n° 4278, en tête du volume, mentionne encore des esperonniers et des fourbisseurs, et parlant de ces derniers, il est dit en certains endroits : l'office des armoieurs dits fourbisseurs. En tous cas les éperonniers et les fourbisseurs sont nombreux encore à cette époque (fin du XVIIe et 1e moitié du XVIIIe siècle).

On peut encore trouver dans ce même registre quelques détails relatifs au métier.

Les maîtres composant la bannière des lormiers se réunissaient au cloître des Pères Dominicains.

La durée de l'apprentissage est, à certain moment de deux, et à certain autre de trois ans.

En 1605, Antoine Port, armoyeur, natif d'Amiens, demande à être reçu comme maître dans le métier des armuriers, après qu'il aura exécuté le chef-d'œuvre prescrit par les réglements. — On l'y admet. (Consaux, vol. 199, f° 80).

Pierre Cointry, natif d'Orléans, maître fondeur en sable et polisseur, vient s'établir à Tournai, il fabrique des clous de carosse et de chaises, des boucles, bossettes et pièces dépendant du stil des selliers, gorliers, fourbisseurs et esperonniers. (Consaux, vol. 222, f° 120). 15 octobre 1675, en séance des Consaux du 11 décembre 1691, il est donné lecture d'un requête des quincailleurs et fourbisseurs, sans intérêt. (Vol. 227, f° 25, v°).

Peu de choses, on le voit, sont connues, touchant l'organisation du métier des armoieurs à Tournai. Deux ordonnances relatives au métier des armoyeurs de Saint-Omer, citées à propos d'un conflit entre les armoiers et les autres métiers travaillant le fer, dans cette ville, indiquent les travaux auxquels se livraient les armoyeurs :

1. 21 mars 1491 — .... Entre les armoiers d'une part, et ceulx du mestier de cousteliers d'aultre, appoinctié est de leur différent que aux armoiers appartient à fourbire, polir et brunir espées, gavellines, haches d'armes, becqs de faucquons et aultres armures et gaignes d'espées où il y a bois et non ausdict cousteliers, mais polront iceux cousteliers, pollir sur leurs

roes de bois, tous bastons, faucq, armures, et non brunir iceulx bastons à l'émery ou brunissoir, ne pareillement vendre iceulx bastons, javelines hallebardes, haches espées et aultres bastons de guerres se eulx mesmes ne les font et interdisent a chascun d'eulx de aultrement en faire et user sur soixante solz....

2. 21 mai 1518 — Aux armoiers appartient à fourbir, polir et brunir espées, javelines, baches d'armes, becq de faulcon, hallebarde et aultres armures, et non à cerruriers et taillandiers, mais pourront vendre et esmanchier fers de javelines, hallebardes, et aultres quilz auroient faitz, forgiez et marquiez de leurs propres marques, et les blanchir à leur meulle à l'eauwe sans les aultrement polir, en interdisant à chacun d'eulx de aultrement en user sur soixante solz.

(Archives municipales de Saint-Omer LXXVI, 2.)

(Extrait du Bulletin historique, de la Société des antiquaires de la Morinie. 37e année, 1888, p. 252).

* * *

Le port des armes a été fréquemment réglementé à Tournai — des actes nombreux et très anciens mentionnent la défense générale de porter des armes; d'autres donnent des listes de citoyens auxquels était, au contraire, accordée l'autorisation d'en être porteur. Nous en signalons quelques-uns parmi les plus anciens, à titre d'exemple.

« Li prevost et li juret ont fait grace que tous li connestable puissent porter et porteront leurs armures tellement de jour et de heure par qui il soient apparcillet as debas pour oster les periulz et faire leurs offices a ce jour ».

(1349. Archives de Tournai registre aux publications, nº 336, fº 5).

« De ceux qui portent armures

» Que il ne soit nulz quex qu'il soit qui puis le jour de huy en avant porte coutiaulx bazelaires, makes, bastons affaities (?) ne bastons à pikos ne autre armure deffensaule par la ville de jour ne de nuit sous x lb. et les armures perdre exceptés ceaux dou conseil de le ville. Et commandons as hostelens que ils facent oster les armures as gens estraignes sous payer le ban en quoy li estraigne gent encherroient . . » — 1349

[Cette ordonnance est renouvelée en 1350, et très souvent, dans la suite].

« Che fut cil qui ont graces et congiet de porter armures bielement et de heure » — 1349.

[Suivent trente-deux noms. On rencontre semblables listes presque tous les ans].

Qu'il ne soit forain ne aultre personne demeurant hors de ceste ville ou banlieue que en icelle voist arme ne porte ou ait sur ung coutiaux a clau ne aultres bastons ou armures sur un ban de x l...

et que tous hostelens de ceste dite ville fachent savoir à leurs hostes de dehors lad. defense d'armeures à paine de payer le ban...

item que quelconque personne ne puist porter ne avoir sur lui plomées pumiaux d'espées ne aultres choses semblables...

25 février 1435.

(Publications vol. 339, f. 75, v°).

Défense de porter armeures.

item que personne aucune forain ne aultre de ceste ville ne porte ne ait sur lui en lad. ville coutiaux a clau, longhes daghes dollequins poinchons ne aultres bastons semblables sur estre pugny ou banny à x lb...

(4 août 1439. Ibid. f° 79).

* * *

Des ordonnances du 14 juin 1414 et 30 juin 1417 (la seconde n'est que la répétition de la première), relatives aux armoyeurs, leur font défense de vendre des armes et des armures à toutes personnes étrangères à la ville; elles défendent aussi aux bourgeois d'acheter des armes pour ces mêmes personnes.

Des armoyeurs.

Qu'il ne soit armoyeur ne aultre personne quelconque qui des maintenant en en avant vende ne puist vendre par luy ne par aucun aultre agens de dehors armeures ou harnois quelconque ne ceulx de la ville n'en puissent pour lesdis de dehors aucuns acater sans le congiet de mess. prévost... et en leur veue sur x lb. pour chacune fois et oultre les armeures que on trouveroit estre emportées et confisquées.

du 14 juin 1414.

Publications. Vol. 338², f° 148 v.

Enfin, en ce qui concerne le port des armes, certaines ordon-

nances prescrivirent souvent aux particuliers de déposer à l'arsenal de la ville toutes les armes qu'ils pouvaient avoir en leur possession — les gentilshommes seuls étant exemptés de cette obligation (Voir les mémoires de Pasquier de la Barre, du 16 juin 1667).

En sens inverse et dans d'autres circonstances, une ordonnance des consaux du 27 avril 1568, défend aux armuriers de vendre des armes aux bourgeois de la ville, mais leur permet d'en vendre aux gens de guerre étrangers.

De la requeste des m[e] armuriers de ceste ville — on est d'assens de délaisser en surséance la restitution des armes levées es maisons des supplians jusques à ce que en ceste ville y soit introduict nouvelle garnison et si avant que aulcuns estans en rolles pretendassent acheter aulcunes armes les polront.., (?)

Consaux 27 avril 1568
Vol. 190, f° 160.

De la requeste du frans m[e] armuriers de ceste ville.

On est d'assens de restituer aux remonstrans les armes levées en leurs maisons pour les povoir vendre et adenerer à gens de guerre estrangers seullement et nullement aux bourgeoys et manans de la ville, dequoy ilz sont tenus prester serment de eulx ainsy... de mesme punition.

(Ibidem 15 juin 1568).

*
* *

A défaut d'ordonnances et de règlements sur le métier des armoyeurs, nos archives renferment une quantité de documents où l'on trouve des détails très curieux sur les ateliers ou les magasins de gens du métier. C'est d'abord le compte d'exécution d'Hanette de Gascongne, rendu en 1427, qui renseigne sur l'atelier d'un coutelier — celui de la veuve d'un armoyeur, Pierart Delattre (1432) — d'un mercier, Galle, en 1440, qui renferme l'inventaire d'une boutique de quincaillerie; — de Quentin Beudin, armoyeur, 1449 — d'Haquinet le Normant, polisseur d'armures, 1450 — de Martinet Lesaige, fils de Jehan Lesaige, armoyeur, 1453 — de Gilbert du Gardin, coutelier, 1466 — des enfants de Roland Chindieu, faiseur d'arbalètes, 1474 — d'Ingle de Werimont, marchand (mercier?) 1474 — de

Pasquier Pertrys, armoyeur, 1588 — d'Hans Scerlin, aussi armoieur, 1577 — de la veuve de Philippe Lamourette, coutelier, 1584, avec de curieux détails sur diverses sortes de couteaux — des enfants de Laurent de Tournay, arquebusier, 1671 — de Philippe Bonnel, armoyeur, 1673 — des enfants de Nicolas Corbiser, armurier, 1712 — et de Joseph Laoutre, marchand (quincaillier), 1756.

1427.

Inventaire...

Ung haubregon Lx s. — une wantelés iii s. — une gardebras iiii s. — une huvette iiii s. — uns brachelés v s. — une cappeline iii s. — une pièche v s. — une hace d'armes — une lanche à fer —

simples coutiaux contenant en nombre xii douzaines et demie, au prix de v gros et demi la douzaine.

un cent d'aultres coutiaux à vii gros la douzaine.

viii douzaines d'aultres coutiaux à viii gros la douzaine.

une autre sorte de six douzaines à x gr. la douzaine.

une autre sorte de coutiaux de dollequins dorés et autres contenant x douzaines à xv s. la douzaine.

une autre sorte de poirettes et ponchons contenant vii cent à ix gr. la douzaine.

une autre sorte de coutiaux a clau tant de grans come de petits contenant xxvii coutiaux à vii gros demy la pièche.

plusieurs thires (paquets)? de daghes contenant xi douz. à xxiiii gros la douzaine.

iiii douzaines de coutiaux argentés à xxx gr. la douzaine.

une père de trenchoirs.

un demy cent de daghelos.

xv douz. et demy d'anemielles tant de grandes comme de petites à xxxv gr. le cent.

vii douzaines d'anemielles de daghes à v gros et demy la douzaine.

plusieurs tires de waines saingles contenant xve à x gr. le cent.

v douzaines de waynes à daghes à iiii gr. la douz.

uns mestiers à mettre coutiaux en la hale...

Vente à loys le grant armoyeur, pour limes et autres hosticux de coutelerie v s. viii d.

à gerard de laderrière pour aucuns hosticux de coutelerie. IIII s. x d.

à lui pour plusieurs pièches de... et aultres bos pour manche de coutiaulx.

à Jacquemin halogart pour un blocq, plusieurs pièches de buisset boistiaux et autre fustaille de fier.

à le vesve de feu Jehan Estiennes pour plusieurs mances de coutiaux et de daghes.

à elle pour buisset à faire manches de coutiaux.

à Gillet Dugardin coutelier pour menus hostieux de coutelerie.
à estivenart hecque coutelier pour une soyoire, martiel et bruntissoir.
à Jehan le merchier pour touttes les daghes coustiaux waines et boistiaux. xli lb. xvii s.
à lui pour les mestiers à mettre lesdis coustiaux en la halle avec la gourdine l s.
à lui pour ung hayon appartenant à coutellerie à mettre au tour de la procession lvi s. (c'est-à-dire l'établi dont il se servait pour vendre à la foire).
pour despens fais par lesdis tuteur et curateurs le jour qu'ils vendirent et délivrèrent les coustiaux à Jehan le merchier et par une autre journée aussi qu'ils vendirent la maison de bos où lesdis feus tenoient leur étal à la procession, en tout v s.
à loys dutries que ledit feu lui devoit pour la fachon de coutiaux que il avoit fait pour et au nom d'iceluy. xlii s. xi d.
à Lotart de la drière qui deu lui fu estoit pour coutiaux pris et eus à lui par ledit feu xxiiii s.
pour l'esmoulage de iiii douzaines de poirette de coutiaux qui apartenoient auxdis feu. v s. viii d.
à Colart bierenghier qui deu lui estoit à cause et pour le leuwage d'une planche de sa maison où lesdis feus mettoient leur maison et hayon de pourcession et autres fastras. v s.
(1427. Compte de tutelle de Hanette de Gascongne, fille de feu Adrien et de feue Marguerite Gossette).

1432.

En l'ouvroir plusieurs ostieulx et croisures de huvette audit coffre x s.
xlvi huvettes neufves en un escring à x s. la pieche ii grèves et ii cuisoirs xv s.
une estaque d'armures xv s.
plusieurs hostieux d'armoiries xv s.
ung haubregon de noisberghe (Nuremberg?) à plate maille.
(1432. Compte d'exécution testam. de Maigne de Gand veuve de Pierart Delattre).

1440.

iii douz. d'espées a plat pumiel.
xxviii espees à pumiel a boutons à xviii gr. la pieche.
xxiii espees a rond pumiaux à xxii gr. la pieche.
une douzaine d'autres espees à pumiel traué à xviii gr. la pieche.
lvi daghes de coutiaux.
iiii^c de fiers a flecques (flèches ?).
une pièce à lame de melan.
viii l. de fil d'arbalestre v s.

demy grosse de pendans à coffin.
ii douzaines de coutiaux pragois.
p. moullettes de chuniellcs d'arbalestre v s.
une tourse de flesques.
xviii bottes de flesques.
une espée et le fouriel.
18 autres espées à v, vi et vii sous.
C et xxx plas flagos doubles.
un cartron de perettes de flagos.
plusieurs longhes bouclettes d'espées.
plusieurs mors de brides.
de Henry Le Lombart armoyeur pour xi espees a deux mains, à viii s. t. la pieche.
iii coutiaux a pis.
[30 ou 40] espée et le fouriel.
[plusieurs] espées [seules] vii à x s. pièche.
fers et quespeliaux d'espées vies.

(1440. Compte Tutelle Galle, merchier).

1449.

Aux armoyeurs, pour don à eulx faict adfin qu'ils fussent tenus de la porter en terre comme ordonné l'avoit par son testament xx sous. t.

A Thierry de Praghes haubregonneur a esté bailli et délivré les tonneaulx roloirs et tous les hostieux appartenans au fait du mestier de l'armoyerie et que ledit feu avoit au jour de son trespas comme ordonné l'avoit par sondit testament.

(1449. Compte d'exécution testamentaire de Quentin Beudin, armoyeur).

De Jacquemart du Croquet polisseur, pour un huvette ung contiel a clau et autres fierailles iii s. ii d.
de lui pour plusieurs ostieux de polisseur v. s iiii d.
de lui pour plusieurs poures (poudres?) d'armoieur xiii d.
de lui pour estain xx s.

(1450. Compte d'exécution testam. de Haquinet le Normand, armoyeur, polisseur d'armures?)

1453.

Au varlet des armoyeurs de ladicte ville pour aussi avoir faict la semonce desdis armoieurs que pour estre ausdits enterrement et service. En ce compris xx s. t. qui furent donnés ausdis armoyeurs pour boire et faire récréation ensemble le jour dudit service et obsèque — sont — pour le part dudit Martinet xii s. vi d.

A Haquinet Le Saige pour petites chisoires, unes esturqoises, deux martiaux, une lyme et plusieurs poinchons servant au mestier d'armoirie.

A luy pour un englume plusieurs bigorques, estanques, plusieurs pièches de plat fer, et plusieurs menues fiérailles pesans xi^c xviii livres à iii den. le libvre, soit xviii lb.

(1453. Compte de tutelle d'Haquinet le Saige, fils de Jehan la Saige, armoyeur).

1466.

Au bousge et eschoppe devant.
six douzaines de couteaux à tous waynes de plusieurs tirez xxv s.
trois couteaulx tranchoirs à manches d'ivoire et virley d'argent xx s.
six vings nys de petit achier à xii d. le nit, vi lb.
cent vingt sept nys de grant achier à le trille à ii solz le nit, xii lb.
six nys de loncq achier xv s.
ung fourbissoir de coutiaux.
pour pippes à frotter coutiaux iiii d.

(1466. Compte Gilbert du Gardin, coutelier).

1478.

x douzaines et demi de petits claux de sallade à iii gros le cent.
ii m. de claux de brigandines.
ung sacq de claux d'armoirie.
ung sacquelet de claux de wantelets.
une douzaine de thumereaulx x s.
ung sacquelet de havés de lys, xl. s.
une douzaine d'esporons.
ung sacq de fers de viretons.
ung sacq de fers de fleches.
une douzaine d'estriers.
une douzaine de gourmettes.

(1478. Compte Ingles de Werimont, marchand).

1474.

Au bouge xiiii arbalestres montez et ung aultre à tout ung trieulle, les xiiii arbalestres ne sont point, pour tant que plusieurs personnes maintiennent les avoir baillées pour refaire.
huit ars nos montés xiii arbriers xvi ars a main cx s.
ung enghien a dresser arbalestres et plusieurs aultres ostieulx xx s.
trois reppes et aultres ostieulx xx s.
plusieurs pièces de bos darbalestres xv s.
deux arbalestres montez x s.

ung cranequin d'achier xx s.
une arbrière et ung arbalestre x s.
Vente — de Philippot Gommez pour plusieurs osticulx d'artilleurs l s.
de maistre Philippe Lartilleur pour un forgier l s.
de lui pour trois peaux de quien de mer xii s.
de lui pour plusieurs pieches de bos crut xix s.
de Hansse le haubregonnier pour plusieurs pièces et ars d'if v s.
de luy pour cinq arbrières iiii s.
(1474. Compte de tutelle des enfants de Roland Chindieu, faiseur d'arbalettes.

1558.

Un poignart.
[épées et croisures d'épées].
xii allemelles d'espées xxxi s.
six poignarts ix s. six autres xiii s.
ung harnas et morchon xxxi s.
six foureaux de poignarts vii s. vi d.
des bois de winsbrequins.
pour vieses armures xxi s.
pour aultres armures xxii s.
ung harnas de picton xxx s.
pour des gantelets et gorgerin xxxi s.
pour deux geulardeaux xx s.
pour deux gantelets xx s.
pour de la maille xxi s. iv d.
plusieurs fers d'espieux,
[des hallebardes].
ung morillon xi s. ii d.
ung hallecret viii s. (corselet ou demi armure).
[beaucoup d'autres hallecret].
pour des armures xi s.
pour ung aultre ix s.
[dix ou douze autres].
pour des bois de foureaux v s.
pour deux brigandines vi s.
pour quatre geulardeau xxviii s.
une espée d'arme iiii s.
des fers de lanches vi s.
une javeline vi s. [d'autres javelines].
pour iiii bastons xx s.
[quatrevingt à cent épées, puis encore 40 ou 50 autres].
plusieurs pièches de mailles xxx s.

ung harnas de selle iiii s.
ung bracquemart xi s. ii d.
deux heaulmes xxiiii s. ii d.
une espée iiii s. et une secrete xiii s. [deux secretes].
un bancq d'armoieur xiii s. [deux autres bancs].
un tonneau á rescurer.

de Jehan de Preys... à cause des ouvrages fais par le défunct aux Espaignols xlvi s.

de Hermes de le Capelle.... pour avoir rapoincté par led. defunct deux manches de chemises de maille xxxviii s.

(1558. Compte d'exécution testamentaire de Pasquier Pertrys armoyeur).

1577.

pour lxxv espées que bonnes que mauvaices lxxv lb.
et xxxiiii poingnart xx lb.
pour xxxiiii espieux et hallebarde à xii s. la pieche xix lb. xvi s.
et xix batons de picques xlviii s.
pour aultres xvi batons de picques xlviii s.
pour xvii espieux à hallebardes viii lb. x s.
p. xliiii armielles d'espées xxxii lb.
p. xviii poingnart tout montez x lb. xvi s.
x espieux monté x lb.
quatre bracquemart tout montéz iiii lb.
p. xxiii douzaines decleppeaux d'espée xiii lb. xviii s.
p. xviii poingnye d'espée xviii s.
p. vii douzaines de peummeaux d'espée viii lb.
p. lvi fourreaux d'espée vi lb. vi s.
. . . .

[Vente] espées sans estre montées, gardes, armielles, croisières et peummiaux, espées, poingnarts, bracquemarts, daghes, espieux, hallebardes, foelles d'espées, heaume, bourguignyotte, morillons, armilles de poingnart.

Chinq ostieux servant au stil.

(1577. Compte Jehan Seerlin, dit aussi Hans Seullin, armoières).

1584.

Marchandise de cousteaux estans en la maison Lambert le riche:

premiers dix douzaines de cousteaux avecq les gaynes appellez quatre pochon. item trente trois douzaines appelez petis rons, deux douzaines et demy de petit ron simple, deux douzaines de petit crons simple, une douzaine de grand fin, deux douzaines de cousteaux de femme, une douzaine de grand fin, une douzaine et demie de grand sans ghaine noir, noef douzaines

appelez petit gheulx? sans ghaine à manche blanche, cinq douzaines de petits gheulx? sans ghaine, quatre douzaines de perettes à femme à manche blanches, une douzaine et demie de petits cran sans ghaine, deux douzaines de petit cron sans ghaine simple, trois douzaines de petit gheux a manche noir sans ghaine, une douzaine et demie de petit gheux à tasseaux, seize douzaines de petit crons sans ghaine simple, une douzaine de grand fin sans ghaines, une douzaine et demi de petit cron simple, une douzaine de petit cron fin, demie douzaine de cousteaux grand noir, une douzaine de petit ghueux à tasseaux noir, six cousteaux de femme avecq les manches argentez et six cousteaux venans de Mons.

(1584. Compte d'exécution testamentaire de Marie de le Court, Veuve de Philippe Lamourette, coutelier).

1671.

quatre mousquets.
plusieurs canons et ustensiles de harquebusier.
plusieurs ferres de fusils et haillons.
ostieux servant au style de harquebuzier.
vingt cinq pièces d'armes tant fusils que mousquetons.
deux mousquetons et plusieurs mousquetz.

. . . .

(1671. Compte de tutelle des enfants Laurent de Tournay (arquebusier).

1673.

à l'ouvroir: soixante espées montées ou environ.
Seize lammes d'epées neuves et cinquante trois autres lammes vieses.
deux pochettes et un pistolet.
plusieurs hostieux et fourreaux et autres menutés servantes au stil d'armoyeur, plusieurs allebardes (le tout est estimé cent livres).

. . . .

Vente:
plusieurs poinctes et gardes d'espées.
plusieurs lammes, plusieurs gardes d'espées.

diverses armeures	lxxviii s.
plusieurs fusicqs	v lb. xv s.
deux picqs	xx s.
plusieurs baudriers	lxviii r. s.
plusieurs quennons.	lxxvi s.
treize fleurets	xii lb.
deux espées à bras	lxiiii s.
plusieurs fourreaux d'espées	xii lb. v s.

. . . .

ung bancq à fourbir et plusieurs ostieux . . . iiii lb. v s.
de Louis Dubois pour entretenir ses pistolets et mousqueton à l'avenant de . . . . iiii lb. par an.
de Pierre de Surmont pour une espée à lui vendue . viii lb.
de Louis Bourla » » » » » . xi lb.
de Michel Mourcourt à cause d'un fusil à lui prété et non rendu xiiii lb. vi s.
(1673. Compte d'exécution testamentaire de Philippe Bonnel armoieur).

1712.

Plusieurs ustensiles convenant aux armes.
fusils, canons, bayonnettes, espontons, epées, sabres, lames, gardes, bouts de cuivre, poignées de laiton, mousquets, 140 vieux canons, chiens et platines de fusils.
six pierres à breunnir le fer.
(1712. Compte tutelle des enfants de Noel Corbisier, armurier.)

1756.

deux paquets de pipes de hussart.
un paquet de flasques à poudre.
» » d'esperons de tombacq.
trois paquets de boutons de tombacq
» » d'oscols (hausse col)?
sept dragonnes d'espées en argent et soie
six » » en soie
9 pannes d'espée en argent et 7 en or.
(1756. C. Jos. Laoutre, marchand.)

* * *

Un grand nombre de documents de nos archives communales renseignent sur les armes portées par les bourgeois, les milices communales et les serments. Nous les verrons en détail au § 3, mais nous en citerons ici une couple, qui nous paraissent particulièrement curieux.

C'est d'abord un extrait du compte de tutelle de Willemet Croquevillain, rendu en 1410, et qui relate toutes les pièces composant l'équipement d'un gros bourgeois de l'époque; puis le compte

d'exécution testamentaire de Maigne Flocquette, veuve de Jacques de Hellemmes, rendu en 1414.

1410. Compte de tutelle Willemet Croquevillain, fils de feu Colart Croquevillain.
3e somme de mises.

item s'ensuivent aultres mises faictes et payées par ladis tuteurs pour et au nom dudit Willemet (Croquevillain) et à cause de certain voyage par lui faict en la ville de Paris, à un mandement que fist le roy nostre Sire au mois de septembre darrain passé...

pour un cheval hongre qui fu acatez à pietre de le mede pour ledit Willemet mener audit voyage dont il fu payé xv couronnes de franche en or. . . . . xvii lb. iii d. xi d.

item à Watelet, le siellier, pour une sielle, une bride, poistral, un liecol de cou, deux longues, un capet et deux toursoires qui a lui furent acatées pour ledit Willemet et pour aharnasquier sondit cheval. lxiiii s. v d.

item pour ung haubregon que eubt ledit Willemet pour aler en icelli voyage . . . . xv lb. xviii s. xiiii d.

item pour 1 gris cheval qui pareillement fu acatez pour chevauchier ledit Willemet en icelli voyage lequel cousta tout nut et dont il fu payé . . . . xxxiii lb. vii d.

item pour une sielle bride et poitral qui fu acaté pour mettre sur led. cheval et dont il fu pour ce payé . . . . . . xlv s. vii d.

item pour un autre gris cheval que eubt ledit Willemet et qu'il mena audit voyage lequel fu acaté à noble homme mons. de Calonne et cousta: . xiiii lb. xvi s. i d.

item pour ung harnas de gambes que eubt aussi ledit Willemet et que Hanequin ses varles vint meismes requerre de la ville de Paris, le premier jour de septembre en iceli an dont il fut payé . xxxiii s. xi d.

item pour une bourse de bachinet et unes bouges pour mettre les harnas de gambes dud. Willemet fu paié au dessus nomé Watelet le siellier . . . . xxxvi s. viii d.

item pour une espée qui fu acatée pour ledit Willemet et qu'il porta en icelli voyage . . . . ix s. ii d.

item que il fu baillié et délivré audit Willemet... en lad. ville de Paris comme ailleurs ou il se tenoit avœucq les autres gens d'armes pour ses affaires et nécessitez . . . . lxi lb. xviii d.

item fut baillié au dit Willemet pour aller en la ville de Cau pour poursuivre l'un de ses varlets qui lui avoit emporté un haubregon et enmenez l'un de ses chevaux . . . . . . iiii lb.

item pour ix rasières d'avoine qui ont été acatées pour gouverner les chevaux dudit Willemet . . . . iiii lb. xx d.

III[e] somme desdites mises payées au nom et pour ledit Willemet. . . . . clix lb. xii s. vi d.

une coroie et une daghe qui fut acaté pour led. Willemet iiii s. ii d.
une taisse et une coroye . . . . xv s. vii d.
une daghe amance de fust . . . . iii s. iiii d.
pour un cuir dont on fit audit Willemet un pourpoint . xi s. iii d.
pour V aunes de fustane dont on fit pareillement audit Willemet un pourpoint . . . . xi s. ix d.

1414. C. Maigue Flocquette V[e] de Jacques de Hellemmes.

En la garde robe:
une cappeline . . . . viii s.
deux paire de brachelés . . . . viii s.
un bachinet a camail . . . . xi s.
une poitrinière . . . . v s.
deux huvettes . . . . iiii s.
un harnas de gambes . . . . x s.
une cappelline pointe . . . . iiii s.
un bachinet à vizière . . . . v s.

une paire de wanteles	ii s. vi. d.
une paire de poullains	xx d.
une paire de wantelés et une manicle. . . .	iii s.
pour plusieurs vièses armeures et harnas . . .	iiii s.
une cotte de fier	xl s.
une autre maise	xi s.
une aultre cotte	xxx s.
un houscecol et un camail	v s.
unes esquissières et genoullières	viii s.
unes plates a justes	viii s.
deux mors de queval deux loyecols deux chingles et autres harnas appartenans a cheval	xv s.

* * *

Un article des comptes d'exécution testamentaire de Jérôme d'Ennetières, mort en 1613, montre que la pratique de mettre dans les églises certains cartels funéraires avec les blasons et les armes des défunts, très générale dans certaines villes, à Bruges, par exemple, était aussi en usage à Tournai :

à Leon Lucq armoyeur, pour ung heaulme de fer, gantelez et espée pour poser à l'église, deseure la sépulture dudit deffunt, viji lb. xiii s.

---

§ 2. — Listes de maîtres des divers métiers d'armuriers

XIII[e] SIÈCLE

Clinquars, Jaquemon, li coutelier. 1281.
de Cysoing, Pièrars, armoières. 1295.
de Gand, Jehan, le heaumier. 1293.
de Hacquegnies, Jehan, li couteliers. 1284-1290.
de Hem, Hues, li armoières. 1295-1297.
de Lille, Gilles, li couteliers. 1266.
» Reniers, » 1281.
de Siraut, Estievènes, couteliers, 1285.
» Jakèmes, » 1277.
Desplanques, Jehan, li armoières. 1297 1301.
Duedenghien, Jehan, li coutelier. 1241.
Estievenon, li coutelier. 1277.
Ghenade, Gillot (apprenti). 1290.
Jehan, li fourbissières fius Reniers. 1295.
Lusse, Jehan, li coutelier. 1277.
Potiers, Jakèmes, li coutelier. 1278.
Reniers, le fourbissières, 1295.
Robiers, l'esmouleur. 1278.
Willaume, li heaumier. 1279.
» l'arbalestrier, 1283.

Willaume, li fourbissières despées. 1290.
» l'arbalestrier de Saint-Pierre. 1270-1287.
» li coutelier de Saint-Pierre. 1241.

XIV[e] SIÈCLE

Alart, li armoieur. 1382.
Andrius, li armoières. 1329-1335.
Baudet, li arbalestriers. 1317.
Bièrenghiers, Hanequins couteliers. 1391.
Billons, li huvetier. 1318.
Boghaert, Hanequins, heaumiers. 1374.
Bosquilons, Jehan, couteliers. 1395.
Bourgois' Nicolas, couteliers. 1331,
Brasch, Watiers, armoyeur. 1384.
Broudequins, Copins, armoyeurs, de Gand. 1350.
Cambier, Jehan, l'armoieur, de Crespin. 1337.
Campions, Jaquenart, coutelier. 1364.
Chupire, Pierart, coutelier, 1392.
Clauwelin, Jehan, armoieur. 1377.
Clinkars, Jehan, armoières. 1353.
Clinkeniers, Pietre, armoières. 1387.
Coch Pieter esperonnier. 1393.
Copin, d'Arles Rolant, le fourbisseur. 1338.
Colette li huvetière. 1324-1336.
Crissembien, Jaquemart, coutelier. 1347.
d'Alaing colart li couteliers. 1300.
» Willaume » 1302-1316.
Dalf Jehan. d'Enghien, fourbisseur d'espées. 1346.
d'Allemaigne, Jehan, fourbisseur. 1333-1344.
d'Amiens, Pierart, coutelier. 1353.
» Hanekin » 1338.
» Robiers, fourbisseur. 1321.
Darc Jehans armoières. 1321.
d'Audenarde, Lotars, armoières. 1340.
de Basseville, Mathius, armoières. 1364.

de Berlaymont, Jak, armoières. 1349.
de Binche, Jacques, fourbissières. 1353.
de Bondues, Jehan, arbalestriers. 1394.
de Brachy, Enguerran, maistre des engiens de la ville 1340.
de Brouxelle, Mathis, coutelier. 1331.
» Gerard, faiseur d'espérons en le lormerie. 1385.
de Bruges Pierre, potier d'estain (artilleur). 1346.
de Bury, Jehan, couteliers. 1330.
de Camberay Colars fourbissières 1324.
» Jaquemars, couteliers. 1364.
de Conlongne, Henri li couteliers. 1302.
de Coroit Lotart armoières. 1333.
Decret, Jehan, faisières de trompes. 1337.
denghien, Jehans, armoyeur. 1377.
de Diernet, Jehan, armoieur. 1362-1366.
de Froimont, Jehan, heaumier. 1397.
de Froment, Jehan, couteillières. 1316.
de Gillenghien, Mahieu, armoières. 1318.
de Gistelles, Mathieu, armoieur. 1384.
de Hato, Robiers, armoières. 1344-1345.
de Hem, Huon, li armoières. 1300-1304.
de Hostés, Pierre, couteliers. 1353.
de Hongny, Jehan, coutelier. 1396.
de Lattre, Pierart, armoieur. 1401.
de le Court, Jehan, couteliers. 1329.
de le Fallotte, Lotart, fourbisseur d'espées. 1387-1395-1396.
de le Pasture Henri couteliers. 1387-1390.
de Fromont d'Audenarde, Jehans, armoieur. 1387.
de Horn, Williamme, armoieur. 1337.
de le Fontaine, Jacquemart, li per archiers. 1385.
de Legnies, Colort, armoieur. 1328.
de Lens, Jehans, coutelier. 1350.
de l'Escluse, Andrieu, armoieur (en le lormerie). 1382.
de le Vingne, Jehan, coutelier. 1328.
de Lille, Jehans, armoières. 1326-1328.
» » fourbissières. 1316.
de Lyaucourt, Jehan, armoières. 1333.

de Malines, Colart, armoières. 1339.
de Marse, Jehan, coutelier. 1337.
de Massenghien, Gillars, armoieur. 1398.
de Mauplaquiet, Adrien, armoieur. 1389.
de Mons, Jehan, armoieur. 1392.
» Olivier, » 1382.
de Namur, Hues, coutelier. 1350.
de Nyelles, Simon, armoyeur. 1369. (ou de mielle)
de Piernes, Jehans, haubregiers. 1338.
de Saint Marc, Jaquemon, couteliers. 1303-1355.
de Saint Omer, Mahius, l'armoieur 1317.
de Sallembier, Grard, fourbisseur d'espées, 1347.
des Camps, Jaquemart, armoyeur. 1394.
de Sirau, Gilles, coutelier. 1323.
» Jehan, » 1342.
de Stuf, Gillequin, armoyeur, de Brouselles. 1387.
de Thielt, Jehan, couteliers. 1326.
» Willaume, » 1328.
de Torgies, faiseur de cornes. 1308.
de Vaucrincourt, Henry, fourbisseur. 1386.
de Velt, Jehan, li couteliers. 1309.
de Wez, Jack, couteliers. 1327.
Doret, Wille, armoieur. 1389.
dou Boc, Esnaus dit de Malines, armoyeur. 1364.
dou Bruille, Gilles, li couteliers. 1301.
dou Busth Jaquemars, archiers. 1353.
dou Four, Adam, armoyeur. 1379.
dou Mont, Sandras, couteliers. 1334.
dou Pont, Bernars, coutelier. 1387.
dou Pret, Lotars, artillières et arbalestriers. 1375.
dou Rues, Gilles, li armoières. 1301.
du Bos, Jacques, couteliers. 1377.
du Conseil, Jehan, armoieur. 1397-1398.
du Cange, Ernoul, li armoières. 1335.
du Manuy, dit Maucourant Gerard, esmouleur 1386.
du Quierieu, Olivier, arbalestrier. 1388.
du Sart, Estievenart, armoyeur. 1386.

— Estassart, li hyaumier. 1339.
Fierin, li armoyeur. 1369.
Gorgars, Jehan, couteliers. 1386.
Gobiers, Jehan, couteliers. 1325.
— Guillaume, l'armoieur. 1318.
Gossars, Jehan, artilleur et arbalestrier. 1375.
Haimeries, Hues, li couteliers. 1302.
— Hanette, li fourbisseresse. 1329.
— Hanequin, li fourbisseur. 1331.
Housiel, Jaqmin, coutelier. 1390.
— Hues, li alabestriers. 1321.
— » li artillières. 1327.
— Jak, li fourbisseur. 1328.
— Jakemons, li coutelier. 1302,
Javiel, Jacquemart, armoyeur. 1338.
— Jehans, marchan armoières. 1327.
— » li entaillières de mances de coutel. 1352.
— Jehan, li abalestriers. 1320.
— » li hiaumiers, avant 1359.
— » li abalastiers bretons. 1359.
— » li armoières de quartes. 1326.
— » fiés roland le fourbisseur. 1333.
— Jehannette, li fourbisseresse. 1333.
— Jehanne, l'arbalestrière. 1337.
Lallemant, Jehan, fourbisseur. 1336.
Lannoit, Jehan, armoières. 1324.
Le feure, Colart, armoyer. 1391-1392.
Le rikes, Thiery. li haubregiers. 1315.
Le sergent Colin, faiseur d'arbalestres. 1397.
Li barbières, pières coutelier de Marchiennes. 1328.
Li cretinièrs, Baudart, couteliers, 1381.
Li Diernes, Jehan, armoières. 1347-1352.
Liegart, Ernoul, arbaletrier. 1349.
Li flamans, Jehan, armoières. 1338.
Li grans, Jehan, armoières. 1364.
Li Goudaliers, Guillaume, arbalestriers. 1318.
Li Hanes, Willes, armoières. 1318.

Li hiaumier, Jehan, avant. 1359.
Li maires, Simon, coutelier. 1338.
Li Kachières, lotin, armoières. 1443.
Li Normand, Pières, couteliers. 1338.
Li picart, robiers, haubregier. 1328.
Li riches, Jehans, armoières. 1350-1355.
Li riques, Jehan, armoières. 13 ..
Li Wauffres, Thumas, lentauleur de manches de couteaux. 1347.
Lokemer, Willaume, li fourbisseur d'espées. 1304.
Losquegneul, Jakemon, le coutelier. 1303-1307.
— Lotart. le fourbisseur. 1365-1381-1367.
» l'esmouleur. 1366.
» maignons, li arbalestrières. 1338.
Malleraison, Jehan, coutelier. 1342.
Malot, grard, esperonniers. 1396.
Martin, Miquiel, coutelier. 1390.
Massius, li fourbissière, de Ligne. 1324.
Maumonté Jehan, esperonnier. 1395.
Meurisse, Etienne, armoières. 1341.
Monach, Lucas, coutelier. 1370.
Morel, l'artilleur. 1364.
Moriel, Lotart, coutelier. 1388.
Mouton, Jehan, coutelier. 1388.
Mugos, Gerard, artillières. 1327.
Papie, Thieris, armoières. 1346.
Pelote, Maryen, l'armoière. 1305.
— Pierre, li haubregier. 1318.
— Renaudin, li armoières. 1316.
Rigaut, Jehan, armoyeur. 1393.
Robiers, li fourbissières d'éspées. 1308.
Royne, Colart, coutelier. 1367.
Robert, l'armoieur. 1398.
— Rolant, li fourbissières. 1330.
Sarrasin, Jehan, arbalestrier. 1387.
Sans terre, Jehan, fourbisseur d'espées. 1392.
Senons, Pietre, armoieur. 1365.
Simon, l'armoieur. 1367.

Spennieris, Gras couteliers. 1364.
— Thiebaut, li fourbissières d'espées. 1305-1303-1308.
Thoriel, Jehan, haubregier. 1391-1397.
Tirant, Jehan, maistre des Engiens. 1352-1366.
Trompette, Jehans, faiseur de trompes (et feure). 1345.
Vincars, Hanequin, couteliers. 1350.
Vinchens, Gerars, coutelier. 1350.
— Vincenes, li armoières. 1334.
Vornart, Gilles, couteliers. 1385.
Vos, Wille, armoyeur. 1387.
Warnait, Lotart, couteliers. 1375.
Warnais, Gillart, couteliers. 1392.
— Watiers, le fourbisseur. 1334.

XV[e] SIÈCLE (*).

Andrieu, Robert, esperonnier. 1421.
Baisieu, Mahieu, esperonnier. 1491.
Baude, Jehan, polisseur d'armures. 1428.
Beudin, Mahieu, armoyeur, 1421-1425.
» Quentin, haubregonneur. 1436-1449.
» » armoyeur. 1429.
Bilgart, Jehan, coutelier. 1473.
Blave, Jehan, artilleur. 1406-1408.
Bonvarlet, Jakèmes, harnesqueur. 1454.
Boutry, Jehan, dit Hamaide, polisseur d'armures. 1462.
*Bruno, Guillequin, reçu m[e] armoieur. 1494.
Buquessant, Jehan, faiseur de haches. 1431.
Bury, Willemet, armoyeur. 1467.
Burmée, Regnault, armoyeur. 1456.
Cache, Pietre, esperonnier. 1403.
Cambier, Jehan, canonnier. 1440-1460.
» » marchand d'artillerie. 1440.
Canonne, Thomas, armoyeur et haubregonneur. 1461-1469.

(*) L'astérisque devant un nom indique qu'il est repris dans un des deux registres du métier.

Canonne, Lucq, haubregonneur. 1468.
Carlier, Jehan, esperonnier. 1420.
Caron, Jacquemin, esperonnier. 1446.
Castelain, Jehan, armoyeur. 1430.
Caudrelier, Denysot, fondeur d'artillerie. 1498.
*Ceullebergh, Tafin, reçu maître armoieur 1425 et faiseur d'arbalettes, 1474.
*Ceval, Pietreson, reçu m[e] esperonnier. 1470.
Chindieu, Roland, arbalestrier. 1459.
Clément ou Climens, Jehan, armoyeur. 1420.
» » » (apprenti 1433) armoyeur. 1440-1472.
Climench, Jehan, armoyeur. 1473.
Clobourne, Colars, esperonnier. 1429.
Cochet, Jaquemont, coutelier. 1442.
Colart, Sandrard, coutelier. 1424.
» Adam, artilleur. 1488.
*Colin, Mathieu, reçu m[e] armoieur. 1471.
Coppart l'armoieur. 1402.
*Cousin, Clément, reçu m[e] armoieur. 1494.
d'Annaples, Willeme, faiseur de trompes. 1411.
d'Anechon, Piérart, coutelier. 1402.
d'Assegnies, Mathieu, coutelier, 1403.
d'Assonleville, Jehan, armoieur. 1401-1402.
» Gosset, bringandier. 1489.
*de Bails, Haquinet, reçu m[e] esperonnier. 1470.
de Bavaix, Jehan, mercier et coutelier. † 1419.
de Berghes, Jehan, armoieur. 1409.
de Bertemont, Pierart, armoieur. 1447.
*de Bienert? Heine, reçu maître armoieur. 1495.
de Conseil, Jehan, armoieur. 1400 (Consaux).
*de Coudenbergh, Haquinet, reçu m[e] armoieur. 1495.
de Dinant, Bertrand, fondeur d'artillerie, 1413.
de Froidmont, Simon, armoieur. 1419.
» Jehan, » 1410.
» Hannequin, polisseur d'allemielles [1]. 1400.

(1) Lames d'épées.

de Ghiesdale, Waleran, coutelier. 1454.
de Hendinez, Vinchent, armoyeur. 1461.
» » fourbisseur. 1407-1413.
de Hongny, Jacquemart, fondeur d'artillerie. 1424.
de Hullines ou de Hudines, Vinchent, armoyeur. 1419-1435.
*de Ken, Michel, reçu apprenti armurier. 1488.
*de la Lande, Bathélémi, reçu m^e^ armoieur. 1469.
de la Derrière, Gérard, coutelier. 1427.
» » Lotart, coutelier. 1427.
de Landas, Mahieu, artilleur. 1492.
de Lannoy, Miquiel, esperonnier. 1488.
de la Roche, Jean, coutelier. 1458-1463.
de Lattre, Pierart, armoieur. 1401-1413-1435.
» Jehan, armoieur. 1418.
» Jean, artilleur. 1493.
» » haubregier. 1404.
de le Gaillerie, Pierre, faiseur de canives. 1468.
de le Gallée, Coppart, haubregier. 1425.
de le Senne, Jacquemart, coutelier. 1475.
de Lespierre, Jacquemart, coutelier. 1415.
» Jehan, » 1457.
de Luxembourg, Thireman, armoyeur. 1418.
de Manners, Salmon, coutelier. 1450 (1).
de Marseghem, Jehan, armoyeur. 1409.
de Masenghien, Gillart, armoyeur. 1425.
de Melant, Wille, fourbisseur. 1404.
» Jacquemart, fourbisseur. 1413.
de Menin, Lyon, coutelier. 1460.
de Moer, Jehan, polisseur d'armures. 1425.
de Montaigne, Jehan, arbalestrier. 1448.
de Montignies, Simon, arbalestrier. 1449.
d'Enghien, Adrien, trompette. 1477.
de Paepe, Arian, artilleur. 1476.
de Pincourt, Clément, armoyeur. 1445.
de Praghe, Thiery, haubregonneur. 1449.

(1) Vend marchandise de daghes chir. 1450.

de Prague, Thielman, armoyeur. 1420-1455.
» Pierre, haubregonneur. 1451-1455.
» Pierret, armoieur. 1446.
de Puille Huart, febvre (artilleur). 1414.
de Reckem, Zegre, arcbalestrier. 1432.
*Dernoie, Jacquemart, quincailleur faiseur de fers d'aloyères, limneur de lormerie et brunisseur. 1466.
de Ronghe(t), Rollant, armoieur. 1441.
de Roucq, Thiery, armoieur. 1420.
*d'Escamaing, Jacques, doyen des armoieurs. 1491-1502.
*Descaus, Henri, armoieur, reçu maître. 1495.
Descamps, Jehan, bringandinier. 1485.
Descaumont, Jehan, armoieur. 1409.
Désmares, Alart, esperonnier. 1489.
*Despier, Gillequin, apprenti esperonnier. 1470.
de Tamine, Colart, armoieur. 1413-1418-1422.
*de Temerman, Arnould, harnecheur reçu maître. 1495.
de Thumeddes, Jean, armoieur 1472.
de Wismes, Vinchent, armoieur. 1419.
» Jacquemart, armoieur. 1421.
Doret, Willeme, armoieur. 1404-1422.
*dou Buis, Jehan, armoieur. 1495.
*dou Rens, Jorge, faiseur de fers d'aloyères, quincailleur, et sa femme, bruntiresse. 1488.
du Bos, Philippe, artilleur. 1450 † 1483.
» Jehan, canonnier. 1465.
du Bruille, Everard, coutelier. 1467.
» Jacquemart, » »
du Buisson, Jehan, artilleur. 1401.
du Bus, Alart, armoieur. 1430.
» Jacques, armoieur. † 1464.
du Croquet, Jacquemart, polisseur et fourbisseur d'armures. 1443-1450.
du Doignon, Jehan, coutelier. 1455.
du Gardin, Gillet, coutelier. 1427.
du Ghoïs, Aguerant, esperonnier. 1409.
du Maisnil, Alart, armoieur. 1436-1438.
du Mares, Colart, esperonnier. 1489.

du Mont, Gilles, coutelier. 1458.
* » (deu Mont), Melchior, faiseur d'arbalètes d'acier et de bois. 1491.
du Moulin, Sandrart, coutelier. 1478.
» Lemeur, » 1474.
» Jehan, esmouleur. † 1446.
» Gillart, fondeur d'artillerie. 1452.
du Mur, Franche, esperonnier. 1466.
du Rieu, Jehan, coutelier. 1462-1479.
» Lucq, » 1453.
du Toit, Jehan, armoieur. 1419-1420.
Dutriez, Philipart, armoieur. 1426-1449-1460.
» Aleaume, armoieur et crassier. 1467.
» Loys, coutelier. 1427.
Espingues, Sance, haubregonier. 1472.
Escaughevelle, Evrard, armoyeur 1441.
Estienne, Jehan, coutelier. 1474.
Fourdin, Jacquemart, coutelier. 1482.
Fourbriquet, Jehan, artilleur. 1410.
*Fournier Regnaut, armoyeur (doyen en 1469). 1457-1462.
Garset, Jehan, polisseur d'armures. 1435.
Garsette, Jehan, armoyeur. 1439-1441.
Geneviere? Colart, haubregier. 1412-1433.
» » armoieur. 1422.
Glorieux, Jehan, faiseur de haches. 1431.
Gommier ou Gomert, Philippe, artilleur. 1483-1497.
Gourdine, Pierart, fourbisseur, polisseur d'armures. 1409.
*Gout, Jehan, reçu maître armoieur. 1495.
Gui, Jacquemart, esperonnier. 1495.
Guerart, Jehan, armoieur. 1435.
Halogait, Jacquemin, coutelier. 1427.
Hamelin, Guillaume, esmouleur. 1446.
Hans, le haubregonnier. 1474.
Hardit, Jehan, armoieur, 1411.
Hecq, Thielmain, armoieur. 1422 † 1467.
Hecque, Estievenart, coutelier. 1427.
Helbo, Arnoul, coutelier. 1458.

Hoyon, Gilles, esmouleur de coutiaux. 1485.
*Jacobs, Gérard, reçu m^e^ esperonnier. 1468.
Joffroi, Jean, coutelier. 1461.
*Kielf, Pietrequin, reçu apprenti esperonnier. 1470.
Labart, Adam, artilleur. 1486.
Lallemant, Godfroy, polisseur d'armures. 1411.
Lambiers, Jehan, armoieur. 1414.
Landrieu, Robert, esperonnier. 1420.
Le Bon, Josse, coutelier d'argent. 1461.
Lecat, Nicolas, coutelier. 1493.
*Leclercq, Jean, reçu m^e^ armoieur. 1491.
Lecocq, Aimery, armoieur. 1446.
» Jean, fondeur d'artillerie. 1467.
le Coustre, Thumas, armoieur et potier d'estain. 1414-1439-1444.
le Cureur, Jehan, coutelier. 1458.
Lefebvre, Guillaume, coutelier. 1487.
» Hector, » 1485.
Legrand, Louis, armoyeur. 1427-1461.
le Gris, Grard, esperonnier. 1479-1482.
le Lombart, Henri, armoieur. 1436-1447-1459.
* » Haquinet ou Jean, fils de Henri, armoieur. 1457-1459-1467-1471.
le Maire, dit de Gand, Michel, fondeur de canons. 1405-1431.
le Merchier, Jacquemart, coutelier. 1477.
» Jehan, coutelier. 1427.
* le Nonche, Arnoulet, reçu maître armoieur. 1495.
Le Normand, Haquinet, armoieur, polisseur d'armures. † 1450.
le Renier, Grard, esporonnier. 1421.
le Sage, Jehan, armoieur. 1412-1437-1453.
» Haquinet, » 1455-1458.
» Martinet, » 1453.
le Senescal, Pierart, esperonnier. 1438-1454.
le Senescal, Pierre, » 1479.
*Leurens, Haine, reçu m^e^ quincailleur et à fers d'aloyères et peut limner et sa femme bruntir. 1460.
le Velut, Pierre, fondeur d'artillerie. 1413.
li Monnier, Haquinet, polisseur d'armures. 1458.

Loghet, Jehan, bombardier. 1489.
Lombart, dit Bridouillet, Haquinet, armurier. 1480.
Mahieu, le haubregier. 1413.
Maldeurée, Jehan, fondeur d'artillerie. 1499-1500.
Malet, Colart, coutelier d'argent. 1466.
Mallart, Jehan, dit de Gand, armoyeur. 1467.
— Mahieu li haubregier, lormier. 1401.
Mamuchet, Jehan, coutelier. 1452.
Mariet, Jean, de Douay, fondeur d'artillerie. 1413.
Martin, Pierart, coutelier. 1469-1489.
Mas, Jehan, armoieur. 1435.
» Gossuin, » 1404.
Masenghien, Gille, armoieur. 1415.
Mesquin, Olivier, coutelier. 1453.
Miquiel, Jacquemart, coutelier d'argent. 1486.
» Bernardin, coutelier. 1486.
Molin, Leurens, coutelier. 1483.
Olivet, Jehan, coutelier. 1433.
Pannier, Pierart, armoyeur. 1419.
Parent, Jehan, esperonnier. 1464.
Pasquet, Jehan, esperonnier. 1490-1491.
Pasquier, Jehan, esperonnier. 1488.
*Petry, Pierre, reçu m[e] armoieur. 1491.
Piccour, Jehan, armoieur. 1486.
Piens, Jehan, coutelier d'argent. 1469-1475.
Pillehouse, Hans, armoieur. 1498.
Pinche, Jehan, coutelier, 1487.
Planquielle, Philippe, artilleur, demeurant à Lille. 1493-1484.
Plonderoy, Gossart, febvre, artilleur. 1475.
Queval, Jacque, coutelier. 1454.
Rabot, Jehan, armoieur. 1419-1422.
Ricque, Hayne, ouvrier de trompes. 1459.
Rogier, Jehan, coutelier. 1468.
*Rolant, Henri, reçu m[e] armoieur. 1495.
Rompt, Ernoul, armoieur. 1412-1422.
» Henri, armoieur. 1413.
Roijne, Jehan, coutelier. 1458.

Scoreweecq? Andrien, armoieur. 1430.
Stangnoelle, Hans, haubregonneur. 1466.
Tacquet, Philippart, esperonnier. 1418.
Testelin, Jehan, coutelier. 1473.
Thiebaut, Lucq, bringandier de Mons. de Bourgogne. 1540.
Thumas, Jacquemart, coutelier. 1464-1482.
Thumas, Pierre, polisseur d'armures. 1404.
Valée, Jehan, coutelier. 1473.
*Van Cambringhe, Hanequin, reçu me armoieur. 1484.
*Vandedouare, Daniel, reçu apprenti armoieur. 1477.
Vandenberghe, Jehan, armoieur. 1427.
Vingen, Pierre, arbalestrier. 1401.
Vregelois, Jehan, armoieur. 1415-1418.
Waucquier, Jehan, coutelier. 1468-1497.
Yepin, Hansse, haubregonneur. 1475.

XVIe SIÈCLE.

Andrieu, Richard, coutelier. 1511.
Andriez, Jacquemart, coutelier. 1502.
Bataille, Thomas, crassier et faiseur de trompes. 1504.
Beghin, Thomas, homme de guerre. 1516.
*Bernard, François, ouvrier d'arbalette reçu maître en 1513.
Bertoullet.
Bietris, Colart, armoieur. 1524 (voir Pietris).
[Boullon, Louis, joueur d'espée naghaire sergent bastonnier. 1564.]
*Bresoul, Jaquet, de Lille, reçu maître esperonnier. 1502.
*Brice, Jean, reçu maitre armoieur. 1551.
*Cambrebecque, Ogier, reçu apprenti armoieur 1510, maître 1513, 1536-1542-1555, sous doyen 1546.
*Cambrebecque, Jacques, reçu maitre armoieur 1545, marchand armurier 1565-1573, demeurant à Anvers 1574. Grand doyen des armoieurs 1575,
Cambrebecque, Rogier, armoieur. 1583.
* » Loijs, reçu maître armoieur. 1513.
* » Paul, reçu maître armoieur. 1538.
* » Pierre, reçu maître armoieur. 1550.

Carlier, Adrien, coutelier. 1532-1540.
*Carpentier, Pierre, esperonnier. 1572.
* » Guillaume, reçu apprenti esperonnier. 1572.
Chutrin, Jehan, dit bon gaige trompette. 1540
Clerbaut, Thomas, artilleur. 1518.
*Collar, Raymond, reçu maitre armoieur. 1516.
Compenault, Jehan, coutelier. 1516.
Crestien, Tristan, dit Bertoullet esperonnier. 1501.
Croche (voir Lefebvre).
Crochet (voir Lefebvre).
Dassignies, Gerard, coutelier. 1521.
» Jehan, » 1507-1522-1524-1544.
d'Aubechies, Toussaint, dit Bringhin, bringandinier. 1514.
*de Blomme, Noel, apprenti armoieur. 1509.
*de Bol, Robers, reçu m^e^ fieronnier. 1516.
de Chievres, Jehan, coutelier. 1520.
de Clerbus, Mahieu, coutelier. 1540-1545.
de Clorbus, Mahieu, » 1540.
de Colle.
de Corde.
*de Culleberch, Stassart, reçu m^e^ armoieur vers 1560.
de Genest, Jacques, marchand coutelier 1562.
*de Hase, Adrien, reçu apprenti. 1542.
*de Herselles, Jean, le jeune, doyen des armoieurs. 1506.
de Horst, Jacques, fondeur d'artillerie. 1582.
de Landas, Mathieu (natif de Saint-Amand), artilleur de la ville. 1517-1520-1527.
*de la Porte, Jacques, dit Broudeur, armoyeur. 1581-1587-1595.
de la Ronde, Jehan, armurier. 1595.
*Delattre, Pierchon, reçu apprenti crennequinier 1508.
de le Forge, Jehan, esperonnier. 1560.
de le Place, Brixe, coustelier. 1511.
*de le Porte, Nicolas, armoieur. 1572.
* » Jacques, reçu apprenti armoieur. 1572.
* » » reçu m^e^ armoieur. 1591.
de Lobbliel, Jacquemart, coutelier. 1509.
de Lolle, Rogier, armoieur. 1504-1510.

*de Mainnières, Haquinet, reçu maître armoicur. 1572.
de Marque, Luc, esperonnier. 1504.
de Meur, Jehan, coutelier. 1501.
» Rolandin, fils de Jehan, coutelier. 1501.
*de Mieux, Anthonne, apprenti armoieur. 1581.
de Monte, Gérard, cuirassier. 1542.
de Ponthieu, Guillaume, marchand armoyeur. 1553 (voir Pontieu).
de Rolleghem, Camille, artilleur. 1553.
*d'Escamaing, Pierre, reçu apprenti armoieur. 1506?
* » » doyen des armoicurs. 1509.
de Saumain (Somaing)? coutelier. 1535.
Desprez, Andrieu, coutelier. 1504.
de Wattre, Loys, homme de guerre. 1516.
*de Witte, Gaston? de Gand, reçu mᵉ esperonnier. 1502.
*Diagre, Martin, reçu mᵉ armoicur 1548, armoieur. 1562.
» François, esperonnier. 1562.
* » Jean, fils de Martin, reçu mᵉ armoieur. 1568.
Disbecque, Pierchon, artilleur. 1536.
du Bois, Lambert, facteur de harquebouses 1595.
du Flocq, Anthonne, faiseur de cranequins. 1505-1518-1539.
*du Gasghinet, Miquelet, reçu armoieur. 1511.
du Hem, Jehan, fondeur d'artillerie. 1536.
*du Pret, Pierchon, reçu apprenti armoieur. 1510.
Esbecq, Jehan, artilleur, faiseur de crannequins. 1518.
*Espe, Pierre, reçu apprenti armoieur 1569.
Faignart, Demathis, coutelier et tailleur d'images. 1508.
» Michel, coutelier. 1523.
Farnigant, Estienne, esperonnier. 1501.
Fievet.
Fiesvet, Piérart, coustelier. 1517-1519.
Gherbaut, Sandrard, coustelier. 1515.
*Ghore, Balthasar, reçu mᵉ armoieur. 1584
Glafer, Marc, fondeur de cloches et artilleur. 1590.
Gommez, Philippe, artilleur 1506.
Hainault, Jehan, coutelier. 1562.
Hase, Jehan, coutelier. 1520.

Helbaut, Aimery, coutelier. 1501.
» Eloy, » 1505.
» Gillart, » 1508.
*Hellebaut, Nicolas, doyen des armoieurs. 1548.
Hurtebise, Pietre, coutelier. 1508.
Isbecq, Bernard, arbalestrier. 1562.
Jehan (m^e^), l'arbalestrier d'achier. 1529.
Josse (ou Gosse), Gilles, armoieur. 1599.
Lamourette, Philippe, coutelier. 1584.
Landrieu, Richard, coutelier. 1528.
*Laronde, Jean dit Henigaut, reçu apprenti armoieur. 1557
* » Abel, reçu m^e^ armoieur. 1591.
*Lebeque, Jean, reçu m^e^ krennequinnier. 1538.
Le Bon, Josse, coutelier. † 1500.
Le Chievre, Jehan, coutelier. 1517.
Le Fevre, Willemme, coutelier. 1504.
» Nicaise, dit Crochet, coutelier. 1525.
» Jehan, dit Croche, coutelier. 1530.
Le Grand, Jehan, coutelier. 1550.
» François, fondeur d'artillerie. 1553.
» François fils, fondeur. 1579.,
Le Gris, Jehan, esperonnier. 1534.
*Leriche, Allart, reçu m^e^ armoieur. 1557-1558.
*Lesage, Elisée, recu apprenti armoieur. 1582.
Lestrupion, Arnould, dit meurant faiseur de trompes. 1522.
le Tellier, Bertran, coutelier. 1505.
Manderlier, Jehan, (marchand vieuvoirier) de son stil coutelier. 1556-1565.
*Mara, Haquinet, fils de Luc, reçu m^e^ esperonnier. 1524.
Maumuchet, Jacquemart, caudrelier, artilleur. 1520.
*Micquies, Jan, reçu apprenti armoieur. 1546.
[Miette. Armand, hallebardier du prevost de camp de S. M. 1593.]
*Monnier, Nicolas, apprenti 1581, reçu m^e^ armoieur. 1594-1587.
* » » reçu m^e^ armoieur. 1583.
* » Cristophe, » » 1591.
* » Grégoire, armoieur. 1599.
Monte, Gérard, cuirassier. 1545.

*Naunnebron, François, armoieur 1553.
Ogier, Jehan, cuirachier. 1548.
Ollivier, Jacques, composeur de salpêtre et pouldre à canon. 1589.
Oste, Regnier, esmouleur. 1508.
Pasquier, Jehan, coutelier. 1504.
Peligouze, Hansse, armoieur. 1502.
* » Pasquier, son fils, armoieur. 1508.
*Pettris, Pasquier, armoyeur. 1520-1553.
*Petry, Gossart ou Collart, armoieur. 1510-1511.
*Piettry, Jacquet, fils Gossart, armoieur. 1511.
*Petri, Jehan, reçu m^e^ armoieur. 1551.
Piedescaut, Nicolas, de son stil cuirachier. 1558.
Pillehouse, Hans, armoieur. 1507.
Pilus, Hans, armoyeur. 1507.
*Pontieu ou de Pontieu, Jacquet, fils de Willaume, reçu m^e^ armoieur. 1543.
Ponthieu, Pasque, armoieur. 1564.
* » Willaume, armoieur. 1528-1531-1534. Doyen en 1537-1541-1546. Grand-doyen des métiers 1547 et 1548.
*Pontus, Willemet, reçu apprenti armoieur. 1511.
Poste, Gilles, armoyeur. 1599.
Poullain, Jehan, coutelier. 1548.
» » le josne, coutelier. 1540-1550.
Prévost, Pierre, coutelier. 1521.
Puich, Jehan, coutelier. 1510-1517.
[Pyvon, Guillaume, homme de guerre. 1517.]
Radoul, Sandrard, coutelier. 1517.
Rasse, Jaspart, coutelier. 1555.
Rasson, Jacques, coutelier. 1536-1542-1545.
» Jehan, coutelier. 1537-1544.
*Regnier, Vinchent, reçu apprenti armoieur. 1553.
Repus, Pierart, esperonnier. 1516.
Ris, Lambert, coutelier. 1566.
Rolleghem, Cornilles, (m^e^) artillier. 1517-1434 (1).
Roost, Jaspard, coutelier. 1537.

(1) Arbalestrier et artilleur de la ville en 1542.

Rose, Gaspard, coutelier. 1530.
Scot.
Scrabe, Gilles, armoieur. 1563.
» Jehan, armoieur. 1583-1587.
*Sequillier, Jean, armoieur. 1569.
*Settegaest, Jacques, armoieur. 1509.
Somaing. Jehan, coutelier. 1524.
* Stemperaet, Copin, reçu apprenti armoieur. 1519.
*Van Brant, François, reçu m^e^ armoieur. 1540.
*Vancast, Pietre, reçu m^e^ armoieur. 1519.
*Vandenhercke, armoieur. 1519.
Van Orcq, Jean, fondeur d'artillerie. 1582.
*Van Vermer, reçu m^e^ armoieur. 1511.
*Verdiere, Léonard, reçu apprenti armoieur. 1528.
*Verhomme, Cornille, reçu m^e^ esperonnier. 1672.
Waucquier.
*Widecant, Jean, reçu m^e^ armoieur. 1514.
Yesterbecque, Jehan, arbalestrier. 1523.
Ysambart, Jacquemart, coutelier d'argent. 1501.
Ysebecques, Jehan; arbalestrier. 1522-1544.

XVIIe SIÈCLE.

*Barbion, Abraham, reçu m^e^ fourbisseur 1672. Fourbisseur 1696-1709.
*Barbion, Martin, armoieur. 1655.
*Barbichon, Martin, reçu m^e^ armoieur. 1646.
*Bonnelle, Philippe, reçu m^e^ armoieur. 1649-1650.
*Bonnel, Philippe, armoieur. 1667-1678.
*Bonny, Jacques, reçu apprenti armoieur 1669, reçu m^e^ fourbisseur 1672, armoieur 1689.
Cointry, Pierre, natif d'Orléans, m^e^ fondeur en sable et polisseur. 1675.
*Corbiseur, Noel, reçu m^e^ fourbisseur. 1683.
*Corbiaut, Abraham (?) fourbisseur. 1691.
Corbivier, Noel, armurier. 16...
*Dariman, Claude, reçu m^e^ fourbisseur. 1672.

de Bouveries, Jacques, doyen des armoieurs. 1681.
de Corde, Jean, harquebusier. 1652.
de la Croix, Jacques, sous-doyen des armoieurs. 1629.
*de la Fosse, Michel, grand-doyen des armoieurs. 1662.
*Derveau, Claude, fourbisseur. 1690-1711.
de Tournay, Laurent, arquebusier. 1671.
*Dochy, Pierre Joseph, reçu apprenti fourbisseur. 1691.
Dubois, Lambert, harcquebousier. 1606.
*du Priet J. B^te^ Jos reçu apprenti fourbisseur. 1696.
*du Recq, Jacques, doyen des armoieurs. 16...
Genart, Michel, esperonnier. 1629.
Gilman, Joachin, arquebusier. 1611.
*Gosse, Ernoul, reçu m^e^ armoieur. 1627.
Hennebert, André, harquebousier. 1649.
Hicquet, Jehan, harquebousier. 1638-1641-1649-1651-1652.
*Jannairs, Jacques, reçu maître fourbisseur. 1694.
Jannart, Michiel, esperonnier. 1618.
Jesus, Jehan, coutelier. 1616.
Josse.
*le Bon, Pierre, reçu apprenti armoieur. 1667.
*le Dout, Nicolas, reçu maître esperonnier. 1695.
*le Doux, Pierre, esperonnier. 1648-1662-1672?
* » Michel, reçu apprenti. 1655.
*Lefebvre, Jacques, reçu m^e^ armoieur? 1604.
*Le Franc, Andrieu, reçu apprenti armoieur. 1657.
*Le Prince, Etienne, m^e^ quincailleur et armoieur. 1627?
*Le retourneur, Bertholomé, reçu m^e^ armoieur. 1605.
*Lucq, Jean père, grand-doyen des armoieurs. 1601.
* » Jean, fils de Jean, reçu m^e^ armoieur. 1627.
* » Louis, » » » 1627.
* » Guilbert, » » » 1627.
* » Robert, » » » 1627.
Mannivet.
Mosnie, Nicolas, armoieur. 1600.
*Moustard, Jean, doyen des armoieurs. 1627.
Port, Antoine, armoieur (natif d'Amiens). 1605.
*Rannart, Jacques, recu apprenti armoieur. 1689.

*Rolans, Michel, esperonnier. 1672?
Van Dam, arquebusier. 1641.
*Vitore, Martin, apprenti 1653, reçu me armoyeur, 1658, fourbisseur 1672?
*Vitore, Martin, reçu me armoieur. 1656.
*Voienberg, J. Bte, reçu apprenti fourbisseur, 1690, reçu me fourbisseur. 1699.
Voienberg Jean Laurent, reçu apprenti fourbisseur. 1699.
Vos, Florent, doyen des armoieurs. 1629.

XVIIIe SIÈCLE.

*Bara, Valentin, reçu apprenti fourbisseur, 1711, reçu me fourbisseur 1713.
*Bara, Valentin, grand doyen des armoieurs. 1736-1737.
*Barbion, Abraham, me fourbisseur. 1709.
* » Martin, Aberant (?) fourbisseur. 1713.
*Bertommieu, Louys, reçu apprenti fourbisseur. 1713.
*Boucher, J.-B. Josse, reçu apprenti fourbisseur. 1744.
Bouvry, Jacques, marchand fourbisseur et armurier. 1724-1712.
*Coutte, Jacques, reçu apprenti fourbisseur. 1709.
Corbisier, Noel, armurier. 1712.
*Damiselle, Nicolas, grand doyen des armoieurs. 1738-1739.
*de Hem, J. B., reçu me esperonnier. 1735.
* » Philippe Jos., esperonnier. 1744.
*Delval, Henri, reçu apprenti armoieur. 1738.
*Derveau, Claude, fourbisseur. 1711.
*Du Puit, Antoine, me fourbisseur. 1744.
*Le doux, Jacques, reçu me esperonnier. 1700.
* » Nicolas, reçu me esperonnier. 1723.
*Liagre, Pierre, François, reçu me fourbisseur. 1771.
* »
* » J. B. Dom., reçu apprenti fourbisseur, 1744, juré des fourbisseurs 1771.
*Liagre, Pierre, Antoine, Joseph, reçu apprenti fourbisseur 1744 (en 1746 il a fini son apprentissage).

*Monnier, Maximilien, reçu m^{e} fourbisseur. 1726.
* » Charles Antoine, fourbisseur. 1710-1727-1738.
*Monnier, Pierre Antoine, reçu apprenti fourbisseur. 1710-1744.
*Tafin, Antoine Fr., reçu apprenti fourbisseur. 1709.
*Vandrague, Charles, reçu apprenti fourbisseur. 1727.
*Voienberg, J. B^{te}, m^{e} fourbisseur. 1709.

---

§ 3. — Les armes en usage à Tournai du XIVe au XVIIIe siècle

Les documents d'archives tournaisiens sur lesquels nous avons basé notre étude ne remontant qu'à la fin du XIIIe siècle, il est indispensable de rappeler en quelques mots, quels furent, dans les siècles précédents, l'armement et l'équipement de guerre dans notre pays.

Au IXe siècle, l'armure carlovingienne est encore toute imprégnée de souvenirs romains.

Au XIe siècle, l'armure dite normande, est connue par la célèbre broderie, dite tapisserie de Bayeux, exécutée en 1056.

Ce fut l'armure employée lors de la première croisade (1096).

Vers 1150, les guerriers portent l'armure de mailles et spécialement la cotte de mailles, le haubert, le casque cylindrique, les chausses de mailles et le bouclier [1].

Au XIIIe siècle, on utilise cette même armure de mailles, avec des plates de renfort, le heaume, le petit bassinet et le chapel de fer.

Les milices communales sont pourvues d'un équipement uniforme.

De 1280 à 1350, cette armure de mailles est encore renforcée.

De 1350 à 1420, l'armure se complète.

Le haubergeon remplace le haubert, il est couvert du surcot, ou

(1) Les belles figures de guerriers, sculptées aux porches latéraux de la cathédrale de Tournai fournissent des types remarquables de cet armement.

pourpoint d'étoffe, sur lequel le chevalier porte une riche ceinture d'orfévrerie.

Le haubergeon est doublé par un hoqueton ou gambison d'étoffe; comme casque, on porte le grand bassinet.

Des plaques de cuir bouli, puis d'acier, sous le nom de *piece* ou *poitrine d'acier*, ou encore pansière, renforcent l'armure. C'est déjà la cuirasse.

L'armure d'acier ou de fer plein, ou armure complète en fer battu, apparaît en Belgique entre 1370 et 1400, mais elle ne devient fréquente que vers 1450.

Le xve siècle est l'époque des belles armures, d'après le modèle milanais, très vite imité par nos armuriers.

L'armet apparait à côté de la salade, vers 1470, et la supplante à la fin du xve siècle, c'est le casque le plus parfait qui ait existé (1).

La *maximilienne*, le plus beau type d'armure, date de la fin du xve siècle; elle est en usage au début du xvie siècle. Sous Charles-Quint, on garde le harnais complet; l'empereur, grand amateur d'armes, en possédait un ensemble magnifique qu'on peut voir aujourdhui à l'Armeria real, de Madrid.



On s'apercevra vite en parcourant les documents que nous rapportons, sur les diverses armes portées à Tournai, que nous ne les signalons souvent qu'assez longtemps après l'époque généralement admise de leur mise en usage, mais cela ne doit pas étonner si l'on songe que les documents que nous avons utilisés, sont des testaments et des comptes d'exécution testamentaire, mentionnant tous objets qui peuvent être entrés dans le patrimoine de ceux dont il est question, 20 ans, 30 ans, ou plus peut-être, avant la date où il sont cités et qui est celle où précisément ils cessent de servir.

Quant au genre d'armes décrites, on observera que se sont le plus généralement celles qui étaient en usage dans les milices communales et qu'il est rarement question de celles qu'ont pu porter

(1) Nous tirons ce résumé de l'ouvrage de M. Van Vinkeroy, *Costumes militaires belges du XIe au XVIIIe siècle.*

les chevaliers, les gentils-hommes, et les hommes d'armes proprement dits.

Enfin, à côté de chaque arme, nous avons toujours donné son prix de vente ou sa valeur d'estimation, quand ce détail est fourni par les comptes. C'est un élément fort intéressant.

On s'étonnera peut-être du prix minime renseigné pour certaines pièces, mais cet étonnement cessera si on songe au bas prix de toutes choses, et du pouvoir d'achat de l'argent, à cette époque; — rappelons d'ailleurs, pour comparaison, qu'au XVe siècle on payait une armure neuve, faite à Milan, 36 livres, une autre faite à Bruxelles, 30 livres, une armure de joute 48 livres, et un casque ou salade de Milan 48 sous.

XIIIe ET XIVe SIÈCLES.

C'est dans les comptes de tutelle et d'exécution testamentaire, ainsi que dans les testaments, deux des fonds les plus riches des archives de Tournai, que nous trouverons les plus nombreux documents sur la matière qui nous occupe.

Les plus anciens de ces comptes appartiennent à la fin du XIIIe siècle. Ils sont peu nombreux. Ceux du XIVe siècle sont abondants.

Tous mentionnent des pièces d'armures ou des armes, mais certains d'entr'eux en renferment des ensembles, qui peuvent donner une idée générale de l'équipement de guerre en cette ville, à cette époque.

Nous en rapportons tout d'abord quelques-uns, sans commentaires, et reprendrons plus loin chacune des catégories d'objets qui y sont signalés.

On y trouve mentionnées des armes et des armures en grande quantité: Epées, fourques fierrées, coutiel à pointe, coutiel à clau, bastons, bastons à picot, miséricordes, haches, coutiel baselare, glave, planchons, paffuts enmanchiés de bois, goedendac, arbalaistes et arbalaistes à cheval, arcs, arcs à bourlettes; heaumes, huvettes, bachinets, cappiaux de fier, cappelines, bachinets à camail et à visière, cappel de Montauban, bourses de bachinés; armeures, harnais de fier, haubregons, auquetons, auquetenières, musequins, plattes,

cottes de fier, harnas de joute; camail, jaserant, pans, manches et gorgerettes, cottes de quir, pièches d'achier, poitrine d'achier. Collerettes de mailles, crabekins, dolequins, cottes wambisiées, cotte armeraich, jackbonhommes, cottes de fier et tourniquel, wans et wantelets, brachelets hauts et bas, chamelins, taloches; cuissières et grèves, cauches de plates, genouillières, harnas de gambes, esperons, poulaines; selles de cheval; boukelers, targes, targes de lombard, blasons, targettes; tonniels à roller armeures...

***

Le plus ancien acte est le testament de Clémence le Faitice, en 1267.

Si donne encore à Jehan Aighelin un haubregon et le tonnelet pour roller,
et une coiffe et le mèlleur cappiel de fier et 1 wan de fier,
et si donne à Colart de Felines le moyen capiel de fier et le pourpoint,
à Jehanain le boukelière, me grand caudière (?) et le coroie que joucine et le haubiert.

1297

Je donne à Jehan de Paukes un bacinet et le gorgière et la bachinière et uns wans de fier;
et si donne à Alart Wastiel un auketon, une huve de fier;
à Willemet fieu Jehan de Pouques, un escringniet, 1 harnes de gambes, une espée, un boucler, une misericorde et me coroie si ke je le cinc (comme je la porte).

(1297. Testament Jehan li Espessiers).

1316.

Je lègue... toutes mes armures, c'est assavoir: un haubregon, une gorgière, ii collerettes pizaines, ii bachinets, ii auquetons, ii tournikiaux (tuniques) armoyés, un harnas de gambes de fier et une huvette.

(1316. Testament de Jean de Tréhaut).

Un compte de 1345 comprend l'ensemble des armes d'un homme d'armes ordinaire: « un bachinet, un camail, uns pans, unes man- » ches, une gorgerette, et uns musequins (partie d'armure couvrant le dos) », il est estimé iiii lb. viii sous.

Un autre (1365) : « un harnas de jaserant, un bachinet et unes
» plates, estimé viii florins à l'escut.
» Une cotte de fier, un bachinet, une gorgerette et le camail
» prisés v frans (1372).

1356.

C'est ce qu'on a trouvet des armures de jadis Mahieu de Maire, que Dieu absoille :

une crupière, une collière des armes doudit seigneur as. quartier des armes à le taque, i escut,

une parure des armes ledit Mahieu, de tournicle, de colliere, de crupiere et de bannière, donnée as Augustins et à Nre Dame,

les couvertures de cheval, i escut,

i tournicle et brachières ce sunt fassiet d'argent et de gheules,

trois paires de brachières de plusieurs manières,

unes lanières et deux visières,

harnas de bras et de gambes de fier et de quir boulit — en le loge ou ces armeures sont, ii escrins, un grand barisiel et un estendart de bos.

(1356. Compte exécution testamentaire Vr Mahieu le Maire).

... un surcot armeraich, un bachinet et le camail, un harnas de bras de cuir bouly, une gorgière, uns pans, unes manches et uns musequins, unes plates, unes espées, un bouclier, une misericorde et uns wans de mailles.

(1356. Compte Nicaise de Crespelaines).

1361.

1 bachinet à camail,

unes plates couvertes de veluyel viermail, une paire de wans, deux paires de brachelés et ... de fier.

deux cottes de fier prisiés xi florins a l'escut,

uns pans et unes mances de fier prisiet iii escus,

deux collerettes et deux camaus (camails ?) de fier,

uns gaunes pans de fier et uns bracelés,

deux paires de plates,

trois cappiaus de fier,

deux espées une hache et ii auquetons,

plusieurs sielles et harnas et chevaux.

(1361. Compte exécution testamentaire Gossuin le Louchiers).

1362.

je donne... men heaume.

men bachinet à kamail et le collerette,

men harnas de chambli (fabrique renommée d'armes), pans et manches, mes boines plates les milleurs, les bras de fier et les avan-bras, un quisseus et uns poulains les milleurs et uns wantelais.

item... un bachinet a camail de fier de chambli,

les milleurs de mes cottes de fier, une colerette, uns wantelais de fier, sorlers, quisseus et grèves d'achier et une jaque,

item... i fort camail d'achier, une délié cotte de fier, un sorisos et uns wantelais,

item.., i coutiel a manche d'ivore estoffé d'argent,

item me grande espée à ii mains.

(1362. Testament Hues Dommeries.)

* * *

Les premières coiffures de guerre que citent nos comptes (fin du XIIIe et commencement du XIVe siècle) sont le heaume, le bassinet, la huvette, le chapeau d'armes et la cappeline.

Le HEAUME proprement dit n'était déjà plus en usage au XIVe siècle — *un heaume vies,* dit un compte de 1374; c'était le heaume conique ou ovoïde, à cimier, que certains chevaliers portèrent cependant jusqu'au XVe siècle.

Au heaume succède le BASSINET.

Il y en a de deux formes; le petit bassinet (le plus ancien) qui n'est qu'une sorte de calotte, portée sous le heaume, et le grand bassinet, ou casque proprement dit, celui qu'on portait notamment, pendant la guerre de Cent ans.

Le grand bassinet est de forme ovoïde allongée en pointe, au sommet; il embrasse la forme du crâne et descend jusqu'à la naissance du cou; un mesail ou visière mobile protége le visage; il affecte quelque peu la forme d'un groin de porc; il est percé de trous étroits et allongés, en face de la bouche et des yeux; un camail le complète et protège la gorge.

Un bachinet, disent les comptes (1345-1352-1376). — *Un bachinet à camail* estimé xxii sous (1349-1361-1374-1393). — *Un bachinet et le camail* (1355-1356). — *Un bachinet à camail*, vi livres, et *un bachinet sans camail*, xx s. (1362). — *Un*

bachinet à camail et à visière, iiii escus et iiii gros (1364). — *Un bachinet à visière au roy*, c'est-à-dire avec les armes du Roi? vi gros (1364). — *Un bachinet à camail, le haine et le henson*, xx sous (1387).

Le bassinet est fréquemment cité dans les testaments : *un bachinet et le gorgière et le bachinière* (1297).

Un bachinet à visière estoffet (1322). — *Un bachinet à tout le camail* (1338). — *Men bachinet à kamail et le collerette* (1365). — *Un bachinet à camail de fier de chambli* (1362). — *Un fort camail d'achier* (1362). — *Un bachinet à camail estoffé d'argent et armoié de mes armes tel et en telle manière que je le portai* (1391. Testament Pierre le Muisit).

On ne coiffait le bassinet qu'au moment du combat; en tout autre temps, on le gardait dans une sorte de sac, ainsi qu'il résulte des textes suivants :

Deux bourses de bachinet (1356) — *une bourse de bachinet* xv d. (1376) (1).

Un *berruyer* — le berruyer ou capeline berruyère est un casque dont la forme n'est pas indiquée (catalogue de la porte de Hal, par M. de Prelle de la Nieppe). Ne faut-il pas entendre par là un casque du Berry, signalé par certains dictionnaires?

Un autre casque dont il est souvent parlé dans nos comptes, mais que ne citent par les ouvrages sur les armures, est la HUVETTE, diminutif de huve, coiffure civile en même temps que coiffure militaire, et que les dictionnaires définissent, dans cette dernière acception, espèce de chapeau en fer à l'usage des gens de guerre. Nous ne pouvons, en l'absence d'un texte descriptif, déterminer sa forme. Ce serait peut-être une demi-salade, d'après un texte des archives de Mons, cité par M. Van Vinkeroy.

La huvette est mentionnée dans les testaments : *huvette* et *huve de fier* en 1297, 1316, 1331, 1400; elle est parfois accompagnée d'une *collerette pizaine* (de Pise) (1331).

(1) On a vu plus haut, que parmi les armes achetées pour équiper Willemet Croquevillain, figuraient *une bourse de bachinet, et unes bouges pour mettre les harnas de gambes.*

On la rencontre dans les comptes, en 1367: une *huvette de flandre* — une *huvette de fier* (1397) — *huvette de platles* (1363) — *huvette à cornières* (1387).

Jakemon de Rosnes, dans son testament du 31 août 1323, dit: Je lègue à Jakemon de le Porte, me serourge (beau-frère), me espées, me boukler, *me huvette et me collerette perizaine* (pizaine) (registre de la loi, vol. 130, fol. 216.)

D'autres textes, extraits du même registre, sont curieux au sujet de cette coiffure:

A propos d'une condamnation portée contre des hommes qui en avaient délivré un autre, détenu dans la prison de la cathédrale, on dit qu'ils étaient entrés dans l'église *leurs huvettes lachiez, et garnys d'espées, coutiaux et aultres bastons*.

Dans le même recueil encore, il est dit d'un autre qu'il avait *arraché jus de sa tieste, huvette...*

Plus loin enfin, un sergent est puni pour avoir *féru d'une huvette*, un malfaiteur qu'il menait en prison.

A la même époque on trouve encore le chapeau d'armes, dans nos textes: CAPPIEL DE FIER, qui avait été surtout porté au XIII[e] siècle et qui le fut encore au XIV[e].

Un *cappiau*, ou un *cappiel de fer* (1361-1367-1395), un *cappiel de Montauban* (1367-1370) — *un capelet de fier couvert de dras*, ii sous (1397).

On le rencontre aussi dans les testaments en 1267 et en 1371.

Faut-il voir une variété, plus légère peut-être, du chapeau d'armes, dans ce que nos comptes appellent *cappeline* (1) *de flandre* (1356) et *cappeline de fier* (1397), ou bien était-ce un capuchon de mailles?

Une coiffure de guerre, que nous rencontrons une seule fois est un *hanepier* (1356) qui d'après Violet le duc, serait un chapeau de fer.

Enfin, un accessoire du casque, qui protégeait le cou et le haut du buste, est repris sous différents noms cités plus haut, camail,

(1) La capeline, d'après Roquefort, est un chapeau de fer à l'usage des soldats.

collerette, gorgière, gorgerettes, qui semblent bien indiquer la même chose.

Les trois formes de casques portés à Tournai, au XIVe siècle, présentaient certainement des différences et ne se confondaient pas ainsi qu'il résulte de l'inventaire de Pietre Danin, en 1398, où on voit repris dans une même phrase: *un capiel de fier, un bachinet du vies temps et une huvette — xii sous. Trois collerettes et un camail* — (et autres armes offensives et défensives).

Quelques-unes des pièces citées ci-dessus sont qualifiées de Chambli, de Montauban et Pizaines; les deux premiers noms sont ceux de villes renommées, pour la fabrication des armes. le troisième nom paraît désigner Pise, qui était également réputée pour le même objet.

* * *

Le premier vêtement de guerre cité dans nos comptes, est le *haubregon*, estimé xx sous, en 1269. — Sous ce nom on désigne la chemise de mailles plus courte que le haubert, et qui a remplacé ce vêtement à la fin du XIIIe siècle.

Des haubregons sont cités en 1316, 1336, 1345, 1354, 1361, *un haubregon à grosses mailles sans manches* ii escus (1354); plus tard le haubregon s'appellera jacque et sous ce nom sera porté jusqu'à la fin du XVIe siècle. (Demmin).

En même temps, le HAUQUETON, qui est un gambison servant de doublure au haubergeon; *un auqueton* ii sous 1316-1335, *un hauqueton de fier* (1345), *un auqueton* et un tourniquiel (id.), *un auqueton* et *une petite auquetonière* 1354-1366, *un grand auqueton* (1365).

Plus tard, le hauqueton se porta, au contraire, au-dessus de l'armure et devint une sorte de vêtement d'uniforme.

La COTTE DE FER se rencontre fréquemment, et sans doute sous ce nom général faut-il entendre tout à la fois la cotte de mailles proprement dite et le haubergeon.

On la rencontre sous sa désignation la plus simple: *une cotte*

de fier (1333-1352-1360-1393-1394) [1], et sous d'autres formes.

Deux cottes de fier prisiées xi florins à l'escut (1361).

Une *cotte de fier wambisié* (1372), c'est-à-dire rembourrée.

Une *cotte de fier à collerette* iiii florins (1377).

Une *cotte de fier et le tourniquiel* (1369). *Trois coleretles de cotte de fier* (1396).

Une *cotte de fier de jaserant* lx s. (1374); le jaserant n'est qu'une variété de la cotte de mailles, peut-être plus légère [2].

Un jaserant en cotte de fier, iiii frans.

Un camail de jaserant, x s. (1345) *un harnas de jaserant* (1345).

Certains de ces vêtements étaient en cuir:

Une cotte de quir fourée (1393); *ung harnas de bras de cuir boulit* (1356-1365); *bracheles de quir boulit* (1377); *deux brachelés de cuir* (1366).

Au-dessus de la cotte de mailles, on portait un vêtement d'étoffe, généralement riche et décoré d'armoiries: *un surcot armeraich* (1355), *une cotte armeraiche* ii gros (1366) — un *volekin* (?) (1322-1331) — *deux tourniquiaux armoiés* (1316 T.) [3].

Une hemise à viestir sur une cotte de fier, xvi d. (1394), nous paraît une périphrase, pour désigner un tourniquiel (dalmatique ou tabar).

Les inventaires mentionnent des PANS dans lesquels il semble qu'il faut voir tantôt une chemise de mailles, sans manches, et tantôt, plus tard sans doute, une sorte de jupe pour la défense du bas-ventre.

Uns pans et unes manches (1361), *uns pans et unes mances de fier* iii escus (1361), *uns pans de grosses mailles et un crabekins*(?) [4] (1354), *uns gaunes pans de fier* (1361), *uns pans de harnas de jouste vies*, vi sous (1377).

(1) Olivier Lemaire, qui teste en 1400, lègue: *une cotte de fier que je rapportai de Rosebiecque* (1382).

(2) D'après M. de Prelle de la Nieppe, la Jaserant serait une Jacque de guerre dont l'étoffe était recouverte de petites plaques métalliques rivées à imbrications.

(3) Ernoul li Muisis lègue, en 1339, toutes ses armeures *armoyées de ses armes*.

(4) Ce mot ne figure pas dans les dictionnaires.

Le harnais de guerre se complète par les pièces ci-après, pour la défense des bras et des jambes:

Unes manches de malles de fier déliés(?) (1354) — *des brachelés d'achier* (1365) — *une paire de manches de haubregerie* x s. (1374) — *deux paires de brachelés et uns wantelés* (1395) — *une paire de brachelés hauts et bas et uns wans de fier* xv s. (1344 ?) — *uns avans-bras de fier et uns brachelés de quir boulit* (1377) — *uns wans de fier et uns wans de plates* (1345) *une paire de wans de fier* (1364) — *uns wantelais de fier* (1360-1361).

Des *harnas de gambes* (1297, 1316, 1336) c'est-à-dire cuissards. jambières et solerets, qu'on retrouve sous les désignations ci-après:

Une paire de cuissieus et les grèves, un escut (1345) — *uns quissereus* (1369) — *unes braies de fier* (1398) — *unes cauches de plates* (1360) — *unes cauches de menues mailles de fier* (1398) — *une genouillière* (1366) — *uns esperons* (1366) — *uns poulains* (1394).

Les Plates.

Les plates sont des plaques de cuir ou de fer qui, à partir du xiiie siècle, ont contribué à renforcer l'équipement de mailles du guerrier. Au xive siècle, les plates sont nombreuses; on les rencontre sur toutes les parties du costume de guerre, d'abord les bras et jambes, puis la poitrine.

Nous les avons relevées ci-dessus: employé seul, ce mot nous paraît indiquer la principale pièce de l'armure faite en fer forgé, c'est-à-dire le premier type de plastron de cuirasse.

Souvent le mot est au pluriel *unes plattes* sans plus. (1345, 1356, 1374), *unes plattes couvertes de veluyel vermeil* (1361), *unes plates de veluyel couvertes* (1377).

Ne serait-ce pas alors la brigandine, à écailles de métal, succédant à la cotte de mailles.

Uns wans (gantelets) *de plates* (1345, 1352, 1356), *une cauche de plates* (1360) (chausses ou braies).

Une pièche (1394) semble être un plastron de cuirasse appelée en la même année: *une poitrine d'achier* vi s. vi d. (1394) — *une pièche bordée de laiton* (1390) — *une poitrine de fier* xii s. (1398).

Le *musequin*, au contraire, est la partie de l'armure qui couvre

le dos. *Uns musekins* (1343-1345) *ii paires de musequins* i escut (1354), *deux musequins* (1398).

Notons en passant une vente de plusieurs *harnas de Tournay, vendus à maistre Simon de Mielle, armoyeur, pour xx moutons* (1361).

Les boucliers sont assez nombreux et sont désignés de plusieurs façons.

Un boukeler iiii s. vi d. (1345) — idem 1356, 1357, c'est le bouclier en forme d'écu. — *unes targes* (1360) ou bouclier rectangulaire — *une targe de lombard* (1365).

Un blanc boukeler (1365), *un blason* (bouclier armorié) (1355) T. *une targette* (1374).

Enfin, parmi les accessoires d'armures, signalons les tonneaux dans lesquels on les gardait : *un haubregon et le tonnelet pour roller* (1267), — *le tonnel as armeures* (1360), — *un tonnelet d'armures* (1354), — *un tonnel rolloir* (1364), — *un tonnel à roller armeures* (1377). M. de Champeaux *(le meuble,* t. I, p. 70), parle de ces coffres à armures.

Signalons encore les selles ou *sielles* — *une sielle de cheval* — *une sielle dorée, bride, canfrin* — *six autres vieses sielles de cheval et plusieurs coses à che servans* — une planque sur quoy on mettait les sielles — 1377 (Compte Sire Jacques Mouton).

Deux *sielles à chevauchier*, plusieurs sielles et *harnas de chevaux* (1361-1377).

Enfin quelques pièces sur lesquelles nous ne sommes pas fixés, les dictionnaires ne les mentionnant pas : un chamelin de fier viii lb. (1398) — un petit crapeliaus de mailles de fier (1356) — un jacque boinomme (1364, 1366).

* * *

Armes offensives.

L'épée; elle se rencontre fréquemment, mais sans aucun détail. Les *cousteaux* désignent toute espèce d'armes et spécialement des

épées courtes à un seul tranchant, avec monture en croix, comme les dagues (Van Vinkeroy).

Coutiel à pointe (1333-1365). *Coutiel à pointe à manche d'ivoire* ii s. (1345).

Coustelet à manche d'argent (1345).

Le *coutiel de plates* (1364) est une dague à lame plate et large et à deux tranchants (Violet le Duc).

Coutiel baselaire ii gros (1364).

On dit parfois simplement un *baselaire*, ou *baselare*, mot qu'il faut sans doute lire *badelaire*, et ce serait alors un coutelas recourbé en forme de cimeterre (Van Vinkeroy).

Une miséricorde (1356-1357) ou grand poignard.

Deux glaves (1365), javelots ou lances, d'après Godefroid.

Les *bastons*, qu'on rencontre souvent, signifient toutes sortes d'armes autres que les épées, spécialement des armes d'hast et de choc, et encore certaines armes à feu. On les voit mentionnés dans les plus anciennes ordonnances concernant le port des armes, en 1349: *bastons à picot et bastons affaitiés* (?) ils sont repris dans presque tous les inventaires: *un bastonel fieré* (1377) — baston à picot (1366).

Baston de fier croisiet à iii pikos x d. (1349).

Un planchon (1367-1383). *Un planchon à longue pointe de fier* (1396) qui, d'après M. de Prelle de la Nieppe, pourrait bien être la même chose que le goedendag et la même chose aussi que les bastons à picots, ci-dessus.

Un goudendac (1365), *un ghoden dast* (1369), l'arme des communiers flamands.

Deux sakeboutes (1360), la sacquebutte est une pique dont le fer portait latéralement un croc destiné à désarçonner le cavalier. (Van Vinkeroy).

Bourdon (1383) ou bâton (Roquefort).

Fourques fiérées (1324-1383).

Taloche v s. (1381-1391-1393) sorte de bouclier, d'après Roquefort.

Fauchoir (1375).

Arbalètes. *Un arbalaistre à cheval, le crock et le coffin à che servant* (1362) — *un arck-arbalestre à cheval et le coffin* (1364)

— *une arbalestre à cheval le baudret et les sayettes* iii s. (1391) — *quariaulx darbalestre* (1366).

Un arck à main et les saiettes (1364) — *un arc dif et les bougons* (1393) — ii *ars à main et les bougons* (traits) (1398) — *un ark à bourlettes* iii s. iii d. (1399) — ii *douzaines de flesches* (1367).

Une hache (1361) — *une noire hache* (1365) *une hache blanche* — (id.) — *une grande hache* (1400) — *une hachette à main* (1365) — *un paffut amanchié de bos* (1388) — c'est peut-être une hache (Roquefort).

XVe SIÈCLE.

Quelques textes donneront une idée de ce que fut l'armement d'un homme de guerre, et spécialement un homme de serment, ou un bourgeois en armes, au XVe siècle.

1405.

En la cambrette as armeures:

Trois paires de wantelés	viii s.
un camail et le bachinet	vi s.
uns harnas de gambes et uns avans bras . . .	xx s.
une paire de brachelés et une capeline . . .	v s.
uns mestiers d'armures	x s.
une poitrine d'achier	iii s.

(1405. Compte Colart d'Anesies).

1408.

Toutes mes armeures: bachinet à camail, cotte de fier, paire de bracheletz, wantelez, harnas de gambes tels que ils sont, me meilleur espée et me meilleur hache.

... item une cotte d'armes.

(1408. Testament Jehans Parens).

1413.

Toutes mes armeures telles quelles sont: tant cottes de fier, brachellés, capelines, huvettes, wantelés et toutes aultres quelconques appartenans a corps de homme, comme de bastons, haiches, plançons, espées et aultres coultiaux de défense.

(1413. Testament Jehan du Ruwel).

1417.

Trouvé en ung coffre:

unes lames bordées de haubregerie	lx s.
unes manches et un coller	xxv s.
une greve	v s.
une perre de braceles	xv s.
une perre de wantelez	x s.
ung bachinet couvert de drap de veluyel	xv s.
deux pièches d'achier	xxx s.
un bachin à camail	l s.
une pièche et les lames	iiii lb.
une braconnières de haubregerie	xxv s.

(1417. Compte Exécution testamentaire Pierre du Tilloy, escuier).

1416.

Toutes les armeures que ladite feue avoit pour armer un varlet.
(1416. Compte Demiselle le Louchière).

1453.

ung haubregon, coutiel à clau, une espée et une huvette	xl s.
une daghe à ung coupiel d'argent	5 s.
une dague à ung coesplicl d'argent	vi s.
ung planchon et une macque esquantelée	ii s.
ung heaume, une huvette	
une armoirie	vi s.
deux lances et une langue de buef	
ung pan de haubregon	vii s.
ii hausecols.	vii s.
iii poitrinières	xv s.
iiii bracelés	
iiii lamettes	
deux vies arbalestres, une targe	
ung housiaulx, esporons et fastras	ii s.

(1453. Compte Jacques Queval).

1457.

Une sallade, une cappeline, deux bracheles, deux harnas de gambes, deux garde bras, deux tonneles et deux wanteles. . . . . xxv s.

ung bachinet de lombardie . . . . v s.

(1457. Compte Jacquemart Lyon).

1463.

ii fallos, une targe, ii arbalestres. . . . . . iii s.
vi planchons, ii macques escancheliés, ung arcbalestre et uns chimielles . . . . iii s.
ii hausecos, une hache, ung gorgerin, deux haubegons et une espée . . . . iiii lb.
ung mestier d'armoirie . . . . iii s.
une targe et un bouquelier . . . . ii s. x d.
deux macques à ronde virœlle . . . . . . iiii s.
unq mailliet de queuvre et i arch . . . . . xxvi d.
ung harnas et un heaume . . . . xv s.
deux espouloires . . . . ix d.
ung plain harnas de guerre, une capeline, unq bonnet d'achier . . . . xxix s.
ung pourpoint de cuyr de ziem . . . . . . xvii s.

(1463. Compte Nicolas Dimenche dit le Lombard.)

1470.

Je donne à Jacques Danetières, mon frère, ung harnas de guerre tout complet,
item à Jennin de le Foye unes brigandines,
item à Jehan de Clermés un haubregon,
item à la confrerie S. Georges mon arbalestre appelée la clocquette.
item à la compagnie nommée Bon Espoir, à S. Jehan, une jumelle (?) à tout le dos nud.

(1470. Testament Jean Danetières.)

1480.

trois vouges,
une pertuisane,
une hace d'armes,
ung espieu,
ung pomet,
deux maillés de queuvre,
une hachette et une javeline . . . . l s.
une brigandines, deux gardebras et deux gantelets . l s.
quatre sallades de guerre, une demi sallade et plusieurs pièces de harnas . . . . viii lb.
une culevrine. . . . . x s.
une javeline, ung gavrelôt, ung bonnet d'achier et ung tabliel . . . . x s.
ung cranequin de nerfs,
ung arbalestre et ung taquet,

une espée garnye d'argent et ung coutel a clau . . lxx s.
ung gorgerin estoffé d'argent . . . . . . iiii lb.
Pour haubregerie, ung haubregon de Napples . . x lb.
ung aultre a platte maille d'achier a fachon de paletot . vii lb.
trois aultres a fachon de palletot platte maille . . xxi lb.
ung hauscol, une brayere, deux collés tout d'achier . xxx s.
ung haubregon de fer . . . v s. — Somme xxxix lbz. xv. s.
(1480. Compte Simon Savary).

1487.

Je donne aux compaignons archiers dont je suiz connestable ma journarde (casaque) perlisié.

item à Jean de le motte dit Vertjus me cotte d'achier et une secrette d'achier et avec ce me cotte renardière.

(1487. Testament Bauduin du Pryez).

* * *

On trouve au début du xve siècle, toutes les coiffures de guerre rencontrées au xvie siècle : le heaume, le bassinet, la huvette, le chapeau d'armes, et un nouveau casque, la salade.

Le BASSINET. Un compte de 1429 mentionne *un vies bachinet à armes* — puis on rencontre *un bachinet à coiffette* xx d. (1402) — *un bachinet point* vi s. (1414) — *bachinet couvert de drap de veluyel* xv s. (1417) — *bachinet à bavière* (1419-1437) — *bachinet à visière* (1427) — *un bachinet de Lombardie* v s. (1457).

Le bassinet n'est plus cité après le milieu du xve siècle.

La HUVETTE est très abondante. Le compte de Piérart de Lattre, armoyeur, rendu en 1432, en mentionne quarante-six en magasin au prix de x sous pièce.

Une huvette de Flandre à joyères (1404) (garde joues ?) (ou oreillères).

Une huvette de Flandre à visière (1404) — une autre *à visière de fier* iii s. (1405) — une *huvette d'escaille* (1419) — une *huvette de fier à une gorgière de fier* (1410) — une *huvette de fier polye* (1441) — xlvi *huvettes neufves en un escring*, à x sous la pièche — et *des croisures de huvette* (1432), chez un armoieur, Pierart De Lattre.

Un bachinet à camail, un berruyer, une huvette, trouvés ensemble en 1444.

Le *berruyer* est un casque dont la forme n'est pas connue. (de Prelle de la Nieppe, catalogue de la Porte de Hal.) Voir plus haut.

On trouve des *bonnets d'acier* en 1455 et 1468, 1469, 1480, 1486; l'un d'eux est estimé x sous.

Des capelines, non pas ici des capuchons, mais certainement des calottes de fer, tout comme les bonnets d'acier : deux *cappelines à crette* en 1427 — *une cappeline de fier couverte de drap* (1404) *une cappeline et un hausse-col — et un hausse-coup* (1403) — *un hausse-col* (1414-1446-1453).

Le hausse-col du XVe siècle n'est pas la même chose que l'ornement, marque de service, que quelques armées ont conservé jusqu'à la fin du XIXe siècle. C'était alors le colletin sur lequel repose tout le poids de la cuirasse (Van Vinkeroy) et qui disparait sous elle.

La SALADE, mentionnée pour la première fois dans nos comptes, en 1419, est une sorte de chapeau d'armes, aux bords évasés et formant cloche, de manière à couvrir tout le haut du visage; une fente à hauteur des yeux, permettait au guerrier de voir en face de lui :

Une *salarde* iiii s. (1419) — une *sallade de fier* (1426) — une *sallade pour aller en la guerre*, un escut d'or de xxviii sous (1454) — *sallade sans visière* (1468) — *salade garnye d'argent* vii lb. et *salade boutonnée d'argent* xii lb. xi s. en 1469 — *quatre sallades de guerre* et *demi-sallade* (1480) — *sallade couverte de quir* (1490).

Souvent la salade se porte de biais, c'est-à-dire relevée par devant et descendant assez bas dans le cou par derrière; elle est alors complétée par une mentonnière qui protège le bas de la figure.

La salade est le casque spécial du XIVe siècle.

***

Le haubergeon paraît le vêtement de guerre le plus usité au XIVe siècle. Les inventaires en mentionnent beaucoup.

Un haubregon de fier franchois xvii s. (1413) — *un haubregon d'achier pesant xxix livres ou environ* vendu xx lb. (1427) — *un*

haubregon de rond clau (1426) — d'autres, *de grosse maille* (1427) — *de platte maille* (1427-1432-1437-1462) — *de fer de Milan* xviii lb. (1427-1462) — *un haubregon de Noirbergh* (Nuremberg) *à platte maille* (1432) — *un haubregon à plattes mailles et iii boucles d'argent* c sous (1455).

Un collet de haubregon (1420) — *un menton* (?) *de haubregon* (1437) — *une passe d'haubregon* v s. (1455) — *beuglettes de haubregon* (1451) (?).

un haubregon ouvert xl sous — *un haubregon estoffet d'argent* (1437) — *ung haubregon d'achier* (1454).

Un haubregon ouvert devant, xv sous — un autre à braye, xxxv sous — un aultre rond xxxv s. — ung aultre de ronde maille bordé lx s. — ung haubregon à keue xxxiiii sous — tous cités dans un inventaire de 1468. — *pour haubregerie, un haubregon de Naples* x lb. — *un aultre à platte maille d'achier à façon de paltot* vi lb. — *trois autres à fachon de palletot platte maille,* xxi lb. (1480) — *uns pans de haubregon* (1453-1457).

Les cottes de fer sont aussi abondantes et souvent elles doivent être confondues avec les haubergeons. Nous ne citons que celles auxquelles est ajouté un détail.

Une cotte de fier bordée de laiton (1402-1403) — une autre, *à une collerette dorée, lx sous et une autre petite cotte franchoise* (1403).

une cotte d'achier c s. — *une cotte d'achier de Mellan* lxviii s. (1451).

D'autres pièces à mailles de fer sont signalées:

Un haubregon à platte maille d'achier à fachon de paltot (1480) — un *palto de haubregerie* xvii s. (1406) (cotte de mailles) — *une braconnières de haubregerie* xxvs. (1417) (jupon de mailles) — *une cotte d'achier et une secrete d'achier* 1487.

Une Jacque (1486) — *une Jacquette d'achier* (1479).

La jaque est un pourpoint rembourré (Van Vinkeroy), faut-il rapprocher de ce mot les Jacqboinomme cités plus haut, page 102 ?

Les PLATES, ou parties de l'armure en fer battu et poli, se présentent sous divers noms et sous diverses formes, notamment sous le nom de *lames*, *pièces d'acier*, *pièce de poitrine*, *poitrinière*.

Unes plattes à bouttons de letton couverte de drap point (1403) — *unes lames bordées de haubregerie* lx sous (1417) — *une pièche à armer* (1) *nommée plate* vi s. x d. (1429) — *une pièche à lames* (1419-1427-1436) — *unes lames bordées de haubregerie* lx s. (1407).

La poitrinière est un plastron de cuirasse:

Une pièche de poitrine hausse col et ung bachinet xx s. (1419) — *une pièche de fier à poitrinière* (1413) — *une poitrinière* (1410-1413-1420-1464) — *une poitrinière et le pan* (1413).

Un corset d'achier 8 sous (1485) — *un petit corset* (1489) — *une aultre plate pièce* viii s. (1536).

Une panchière x s. (1417) nous paraît une variété de poitrinière.

Une jumelle à tout le dos nud (1457-1470)?

Ung plein harnas à lames (1429) — *un plein harnas de guerre, une cappeline et ung bonnet d'achier* (1463) — legs d'*ung harnas de guerre complet* (1467).

La brigandine est un vêtement de petites écailles de fer rivées intérieurement sur une étoffe.

Unes brigandines couverte de sanghin drap (1481), *une brigandine, deux gardes-bras et deux brachelés* (1480), *une brigandine, failles* (pour faltes, c'est-à-dire braconnières), *et flancars* (ou tassettes) de fer iiii lb. (1497).

Quelques petites pièces accessoires.

Une pièche à alerons (1419-1429) — *une allette* (1403).

Les ailettes sont des plaques de fer, de forme carrée, protégeant les épaules. On ne les rencontre plus après le XIVe siècle.

Un *gorgerin* (1436-1468) — *un gorgerin estoffé d'argent* (1380), — *ung hauscol, une brayère, deux collés tout d'achier* (1480).

La brayère semble être la partie supérieure d'un haut-de-chausse.

Enfin, l'une des premières mentions de la CUIRASSE, sous ce nom même, car la chose existait depuis un certain temps déjà, sous le nom de poitrinière, corselet, etc.

Une petite cuirache pour enffans et les petits brachelés et une petite sallade (1489).

(1) « L'archevêque de Sans portait, au lieu de mitre un bachinet, pour dalmatique un haubre- » geon, pour chasuble *la pièce d'acier*, et ou lieu de croce une hache. »
(Monstrelet), Chroniques, 1400-1453).

Brassards.

Pièches de fier servant sur les bras x s. (1404) — *une paire de garde-bras* (1422) — *deux garde-bras et deux targettes* (1427) — *deux garde-bras et deux cuissaus* iii s. (1436).

Une paire de brachelés de cuir, un manicle et une paire de wantelés (1414) — *une paire de wantelés et une manicle* (1414).

Cuissards.

Unes gambières de fier iiii s. (1485) — *unes cauces faites de fier et de toille* xxvi d. (1404) — *une paire de cuissos* (1413) — *une grève* v s. (1417) — *unes queustières* (?) *de fier et unes genouillères* ii s. (1414) — *uns housiaux* (1453); (ce sont des bottes ou des guêtres); *deux housiaux et esperons* (1435-1456) — *uns poulcriaux* v s. (1427) (1) des souliers à la poulaine?

Un plein harnas de gambes (1429-1451).

Les boucliers sont moins nombreux: *une targhe en bois à un homme sauvaige* (1424).

Une sielle à jouster ii s. vi d. (1429).

Comme précédemment on trouve les tonnelets dans lesquels on conservait les armures:

Une mestiers d'armures x s. (1404-1427-1451-1453-1460) — *uns mestiers d'armoiries xx s.* (1419) — *un tonnelet d'armes xxi s.* (1453).

Une hestriquehose (1413) — *un estricoise* — *une paire d'estocquenises* (1414), sont des outils à l'usage des armuriers (tenailles).

Les vêtements en peau concourent à la défense de guerrier; on en rencontre beaucoup, sous différents noms:

Une cotte de piau de cerf (1419) — *une cotte de bugle* (buffle?) xii s. viii d. (1427) — *un pourpoint de cuir de ziem* xvii s. (1463-1473) — *unes mouffles de cierf* ii s. vi d. (1419) — *un bonnet de cuir boulli* (1463) — *une jaquette de cuir* (1471) — *une jacque de buf* (1489) — *un paleto de buf* (1489) — *deux wans de cuir de ziemme* (1486) — *une salade couverte de cuir* (1490) — *une cotte hardie fourée de porcq et de buef* l s. (1402) — *un pourpoint de cuir* xi s. iii d. (1410).

(1) Ces mots ne figurent pas dans les dictionnaires.

L'épée, qu'il serait si intéressant de décrire, est toujours reprise d'une façon très laconique.

Signalons cependant : *une espée d'Allemaigne* (1400) — des *espées à deux mains* (1427-1462-1467-1486-1490) estimées v l. t. vi s. — *une espée garnie d'argent et un coutiel à clau* (1480)

D'autres pièces reprises ci-dessus ont été plus explicites. La grande épée à deux mains, souvent comprise dans les dispositions testamentaires, montre que c'était l'arme préférée de nos milices. Une épée neuve, achetée en 1410, pour armer Willemet Croquevillain est payée, ix sous ii deniers, chez l'armurier. Une autre pièce de 1440, décrit différentes sortes d'épées : *trois douzaines d'espées à plate pumiel* (pommeau) — *xxviii espées à pumiel à boutons à xviii gros le pièche* — *une douzaine d'autres espées à pumiel trouet à xviii gros le pièche* — *xxiii espées à rond pumiaux à xxii gros la pièche* — Henri le Lombart, armoyeur achète *xi espées à deux mains à viii sous t. la pièche.*

Puis viennent d'autres armes du genre de l'épée et qui vont en diminuant, jusqu'au poignard :

Une espée et un bracquemart (1496-1497). Le bracquemart serait, d'après Roquefort, une épée courte et large, peut-être à un seul tranchant.

Une daghe à un cuespiel (1) *d'argent* vi s. (1453) — *une daghe à coullette argentée* (1413-1451) — *une autre et le wayne* (la gaine) xxiii s. — *une daghe à ii coulettes et le waine estoffé d'argent* xx s. (1451) — *une corroie et une daghe* (1460) — *une daghe amancie de fust* iii s. iii d. (1410) — *deux daghes estoffées d'argent* x s. (1451).

La dague est longue d'un pied et demi, et à deux tranchants. (Van Vinkeroy.)

La dague à coulettes, ou à rognons, est caractérisée par les deux boules qui remplacent la croisière, à la poignée.

Le coutiel, nous l'avons vu plus haut, a une lame à un seul tranchant, et à une garde dans le genre de celle de la dague.

(1) Ce mot est sans doute mal écrit, et sous cette forme on ne le trouve pas dans les dictionnaires. Un acte de 1440 dit des *quespeliaux* d'espées.

Un grand coutiel à clau (1402), d'autres *coutiels à clau* (1463-1469-1470-1480).

Un grand coustiau à teste de lyon (1487).

Un coutiel d'estocq (1450).

Un coutiel à coullette à mance argentée xv s. (1402).

Nous avons vu enfin ce qu'on entend par couteau-baselaire (ou badelare). On en rencontre au xve siècle comme au xive.

V baselares que coutiaux qu'espées (1402).

Une baselare à manche d'ivoire estoffée d'argent doré, dont la waine est couverte de veluyel (1410) T. — *une baselare à un cuespiel d'argent* vii s. (1403).

Une langue de buef (1453-1466) — poignard à large lame.

Une coustille (1486), sabre à deux tranchants (Godefroid). Sorte de dague dont la lame, assez longue et large, avait deux tranchants, d'après Van Vinkeroy.

Les haches — souvent citées sans autre détail:

Hache d'armes (1431-1437-1480).

Hachette (1480).

Un becq de faucon (1437-1455-1469). — hache à l'usage de la cavalerie (Violet le Duc).

Un petit becq de faucon à porter en le main xx s. (1489).

Un paffut (1405-1459) sorte de hache, d'après Godefroid.

Une *happe* (1671) hache, d'après Roquefort.

Les marteaux d'armes et les masses d'armes, appelés dans nos comptes: maillets, plommées, poings.

Un maillet de ploncq x s. (1437-1451) — *de queuvre* (1463-1480) — *deux mailliés l'un de ploncq l'autre de keuvre* (1441) — *deux mailliés de fer* (1463) — *un maillet à un poing* iii s. (1427) — *Un maillet de ploncq et une plommée* (1455).

Un poing (1437) — *un poing de fer* (1463).

Un poing de ploncq (1453) — *un poing et un planchon* (1414) — le poing, d'après Roquefort, est garni d'une pointe.

Les *macques* (1431), ou masses d'armes.

Une maque esquantelée (1414-1453), masse d'armes garnie de pointes — *une macque cretelée* (1453) — *une macquelette et un biec de faucon* (1453), *une macque a ronde viroelle* iii s. (1463).

Un épieu (1473-1480) — l'épieu, à cette époque, est une lance courte, souvent une lance retaillée à cinq pieds, pour le combat.

Un espieu et le planchon xv s. (1420) — le planchon serait, nous l'avons vu plus haut, une sorte de goedendag. *Planchons* (1455-1463-1480).

Une espée et une chole de ploncq? (1455).

Un glachon (1431-1436)? — *un bourdon* (1459) — *un ploirieux* (1400) — *deux espouloirs* (1463) — mots qu'on ne rencontre pas dans les dictionnaires.

Deux lances (1453) — *deux glaves* (1414) javelots ou lances — *une longhe glavette* (1414).

Une gaveline (1473-1480) ou demi-lance (Van Vinkeroy) — *un gavrelot* (1473-1480), javelot (Roquefort).

Un crocquepoye (1400) semble être un bâton armé d'un croc.

Vouge (1469-1472-1480), arme de hast, composée d'une lame à un seul tranchant, emmanché au bout d'un bâton (Violet le Duc).

Ghisarmes (1457-1473-1479) — *pertuisane* (1480) — *hallebarde* (1497).

Arcs et arbalètes.

Le compte de tutelle des enfants de Roland Chindieu (1474), faiseur d'arbalètes ([1]), nous a fait connaître certains détails sur la fabrication et le prix de ces armes.

Un article du registre du consaux (19 novembre 1453) est relatif à un forgeron, Denis de Chabanès, qui fabriquait des arbalètes d'acier et prétendait avoir un privilège du Roi qui le dispensait de payer les droits du métier.

Deux actes de 1518 et un autre de 1539 sont relatifs à des faiseurs de *cranequins* (arbalètes), mais ne donnent pas de détails sur le métier ([2]).

Les arcs, les arbalètes et leurs accessoires ([3]).

(1) Voir ci-dessus page 61.

(2) De la requeste Jehan Esbecque, faiseur d'arbalestres, lattes et trieulles pour p. estre faiseur de cranequins en icelle ville au lieu de feu Me Anthonne du Flocq et aux gaiges et parures comme le... ledit feu. On lui accorde sad. requeste. 1r mai et 15 juin 1518. Consaux, vol. 179.

(3) Ces arbalètes, ainsi que les épées célèbres, portaient parfois un nom. Je lègue, dit Jehan Dennetières, en 1470, à la Confrérie Saint-Georges, mon arbalète appelée *la clocquette*; et de même, en 1456 Jehan Tuepain avait donné aux arbalétriers du grand serment son arbalette nommée *Rebelle*.

Un arcbalestre à bourlettes (1403) [1] — *un arcq les chinuguielles* ( ) *et le coffin* (carquois) xii s. (1419) — *un arcbalestre, les chivielles, viretons et matelas* xvi s. (1426) — *un arcbalestre et une chimielle* (1463) — *une arbrière d'arcbalestre* iiii s. (1413) — *un escuchon d'arcbalestrier* (1444), *un crennequin d'achier* (1486). — *un arbalestre et viretons* (1468).

Fers de trait d'arbalète (1440) — *un arc à main et le coffin* (1444) — *un arc d'if et ii croches* (1451) — *un crannequin d'achier, un treuille, plusieurs viretons, et macquais* lx s. (1489) — *un coffin à mettre viretons* (1472) — *un coffin à mettre bougons* (1457).

A partir de 1400 se répandent les armes à feu, dans nos pays. A Tournai on ne rencontre que des couleuvrines, les premières armes à feu portatives, *des coullevrines de fer* xviii s. (citées en 1439-1471-1480-1481-1486) — *une coullevrine de letton* xxxii s. (1484) — *une coulleuvrine de fer, et le croche* xxviii s. (1484).

Une boiste de fier à jecter canons (1407), c'est-à-dire à projectiles pour canons.

XVI[e] SIÈCLE.

Nos inventaires mentionnent encore pendant presque tout le cours de ce siècle des huvettes, bonnets d'acier et salades, mais ils sont moins nombreux qu'au siècle précédent, et cette remarque s'applique aussi à toutes les pièces d'armure et même aux armes offensives. Dans le dernier quart du siècle, apparaissent deux casques de forme nouvelle, la bourguignote — *une bourghenotte* — salade transformée, à laquelle on a ajouté une petite visière horizontale et des oreillères mobiles, qu'on ne rencontre qu'une fois, en 1575 — et le morion : *un morillon* (en 1577, 1583, 1584, 1585, 1489, 1594). Ce casque paraît avoir été spécialement la coiffure des membres des *serments* — il se distingue par ses bords relevés en pointe et la crête qui surmonte le timbre.

Nous n'avons pas trouvé dans nos textes, des indications d'ar-

(1) De nombreux édits défendent « de traire d'ars à bourlettes en la ville ». — Voir notamment Publications — 6 avril 1461.

mures complètes, pour la raison sans doute qu'aucun des inventaires de cette époque, n'est relatif à la succession d'un gentilhomme ou d'un homme d'armes, dans le sens propre du mot. Il est d'ailleurs connu qu'à côté des armures pleines on a continué à faire usage de jacques, corselets et haubergeons.

Les haubergeons se rencontrent au commencement du siècle. *Trois haubergeon d'achier faultes et flancars* iiii lb. (1516).

Les cottes de mailles se portent plus tard encore : *une cotte d'achier* (1509) — *un paleto de haubregerie* (1505-1524-1529) — *une chemise de mailles* (1569-1583) — *une cotte de haubregerie maillyé* v lb. (1541).

La cotte de mailles s'appelle parfois secrete : *une secrete d'achier* (1505-1509).

Les armures des bourgeois sont la brigandine et le corselet.

Une brigandine faude et flancars (1505-1515-1517-1529-1545) — *falques et flancars* (1517-1518) — *ung corselet d'armures* xxi s. (1536-1575) — *ung corselet et garde bras* (1539-1545) — *un corselet d'armures, garde bras et secrète* xiiii s. (1541) — *ung corpselet d'armes complet* (1598) — *ung corselet à l'épreuve* (1584).

On rencontre enfin, mais peu, la cuirasse proprement dite ; parfois elle est en cuir : *une Kuyrache* (1539-1445) — *deux cuiraches rouges* (1539) — *une quirache de maroquin* (1549-1555) — *un pourpoint de ziemme et cuirache* (1575) — *un pourpoint de cuir* (1535) — *un pourpoint et haubregon dedans* v lb. (1547) — *un palto de buffle* (1516) — *un casaquin d'armes* (1589-1594).

Comme parties d'amures, on trouve des collerettes — *collets de haubregerie* (1541-1545) — *collets de cuir* (1516) — et *une gaicardine* (1517) qui est une sorte de pèlerine protégeant le cou.

A part les garde-bras qui accompagnaient les corselets, il n'est presque plus parlé de pièces pour la défense des bras, et moins encore de celles qui, autrefois, protégeaient les jambes.

Par contre, on rencontre en assez grand nombre les *houseaux*, chaussures hautes, bottes ou guêtres, qui déjà au xv[e] siècle remplacent parfois les grèves.

Housiaux avec ou sans *esperons* (1516-1518-1541...)— *deux paires de housiaux et proussequins* ? (1541).

Deux sortes de boucliers sont cités. L'une sans désignation spéciale : *ung bouclier* (1525), l'autre est *la rondache* (1585) — *une rondache dorée* xvi livres (1596). Ce genre de bouclier était très usité au XVIe siècle, et il le fut aussi au XVIIe.

Les *mestiers à mettre armures*, estimés x sous, sont encore signalés, surtout au commencement du siècle : *ung tonnel à roller haubregon* (1511) — *deux pièches de bois servant à mettre les armes* (1597).

* * *

Armes offensives :

Les épées, toujours abondantes, et en particulier les *espées d'armes* (1539-1541-1548-1552-1555).

Une grande espée (1548) — *une espée d'estoc* (1518-1539-1555) — *espée à deux mains* (1505-1552). C'est l'arme des joueurs d'épées à deux mains depuis le XIVe jusqu'au XVIIe siècle.

Mon espée damasquée avec le poingnart chinture et sipsière? (1559) — *une espée et le pendant* — *deux pendants d'espée* (ceinturon) — *une garde d'espée et pommeau dont la poignée est de fil d'argent* xl sous (1585).

Bracquemarts iii s. (1505-1541-1548), déjà rencontrés au siècle précédent.

Rapières ou rappières (1535-1536-1541-1548-1555) — épée de guerre à lame d'estoc et monture en croix (Van Vinkeroy).

Un verdron et ung bourdon à espée xv s. (1543).

Le verdron, qui est une corruption du mot Verdun, désigne une épée longue et étroite, à quatre arêtes, spécialement fabriquée à Verdun, d'où son nom.

Un acte des archives de Tournai dit : ledit Loys de son espée appelée *verdron*, frappa ledit Jehan. 1538. (Godefroid).

Plus tard on a appelé de ce nom les cannes à épée.

Dagues — il y en a beaucoup, notamment en 1515, 1516, 1583.

Une dague d'allemanne (1545-1555).

Des *bastons*, mot vague, comme nous l'avons dit, qui peut signifier toute autre espèce d'armes, que des épées et mêmes des armes à feu, *plusieurs bastons ferrés* (1515).

Une langue de bœuf, ii s. (1515).

Un couttiau à marmousés (1541).

Des poignards: *un poingnart et chainture* xlii s. (1509) — *un poingnart à fourreau de rouge velours* (1583).

Un gavrelot xiiii s. (1505-1545), javelot, d'après Roquefort.

Une javeline (1555) — *une graveline* (1539).

Une courtelasse (1596-1598), *une courtelache* (1599) — un texte de 1603 parle *d'une foeille despée en forme de courtelache;* peut-être des coutelas, ou encore des armes en forme de sabre à lame courbe, ou lame de cimeterre.

Espieux (1584-1591).

Piques (1516-1541).

Plommées (1509), *marteaux d'armes* — *un marteau à main servant en garde* (1544) — *haches, haches d'armes* (1505-1545) — *une gouge ou hache* xxii s. (1545) — *une doloire* (sorte de hache) 1529 — *une mache* (1591) (masse). Ces armes sont beaucoup moins nombreuses qu'au siècle précédent.

Comme armes de hast.

Les *hallebardes* (en 1515, 1516, 1541, 1548, 1555, etc.)

Des fourques (1591).

* * *

Les armes de trait et les armes à feu se multiplient, tandis que les autres diminuent en quantité.

Les arbalètes et les arcs n'ont jamais été aussi nombreux: *trois arbalettes d'achier et une de bos* (1516-1533) — *deux crannequins* nom donné souvent aux arbalètes (Van Vinkeroy) — *un cranequin et le coffin* (1505) — *un cranequin et trieuille* xxxiiii s. (1505) — *ung claquebos et viretons* iiii s. (1516) — *une arbalestre appelée claquebos* (1541) — *une laiette viretons et flesches d'arbalestre* (1541) — *une treuille servant à bander arbalestre* xii s. (1541).

Ung arcq d'achier parmi le bendage xxxv s. (1517) — *ung arcq de if deux bougons* (1527) — *ung arcq à gallets et une*

petite arbalette (1517) — *ung arcq d'if une custode et flesches* x s. — *un brachelet d'ivoire* ix (1515) — *ung arcq d'if et bougons et brachière* (1561).

Dès 1520, l'arbalète et l'arc ne font plus partie de l'armement des armées régulières, mais on les conserve pour les milices communales et les serments.

Les armes à feu forment la base du nouvel armement.

Ce sont les *couleuvrines*, dont nous avons parlé plus haut.

Puis les *hacquebuttes*, *arquebuses*, *mousquets*, *carabines* et *fusils*.

L'*hacquebutte* est le premier nom donné à ce qui est devenu plus tard le fusil.

L'*arquebuse* est une hacquebutte de petit calibre.

Celle qu'on appelle *arquebuse de jardin* est plus légère que l'autre.

Le *mousquet* est une arquebuse renforcée, qui se tire sur une fourchette d'appui nommée *fourquine*; les mousquetaires apparaissent en 1567. Ils portent le feutre, au lieu du casque, et leur armure se réduit à fort peu de chose.

Le *fusil à mèche* remplace le mousquet en 1650, et le fusil à *silex* apparaît vers la même époque.

En 1670, les fusils ont des bayonnettes à douilles, d'un emploi général à partir de 1700 — la bayonnette est déjà connue au XVI[e] siècle, elle était d'abord à manche et s'enfonçait dans le canon du fusil.

Le *mousqueton* est un fusil raccourci; la *carabine* aussi.

Hacquebuttes, mousquets et arquebuses sont à mèche dans le principe, puis à rouet, système inventé vers 1515.

A partir de 1600, toutes les armes sont à rouet.

Les armes à silex apparaissent vers le milieu du XVII[e] siècle [1].

Armes à feu: une *couleuvrine* iiii sous, en 1501, puis des arquebuses: *une hacquebutte et ung cornet* xvi s. (1525) — *une hacquebutte à trois?* xii s. (1531-1548) — *une hacquebutte et enmorsoir* (amorçoir) l s. (1541) — *une hacquebutte, molle et boulers* (1557) — *xvi flacons à mettre pouldre de hacquebuttiers* 1 sous et *xx cornets de hacquebuttiers*, 1560 (chez un armoyeur) — *une harbouze flas-*

(1) D'après M. Van Vinckeroy.

que et cornet xl sous (1563) — *une harquebouze flasque et flasquilles* (1577) — *une harquebourze à roeulx flasque et flasquilles v livres* — *une harquebouze servant à tirer au jardin ix lb.* et *une harquebouze portant feu vii lb. x s.* (1579) — *une harquebouze à rouet et cornet xiii lb.* (1580) — *une harquebuze et fourniment* (1583) — *une harquebouze portant une happiette* (1591) (petite hache).

Des *pistolets* sont cités en 1567, 1568, 1569, 1575, 1580, 1589, *un pistoulet* xxviii sous (1567) — *cinq pistolets* (1589) — *deux pistollés et custode* iiii lb — *deux custode de pistollés*, vii sous (1593, 1596) (1).

XVIIe SIÈCLE.

Un certain nombre de comptes, par le groupement qu'on y rencontre des objets d'armement et d'équipement, peuvent donner une idée du costume et de l'armement des membres des corporations militaires de ce temps. Nous les donnons plus loin, les termes qui y sont employés devant être mieux compris après que nous aurons parlé de chacune des pièces de l'armement en particulier.

* * *

Les casques se font rares, et sont remplacés fort souvent par des chapeaux.

Seuls, au XVIIe siècle, des morions sont mentionnés dans nos comptes en 1601-1603-1613-1637.

Un morillon et passe de fer (1607) — *un morillon et plumes jaulnes* l sous (1608) *un morion* (1613).

Le corselet, cuirasse légère à tassettes, devient l'armure courante ; c'est en réalité une demi-armure.

Un corpselet d'armes (1607-1610-1613) — *un corpselet d'armes complet* (1618) — *un corpselet à l'épreuve avecq ung plastron* lxxviii

(1) Les armes à feu que nous donnons plus loin, pour le XVIIe siècle, compléteront la liste ci-dessus, en faisant connaître toutes leurs variétés.

s. (1631) — *un corpselet de fer* (1650) — *ung corpselet avant-grappes et dossières* (1627).

Plusieurs armures tant corpselet que autres (1638) — *une passe d'armes* (1616).

Un poitrinaulx et gorgerin (1621) — *deux poutrinaulx* — *deux brachelets de fer* (1638).

Plusieurs pièces de chemises de mailles (1607-1629) — *chemise de mailles servant à homme d'armes* vii lb. xv s. (1629) — *un secret portatif* (1617) — *une secrète de cuir bouly* (1637) — *un casaquin avec une chemise de mailles* (1635).

Une armure de fer grande (1638-1648) — *une armure de cavaullier* (1629).

Une paire de poulaines (1613) — *deux paires de bottes blanches* (1633).

Les vêtements de cuir et de buffle sont nombreux :

Ung buf (buffle) *pasmenté d'argent* x lb. x s. (1603) — *un habit en cuir bouily* (1620) — *un buffle avec galon d'or et esguillettes avec esguillons d'argent* iiii[xx] iiii livres (1631) — *ung buf* — *un marocquin* (1633) — *ung pourpoint de chamois galonné d'argent* (1631) — *ung buf avec les manches passementées d'argent* (1641) — *un faux corps de buffle et bandoullière de même* — *une paire de gants de buffle bordé d'argent* lx s. — *ung buffle avec des manches* xxx lb. — *ung buf galonné d'or* (1639) — *un faux corps de buffle avec des boutons d'argent et les manches de drap* (1670) — *une casaque de parade* (1670).

* * *

Au XVII[e] siècle, tandis que la plupart des armes diverses rencontrées précédemment disparaissent, ou ne se trouvent plus qu'en très petit nombre, les épées sont très abondantes, beaucoup de dagues aussi, et des poignards.

Les épées ne sont jamais décrites, bien que leur forme ait beaucoup changé au cours des temps.

Signalons des *épées à deux mains* (1609-1644-1656) — *espées avec la garde dorée* (1614) — *une espée argentée et une espée dorée* (1637) — *une espée argentée* xxi lb. (1638) — *une espée avec une*

garde dorée (1646) — *une espée damasquinee* vii lb. — *deux espées avec les poingnyés d'argent* (1649).

Le *bracquet* est une épée de forme spéciale (1628-1638-1639-1649-1656) – *une espée bracqué* (1631).

Ung cousteau à bracqué avec deux viroeulles d'argent (1648) — serait-ce peut-être l'ancien bracquemart?

Les accessoires de l'épée sont riches et variés. *Un pendant d'espée de velours noir* (1605) — baudrier, *espée argentée et daghe ceinture pendant et fourreau de velours* x lb. (1608) — *une chinture et pendant d'espee broudez d'or et d'argent* (1614) — *deux baudriers de buffle l'un avec des clocques d'argent et une espée avec la garde d'argent* (1663).

Une espée à tout le foureau ou clépiau d'argent (1504) — *une gayne de daghe avec escepiau? et embouchure d'argent* (1603).

Un chimeterre non monté (1605).

Deux sabres (1695). C'est la première mention qui en est faite. *Ung sable* (sabre?) (1649) — *deux sabres* (1695).

Coutelas (1613) — *courtelaches* (1619-1620).

Mache (ou masse) *d'armes* (1609-1614-1633).

Marteau d'armes (1689).

Ung coup de poing (1642); d'après certains auteurs ce serait un pistolet de poche.

Espieux (1616-1618-1621) *ung espieu et custode* xxxi lb. x s. (1633) — *piques* (1618) — *demi-pique* (1651).

Trois bahonnettes (1699); nous en avons parlé plus haut.

Hallebardes (1607-1616-1618-1620-1631).

Pertuisanes (1638-1653-1656).

Une pertuisane de bois de brésil garnye d'argent (1675) — (vendue xxvi lb. sous la désignation: *une pertuisane d'argent*).

***

Les armes à feu, et tout d'abord les arquebuzes.

Harquebuze à mesche (1613-1617-1618-1631).

Harquebuzes à rouet, à roue ou à roeulx (1616-1627-1633-1656).

Une harquebuze à mêche et une à roeulx (1628-1630-1650).

Une harquebuze flasque et flasquille dorée xii lb. (1611) — une *harquebuse et fourniment et ceinture* xix lb (1611).

Une harquebouse à rodux vi lb. v. s. (1608).

Un harquebouze portant feu une flosche et amorçoir (1608) — *une harquebuze à feu* vi lb v s. (1639) — *une harquebuze à fusil* (1644) — *une harquebuze à fusiq* (1650) — *une custode d'arquebouze* (1610).

Une harquebuse, une flasque, une bandoulière et une clef xvi lb. (1621-1628-1638-1642-1660) — *ung baston de mousquette* (1640) — *trois clefs de harquebuze* (1644) — *une harquebuze à rouet, ung fusicq et la bandoullière avec les charges* (1653) — *un flassart de drap vert* (1613) — *une corne et flasquille* (1617) — *deux haillons d'harquebuze* (1650); haillon pour hayon (support)? — *une bandoullière à charges* (1671).

Mousquets.

Une fourquette de mousquette l. s. (1607) — *une mousquette* (1608) — *trois bastons de fourchette* (1620) — *ung mousquet de fusiq* (1650) — *un mousquet à fusicque* (1653) — *ung musquet une fourchette* (1653) — *un mousquet à maiche* (1656) — *ung mousqueton, ung mousquet, deux fusils et une carabine* — *un mousqueton* (1689-1699).

Un mot qu'on rencontre pour la première fois en 1642, *le fusy, fusil ou fusicq,* signifiait tout d'abord le silex ou pierre à taper feu, qu'on rencontre avec le briquet de Bourgogne, puis l'arme à laquelle elle a donné son nom.

Un fusy (1642) — *un fusicq* (1653-1656) — *une harquebuse à fusil* (1644) où à silex.

Deux fusils, une gipsière (1651-1660).

Deux bastons à fusiqs (1671) — *quatre fusils et un mousquet* (1695).

Une carabine (1627-1631-1636-1656-1660-1679).

Une escoupette (1628-1631) — *une escoupette et une flasque* (1607), petite arme à feu qui à précédé le pistolet.

Pistolets xxx s. (1615-1618-1625-1631-1644).

Ung court pistoulet (1628) — *une couple de pistollet* (1629).

Un petit long pistolet, ung aultre petit pistolet (1631) — *trois*

couples de pistouletz à rouetz (1630) — *une paire de fontes de pistouletz* (1651) — *une paire de pistouletz et custodes* (1656) — *deux couples de pistoletz l'un à fusicq* (1656).

Les bastons, souvent repris dans les inventaires aux siècles précédents, semblent se spécialiser un peu au XVIIe, d'abord, dans le sens d'arme à feu :

Un baston de bombardier (1615) — *bastons à roeulx* (1628-1633) — *bastons à fusicqs* (1671) — *un baston de mousquet avecq ung verdron dedans ledit mousquet* (1639) — *un baston de jardin* (1621-1628).

Puis, dans un tout autre sens, une arme ou plutôt un insigne de commandement, porté par certains officiers.

Deux bastons d'office 1 lb. (1608).

Un baston de capitaine ix lb. (1628) — *ung baston de capitaine avec le pommeau d'argent* (1633) — *deux bastons de capitaine et ung de lieutenant* (1633) vendus ix et xv livres.

Un genet [1] *de capitaine virlé d'argent* (1638), paraît n'être autre chose qu'un bâton de capitaine, comme le prouve cet autre texte : *un genet de capitaine, le desseure et le dessoubs d'argent, et encore un autre baston de capitaine* (1640).

Ung baston et un rieule de Brésil virlé d'argent (1650).

Ces bâtons étaient des piques ou des demi-piques, appelées plus tard *espontons*, que portaient les officiers.

Les *rondaches*, on boucliers ronds, sont cités fréquemment (1619-1627-1639-1644), et sont les seuls boucliers de guerre en usage au XVIIe siècle.

Un escuchon (1619) est une autre forme de bouclier, orné d'armoiries (?).

Deux tambours, ung grand et ung petit, vi lb. (1614).

Deux petits canons de cuivre (1653).

Une penderie d'armes (1636) — *un porte-armes* (1656).

(1) Ce mot ne se rencontre pas dans les dictionnaires, mais il faut peut-être lire genet, espèce de dard ou de pique, d'après Roquefort.

Ung arbalestre (1610).
Une arbalete à l'oiselet (1638) — *un arcbalestre à balles* (1642).
Un arc de fier.

* * *

Les quelques textes ci-après mentionnent des ensembles d'armes portées au XVIIe siècle.

1617.

Une espée, deux poingnars, une paire d'esperons, trois pendoirs d'espée, deux bourses l'une de velours rouge et l'autre de cuir, trois chintures, plusieurs flasques, flasquilles, houppes y servant, une trousse de cherge, une bandoulière et plussieurs tonnelets et menutés servant à la guerre xii lb.
ung secret portatif,
une passe d'arme,
une hallebarde, deux espieux,
à Adrien du Rieu, sergent de la compagnie bourgeoise de laquelle le défunt étoit capitaine, pour récréation à lad. compagnie. xvi lb.
recettes: pour gaiges du capitaine depuis le may 1615 jusqu'au 8 février 1616 . . . . xlv lb.

(1617. Compte Martin Goudt, second prévôt de la ville et capitaine d'une compagnie bourgeoise).

1618.

ung corpselet d'armes complet, une espée, dague, une flasque et fourchette.
deux espées, deux harquebuzes. deux hallebardes, flasques et fournimens. . . . . xx lb.
deux pendans d'espée, une flasque, une corne à mettre poudre, ung buf, une paire de moufles,
ung manocquin,
deux casaques, ung corpselet, une paire de manches, une casaque de canonnier.

(1618. Compte Pierre Bachart).

1629.

une espée, une harquebuze, une rondache, une chemise de maille,
une casaque de velours rouge et verde avecq une croix au milieu du dos, d'or doré bendée de passement d'argent, ayant servi le défunt, d'homme d'armes pour le service de Sa Majesté.

Vente : une chemise de maille servant à homme d'arme vii lb. xv sous
pour un casacque... etc. . . . . xxxv lb.
p. une harquebuze et custode . . . . iiii lb.
(1629. Compte Arthur Squiniviaux, homme d'armes du Roi).

1631

ung plons de roy des kanonniers, — et plus loin : vente d'un plomb de canonier . . . . vii lb. vs.
(1631).

1636.

une armure de confrère de Saint-Sébastien et une espée . xiii l.
19 avril 1636.

1638.

une espée argentée, encore une espée dorée,
un genet de capitaine virelé d'argent,
encore ung baston de capitaine,
trois hallebardes ung espieu,
deux poitrinals, deux brachelets de fer, une pique, une bandoulière brodée . . . . xx lb.
p. viezes armures . . . . vii lb.
p. ung buf bordé d'argent . . . . xliiii lb.
p. une espée argentée . . . . xxi lb.
p. un baston de capitaine . . . . ix lb.
p. une espée damasquinée . . . . vii lb.
p. une pertuisane . . . . xl s.
p. ung pistoulet et custode . . . . lxiii s.
p. ung pendant d'espée brodé. . . . . . . ix lb.
(1638. Compte Adrien de Wittliet).

1633.

Cinq espées, deux poingnards,
deux bastons de capitaine, ung de lieutenant,
deux espieux et trois bastons à roeulx,
ung buf, ung maroquin... Ensemble . . . . . l lb.
ung espieu et custode . . . . xxxi lb. x s.
une hache d'armes. . . . . xvii lb. v s.
une longhue harquebouze à roeulx . . . . . . xx lb. x s.
p. ung baston de capitaine . . . . ix lb. v pp. s.
p. ung aultre baston . . . . xv lb.
p. une picque . . . . vi lb. xv s.
aux soldats de la compaingnie d'ycelui feu seigneur pour avoir assisté

et comparu avec leurs armes le jour desdits enterrement et service pour honorer le dœul . . . . xxviii lb. vi s.

d'ung certain personnage harquebouzier pour avoir par charge de lad. demoiselle Belier touttes et chascunes les harquebouzes les nettoyer, lesquelles appartenoient à la compaignie dudit feu seigneur, pour les remettre entre les mains de monsieur le capitaine du Rieu lui auroit esté payé par affirmation. . . . . ix lb.

à ung harquebouzier pour avoir raccommodé et remis certains osseletz à quelqu'harquebuse lui at esté payé . . . . . x s.

(1633. Compte de tutelle des enfants de Hon. Homme Evrard Liebart, capitaine d'une compagnie bourgeoise).

1653.

Ung musquet, une fourchette, une harquebouze à rouet, ung fusicq et la bandoullière avec les charges; ung aultre haulte chausse servant pour les arbalestriers.

(1653. Compte de tutelle des enfants de Louis Pels, orfèvre).

1670.

Une casaque de cannonnier,
deux mousquets, ung aultre mousquet,
ung fusicque,
ung mousqueton et plusieurs fourchettes,
ung faux corps de buffle avecq des boutons d'argent,
et des manches de drap . . . . xv lb.
une escherpe rouge,
une casacque de parade, une paire de bas de chausse.

(1670).

XVIII[e] SIÈCLE.

L'inventaire d'un compte de tutelle de Bailleul, dressé en 1705, donne une idée assez exacte de ce que mentionnent nos comptes du XVIII[e] siècle, en fait d'armes. Ce seront généralement des armes de ville ou de chasse, la création des armées régulières et des uniformes, dans ces armées, ayant modifié radicalement le système du costume militaire et de l'armement des milices. Sans doute aussi, les armes de ces milices et des compagnies bourgeoises n'appartenaient plus à ceux qui les portaient, mais aux corps eux-mêmes

ou à la ville, et c'est ce qui fait qu'on n'en trouve presque plus qui soient reprises dans les inventaires.

« Un sabre garny d'argent doré avec trois autres et deux espées.

» Deux fusils, trois mousquetons, quatre pistolets.

» Une couple de petits pistolets à verrains.

» Une pique, deux cors de chasse, un fourniment à poudre et plomb. »

(1705. Compte tutelle de Bailleul).

Une espée à poignée d'agate (1726).

Une espée à garde (1737) — *une espée et ceinturon* (1739) — *une espée à poignée et garde d'argent* (1743) — *une espée à poignée d'argent et son ceinturon* (1746) — *une espée à garde de pinsbecq* (1765) — *épée à garde damasquinée en or et épée d'acier incrustée en or* (1778).

Un couteau de chasse et ceinturon et couteau de chasse garny d'argent (1737-1743-1773).

Des fusils de chasse, des pistolets.

Terminons par un extrait de testament, celui de Marie de Pronville, veuve A. de Neuforge, décédée en 1744, qui donne la même impression — avec une pointe de pieuse sensibilité — que l'inventaire de 1705 rappelé plus haut :

« Nous lui donnons de plus les armes qui nous restent de feu
» notre très précieux marit, c'est à dire fusils, brides avec des
» bouclettes d'argent, cor de chasse, et une chemise de maille,
» vieille antiquité de nos ancêtres. »

(1744. Testament Marie de Pronville, veuve A. de Neuforge).

§ 4. — Artillerie et fondeurs d'artillerie

Nous ne dirons que peu de chose des fondeurs d'artillerie tournaisiens, car nous avons signalé leurs principaux travaux dans les pages que, plusieurs fois déjà, nous avons consacrées aux fondeurs de laiton. Tous n'appartenaient d'ailleurs pas à cette branche de métier; le premier fabricant d'artillerie qui soit signalé, est un potier d'estain, Pierre de Bruges, qui en 1346, fit l'essai d'un des premiers canons connus, appelés *tonoilles*, et tua malheureusement un passant inoffensif; un autre est *Michel Lemaire, dit de Gand*, fondeur en cuivre très connu, et fondeur d'artillerie non moins important. En 1405 il livre à la ville de Tournai deux canons appelés veughelaires et deux autres petits canons; en 1414, il lui vend de la poudre pour son artillerie; plus tard, un grand canon appelé veughelare à une seule chambre; un autre fois encore neuf couleuvrines (1431). *Huart de Puille*, fèvre, fournit à la ville neuf petits canonchiaux portatifs, en 1414; *Jehan Cambier* va couler, à Saint-Omer, une grosse bombarde pour le duc de Bourgogne (1440). *Gillard du Moulin* vend des chambres de canon (1452); *Jehan Lecocq* livre à la Ville six grosses serpentines de cuivre, garnies chacune de deux chambres (1467); *Gossart Plonderoy* lui vend un grand nombre de canons, couleuvrines et serpentines ainsi qu'un engin à poudre appelé mortier (1675), et « cinc carios à deux roez » chargées chacun de trois petites serpentines de fer » (1477). *Denysot Caudrelier* et *Jean Maldeurée*, réparent l'artillerie de la ville (1500 et 1501).

Au XVIe siècle, Jacquemart Maumuchet caudrelier, les Duhem et, plus tard, les Legrand, les de Horst et les Van Orcq, fondent, en grande quantité, les pièces d'artillerie.

ARTILLEURS (1), FONDEURS D'ARTILLERIE ET FABRICANTS DE CANONS.

1346. Pierre de Bruges potier d'estain.
1405. Michel Lemaire, dit de Gand, fondeur.
1413. Pierre le Velut.
1413. Bertrand de Dinant.
1413. Jehan Mariet, de Douay.
1414. Huart de Puille, feure.
1424. Jacquemart de Hongny.
1423. Michel le Maire.
1440. Jehan Cambier.
1452. Gillart du Moulin.
1467. Jehan Lecocq fondeur.
1467. Colart Quiequin, fabricant de poudre.
1467. Colart Juniau bougonneur.
1470. Gossart Plonderoy, feure.
Jehan du Bos, artilleur de la ville (2).
1470. Grard Senoncq, artilleur de la ville.
1470. Filippart Adryen, » » »
1483. Me Philippe du Bos, artilleur de la ville.
1483. Philippot Planquielle, artilleur?
1484. Philippe Gomer, artilleur de la ville.
1491. Colart de Hortez, couleuvrinier.
1498. Denysot, caudrelier.
1499. Nicaise Chuquant, couleuvrinier, fabricant de poudre.

(1) On appelle *artilleurs* ceux qui étaient chargés de l'entretien et peut-être aussi du maniement dans certain cas, du matériel de guerre de la ville; ce nom existait avant l'invention des engins à poudre, ou artillerie proprement dite.

(2) item je donne à Philippot Planquielle mon filœul toutes les pieches d'artillerie et bos a moy appartenans à cause de mon mestier avec aussi tous les ostieulx qui appartiennent audit mestier...

(1483. Test. Mestre Philippe du Bos en son vivant artilleur de la ville et cité de Tournay).

1500. Jehan Maldeurée.
1520. Jacquemart Maumuchet, caudrelier.
1536. Jehan du Hem, fondeur.
1537. Mathis de Horst, fondeur d'artillerie.
1537. Françbis Hennefrère, fondeur d'artillerie
1553. François Legrand, fondeur.
1579. » » fils, fondeur.
1582. Jacques de Horst, fondeur.
1582. Jean van Orcq, »
1590. Marc Glefer, fondeur d'artillerie.

Les pièces d'artillerie ou canons portent à Tournai les noms qui suivent, comme cela se voit par les documents rapportés ci-après : *tonnoiles*, ou plutôt *tonnoires*, en 1346, mot qu'on rencontre peut-être plus tard (1467) sous la forme *tonneaux*; gros et petits canons (1396) demi-canons; veughelaires, petits canons à fachon de veughelaires, bombardes ou gros canons, canon de cuivre à quatre canonchiaux (1412); petits canons, doubles et gros canons (1423); couleuvrines (1460); serpentines (1460); mortiers (1469); fauconneaux (1537); bastons à feu, etc.

* * *

Nous avons rappelé ci-dessus, l'un des premiers essais du canon, en 1346, d'après un passage d'un volume de nos archives, appelé le registre de cuir noir, qui a été plusieurs fois publié, notamment par P. Henrard, dans son livre : *les fondeurs d'artillerie*. Ce même écrivain cite, d'après d'autres auteurs, ce fait que les canons de la flotte de Louis de Maele avaient été achetés à Tournai (1356) et que les 23 canons qui armaient les murs de Lille provenaient de la même ville (1370).

D'après un compte communal de 1396, Tournai possédait à cette époque une abondante artillerie, dont les grands canons étaient remisés à la *Maison des Engins*, tandis que les petits étaient déposés à l'arsenal de la Halle des Consaux sous la chapelle.

Deux inventaires de l'artillerie de la ville de Tournai, dressés l'un en 1412 et le second en 1423, reprennent toutes les pièces

qui garnissaient les remparts et les détails qu'ils donnent sur chacune d'elles fournissent d'utiles renseignements sur l'artillerie de cette époque et les munitions de guerre.

Ces canons divers forment un total de 81 pièces, en 1412, savoir : 39 canons dits veughelaires, et petits canons à façon de veughelaires, en fer ou en cuivre à deux ou à trois chambres; dix bombardes ou grands canons en fer ou en cuivre et 32 canons divers les uns en cuivre, les autres en fer.

En 1413, la ville achète 12 nouveaux canons à Bertrand de Dinant, Jehan Mariet de Douai et Pierre le Velut.

L'inventaire de 1423 mentionne des canons, poures (poudres) traits et autres avillemens (munitions)? savoir : 55 canons, douze petits canons, un double et deux gros canons, et quatre bombardes, ensemble 74 pièces d'artillerie; des boulets en pierre ou en plomb, des tampons, de la poudre, des traits d'arbalète, divers accessoires d'artillerie et en particulier des taiches? Il indique leur place sur les portes et les tours d'enceinte de la ville, dont il donne les noms.

1412

C'est l'inventere des canons apertenans à la ville de Tournay qmis en rasone sire Marc et Philippe de Bourghielle p. leurs contes finis a le Saint Remy . . . . m iiii^{c} et xii.

premiers deux canons de fier appelés veugheraies? l'un à iiii cambres et l'autre à deux cambres estans à la porte S. Martin et la garde maistre Mahieu de Gant, orlogeur.

item deux autres canons appelés bombardes et aut. veuglaires de kuivre à deux cambres estans en le porte Cocqueriel en le .... de Jehenne Malette, veuve de feu Jehan Rogier.

item deux autres canons appelés veuglaires dont l'un est de keuvre à deux cambres estans bas a le haulte tour blangenoise et l'autre de fier à deux cambres estant hault sur ledicte tour sur une tche (?) de bos à iii royes estans en le warde Thery des moustiers.

item un aultre canon appelé veuglaire de fier à trois cambres estans à la porte Sainte-Fontaine en le warde dudit Thery des moustiers.

item un autre canon de fier appellé bombarde estans en la porte Saint Nicollay en le warde de Huart le cordier.

item un autre bombarde de keuvre estans en la porte de moriau-porte en le warde Pier de Mondidier.

item un canon de fier appellé veuglaire à deux cambres estant en la porte de marvis estans en la garde de Engherant le Roy.

item deux canons appellés veughelaires l'un de fer à trois cambres et l'autre de fier à ii cambres estans en la haulte tour de marvis en le warde dudit Thery des moustiers.

item xxii canons appelés veughelaires de fier dont les six sont à trois cambres et les xvi à deux cambres estans en la cambrettre desoubs le cappelle de le halle de lad^e ville.

item quatre canons appellez bombardes dont les deux sont en fier et les deux autres de keuvre estans desoubs lad^e cappelle.

item six canons de keuvre appelés veughelaires dont les deux sont à iii cambres et les autres quattres à ii cambres estans desous lad^e cappelle.

Item trois petits canons à la fachon de veuglaire à claivel et à manche tout de fier estans desous led^e cappielle.

item trois autres petits canons de keuvre à manche de bos estans audit lieu.

item xi petis canons tous de fier fondus à jetter plomes estans aud. lieu.

item deux grans canons de fier appellés bombardes mis sous royes estans en la maison des enghiens.

item un canon de keuvre à iiii canonchiaux à manche de bos servans à gieter plomes estans en l'artillerie.

item vii aultres canons de keuvre amanchies de bos servans à gietter plomes estans en lad^e artillerie.

item vi aultres canons de fier semblablement amanchés de bos et servans à gietter plomes en lad. artillerie.

1413.

Le joeudi xxve jour de janvier l'an M. iiii^c et xiii Sire Marcq Villain et Philippe de Bourghielle rendirent compte du fait en... d'une année finant en la St Remy audit an iiii^c et xiii par lequel compte ils mettent avoir accatté et mis en la provision de la ville les canons qui sons :

p^o deux canons de fier nomez veughelaires chacun à deux cambres acatés à Pierre le Velut pesant ii^c vii lb. val. à xx d. le lb. ... xvii lb. v s.

item quatre autres canons de fier només veughelaires chacun à ii cambres accatés à Bertrand de Dinant pesant viii^c iiii^{xx} v lb. xv d. le lb. sont lv lb. vi s. iii d.

item deux autres canons paraulx chacun à ii cambres pes. iii^c liii lb. accatés aud. Bertran xv d. la lb. sont xxii lb. xv s. t.

item iiii autres canons veughelaire de fier accatés à Jehan Mariet de Douay pes. iiii^c xxii lb. et demye val. à ii g. le lb. xxv lb. v s. t.

(Archives de T. n° 898 de l'Inv.)

1423

L'acte ci-après est des plus important au point de vue de l'enceinte

de la ville. On peut y suivre le tracé complet des fortifications, dont tous les travaux de défense, portes et tours, sont signalés par leur nom et leur situation.

C'est le rapport que font à vous mes seigneurs les consaulx de la ville et cité de Tournay Jehan Coppet Juré, Jehan de Waudripont eswardeur, les sis esleus au nom de la communcauté de lad. ville et les recepveurs dicelle, dela visitation par eulx faicte le jeudi viii[e] jour du mois davril lan mil quatre cens vingt et trois depuis pasques de certains canons poures trait et autres avillemens servans au fait de la garde tuition et defense de lad. ville, qu'ils ont trouvé es portes et tours de la nouvelle forteresse et frumetté de lad. ville et qui y avoient esté mises par inventaire qui sur ce en fu lors faite par certains comis de mesdis seigneurs les consaulx.

et premièrement as arcs as cauffours en le tour sur le wiquet ung gros canon à deux cambres estans sur trois royelles.

item xxv pieres.

item xxxiiii tampons.

item deux petis canons portatifs amanchés de fier.

item xviii plômes.

item xxiiii tampons, ung mortiel deux quierquois, une taiche, deux haves.

item ung cent et demy de trait d'arbalestre, une forme de le pierre et du tampon.

item une boiste de bois où il y avait vi l. de poure.

item ung coffre fremant auquel le partie... des choses dessus dictes sont enfremées.

Et sont les choses dessus dictes en le garde de Thiery Vaillant et Mahieu de Ribauval.

item au moillon desdis arcs sont les choses ci après déclarées.

Et premiers une bombarde de keuvre sur deux royelles.

item xxv pieres, xxxii tampons.

item ung petit canon portatif à manche de fier.

item xxiiii petites pierres, xviii tampons deux martaux, deux quierquois, ii havés, une taiche, ii[c] de trait, deux boistes ou il a x l. de poure, ung coffre fremant ou partie des choses dessus dites sont enfremée.....

item ung aultre gros canon à deux cambres sur iiii royelles.

item ung autre gros canon à ii cambres sur iiii royelles...

item à l'autre tour desdis arcs vers les frères mineurs ung canon sur iii royelles à ii cambres.... ung petit canon à manche de fier.

item ung petit canon de queuvre à manche de bos.

item xii plomes moyens et xvi plus petis.... ung cent et demy de trait d'arbalestre.

item en le tour Barbet ung canon.... une taiche, deux fourmes l'une de fier et l'autre de bos....

item en le porte Vallenchiennoise par hault ung canon.... iiii petis canons à manche de fier.... xxvi tampons servans à deux petis canons...,

item en le tour des Wasiers au pmier étage ung canon à ii cambres.... une fourme de bos pour le pieres et le tampon....

item en lad. tour des Wasiers au haut estaige ung canon à ii cambres sur iii royelles....

Item en le iiiie tour après la tour des Wasiers en allant à la porte de le Vingne en une tour qui se trouve dehors, ung canon...

une taiche, une fourme de le pierre et du tampon.

item en le tour de le Vingne par bas, ung canon de queuvre à iiii cambres....

item en le porte de le Vingne par hault ung canon à ii cambres sur iii royelles....

Item en la iiie tour après la porte Saint-Martin en alant à lad. porte de le Vingne ung canon à ii cambres sur iii royelles....

item en led. porte Saint Martin sur cauchie en le tour qui est estouppe ung canon....

item en led. porte Saint-Martin par hault au lés vers le maison Sire Watiers Wettin ung canon....

item au milieu de lad. porte par hault ung canon à iii cambres sur iii royelles.

item à l'autre tour de lad. porte par hault vers St Nicaise ung canon...

item ung petit canon et ung double canon.

item a la noefve tour après lad. porte Saint Martin qui est contre Saint Nicaise, ung canon...

item xxxvi tampons servans ausdis petis canons.

item en le tour Jehan le Boin ung canon...

item en le porte Coqueriel xii pierres...

item en lad. porte Coqueriel au premier estage vers Saint Martin, un canon...

item à l'autre lés de lad. porte vers la tour blandignoise ung canon de keuvre à ii cambres.

item en lad. porte par hault vers St Martin ung canon à ii cambres sur deux royelles...

item à l'autre lés de lad. porte Coqueriel par hault vers la tour blandignoise ung canon...

item en le tour Colart de Fandres ung canon...

item en le tour blandignoise par bas deux canons de keuvre. Les arberières de bos et sont de une grandeur et à chacun deux cambres.

item en lad. tour au second estage ung canon...

item en lad. tour blandignoise au iiie estage ung canon à iie cambres...

item ung canon à manche de fier.

item ung canon à claviel.

item en le tour Loyset ung canon...

item en le porte Sainte Fontaine xii pierres...

item en lad. porte Saint Fontaine au prem. estaige vers le tour blandignoise ung canon...

item en lad. porte Sainte Fontaine au premier vers les beghines ung canon...

item en lad. porte Sainte Fontaine par hault sur le placquier vers lad. tour blandinoire ung canon de keuvre...

item... sur le planquier hault vers les beghines ung canon à iii cambres...

item en le tour du beghinage, ung canon...

Item as arcs de le tieullerie en la tour par hault vers les beghines ung canon à deux cambres, xxv pierres, xlii tampons iii petits canons à manche de fier.

item xviii plômes.

item lvi tampons ii marteaux iii quierquois ii taiches ii havés.

item ii^c de trat d'arbalestre une longe de cuir vi l. de poure en une boiste et ii coffres fremans.

item esdis ars deseure l'escault ung gros canon à ii cambres sur iii royelles...

item au milieu desdis ars deseure l'escault une bombarde de fier sur iii royelles.

item esdis ars deseure l'escault un canon a ii cambres...

item esdis ars en *(sic)* à le tour Jacques Fourmier ung (canon) à ii cambres.

item en le tour Jehan de Saint Genois ung canon...

item en le tour Jehan de Moussin sierant le porte du bruille viers la tour dudit de Saint Genois, ung canon ..

item en le porte du bruille, i canon...

item xxxviii tampons deux martiaux, iii kierquoirs, iii haves, ii kaches, une longhes.

Item en le prochaine tour après le porte du bruille viers le poterne un canon, etc.

Item en le porte de le poterie par hault sur le planquier ung canon...

item en le tour sierant moriel porte viers le porterie ung canon...

item en le porte de moriel porte ung canon...

item en le porte après moriel porte en alant viers le marvis ung canon..,

item en le tour contre le rue Wainepain ung canon...

item en le tour Sire Gratien sur le bort de marvis ung canon...

item à le porte de marvis sur cauchie à la bariere...

item en la haulte tour de la d^te porte de marvis ung canon.

item en le prochaine tour de le porte de marvis en allant viers la haulte tour ung canon...

item en le haulte tour de Marvis au plus bas estaige ung canon à ii cambres...

item en lad. haulte tour au second estaige ung canon à ii cambres...

item ung petit canon de queuvre à manche de bos...

item en le dicte haulte tour au iiie estaige ung canon à ii cambres...

item en lad. haulte tour au iiiie estaige ung canon à ii cambres...

item en lad. haulte tour au ve estaige ung canon à ii cambres sur iii royelles...

item en le tour royere ung canon à iii cambres sur iii royelles.

Et premiers fut délivré auxdis recepteurs iiii tonaulx de salpêtre qui furent japiecha achetés à Gilles Pietdavoine et pesèrent xiii^c lxv lb.

Item lequel salpêtre n'a rendu à faire poure de canon que xii^c lxv lb. dont il faut oster et déduire le poids du souffre et du carbon mis avec ycelui salpètre qui monte iii^c xii livres et demie, monte le reste dudit salpètre ix^c et xxii livres et demie.

Ainsi appert que il est frains iiii^c lii livres et demie.

(Archives de Tournai n° 899 de l'Inv. f° 81 et suiv. Ordonnance des six eslus.)

Une visite d'inspection des canons appartenant à la ville, en 1460, complètera en quelque sorte les relevés d'artillerie qui précèdent :

Du rapport des députés à la visitation des engiens et artillerie de la ville comme des espreuves et essays qu'ils ont faits de tous les canons et bombardes estans es portes et tours de la ville en l'artillerie et aux engiens, comme de deffaultes qu'ilz y ont trouvées, des réfections qui y sont à faire, et de leur advis affin de faire provision de couleuvrines serpentines et aultres choses nécessaires pour la deffense de la ville contenues plus amplement dans leur dit rapport.

— Les consaulx sont d'accord que les deffaultes nécessaires trouvées es. canons et engiens, tant de arbrières, plommées, pierres, cambres et aultres afustemens soient réparés et mis en tel état que on se peust aidier desd. engiens s'il estoit besoing, tout au meilleur marché que faire se pora, et dont on recharche lesd. depputés pour ce faire, faire en le vueue des chiefs et se besoing est et que lesd. depputés tienguent le compte desd. ouvrages et de la despense.

(Consaux du 23 juillet 1460).

Les comptes généraux de la ville signalent beaucoup d'achats d'armes et de munitions; nous en donnons quelques-uns, du xve siècle, à titre d'exemple.

à Jehan le Cocq, fondeur de letton, pour avoir fait et composé et depuis vendu et livré par espreuve à ladite ville six grosses serpentines de keuvre garnies chacune de deux cambres... pesant ensemble est assavoir les six *tonneaux* (est-ce un rappel du mot tonoille employé en 1346), et les douze cambres à icelle servans xxviii^c iiii^xx et ii livres de métal de keuvre ou pris de xxiii liv. fland. chacun cent...

à Colart Quiequin pour deux cens xliiii livres de poure...

à ung appelé Lucq l'Aumousnier artilleur demorant à Brouxelles pour l'accat à lui faict de xxv arbalestres d'achier estoffées d'arberies de bos ...

et aussi pour xiii tricolles qu'il a pareillement vendues et livrez servant à monter lesd. arbalestres....

(Compte commençant le 1er oct. 1467. Comptes généraux).

à Gossart Plonderoy feure pour iiii^xx grosses culleuvrines pour une partie, et aultres xlvii cullevrines de mendre grosseur pur aultre partie montans ensemble six vings ix cullevrines touttes de fer que ledit Gossart a faittes ouvrées composées lesquelles il a délivrées pour la garnison et provision de lad. ville et ont esté mises avec aultres engiens que la ville avait pour les tours, portes et aultres gardes de la forteresse d'icelle ville touttes prestes et ordonnées pour servir à la tuition, défense de la ville. Se mestier estoit à cause des divisions et guerres estant entre le roy nostre sire et le Duc de Bourgogne au pris par traictié et accord sur ce fait audit Gossart de v gros? chacune cullevrine.... iiii^xx xiv lb. xvii s.

(1469. Comptes généraux).

à Colart Juniau bougonnier pour l'accat à lui faict de deux miliers de flesches empennées non ferrées....

(Avril 1470. Comptes généraux).

à Jehan du Bos, Grard Senoncq, Philipart Adryen, et aultres canonniers de la ville pour avoir par l'ordonnance desd. consaulx fait composé et ordonné deux mil neuf cent iiii^xx quatre livres de pouldre de canon.... servans à couleuvrines et pour le surplus servant aux serpentines de lad. ville.

(Oct. 1477. Comptes généraux).

à Gossart Plonderoy feure sur et en tant moins du prix qui a monté l'achat à lui fait par les chefs et depputés des consaulx de un engien à pouldre appelé mortier et cinq canons à deux roelx chargiés chacun de trois petites serpentines de fer qui sont mises en la provision de la ville...

(Oct. 1477. Comptes généraux).

à Gossart Plonderoy feure pour et à cause de marché à lui faict... de cinq morties de fer et quinze serpentines de fer assises sur cincq caryos, mises en la garnison de ceste ville... quy ont pesé ensemble deux mille trois cent soixante neuf livres...

(1478. Comptes généraux).

à Maistre Philippe Gomer artilleur de lad. ville, pour l'accat à lui fait de six ars d'achier, six tonneles à ce servant, six douzaines de viretons, douze arcs à la main, dix trousses de flesches et une douzaine de cordes. ..

(1 avril 1484. Comptes généraux).

à Colart de Hostez couleuvrinier pour l'accat à lui faict de ii$_c$ xvii livres de pourre de cullevrinne qu'il avait faite et composée...

(1 octobre 1491. Comptes généraux).

à Nicaise Chuquant pour l'accat à lui fait au mois de novembre de l'an iiii^xx dix huict sur le bruit lors courant de la guerre que l'on disait se commenchier par decha et que c'étoit à cette ville que on en vouloit, de quatre cens quinze livres de poure de culleuvrine...

(1 avril 1499. Comptes généraux).

à Nicaise Chucquant esperonnier et cullevrinier pour l'achat à lui fait de mille quarante livres de pouldre de cullevrinne...
(1 avril 1503. Comptes généraux).

Mellan Veillet, canonnier ordinaire de l'artillerye du Roy est envoyé en mission à Tournai en 1465. Nos archives mentionnent sa venue, mais ne disent rien de l'objet de sa mission (registre aux publications).

Faut-il rattacher à cette visite, la fourniture par Jean Lecocq de six grosses serpentines de laiton, garnies chacune de deux chambres, et payées 376 livres 10 sous 6 deniers? (Compte général de 1467.)

Semblable mission était encore confiée, en 1512 ou 1513 à maistre Jehan Demarck, un des maîtres « bombardiers du roi, et pour le remercier des services qu'il avait rendus à la ville, en même temps que pour se concilier ses bonnes grâces dans l'avenir, les consaux lui allouent une gratification de xxviii livres tournois (Mêmes comptes 1r avril 1514).

En 1519, le Gouverneur de la ville, pour le roi François premier, demande aux Consaux et obtient d'eux « que en chacun collège on fache debvoir d'acheter du métal pour faire une pièche d'artillerye.... » (Consaux. vol. 179. 7 juin 1519.)

Un acte de 1537 mentionne un contrat fort important pour la fonte de pièces d'artillerie, donne tous les détails sur leur fabrication, leurs dimensions, les qualités qu'elles doivent avoir et les ornements qu'elles doivent porter.

Nous le reproduisons intégralement.

Marchié de fonte d'artillerye.

Sur ce que Mess. les chiefs de la ville et cité de Tournay et Sire Henry de Quarmont mayeur des finances d'icelle ville depputez et chagiez par honorables et sages Mess. les consaux de lad. ville auroient et ont avecq aultres notables personnaiges pour ce évocquiez traictié parlé et communiqué avecq Mathis de Horst, Jehan du Hem et Franchois Hennefrère fondeurs de cloches et layton pour adviser de fondre, jecter et mettre sus en point de tirer, douze

faulconnaux et cent cinquante hacquebuttes a crochets, ils auraient et ont marchandé et convenu avec lesdits fondeurs en telz sorte qu'iceulx fondeurs sont tenuz et ont promis de fondre formes et jecter lesdits douze faulconnaux de six pieds de cache, dont les quatre diceulx pèseront chacun trois cens livres ou environ et les aultres huict de deux cent cinquante livres de pesant et à huict pour chacun faulconnaux portans plomb de demi livre ou environ et aultrement à l'advenant desdits bastons ayans ung dez de fer dedans lesd. plomb et aussy de faire composer fondre et jecter lesdites cent cinquante hacquebuttes à crochets assavoir les cent dicelles de quarante livres la pieche de trois pieds et demi de cache et à huit pans et les aultres cinquante hacquebuttes à crochets de trente livres la pieche et de trois piedz de cache aveq les boullets à l'advenant lesquelz bastons tant faulconnaux que hacquebuttes en la manière dite seront finis et livrez par lesditz fondeurs prêts à tirer endedans ung mois proche venant de bonne et léalle estoffe et marchandise pour devise expresse que lesdits bastons en faisant l'essay d'iceulx doivent porter double charge et s'ils se rompent ou cassent ou les aulcuns d'iceulx en faisant ledit essay, lesd. marchans fondeurs seront tenus les refaire à leurs despens, bien entendu aussi que lesdits bastons tant faulconneaux que hacquebuttes seront perforez et wydiés jusques au fond de la chambre en sorte qu'il n'y aura paille faulte ne aulcun inconvéniens par dedans qui puist empeschier le trait et feux desditz bastons.

Aussy que lesdits marchans fondeurs seront tenus lesd. bastons tant faulconneaux qu'hacquebuttes armoyer et graffer de telles armes soit de la ville ou d'aucunes bannières des mestiers d'icelle ville que on leur déclarera et que à chacune des dites hacquebuttes sera faict une couverture de Keuvre sur chacune lumière d'icelles hacquebuttes.

Et moyennant les ouvrages desdits faulconneaux et hacquebuttes faicts jectez et composéz en la manière devisés et condicions dessus dictes et déclarées sera payet et délivré auxdits marchans fondeurs pour chacune livre de pesant desdites bastons, cinq gros et demi, lesquelz Mathis de Horst, Jehan du Hem et Franchois Hennefrère marchans fondeurs pour ce comparans par devant mess. les prevost et Jurés ont promis.... [etc.]

(7 avril 1537 (av. Pâques) Prévost et Jurés, vol. 3319).

Vers 1580, la ville dut prendre des dispositions pour augmenter son artillerie, car elle achète, à cette époque xix cent lxxv livres de plomb en boulets pour l'artillerie (Comptes d'ouvrages 1580); puis le 15 avril 1582, elle passe un contrat avec quatre fondeurs d'artillerie, François Legrand, l'aîné et le jeune, Jacques de Horst et Jacques van Orc, qui s'engagent à « fondre et jecter toutes telles pieches d'artilleries et en tel nombre qu'il plaira à Messeigneurs les Consaulx ou leurs commis le ordonner et commander » (1).

Cette commande fut sans doute faite et exécutée peu après, car au mois d'août de la même année, les quatorze canonniers de la ville, chargés de la garde et de l'entretien de l'artillerie communale demandent une « honeste récompense » pour les devoirs qu'ils ont remplis, et on la leur accorde (2).

Consaulx rassemblés le lundy xvie jour de juillet xv^c^ quatre vingts et quatre pour adviser sur la proposition faite par le Sr Franchois de la Maca, contador de l'artillerye de Sa Majesté, d'avoir de ceste ville cinq pièches d'artillerye scavoir est, deux demy canons, deux serpentines et une demye, ce qu'entendu par mess. les consaulx luy auroient demandé s'il avoit quelque patente ou lettres closes de S. A.... etc. [on s'informera.] (Consaux, 16 juillet 1584. Vol. 193b p. 398).

18 janvier 1667.

L'artillerie de la ville en nombre de 14 à 15 pièces, tant serpen-

(1) Du 5 avril 1582, pardevant Charles Mannart, maïeur des finances, et Jacques Gombault, juré de ladite ville, commis et députéz par messeigneurs les consaulx d'icelle ville, d'une part, et Franchois Le Grand, l'aisné, Jacques de Horst, Jean van Orc et Franchois Le Grand, le josne, tous maistres fondeurs d'artilleries, d'aultre; et recongnurent lesdites parties, meismement lesdits seconds comparans l'ung pour l'aultre et chacun pour le tout sans division et renonchant par exprès au bénéfice de division accordé de droict, d'avoir prins à leur charge de faire fondre et jecter toutes telles piéches d'artilleries et en tel nombre qu'il plaira à messeigneurs les consaulx ou leurs commis le ordonner et commander, en livrant par iceulx les estoffes ou métaulx convenables et propres.

[Journal des Prévost et Jurés. 1582].

(2) ... de la reqte des quatorze canonniers... pour servir au canon de ceste ville au gaige de xxiiii fl. par an à chacun, requérans pour les causes contenues en lad. requeste et les debvoirs par eux faicts, leur vouloir accorder quelque honeste récompense et pour l'advenir, augmenter le gaige.

On est d'assens accorder auxdits quatorze canonniers pour les bons debvoirs par eulx faicts à chacun viii l. pot [?] faisans pour eulx quatorze, vingt huict libvres florr. et quant à l'augmentation requise de la mettre en surséance pour en prendre ci-après tel égard que de raison.

[Consaux 30 août 1583. Vol. 193 b. p. 187].

tines que fauconnaux, grand nombre de arquebouses à crocq, plusieurs tonneaux de poudre à canon, salpettre et souffre et généralement toutes les munitions de guerre que la ville avoit, furent menés au château. Mémoires de Pasquier de la Barre. II. 48.



Nous avons, par les documents qui précèdent, démontré l'importance du métier des armuriers, dans ses diverses branches, à Tournai, pendant tout le moyen âge et les temps modernes.

Le nombre considérable d'artisans qui y ont été employés, indique une abondance, considérable aussi, d'objets fabriqués; des inventaires d'ateliers et de boutiques d'hommes du métier, ainsi que des contrats, nous ont permis d'entrer dans les détails de la fabrication, et de constater qu'il s'agit d'une véritable industrie locale, c'ést-à-dire exercée et pratiquée à Tournai, et non pas seulement d'un commerce d'armes, comme toute autre ville aurait pu le faire.

La valeur des produits fabriqués par nos armuriers, résulte implicitement de l'importance même de la fabrication; elle est confirmée par la clientèle riche et fastueuse qui se fournissait d'armes dans nos murs.

Que sont devenus ces brillants harnais de guerre et de joute, ces armes blanches et ces pièces d'artillerie reprises dans nos actes d'archives? Sans doute, il en reste bien peu de chose, et ce peu lui-même nous échappe, car nous n'avons jusqu'ici, retrouvé aucune pièce authentiquement connue.

Sans doute il y en a dans certains musées et notamment dans des musées suisses et bourguignons, où les hasards des batailles les auront fait entrer?

Mais que ces *témoins* soient ou non retrouvés, il n'en restera pas moins établi que Tournai a excellé dans l'industrie des armes et des armures, comme elle a excellé dans tous les domaines des arts et des industries d'art, à toutes les époques de son histoire glorieuse.

E. J. Soil de Moriamé.

Table alphabétique des matières et des mots relatifs aux armes, armures et métier des armuriers (1)

(1) Cette table donne quelques définitions pour aider à l'intelligence des textes. Elle n'a aucune prétention à servir de dictionnaire.

C

D

V

W

Z

Table méthodique

SÉANCE DU DIMANCHE 1 JUIN 1913

La séance est ouverte à 2 heures, sous la présidence de M. Soil de Moriamé, *président*.

Sont présents: MM. Fernand Donnet, *secrétaire;* Geudens, *trésorier;* Stroobant, Dr Van Doorslaer, président Blomme, Max Rooses, L. Blomme, Willemsen, De Ceuleneer, membres titulaires; MM. Coninckx, Pàris, De Decker, Dilis, membres correspondants regnicoles.

S'excusent de ne pouvoir assister à la réunion: MM. le vicomte de Ghellinck Vaernewyck, *vice-président*; chanoine van Caster, van der Ouderaa, chanoine van den Gheyn, Hulin, Kintsschots, de Witte, membres titulaires; van Ortroy, Tahon, Lonchay, van Heurck, membres correspondants regnicoles.

Le procès-verbal de la séance du 6 avril 1913 est lu et approuvé.

Il est donné connaissance de lettres de MM. Kalf et Ambrosetti, qui remercient pour leur nomination de membre correspondant étranger.

La Société royale d'Archéologie d'Irlande, et la Washington University demandent à échanger leurs publications contre celles de l'Académie. Ces demandes sont accueillies favorablement.

Le comité spécial, organisé pour rendre hommage à l'astronome Giovanni Schiaparelli, sollicite l'intervention pécuniaire de l'Académie. On regrette, en présence des précédents, de ne pouvoir accéder à cette demande.

Le président fait part à l'assemblée du résultat des élections, qui ont eu lieu en séance des membres titulaires.

Il annonce le décès, survenu à Rome, le 26 février 1913, de M. Angelo de Gubernatis, membre correspondant étranger. Il adresse les félicitations de l'Académie à M. le chevalier de Borman, qui a été nommé baron, et à M. Smekens, promu grand-officier de

l'Ordre de la Couronne, à l'occasion du 75e anniversaire de la Commission royale des Monuments.

M. van Ortroy a envoyé la biographie, suivie de la bibliographie du R. P. van den Gheyn, S. J. Cette notice sera insérée dans le Bulletin.

M. Donnet dépose sur le bureau la liste des publications parvenues à la bibliothèque et donne lecture du compte-rendu des principales d'entre elles. Ces pièces seront imprimées dans le Bulletin.

M. le président Blomme fournit des détails au sujet d'Henri Coeke, doyen du Chapitre de l'église collégiale de Termonde, au milieu du XVe siècle.

M. Coninckx présente un important travail relatif aux artistes malinois qui, au XVIe siècle, s'établirent à l'étranger.

M. Donnet donne lecture d'une notice biographique sur le sculpteur anversois Jean Claude de Cock et fait connaître ses œuvres.

Ces trois mémoires paraîtront dans les Annales.

La séance est levée à 4 heures, après que M. le président eut engagé tous les membres à assister aux fêtes chevaleresques de Tournai.

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET.

Le President,
E. J. SOIL DE MORIAMÉ.

Liste des publications parvenues à la Bibliothèque pendant les mois de Juin et Juillet 1913

1° HOMMAGES D'AUTEURS

EDM. GEUDENS. Plaatsbeschrijving der straten van Antwerpen en omtrek. III.

PAUL BERGMANS. La gilde souveraine et chevalière des escrimeurs de Gand.

J. De Weert. Une hachette de bronze trouvée à Brugelette.
Id. Jean Taisnier.
Emile Dilis. Une cloche fondue en 1605, par Jean Grongnart.
Fernand Donnet. Compte-rendu analytique des publications. Avril et mai 1913.
— Un appel aux Wallons. Pour un musée de la vie wallonne.
Abbé Jean Paquay. Tongres. Monographie illustrée.
Id. Guide illustré.
Vte B. de Jonghe. Les doubles souverains d'or frappés à Tournai par Philippe IV, roi d'Espagne.
Alph. de Witte. Catalogue des poinçons et matrices du musée de l'hôtel des monnaies de Bruxelles.
Dr G. Van Doorslaer. L'ancienne industrie du cuivre à Malines. La fonderie de cloches.
E. J. Soil de Moriamé. Les anciennes industries d'art tournaisiennes à l'exposition de 1911.
V. Cauchemé. Description des fouilles archéologiques exécutées dans la forêt de Compiègne.

2° ECHANGES

Bruxelles. Missions belges de la Compagnie de Jésus.
Bulletin mensuel. XVe année. Nos 6, 7 et 8.
Id. Académie royale de médecine de Belgique.
Bulletin. Tome XXVII. N° 4.
Mémoires couronnés. Collection in-8°. Tome XXI. 1r fasc.
Id. Société royale de numismatique.
Revue belge de numismatique. 69e année. 3e livr.
Id. Commissions royales d'art et d'archéologie.
Bulletin. 52e année. Nos 3 et 4.
Id. Académie royale de Belgique.
Classe des lettres et des sciences morales et politiques et Classe des beaux-arts.
Bulletin 1913. Nos 4, 5 et 6.
Mémoires. Collection in-4°. 2e série. Tome VI. Fasc. 1.

BRUXELLES. Société royale belge de géographie.
Bulletin. 37e année. No 2.
GAND. Société d'histoire et d'archéologie.
Annales. Tome XII. 3e fasc.
Bulletin. 21e année. Nos 4 et 5.
ID. Koninklijke Vlaamsche Academie.
Verslagen en mededeelingen. Maart, April, Mei 1913.
TURNHOUT. Geschied- en oudheidkundigen kring der Kempen.
Taxandria. Gedenkschriften. 10e jaarg. Nr 1.
LIÉGE. Institut archéologique liégeois.
Bulletin. Tome XLII. 2e fasc.
Chronique archéologique. 8e année. Nos 5 et 6.
ID. Société d'art et d'histoire du diocèse de Liége.
Leodium. 12e année. Nos 6 et 7.
TERMONDE. Cercle archéologique de la ville et de l'ancien pays de Termonde.
Annales. 2e série. Tome XV. 3e et 4e livr.
Publications extraordinaires.
ANVERS. Exposé de la situation administrative de la province d'Anvers.
Session de 1913.
TIRLEMONT. Geschied- en oudheidkundigen Kring Hageland.
Gedenkschriften 1911. 3e afl.
BRECHT. Geschied- en oudheidkundigen Kring voor Brecht en omstreken.
Tijdschrift. 1913. II.
BRUGES. Société d'émulation.
Annales. Tome LXII. Fasc. 2.
LIÉGE. Wallonia.
XXe année. No 13. XXIe année. Nos 6, 7 et 8.
LOUVAIN. Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique.
Tome XXXIX. 2e et 3e livr.
HASSELT. L'ancien pays de Looz.
Tables du tome XVI.
ATH. Cercle archéologique d'Ath et de la région.
Annales. Tome I. 1912.

ANVERS. Antwerpsch archievenblad.
Tome XVII. Livr. 2.
ID. Société royale de Géographie.
Tome XXXVI. 3e et 4e fasc.
LA HAYE. Genealogisch heraldisch genootschap: De Nederlandsche leeuw.
Maandblad. XXXIe jaarg. Nrs 6 en 7.
PARIS. Polybiblion.
Partie littéraire. Tome CXXVII. 5e et 6e livr.
Partie technique. Tome CXXIX. 5e et 6e livr.
ID. Société de Saint-Jean.
Notes d'art et d'archéologie. 25e année. No 5 et 6.
ID. Les marches de l'Est.
5e année. No 2 et 3.
ID. Revue des curiosités révolutionnaires.
3e année. No 32.
ID. Institut catholique.
Bulletin. 2e série. 4e année. Nos 6 et 7.
ID. Société nationale des antiquaires de France.
Bulletin. 1r trim. 1913.
Mémoires et documents. Mettensia VI.
Mémoires. 8e serie. Tome II. 1912.
Id. Ministère de l'instruction publique et des beaux-arts.
Comité des travaux historiques et scientifiques.
Bulletin historique et philologique. Année 1912. Nos 1 et 2.
Congrès des sociétés savantes de 1910. Bulletin.
ID. Musée Guimet.
Annales. Tome XXIV. 2e fasc.
ID. Société française d'archéologie.
Bulletin monumental. 77e vol. Nos 1 et 2.
Congrès archéologique de France. LXXVIIIe session. Vol. I et II.
PÉRIGUEUX. Société historique et archéologique du Périgord.
Bulletin. Tome XL. 3e livr.
BEAUNE. Société d'archéologie.
Mémoires. Année 1911.
LYON. Bulletin historique du diocèse de Lyon.
14e année. No 81.

SAINT-OMER. Société des antiquaires de la Morinie.
Bulletin historique. Année 1913. 1r fasc.
AIX. Université d'Aix-Marseille.
Faculté des lettres. Annales. Tome V. Nos 3-4.
Faculté de droit. Annales. Tome V. Nos 1-2-3-4.
SAINTES. Société des archives historiques.
Revue de Saintonge et d'Aunis. XXXIIIe vol. 2 et 3e livr.
ORLÉANS. Société archéologique et historique de l'Orléanais.
Bulletin. Tome XVI. N° 203.
AMIENS. Société des antiquaires de Picardie.
Bulletin trimestriel. Année 1912. 3 et 4e trim. Année 1913. 1r trim.
VALENCE. Société d'archéologie et de statistique de la Drôme.
Bulletin. 185e livr.
TOULOUSE. Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres.
Mémoires. 10e série. Tome XII.
TOURS. Société archéologique de Touraine.
Bulletin trimestriel. Tome XVI. 4e trim. 1908.
BÉZIERS. Société archéologique, scientifique et littéraire.
Bulletin. 3e série. Tome X. 2e livr.
CHERBOURG. Société nationale académique.
Mémoires. Vol. XIX.
LIMOGES. Société archéologique et historique du Limousin.
Bulletin. Tome LXII. 2e livr.
NANCY. Société d'archéologie lorraine et Musée historique lorrain.
Mémoires. Tome LXII.
MONTPELLIER. Académie des sciences et des lettres.
Mémoires de la section des lettres. 2e série. Tome V.
BAR-LE-DUC. Société des lettres, sciences et arts.
Mémoires. IVe série. Tome X.
LYON. Académie des sciences, belles-lettres et arts.
Mémoires. 3e série. Tome XIII.
DIJON. Commission des antiquités du département de la Côte d'Or.
Mémoires. Tome XVI. 2e fasc.
COMPIÈGNE. Société historique.
Procés-verbaux, rapports et communications diverses XXI.
Bulletin. Tome XV.

ARRAS. Commission départementale des monuments historiques du Pas-de-Calais.
Bulletin. Tome III. 10e et 11e livr.
Mémoires. Tome III. 2e livr.

LEIPZIG. Königl. Sächsischen gesellschaft der wissenschaften.
Berichte über die verhandlungen. Band 64. Heft 4-5.
Jahresberichte der fürstlich Jablonowskischen gesellschaft. 1913.

STRASBOURG. Gesellschaft zur förderung der wissenschaften, des ackerbaues und der künste in Unter-Elsass.
Monatsbericht. XLVII band. Heft nr 2.

HEIDELBERG. Historisch philologische Verein.
Neue Heidelberger Jahrbücher. Band XVII Heft 2.

MUNICH. Historische Verein von Oberbayern.
Oberbayerisches Archiv fur vaterländische Geschichte. 57 B. 58 B. 1 & 2 H.
Altbäyerische Monatschrift. Jahrg. 11. Heft 3. 4. 5. 6.

CAMBRIDGE. Cambridge antiquarian Society.
Octavo publications. N° XLVI.
Proceedings. N° LXIV.
List of the members.

ROME. R. Accademia dei Lincei.
Notizie degli scavi di antichita. Vol. IX. Fasc. 11. Supplemento. Fasc. 12.

AGRAM. Vjesnik kr hrvatsko slavonsko dalmatinskoga zemalkoga archiva. God. XV. Sv. 1.

GRAZ. Historische verein für Steiermark.
Zeitschrift. X jahrg. 1 & 2 heft.

VIENNE. Kais. Akademie der Wissenschaften.
Philosophisch historische klasse.
Sitzungsberichte 170 B. 2 & 10 A. 171 B. 1 A. 172 B. 1 & 5 A. 173 B. 3 A.
Register zu den banden 161 bis 170.

UPSALA. Kongl. Universitetets bibliotek.
Eranos. Acta philologica Suecana. Vol. XIII. Fasc. 2.

PALMA. Societat arqueologica Luliana.
Bolleti. Juny & Juriol de 1913.

GENÈVE. Société d'histoire et d'archéologie.
Bulletin. Tome III. Livr. 7.
Mémoires et documents. Tome XXXII. Livr. 1.
LISBONNE. Associacão dos archeologos portuguezes.
Boletim. Tomo XII. N° 11.
BATAVIA. Bataviaasch genootschap van kunsten en wetenschappen.
Tijdschrift voor indische taal-, land- en volkenkunde. Deel LV. Commissie voor oudheidkundig onderzoek. Oudheidkundig verslag. 1912. 4e kwartaal.
Dagh register gehouden int casteel Batavia. Anno 1680.
MONTRÉAL. Antiquarian and numismatic Society.
The canadian antiquarian and numismatic journal. Vol. X. N° 2.
BOSTON. American Academy of arts and sciences. Proceedings. Vol. XLVIII. Nos 16, 17.
MADISON. State historical society of Wisconsin.
Annotated catalogue of newspaper files in the library.
Wisconsin history commission. Original papers. N° 7.
Id. Reprints. N° 2.
Proceedings. 59th annual meeting.
CAMBRIDGE. Peabody Museum of American archaeology and ethnology, Harvard university.
Memoirs. Vol. VI.
NEW-HAVEN. Connecticut Academy of arts and sciences.
Transactions. Vol. XVIII. Pages 1-137.

3° CATALOGUES ET JOURNAUX

LEIPZIG. K. W. Hiersemann. Katalog 424. Kunst geschichte.
ID. B. G. Teubner. Mitteilungen. 46 Jahrg. Nr 1.
PARIS. M. Boussus. Catalogue. N° 9.
PALMA. Miguel Ferrer Mayol. Boletin bibliografigo 1913. N° 1.
PARIS. Paul Geuthner.
Catalogue 55. Archéologie préhistorique et protohistorique.
LONDRES. Frank Hollings. Catalogue of rare and interesting books.

Compte-rendu analytique des principales publications parvenues à la bibliothèque pendant les mois de Juin et de Juillet 1913

Messieurs,

C'est en commençant, si vous le voulez bien, un travail de notre trésorier, M. Edm. Geudens, que je me permettrai de vous signaler. Il s'agit du troisième volume de la *Plaatsbeschrijving der straten van Antwerpen en omtrek*. Dans cet ouvrage, notre confrère termine ses laborieuses investigations à travers les rues de la vieille ville. Il nous fait connaître le passé des immeubles les plus intéressants; il résoud plus d'un problème ardu de topographie, et reconstitue la physionomie exacte de ces anciens quartiers dont beaucoup, aujourd'hui, ont disparu, ou ont, tout au moins, été profondément transformés. Une table minutieusement dressée, permet de se retrouver avec facilité au milieu de ces multiples renseignements, et de recueillir même plus d'une indication utile sur les membres de très nombreuses familles anversoises.

Pour fêter le trois centième anniversaire de sa création officielle, la *Chef confrérie royale et chevalière de Saint-Michel* à Gand, a organisé, cette année, des fêtes grandioses. C'était le moment de rappeler l'histoire de cette antique institution. C'est ce que notre confrère M. Paul Bergmans a fait dans une élégante plaquette. En parcourant ces pages, que parsèment d'intéressantes illustrations, nous pouvons nous initier facilement aux faits les plus marquants de l'existence de la gilde, aux concours qu'elle organisait, aux cérémonies auxquelles elle participait, aux usages et privilèges dont elle se prévalait.

La famille de notre peintre Teniers était originaire d'Ath. Je vous ai déjà fait connaître les recherches qu'avait faites à son sujet M. Jules De Weert. Le même auteur nous présente maintenant un travail sur un autre membre de cette famille: *Jean Taisnier*. Peu de personnages ont eu une existence plus mouvementée et plus disparate. Il naquit probablement en 1509. Ce fut lui qui adopta les armes parlantes que conserva sa famille: un ours muselé, sur-

monté d'un chevron qui était primitivement un trilobe simulant une tanière. Docteur en droit, mathématicien, musicien, Jean Taisnier ajouta à ces diverses professions celle de capitaine. Il prit part, à la tête d'une troupe d'Allemands, à diverses expéditions contre les Musulmans. D'autre part, il fut professeur de mathématiques, chantre de la chapelle impériale, puis maître de chapelle de l'Electeur de Cologne. Il parcourut une grande partie de l'Europe et même de l'Afrique, et on le trouve enseignant ou guerroyant dans tous les pays. Il mourut à Cologne, croit-on, en 1562 ou 1563. Il publia divers ouvrages d'astrologie, de mathématiques ou de poésie. J'ajouterai que quelques auteurs l'accusent ouvertement de plagiat, au moins pour une partie de ses ouvrages.

La valeureuse prouesse des 600 Franchimontois nous est à tous connue. Leur sortie désespérée jeta le trouble dans le camp bourguignon et fit craindre un instant pour la sécurité du roi de France et du duc Charles. Mais ces héros étaient-ils réellement Franchimontois, comme l'affirme le chroniqueur Philippe de Commines ? MM. Demarteau, de Nave, Gobert, le contestèrent, et prétendirent que cet exploit fut accompli par des Liégeois. M. Ruhl soutint la thèse contraire. A son tour, dans le « Bulletin de l'Institut archéologique liégeois » (tome XLII, 2e fascicule), M. l'abbé Coenen pose la question: *Franchimontois ou Liégeois?* Après avoir étudié le texte des divers chroniqueurs qui mentionnent l'événement, après avoir comparé les différentes versions, et rappelé les circonstances historiques, qui provoquèrent et suivirent la sortie des défenseurs de Liége, M. l'abbé Coenen conclut que ces Franchimontois étaient en réalité des proscrits liégeois, que la fortune adverse avait contraint de quitter la ville et de chercher un refuge dans les bois du pays de Franchimont. Ils avaient été rappelés dans leur patrie, et c'est à eux que serait dû l'honneur de la téméraire entreprise qui a rendu leur mémoire célèbre.

A diverses reprises je vous ai signalé les publications de M. l'abbé Paquay, et notamment, sa « Monographie illustrée » de Tongres. De ce dernier ouvrage, il vient de nous offrir un tiré-à-part. Il y a joint un *Guide illustré de Tongres*. Cette nouvelle publication a pour but d'offrir aux visiteurs de l'antique *Atuatuca Tungrorum* un aperçu court et précis de tout ce que celle-ci possède

d'intéressant au point de vue religieux, historique et artistique. Ce but, M. l'abbé Paquay l'a parfaitement atteint. Le résumé historique du passé de la cité; la description si exacte et si précise de ses richesses archéologiques que soulignent de nombreuses photographies, constituent pour le visiteur un guide sûr et un souvenir fort instructif.

Un arrêté ministériel du 15 janvier 1908, avait chargé notre confrère M. de Witte de dresser le catalogue de la collection des matrices, sceaux et timbres appartenant à l'Etat. Ce catalogue qui forme un volumineux recueil vient de paraître sous le titre de *Catalogue des poinçons et matrices du musée de l'hôtel des monnaies de Bruxelles*. Ce n'est pas une sèche nomenclature, un inventaire succinct, mais, au contraire, un ouvrage plein d'intérêt, un instrument de travail fort utile. Chaque pièce est soigneusement et minutieusement décrite, les légendes sont fidèlement reproduites, de nombreuses notes en rendent l'identification encore plus précise. Enfin, des tables détaillées permettent au chercheur de facilement retrouver les renseignements ou les indications dont il pourrait avoir besoin.

Dans mon précédent compte-rendu, je vous ai signalé l'étude de notre confrère M. le Dr Van Doorslaer, sur la *Fonderie de cloches* à Malines, et j'ai fait valoir la haute importance de ce travail Si je vous en reparle aujourd'hui, c'est que notre bibliothèque vient d'en recevoir un tiré-à-part qui en comprend également la dernière partie et les tables. C'est le complément d'une étude qui reconstitue minutieusement l'histoire si importante, pour Malines, de la fonderie des cloches, et qui présente une série de biographies de tous les industriels qui s'y adonnèrent en faisant en même temps connaitre la liste descriptive des si nombreuses cloches fondues dans leurs ateliers.

Il est question d'un chalcographe anversois dans le « Bulletin trimestriel de la Société des antiquaires de Picardie » (année 1912, 3e et 4e trimestres). M. Demailly s'y occupe, en effet, des *Médailles picardes de Jacques de Bie*. Cet auteur publia à Paris, en 1636, son grand ouvrage illustré: « La France métallique ». S'il faut se baser sur les reproductions de ces médailles picardes dont la composition parait quelque peu fantaisiste, leur existence serait assez problématique. Cette incertitude s'accroît encore quand on apprend

que de Bie n'a fourni aucune référence au sujet des sources où il a puisé ses renseignements, et qu'aujourd'hui on ne retrouve plus une seule de ces médailles, même dans les grandes collections. Du reste, il avoue lui-même avoir imaginé quelques-uns des types qu'il décrit. Et d'autre part, pour certaines médailles il a tout simplement imaginé de les composer en imitant sur un plus grand module des jetons en cuivre ou en transmutant par la pensée le métal. C'est ainsi que des modestes jetons en laiton sont tranformés en grandes médailles en argent ou en or. Cette supercherie jette malheureusement la suspicion sur toute l'œuvre de de Bie.

N'abandonnons pas le «Bulletin des antiquaires de Picardie» sans jeter un coup d'œil, dans le même fascicule, sur l'étude de M. Brandicourt, relative aux *Fonts baptismaux picards*. Des photographies permettront à ceux de nos confrères, que cette question intéresse, d'étudier des spécimens de fonts intéressants ou peu connus. Tous les types s'y retrouvent. Grossiers, à peine ébauchés à l'origine, comme l'écrit l'auteur, on les voit de siècle en siècle, s'orner, s'affiner; se creuser en ogive avec les XIII[e] et XIV[e] siècles, en lancettes flamboyantes avec le XV[e] siècle; se décorer de guirlandes, de fleurs, de têtes d'hommes et de femmes avec la Renaissance, et adopter, avec le XVIII[e] siècle, son style rocaille.

Ceux de nos confrères qui désireraient posséder des indications plus complètes au sujet du *Congrès archéologique de France*, tenu à Reims en 1911, dont notre confrère M. le Vicomte de Ghellinck Vaernewyck nous a déjà esquissé les travaux, devra consulter les volumes du compte-rendu que vient de publier la Société française d'Archéologie. Le premier de ceux-ci constitue un guide volumineux du congrès. On y trouvera l'histoire et la description détaillée de tous les monuments et de toutes les œuvres d'art qui furent étudiés au cours de cette session à Reims, à Laon, à Soissons, à Châlons, et dans toutes les localités que les congressistes visitèrent. De très nombreuses photographies augmentent singulièrement la valeur documentaire de ces monographies.

Parmi les notices diverses qui composent le second volume des annales du même congrès, je vous signalerai celle de M. Tillet, sur les *Eglises de bois en Champagne*. Des monuments de ce genre sont intéressants pour nous qui ne connaissons rien de semblable dans

nos parages. Ces petites églises rurales, construites entièrement en pans de bois, datent du XVe au XVIIIe siècle Les types en sont variés ; ils sont plus pittoresques qu'artistiques. D'autres églises dans la même région, bâties en pierres, possèdent cependant soit un porche, soit une voûte ou même une tour en bois. Ces divers édifices sont intéressants à étudier, surtout au point de vue de leur mode de construction tout à fait spécial.

Dans le même volume, M. Boinet étudie le splendide *Retable de l'église de Fromentières*. Acheté d'occasion, en 1715, pour une somme modique, on n'en connait pas la provenance. Une chose est évidente, les poinçons de la gilde Saint-Luc en font foi, c'est qu'il est l'œuvre de sculpteurs anversois. Par son style et les détails de sa composition, on peut l'attribuer au début du XVIe siècle. Il est partagé en neuf compartiments, divisés en trois séries superposées. Les scènes pieuses, composées d'un grand nombre de personnages délicatement sculptés, se rapportent à la naissance et à la Passion du Christ. Des photographies de grand format permettent de se rendre compte de la valeur artistique de ce chef-d'œuvre de sculpture de l'atelier d'Anvers. Les volets peints représentent la généalogie de sainte Anne et d'autres scènes de la vie de la Vierge. Ils semblent également être d'origine anversoise.

Dans « Wallonia » (XXIe année, n°s 7-8) M. Jules Destrée adresse à M. Maurice Barrès une éloquente *Prière pour une petite église wallone*. Il s'agit de la modeste église paroissiale de Marcinelle, dont l'origine remonte peut-être au XIIe siècle, et dont les lignes ont une « harmonie et une beauté qui contraste majestueusement avec les lignes raides et étriquées des maisons modernes. » Il est question de faire disparaître ce petit monument si précieux « au point de vue pittoresque, au point de vue historique, au point de vue artistique. » C'est que Marcinelle, autrefois humble bourgade, est devenu aujourd'hui une puissante agglomération industrielle. Malgré la création de deux autres paroisses, l'ancienne église est devenue insuffisante pour les besoins du culte. On veut la démolir pour la remplacer sans doute par une de « ces hideuses églises de briques, aigres et prétentieuses, par lesquelles s'avère si déplorablement l'absence d'inspiration des constructeurs religieux d'aujourd'hui. » Ce langage correspond trop bien à celui que moi-même, à maintes occasions, j'ai

tenu dans une autre enceinte, pour que je n'y applaudisse pas sans restrictions. Toutefois, je me permets de faire remarquer à M. Destrée, qu'il n'est pas tout à fait dans le vrai en disant qu'en Belgique, l'autorité religieuse étant indépendante de l'autorité civile, celle-ci n'intervient que pour payer. Il doit savoir que la démolition d'une ancienne église et la construction d'une nouvelle, doivent être autorisées et que dans cette question, la Commission royale des monuments a son mot à dire. Je ne prétends pas que toujours on l'écoute. Mais en semblables circonstances, elle a souvent défendu les droits de l'art, du pittoresque et de la tradition. Pour l'église de Marcinelle elle pourrait à juste titre encore le faire.

Notre président M. Soil de Moriamé, à la suite de la belle exposition d'art qui fut organisée, il y a deux ans à Tournai, avait bien voulu nous donner, pour nos publications, un travail sur les orfèvreries tournaisiennes. Depuis lors, il a élargi considérablement le champ de ses études, et il vient d'en publier le résultat dans un magnifique volume qu'il consacre aux *Anciennes industries d'art tournaisiennes à l'exposition de 1911*. Il a bien voulu en offrir un exemplaire à notre bibliothèque. Les recherches de M. Soil de Moriamé se sont étendues à toutes les industries, qui autrefois, florissaient à Tournai. Tour à tour, s'aidant de documents d'archives patiemment recueillis, et comparant les spécimens les plus remarquables figurant à l'exposition ou conservés dans des collections publiques ou privées, il présente une série d'études ayant rapport à la sculpture (ivoires, statues, monuments funéraires, etc.), aux cuivres et bronzes, aux tapisseries, à la céramique, à l'orfèvrerie, à divers arts mineurs, tels que la fabrication des meubles, étains, fers forgés, instruments de musique, toiles damassées et broderies. Cette série de monographies qu'accompagne une très abondante illustration, constitue un des monuments les plus complets et les plus documentés qui ait jusqu'ici été consacré à l'art tournaisien.

En France, un intérêt spécial s'attache à tout ce qui rappelle la libératrice du territoire, l'immortelle Jeanne d'Arc. C'est dire combien on conservait précieusement dans une chapelle de la crypte de Saint-Denis, une dalle gravée représentant « ce que estait le harnais de Jehanne ». Des doutes toutefois s'étaient élevés au sujet de l'authenticité de cette effigie. Mais voici maintenant que

dans les « Mémoires de la Société nationale des antiquaires de France » (8e série, tome II), M. Buttin étudie *La prétendue armure de Jeanne d'Arc*. Il est d'avis que le dessin de cette dalle constitue tout simplement un faux, exécuté au début du XIXe siècle. Et il le prouve en établissant que cet armement est composé d'une hache d'armes anglaise de 1470, d'une armure de champ clos milanaise de 1520, et d'une bardiche bohème de 1630. C'est cet assemblage grotesque et hétéroclite qui aurait dû servir à une guerrière française morte en 1431.

Avant de clôturer ce compte-rendu, je crois devoir encore attirer votre attention sur le premier volume des « Annales du Cercle archéologique d'Ath ». Vous y trouverez les études de MM. Matthieu et Leuridant, dont nous avions déjà reçu des tirés-à-part, et que précédemment, je vous ai signalés. Vous pourrez encore prendre connaissance de diverses notices complémentaires se rapportant à un oncle du peintre Teniers, le mathématicien *Jean Taisnier*, dont on reconstitue la biographie et analyse les principaux travaux. D'autres notices sont consacrées à des institutions religieuses locales, telles les sœurs grises de Chièvres, la confrérie du Saint-Sacrement, à Ath, etc. En dernier lieu, M. le Dr Mahy esquisse la vie de Sybille de Gages et fournit des détails sur son culte et sur sa famille. Le premier volume du Cercle d'Ath constitue un début heureux, et fait favorablement augurer de la suite des travaux de cette nouvelle société archéologique.

FERNAND DONNET.

Anvers, 3 août 1913.

Découverte d'une urne néolithique à Merxplas (Anvers)

Le petit vase que nous avons l'honneur de présenter à l'Académie royale d'Archéologie, a été trouvé à Merxplas, à un endroit que nous décrirons ultérieurement lorsque nos fouilles seront terminées.

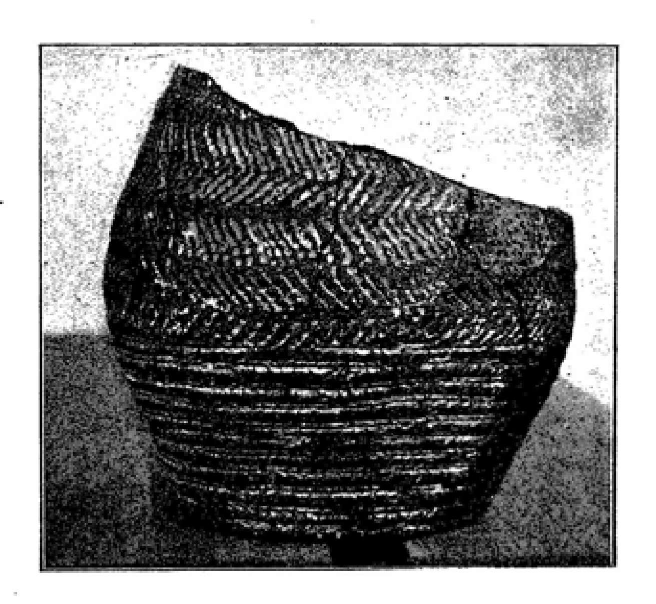
En extrayant du sable, à environ un mètre de profondeur, l'ouvrier a rencontré quantité de cailloux et des tessons d'urne, qui nous ont été remis, parce qu'on savait que nous recherchons ce genre d'antiquités. Les « cailloux » ont été déversés avec d'autres débris et n'ont pu encore être retrouvés, la remise des tessons nous ayant été faite assez tardivement. A l'endroit de la découverte nous avons recueilli quelques fragments de lames de silex.

Les tessons recollés avec soin, nous ont donné une urne de $0^{m}10$ de haut, et $0^{m}10$ de large. Le fond a un diamètre de $0^{m}065$.

Elle est en terre cuite jaune pâle, donnant une cassure noire qui fait apparaître l'urne comme couverte intérieurement et extérieurement d'une espèce d'engobe de couleur jaunâtre.

Ainsi que le montre la photographie jointe, la décoration a été obtenue dans la partie inférieure à l'aide de cordelettes, peut-être en sparterie, qui contournent complètement la panse du vase *en spirale*. La partie supérieure du décor se compose d'une série d'angles obtus qui s'emboitent et qui semblent être obtenus par un tressage de jonc ou de sparterie assez large, imprimé dans la pâte avant la cuisson.

Ce petit vase appartient au groupe de céramique néolithique. Elle apparait en Bretagne à la fin du néolithique, tandis que



dans le sud de la France, en Portugal et en Sicile, elle se classe à l'âge du bronze I (1).

Des poteries semblables ont été trouvées dans les *hunnebedden* de la Drenthe, à Eext, Vulthe, Peize, Steenwijkerswolde, Angelslo et ailleurs en Hollande. On en a rencontré d'ailleurs dans toute l'Europe occidentale, en Scandinavie et en Angleterre. Jusqu'ici elle était inconnue en Belgique et la trouvaille de Merxplas constitue la première de cette espèce faite sur le sol belge.

Les archéologues Allemands appellent cette céramique *schnurkeramik*.

Partout le type est identique. Ce sont des coupes *(bekers)* (2) ventrues et à grand bord cylindrique, recourbé vers l'extérieur, portant des empreintes d'une corde enroulée sur la pâte fraîche avant la cuisson. La couleur de l'urne est jaune-clair. La terre-cuite dont elle est fabriquée, semble être finement moulue et assez fragile, ce qui peut faire supposer que les cordelettes dont on entourait le pied de cette espèce de poteries, servait à les consolider jusqu'au moment de la cuisson.

Montelius classe cette poterie, contrairement a l'avis de Götze (3), aux derniers temps du néolithique (4).

Holwerda dit que si on rencontre ces *klokbekers*, coupes en forme de cloche (nom générique donné aux vases cordés, *touwceramiek*, et aux vases à zones, *zonebekers*, tous deux en forme de cloche) dans les sépultures en pierre de la Scandinavie, on peut en inférer que ces monuments y ont subsisté plus longtemps qu'en Hollande (5). En Hollande on les trouve employées comme urnes cinéraires, ce qui peut les faire considérer comme le type de transition de l'antique inhumation à la plus récente incinération.

En France, on a trouvé de ces poteries, notamment dans la

(1) J. Déchelette. *Manuel d'Archéologie préhistorique*. Paris, Picard, 1908, I, 407.

(2) L. Stroobant. *Les civilisations primitives de la Hollande*. Turnhout, Splichal, 1908.

(3) Götze a prouvé que le cuivre accompagne déjà le *Touwkeramiek*.

(4) Montelius. *Die chronologie der altesten Bronsezeit*, 89.

(5) Dr J. H. Holwerda. Jr. *Nederland's vroegste beschaving*, résumé dans L. Stroobant. *Les civilisations primitives de la Hollande*. Turnhout, Spichal, 1908, p. 12, citant Sophus Muller. *Urgeschichte*, p. 23. *Nord. Alterh.*

grotte du Castellet, où MM. Cartailhac, Cazalis de Fondouce et Huart ont trouvé des pointes de flèche en silex, des hachettes en pierre polie, des pendeloques et cent quatorze rondelles en callaïs (1). Le mobilier des allées couvertes de Fontvielle, parfaitement homogène et caractéristique, détermine nettement, dit Déchelette, l'attribution chronologique de ces cryptes. Elles remontent à la période de transition du néolithique à l'âge du bronze, période synchronique dans le midi de la France avec la fin du néolithique pur en Armorique.

Edouard Piette rencontra dans la cinquième chambre du tumulus du Pouy de la Halliade, trois vases caliciformes à pâte rougeâtre, ornées de zones pointillées, *tout à fait semblables à ceux de la Bretagne*. La sixième chambre contenait une petite lampe d'or martelé, d'autres vases et des grains de collier en callaïs (2).

Nous croyons intéressant de citer ici in extenso ce que Déchelette dit à propos de ces coupes :

« On a tout d'abord reconnu l'existence en Europe de deux grandes familles de poteries néolithiques, la céramique cordée ou céramique à la ficelle *(Schnurkeramik)* et la céramique rubannée *(Bandkeramik)*. La première est caractérisée en principe par une technique spéciale de l'ornementation gravée en creux. Celle-ci n'est point exécutée à l'aide d'un ébauchoir, mais se compose essentiellement d'empreintes de cordelettes ou de ficelles minces, appliquées en raies horizontales dans la pâte fraiche.

La seconde famille comprend des vases ornés de bandes ou rubans disposés de diverses manières : en chevrons, en ondulations, en spirales, etc. Les bandes sont tracées soit par des lignes incisées (continues ou interrompues), soit par des lignes ponctuées. Elles présentent souvent un champ hachuré, quadrillé ou pointillé. »

Déchelette reproduit d'après Götze (3) (fig. 199), la classification

(1) Cazalis de Fondouce. *Allées couvertes de la Provence*, I et II. Paris, 1873 et 1878, et Huart. *Rapport sur les fouilles de la grotte dolmen du Castellet*. Arles, 1876, p. 312, cité par Déchelette, I, 406.

(2) E. Piette. *Note sur les tumulus de Bartrès et d'Ossun*, Mat, 1881, p. 522, cité par Déchelette, I, 410.

(3) Götze. *Die Eintheilung der neolitischen Periode in Mitteleuropa*, in

générale des vases néolithiques (21 vases) dont 4 vases cordés *(Schnurkeramik)*, 2 vases calciformes, 2 types hybrides, 2 vases à bandes *(bandkeramik)*, dont l'un rappelle la céramique des fonds de cabane de la Hesbaye, fouillés par De Puydt (¹).

Si nous adoptons la classification des archéologues allemands, nous constatons que le vase de Merxplas se rapproche des vases calciformes. « On les avait tout d'abord réunis à ceux du groupe précédent (vases cordés en forme de gobelet), mais ils en diffèrent tout à la fois par leur décor, par leurs formes et par leur distribution géographique (²). Leur décor composé de zones horizontales, couvre toute la surface du vaisseau, au lieu de s'arrêter au second tiers de la hauteur. » C'est-à-dire que dans les vases cordés du premier groupe, le bas du vase (environ 1/3 de la hauteur) est vierge de tout décor.

M. le Dr J. H. Holwerda, directeur du musée de Leide, auquel nous avons soumis une photographie du vase de Merxplas, nous écrit que c'est sans aucun doute *« een touwzonebeker, een zoo gezegd neolitisch stuk gelijk het bij ons zeer veel voorkomt. »*

M. de Loë, conservateur de la section « la Belgique ancienne des musées Royaux », nous écrit qu'il s'agit bien d'un vase néolithique de la famille des vases cordés. C'est la première fois, ajoute notre aimable confrère, que l'on rencontre en Belgique un spécimen de ce genre de céramique représenté seulement dans les collections de l'Etat par quelques vases provenant de la Suisse Saxonne (Donation Hagemans).

On a trouvé des vases calciformes, dans diverses régions françaises et notamment dans les Pyrenées, en Provence, en Bretagne et dans le bassin inférieur de la Seine. « En Bretagne, ils

Correspondenz-Blatt der Deutschen Gesellschaft für Anthropologie, etc. Brunswick et Munich, 1900, p. 134, cité par Déchelette. *Manuel*, I, 548.

(1) Marcel De Puydt. *Emplacements d'habitations préhistoriques en Hesbaye*, in *Bullet. de la Société d'Anthropologie de Bruxelles*, tome VI, 1907.

(2) Reinecke. *Zur jüngeren Steinzeit in West- und Süddeutschland*, in *Westdeutsche Zeitschrift fur geschichte und künst.* Trèves, 1900, p. 225, cité par Déchelette. *Manuel*, I, 549, donne une énumération détaillée des régions où cette céramique est connue.

proviennent des dolmens et allées couvertes du Finistère et du Morbihan. Ils sont en terre fine de nuance rougeâtre ou brune, rarement noire. Le décor se compose ordinairement de zones horizontales pointillées, alternant avec des zones unies, lustrées à l'ébauchoir. Les zones pointillées présentent surtout des hachures obliques, simples ou quadrillées, et des dents de loup. » Et Déchelette, que nous citons ici, reprodnit (fig. 200), cinq vases caliciformes provenant d'un dolmen de Rogarte, Carnac (Morbihan) (1); du tumulus de la Halliade, Bartrès (Basses-Pyrenées) (2), de la Sicile (3); et de Kralupi (Bohême) (4).

En Scandinavie, les *klokbekers* se trouvent dans les dolmens. En Hollande, et notamment dans une colline près d'Oldenzaal, on a découvert deux vases cordés accompagnés de petits couteaux en silex *(Twentsche Oudheidkamer)*, mais sans trace d'inhumation. A Appeldoorn, on a trouvé un marteau en pierre dans une tombelle semblable. Une autre découverte de cette espèce de vases en Hollande était accompagnée de bronze (musée de Leiden) ce qui tendrait à confirmer la thèse de Götze.

Mais ces divers vases, de forme assez large, trapue, et évasés du haut ne présentent dans leurs zones horizontales qu'une partie du décor du vase de Merxplas. Ce sont les ornements au pointillé que l'on a supposé avoir été obtenus par l'impression sur la pâte crue de bandes en sparterie. Le vase néolithique de Merxplas comprend en outre dans sa partie inférieure un décor provenant de ficelles ayant entouré la poterie avant la cuisson.

Cette particularité le rapproche des types de Götze, tandis que les véritables vases *cordés* répondant exactement à ce type manquent en France.

Déchelette croit avec Montélius à l'origine orientale de ce type

(1) D'après P. du Chatellier, *La poterie aux époques préh. et gaul. en Armorique*, pl. 11, fig. 1, pl. 8, fig. 1 (cité par Déchelette).

(2) D'après Piette. *Note sur les tumulus de Bartrès et d'Ossun*. Mat., 1881, pl. XVII, fig. 4 (cité par Déchelette).

(3) D'après Cartailhac. *Ages préhistoriques de l'Espagne et du Portugal*, p. 117, fig. 148 (cité par Déchelette).

(4) D'après Pic. *Starožitnosti Zemè Ceské*, I, fasc. I, p. 208, pl. *XXXIX*, *1*, (cité par Déchelette).

céramique qui rappelle des vases de l'Egypte et de l'Asie-Mineure du troisième millénaire *avant* notre ère (1). Holwerda Jr estime que pour la Hollande, on ne peut les dater plus haut qu'environ vers l'an 1000 avant J. C. et que cette espèce de céramique serait contemporaine de la transition de l'antique inhumation à la plus récente incinération (2). Mais tandis que les vases calciformes de l'Allemagne du Nord, du Danemark, ainsi que de la Péninsule ibérique appartiennent aux dernières périodes de l'âge de la pierre, ceux des Iles Britanniques se placent au début de l'âge du bronze.

On est loin d'être d'accord sur la chronologie des vases néolithiques. « Tandis que MM. Köhl, Schumacher, Heierli en Koenen considèrent la céramique rubannée comme antérieure à la céramique cordée et placent cette dernière à la fin du néolithique, MM. Götze, Reinecke et Schliz ont soutenu énergiquement la thèse contraire, revendiquant la priorité pour la céramique cordée » (3).

Des fouilles récentes faites avec beaucoup de soin et de méthode par le docteur J. H. Holwerda, notamment au Hertekamp les Vaassen (4) (partie est de la Hollande) ont démontré que les urnes dites *Klokbekers* accompagnées de lames de silex, accompagnaient des ossements en tas non incinérés sous des coupoles en bois. Ces coupoles faites de rondins posés en cercle formaient l'ossature d'une tombelle. Ce peuple qui aurait vécu à la fin du néolithique serait apparenté aux constructeurs des *Hunnebedden*, dolmens, de la Drenthe, où les blocs erratiques se rencontrent en abondance.

M. Holwerda expose à ce propos que très vraisemblablement *le dolmen* remplace l'abri sous roche ou la grotte sépulchrale, comme les monuments mégalithiques de la France sont la continuation des grottes Ligures. L'absence de ces dernières a pu faire naître l'idée d'en créer d'artificielles là où se rencontraient des blocs erratiques. Enfin dans les contrées sablonneuses comme la Campine, la coupole faite de rondins accumulés dans le sens horizontal et circulairement a remplacé le dolmen.

(1) Montelius. *Die Chronologie der ältesten Bronzezeit*, p. 88.

(2) Dr J. H. Holwerda, Jr. *Nederland's vroegste beschaving*, cité.

(3) Déchelette. *Manuel*, 1, 553, note 2.

(4) Dr J. H. Holwerda, Jr. *Opgravingen in de Hertekamp* bij *Vaassen*, in *Oudheidkundige mededeelingen van het Rijksmuseum van Oudheden te Leiden*, 's Gravenhage, M. Nyhoff, 1910.

On sait que les dolmens sont « des ossuaires contenant des sépultures collectives et successives » (¹). M. Holwerda insiste sur la grande analogie, non seulement de la céramique calciforme des dolmens et des tombelles à coupoles de bois de la Hollande, mais de leur destination analogue demontrée par le désordre des ossements accumulés et de leurs instruments néolithiques. Et il se demande si les tombes à coupoles de la Grèce ne sont pas l'exécution perfectionnée, en pierre, des tombes à coupoles de bois de la Hollande néolithique. Comme à Mycènes, le poignard triangulaire de bronze accompagne la *klokbekerkultuur* dans les pays Nordiques. Même les coupes d'or de Mycènes trouvent leurs analogies en Angleterre. *(Greenwell Brit. Barr.* 100), et près des frontières de la Hollande (LINDENSCHMITT. *Altert. heidn. Vorz* III, XI, 1, 3). Les découvertes en Hollande de M. Holwerda établissent un lien incontestable avec les pays classiques et la même civilisation préhistorique se constate sous les diverses manifestations de mégalithes, tombes à coupoles et tombes simples.

Moins probante est la découverte près de l'Uddelermeer d'une *Klokurn* qui fut trouvée comme de coutume l'ouverture en bas (²), mais accompagnée de silex taillés et d'un fragment de hache-marteau en pierre.

Les découvertes les plus récentes de cette espèce de céramique sont celles de Hanendorp (Emst) Hollande. MM. Holwerda Jʳ et Evelein y ont fouillé une tombelle ayant contenu une coupole en rondins superposés ayant livré des vestiges d'un cadavre inhumé dans une position accroupie et accompagné d'un très beau *touwbeker*, vase cordé, d'un petit vase de même type, d'un grand couteau en silex bien poli et d'une tête de cheval (3).

Merxplas, Sept. 1913. LOUIS STROOBANT.

---

(1) JOSEPH DÉCHELETTE. *Manuel d'archéologie*, cité. I, 395.

(2) Dʳ J. H. HOLWERDA, Jʳ. *Hunneschans bij het Uddelermeer* in *Oudheidkundige mededeelingen van het Rijksmuseum van Oudheden te Leiden.* 's Gravenhage, M. Nyhoff. 1909.

(3) Figurés dans Dʳ J. H. HOLWERDA, Jʳ et Dʳ M. A. EVELEIN. *Opgravingen bij het Hanendorp (Emst) in Oudheidkundige mededeelingen van het Rijksmuseum van Oudheden, te Leiden.* 's Gravenhage, M. Nyhoff, 1911.

Malines.

Une construction de la fin du XIVe siècle.

MESSIEURS,

M. Wittman, un aimable correspondant de Malines, se passionnant pour les choses anciennes existant dans la ville qu'il habite, voulut bien, il y a quelques mois, attirer mon attention sur une très vieille construction qu'il semble y avoir découverte.

Il me paraît utile de vous parler aujourd'hui de ce reste imposant de l'architecture civile d'une cité voisine du siège de notre Académie.

A Malines, en étudiant les monuments, on est amené à croire qu'à deux époques distinctes, des architectes locaux ont fait naître un mode constructif très spécial, bien caractéristique.

Avant les maîtres bâtisseurs dont les noms célèbres sont connus de tous, et qui y créèrent l'admirable ordonnance du style gothique fleuri, des constructeurs malinois, vers la fin du XIVe siècle, auraient créé aussi, de toutes pièces, un mode de décoration de façades, que je vais caractériser, en décrivant comme exemple typique, l'une d'entre elles, et non des moins intéressantes, quoique étrangement ignorée jusqu'ici.

A considérer l'inspiration uniforme de quelques-unes de ces constructions malinoises de cette époque, telles les Halles, le vieux Palais, ou aussi certains monuments disparus, dont je vous dirai un mot, on se demande si l'architecte de celle qu'aujourd'hui je veux faire connaître, ne fut pas un véritable novateur.

Il ne m'est pas possible de faire des recherches d'archives, en ce moment; mais, même si elles devaient être ardues, difficiles, des savants malinois seraient parfaitement à même; de les entreprendre. Il serait intéressant de retrouver le nom de celui qui dessina les « modèles » de ces diverses constructions de la belle ville de la Dyle.

Je dois vous indiquer comme pouvant être tracées par la main d'un unique constructeur resté anonyme, je pense, les façades des Halles, la partie centrale, avec ses tourelles, l'ancienne *Adeghem poort*, dont j'ai un dessin, et qui, elle aussi se distinguait par des tourelles en encorbellement, et puis encore la Porte Sainte-Catherine, aussi démolie.

La plus caractéristique de ces bâtisses imposantes est, comme le montre le dessin, la Porte d'Adeghem. Je puis vous la montrer sous divers aspects.

Enfin, et c'est là la principale indication, l'ancienne maison communale, ou des Echevins, *schepenhuis*, possède aussi ces tourelles à la naissance d'un double pignon.

Pour fixer nos idées sur ces œuvres de ce maître bâtisseur anonyme il importe de dire que les portes de la ville, du moins celles que j'ai citées, sont de la fin du XIVe siècle.

C'est aussi l'époque à laquelle, en 1370, les drapiers Malinois faisaient travailler 3200 ouvriers, et cette puissante corporation se maintint, malgré les rudes coups que lui portèrent ses luttes avec les ducs de Brabant et les évêques de Liége.

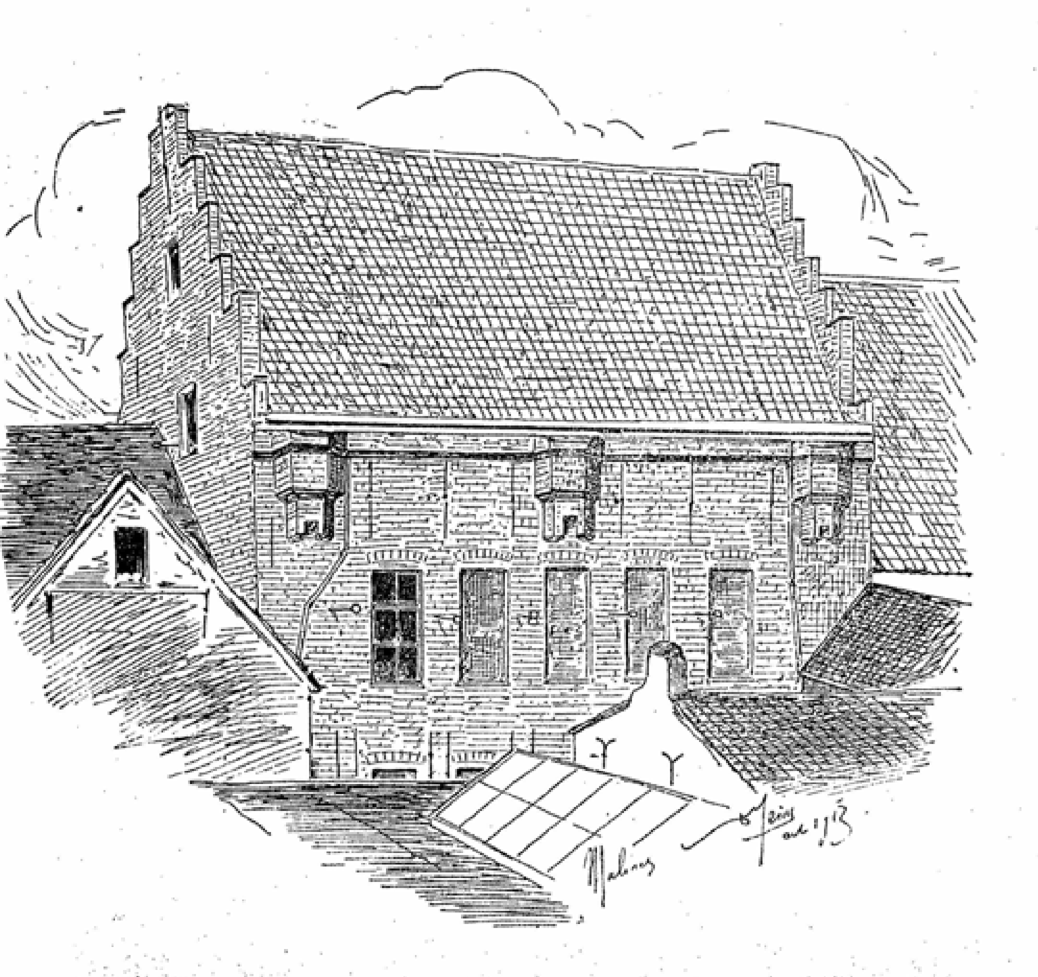
C'est dans la « Belgique illustrée » de Dumont Wilden, à la page 94, que je trouve ce renseignement.

Il m'est utile, comme vous allez le voir, de le citer.

J'en reviens donc à la construction si intéressante que je devais vous décrire. Elle est actuellement englobée dans le grand périmètre du terrain occupé, au centre de la ville, assez près de la grande église Saint-Rombaut, par le couvent des Sœurs de la Miséricorde.

On y accède par la rue des Béguines, au fond d'une cour, à gauche, et le bâtiment en lui-même, de ce côté, ne paraît pas offrir d'intérêt, ayant été modernisé et badigeonné.

Je vous en montre l'autre côté, avec ses formes les plus intéressantes au point de vue de la valeur archéologique; ce sont celles de la bâtisse en question, face vers la place des Bailles, et le dessin que je vous en



A MALINES

—

Une construction
de la fin du XIVe siècle.

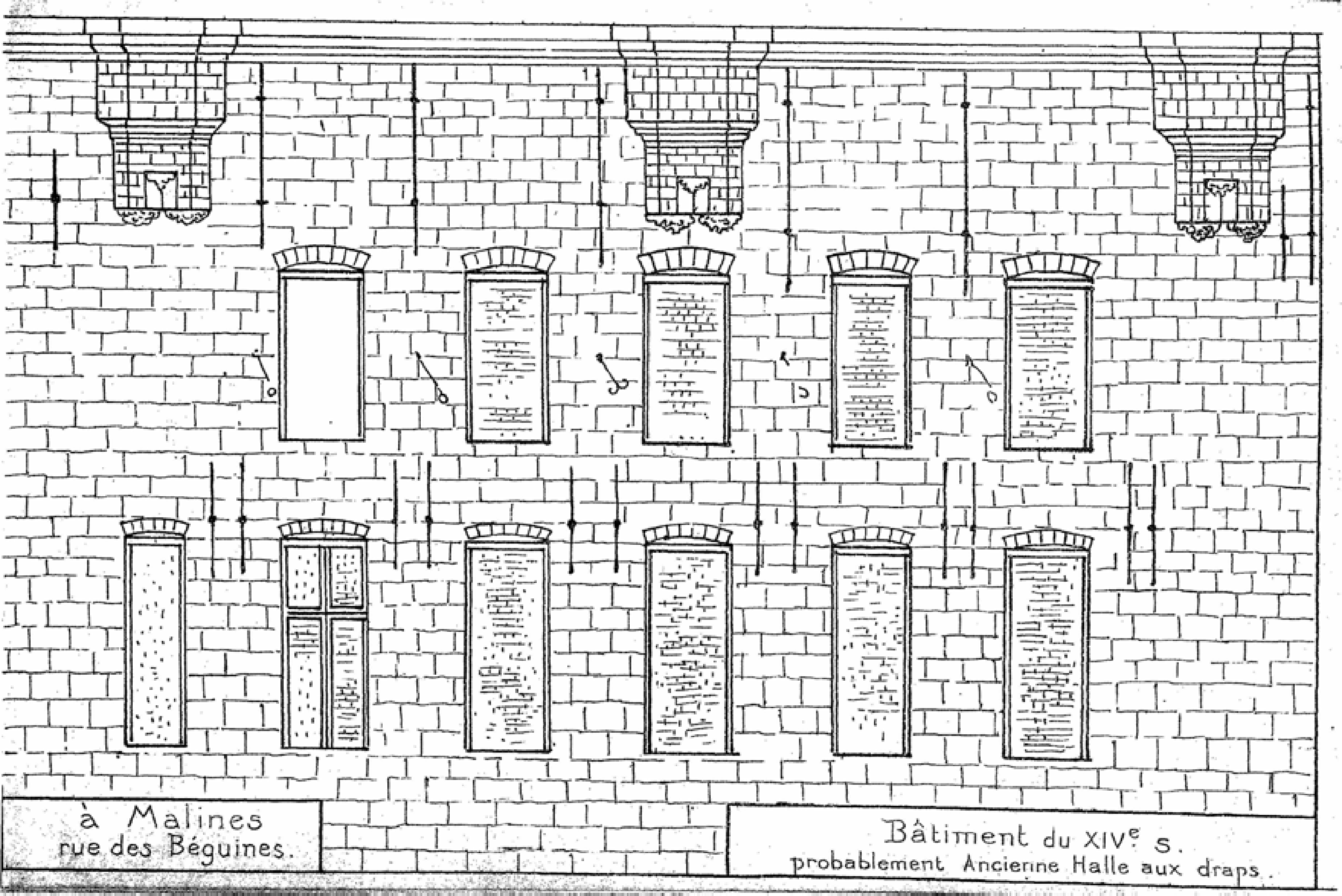
—

Rue des Béguines.

—

C'était probablement
la primitive
Halle aux draps.

—


à Malines
rue des Béguines.
Bâtiment du XIVe S.
probablement Ancienne Halle aux draps.

à Malines.

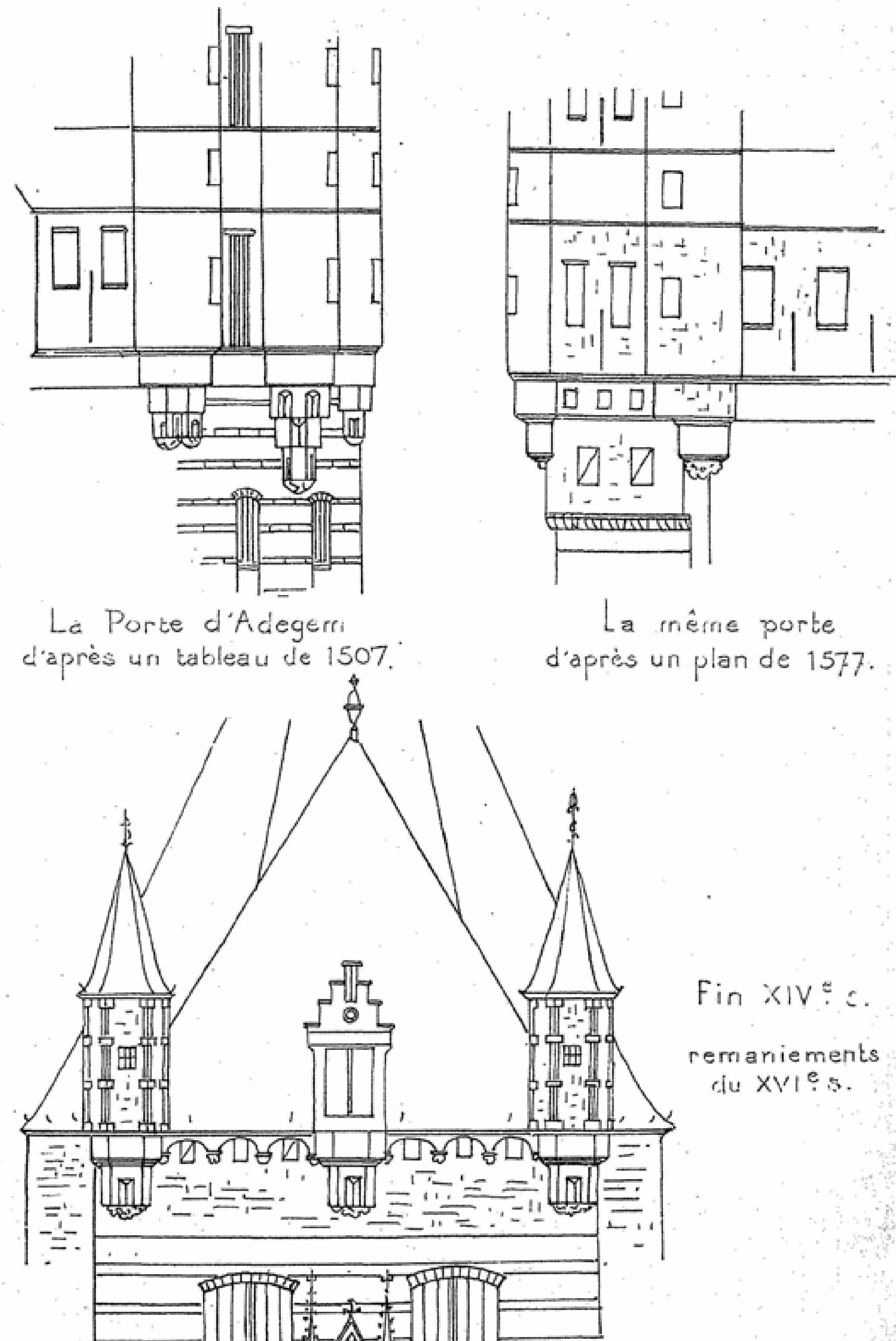
La Porte d'Adegem, démolie.

Autre face de la même porte.

Fin XIVe s.

remaniements du XVIe s.

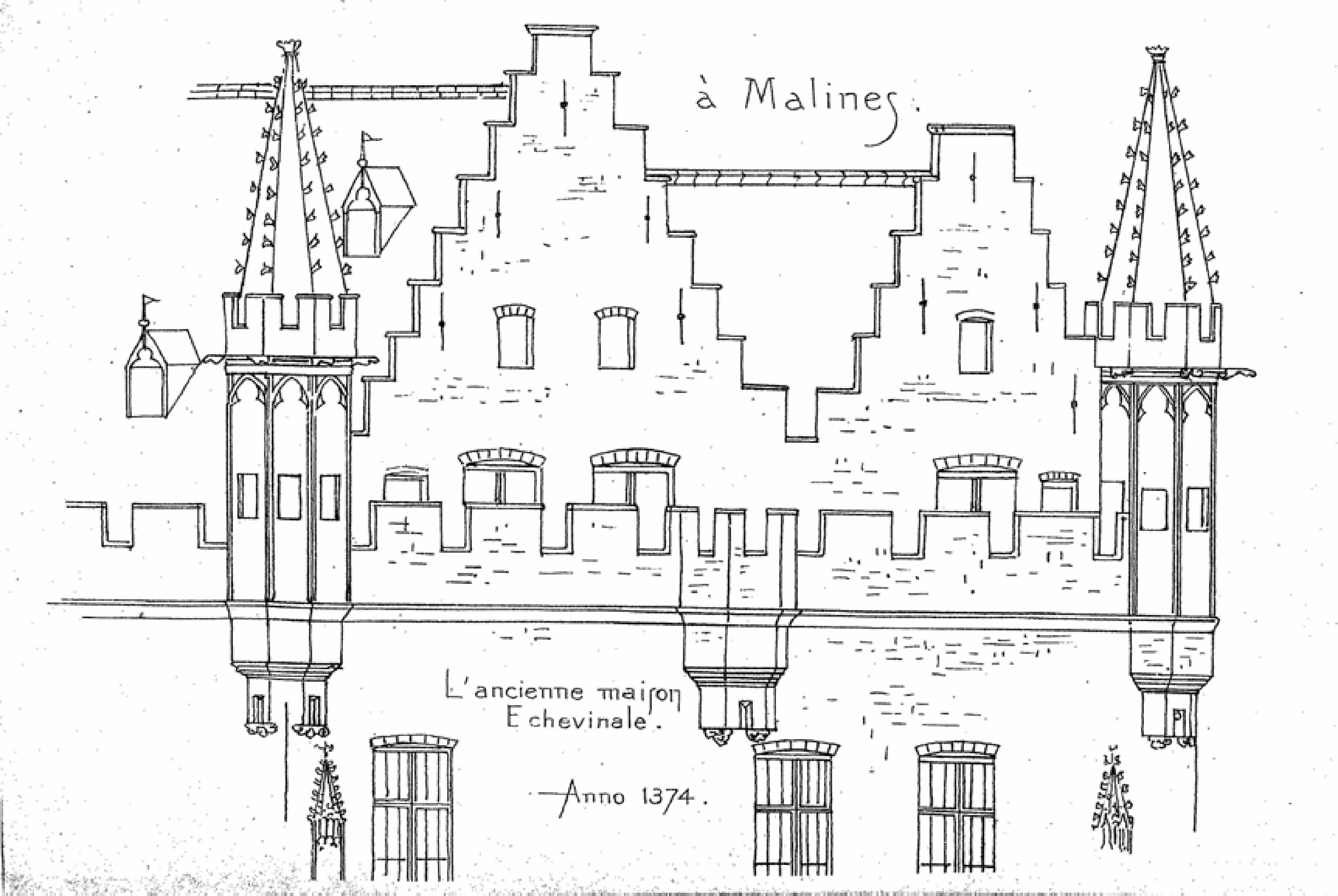
à Malines.



La Porte d'Adegem d'après un tableau de 1507.

La même porte d'après un plan de 1577.

La Porte Ste Cathérine, démolie.


à Malines.
L'ancienne maison
Echevinale.
Anno 1374.

soumets vous indique les proportions imposantes, comme aussi ses tourelles, ses consoles à têtes, dont les formes et les ornements sont si bien apparentés à ceux des autres bâtiments que j'ai cités. La façade à double étage, du côté indiqué, est en pierre nue et fruste et n'a pas subi de remaniements notables.

Pour mieux les connaître j'ai parcouru récemment les travaux publiés sur Malines et ses monuments; j'ai vu sur des plans que notre corps de bâtiment, s'il est accessible par la rue des Béguines, est aussi très proche *de la rue des Draps*; cette indication me paraît utile à noter, car je me figure, en voyant la bâtisse, qu'elle avait pu ou dû servir de Halle; une autre raison me le fait croire encore, elle m'est suggérée par la lecture du volume édité par la maison Godenne, à Malines. L'auteur se demande si les drapiers de cette ville, si puissants, si nombreux à la fin du XIVe siècle, n'ont pas eu un local aux environs de cette rue des draps (*comme on l'a suppose*, dit-il,) et cela près de la Mélane. En fait, cet état de choses parait avoir existé ; la Mélane, que l'on comble en ce moment avec tant d'autres charmants *vlietjes* de Malines, coule à quelque vingt mètres du bâtiment dont nous nous occupons. Il est étrange, vraiment, que les archéologues de Malines, ayant eu l'occasion d'entrevoir celui-ci, n'ont pas songé à l'identifier avec l'entrepôt, le magasin dont ils soupçonnaient l'existence, qu'ils proclamaient nécessaire.

Des recherches complémentaires devraient être faites par nos confrères de la ville de Malines, qui possède de riches archives et dans lesquelles, fort apparemment, ils pourraient trouver les renseignements nécessaires. Je dois me borner, ayant eu l'occasion d'examiner rapidement ce mystérieux local, à appeler l'attention des architectes et des chercheurs sur son existence et je ne pourrais mieux propager les quelques données recueillies sur lui qu'en vous apportant ces rapides notes, que publiera notre Bulletin et qui pourraient les guider dans leurs investigations nouvelles.

Je souhaite que celles-ci soient entreprises, car ce document d'art et d'histoire en vaut la peine. Il est de belle et noble forme, et d'une époque dont il ne nous est conservé, en Belgique, que relativement peu de restes aussi importants.

Je ne me hasarde pas à en donner une description complète.

Les planches qui accompagnent cette courte notice sont suffisamment explicites et claires.

J'ajouterai, pour finir, que l'intérieur de ce bâtiment, qui posséda visiblement des créneaux reliant les tourelles, (d'où une sorte de chemin de ronde), est encore digne, lui aussi, d'un examen moins superficiel que celui que j'en ai fait. Il y a là des consoles de poutres très curieusement sculptées, où apparaissent le lion, le cerf, un cor suspendu à une chaîne (?) des feuillages, etc. Peut-être ces éléments pourraient-ils aussi donner une indication pour les recherches à faire. Ce cor me paraît être, employé simultanément avec un cerf, un attribut de chasse, ou peut-être un meuble d'armoirie à attribuer à quelque famille malinoise ou bien encore une réminiscence se rapportant à la corporation des Drapiers.

Quoiqu'il en soit, en vous mettant, Messieurs, sur la trace de ces documents divers, j'espère que la découverte fortuite, que nous devons principalement au chercheur malinois que j'ai eu le plaisir de citer, pourrait intéresser nos architectes, nos historiens, nos archéologues. A la liste des curiosités de notre pays, on pourra désormais ajouter le spécimen sur lequel j'ai appelé votre attention; parmi les beautés architectoniques malinoises, il tiendra une place relativement importante, je n'en doute pas.

Les dessins que je vous ai montrés sont extraits d'un double que M. Wittman possède d'une série considérable de levés, d'un extrême intérêt au point de vue malinois, que son père fit, il y a une cinquantaine d'années, et qui, réunis en album, sont actuellement déposés aux archives de cette ville.

J'ai tenu à vous en montrer quelques planches dont l'une donne la physionomie exacte de la façade vétuste que nous avons examinée. Ce document prouve que cet ami des monuments anciens de Malines, M. Wittman père, avait déjà reconnu, il y a bien longtemps, la grande valeur du morceau d'architecture que je vous ai signalé.

Il est étrange, je le répète, qu'aucun des ouvrages sur Malines, même l'intéressante et très complète monographie récemment publiée, ne donne d'indication sur ce curieux monument civil, qui, cependant, vous en conviendrez ne peut rester oublié, ni négligé.

A. Heins.

Le caveau sépulcral de Rubens

Relation de son ouverture, en 1855, d'après des documents authentiques inédits.

> L'église Saint-Jacques reçut sa dépouille mortelle devant laquelle, en 1803, Napoléon alla s'incliner, et comme si dans la nature de Rubens il y eut un mélange divin, Ses restes étaient intacts....! (F. G. *Hommage national à la mémoire de Rubens.* Anvers, de Lacroix, 1840.)

C'est au cours du mois d'octobre 1855, qu'eut lieu l'ouverture du caveau sépulcral de Rubens, dans la ci-devant insigne collégiale de Saint-Jacques, à Anvers.

Si jamais un événement donna lieu à des relations inexactes et à des allégations fantaisistes, c'est bien celui-là.

Le premier compte rendu parut dans le journal *Het Handelsblad* du 24 octobre. *Le Précurseur*, le jour suivant, publia une très courte relation. Un mois plus tard, figura dans le *Journal d'Anvers* une version très détaillée, due au graveur Michel Verswyvel. Cet article, à prétentions savantes, fit quelque sensation

A son tour, le *Messager des Sciences historiques*, de Gand, donna, dans la dernière livraison de 1855, une note qui n'était autre que le résumé de l'article paru dans le *Handelsblad*.

Mais tous ces récits étaient, en général, tellement incomplets et si peu véridiques [1], que feu l'avocat Théodore Van Lérius, qui remplissait à cette époque les fonctions de marguillier-secrétaire de Saint-Jacques, se crut obligé, quand parut la note du *Messager*, de lui adresser une réfutation en règle. Mais dans sa lettre, qui fut insérée dans le volume de 1856, sous le titre trop vague de *Une rectification*, il se contenta uniquement de signaler et de rectifier les erreurs commises, tout en s'abstenant soigneusement de faire connaître la réalité toute entière ainsi que certains détails encore inédits [2]. Cette *Rectification* ne saurait donc être considérée comme un compte rendu complet, d'autant moins que son auteur ne visait que les allégations erronées parues dans le périodique gantois et non celles répandues par les journaux anversois.

En 1877, lors des fêtes du tricentenaire de la naissance de Rubens, le *Courrier de la Semaine* réédita la relation de Verswyvel, sans tenir compte, le moins du monde, des démentis de Van Lérius.

J.-B. Van Mol, en la même année, publia une biographie de Rubens [3], où furent répétées derechef les légendes en cours et où d'autres de son invention virent également le jour.

Enfin, il y a quelque temps, un libraire-bouquiniste de la ville s'avisa d'éditer, sous forme d'une brochure de quelques pages, le récit fantaisiste de Verswyvel.

En résumé, toute la littérature existant au sujet de l'ouverture

(1) La relation du *Handelsblad* est celle qui se rapproche le plus de la réalité. Le récit de Verswyvel est celui qui s'en éloigne le plus. Désirant être aussi complet que possible, nous croyons nécessaire de publier ces deux narrations à titre de pièces justificatives.

(2) Voici en quels termes Van Lérius formule ses réserves :

« Quoi qu'il en soit, du moment que j'ai lu l'article du *Messager*, je me suis » promis d'y rectifier ce qu'il renferme de contraire à la vérité ; mais je me » bornerai à cela et m'abstiendrai de raconter ici ce que je trouve constaté » dans les pièces authentiques que j'ai sous les yeux. »

(3) J. B. Van Mol. *Pierre-Paul Rubens*. Anvers, J.-E. Buschman (1877). Nous reviendrons plus tard sur une de ces inventions.

du caveau sépulcral de Rubens, est un tissu d'inexactitudes et de ridicules légendes, que l'on n'a cessé de répéter et que l'on propage encore en ce moment.

Dans cette situation, n'est-il pas de notre devoir de rétablir la vérité? Nous qui sommes particulièrement documenté au sujet de cet événement, pouvons-nous tarder encore à faire usage, dans ce but, des pièces authentiques qui sont en notre possession?

Ces documents ne sont autres que les minutes des trois longs procès-verbaux, rédigés lors de l'ouverture du caveau, par celui-là même qui dirigea l'opération et qui, dans la suite, présida personnellement aux diverses visites que l'on y rendit, c'est-à-dire par feu notre confrère, l'avocat Théodore Van Lérius.

Ces minutes se trouvent consignées en un cahier in-quarto de 19 feuillets, plus deux exemplaires des invitations à visiter le caveau, qui furent adressées aux personnalités en vue de l'époque. Le tout est de la main de Van Lérius et répond en tous points, sauf quelques détails orthographiques, aux procès-verbaux qu'il coucha personnellement dans les registres aux délibérations du bureau des marguilliers de Saint-Jacques (1).

Mais donnons d'abord quelques détails historiques au sujet de l'érection et de la construction de cette sombre demeure : la relation de son ouverture en sera d'autant plus intéressante.

Rubens, peu de jours avant son trépas, exprima verbalement le désir d'être enseveli Saint-Jacques, sa paroisse, et, pour autant que sa veuve et ses enfants jugeassent que sa mémoire en fut digne, il acquiesca à la proposition qu'on lui fit d'ériger une chapelle particulière dans le même temple. Il voulut que, dans ce cas, on

(1) Ces trois procès-verbaux sont datées respectivement des 21 et 28 octobre et du 1 novembre 1855. Les deux premiers forment la base de notre travail ; c'est à ce titre que nous les rangeons parmi nos documents justificatifs. Le troisième, sauf quelques indications de peu d'importance, n'intéresse aucunement notre sujet, attendu qu'il ne constitue qu'une consultation juridique concernant la légalité des mesures prises par le bureau des marguilliers, sans autorisation préalable de la magistrature communale.

disposât, sans autre ordonnance de sa part, d'un de ses tableaux représentant la Vierge avec l'enfant Jésus et accompagnée d'autres saints, pour, éventuellement, en orner l'autel.

En exécution de la volonté dernière de leur époux et père, la douairière et les enfants du défunt, convinrent avec la fabrique de Saint-Jacques, que celle-ci, moyennant une somme de 5000 florins, céderait le terrain nécessaire et se chargerait de la construction d'une chapelle. L'autel, la balustrade et les verrières à ériger dans la suite, restaient à charge de la mortuaire. Celle-ci, d'après le contrat qui fut passé à cette occasion, devait également supporter les frais pour la construction d'un caveau funéraire avec ses accessoires: *eenen kelder met zyn yzers om de doode lichaemen op te leggen*. Cet accord fut ratifié par la magistrature locale, le 16 décembre 1641.

La fabrique de Saint-Jacques confia le travail à Antoine Maicx, maître-maçon, et Jacques des Enffans, tailleur de pierre. Le 3 novembre 1643, la chapelle était sous toit; quant au caveau, les comptes de la mortuaire renseignent qu'il coûta 230 florins, plus 30 autres pour les tréteaux qui devaient garnir l'intérieur. Une dalle, sculptée aux armoiries de Rubens et de sa femme, fut livrée au prix de 35 florins par la veuve du tailleur de pierre prénommé.

Ce fut dans le courant du même mois que le cercueil, contenant la dépouille du grand peintre, fut exhumé de la sépulture de la famille Fourment, où il avait été déposé trois ans auparavant, pour être transféré dans le nouveau réduit funèbre. Aucune cérémonie religieuse n'eut lieu à cette occasion. Pour tous frais, on paya 5 florins aux fossoyeurs de l'église (1).

Le caveau, à voûte semi-circulaire, présente la même superficie que la construction supérieure. On y accède par un escalier à neuf marches, aménagé dans le circuit du chœur, devant l'entrée de la chapelle. La pierre tumulaire, outre les armoiries, porte encore pour inscription :

(1) A consulter : Frédéric Verachter, *Le Tombeau de Rubens.* Anvers 1843; Bulletin des Archives d'Anvers, tome II : *De Nalatenschap van Rubens*, et d'autres écrits relatifs au grand peintre.

D. O. M.
OSTIUM
MOMUMENTI
FAMILIAE RUBENIANAE
R. I. P.

On sait que l'épitaphe, qui se trouve à l'intérieur de la chapelle, fut rédigée par Gaspard Gevartius, ami du célèbre artiste, et qu'elle ne fut placée qu'en 1755, par les soins et aux frais du chanoine Jean-Baptiste-Jacques van Parys, son petit-neveu.

Le caveau de Rubens reçut, durant la seconde moitié du XVIIe siècle et tout le cours du XVIIIe, les dépouilles mortelles d'un grand nombre de descendants et d'alliés à sa famille. On peut évaluer ces inhumations à une cinquantaine. Citons notamment Hélène Fourment, sa seconde femme, qui, malgré qu'elle eut convolé en secondes noces avec Jean-Baptiste de Brouchoven, fut néanmoins déposée, en 1673, dans le caveau de son premier époux (1).

Van Lérius, dans le procès-verbal du 21 octobre 1855, cite comme dernière inhumation, celle d'un enfant d'Antoine Stier, rue de la Princesse; elle eut lieu le 6 mars 1784.

Nos recherches personnelles nous permettent d'établir que le caveau fut derechef ouvert le 10 avril 1791, et ce pour recevoir les restes d'un enfant de Jean-François baron de Stier, habitant la place de Meir.

Nous avons dressé, d'après les registres aux recettes funéraires de Saint-Jacques, la liste des personnes inhumées dans le caveau de la famille Rubens. Nous publions ce relevé à titre d'annexe à la présente notice.

Le caveau fut encore une fois ouvert durant la première dizaine du XIXe siècle. Van Lérius, qui relate le fait dans le procès-verbal de 1 octobre, ajoute ne pas avoir retrouvé le motif ni la date exacte, 1808 ou 1809 (2), de cette ouverture insolite. D'une visite

(1) Isabelle Brant, première femme de Rubens, morte le 29 septembre 1626, fut enterrée dans l'église de l'abbaye Saint-Michel, où elle s'était mariée.

(2) Années indiquées dans la *Rectification*.

de Bonaparte à Saint-Jacques, en 1803, et d'une ouverture éventuelle du souterrain, il ne dit mot.

Après ce préambule un peu long, peut-être, mais nécessaire en tout cas, abordons maintenant le sujet de notre travail. Disons au préalable que nous nous guiderons rigoureusement et exclusivement d'après les données des procès-verbaux.

C'était dans la séance du 5 août 1855, que le bureau des marguilliers résolut de procéder à l'ouverture et à la visite du caveau funéraire de la famille Rubens. Le but de cette visite était de constater l'état des lieux et de vérifier le bien-fondé de certaines traditions. L'idée, précisément, n'en était pas neuve: en 1847-1848, lors du placement dans la chapelle Rubens, de deux monuments à la mémoire de descendants ou d'alliés au grand peintre, feu le baron Eugène van Havre la suggéra aux marguilliers de l'époque (1).

Les travaux préliminaires à l'ouverture furent entamés le jeudi 18 octobre, à 6 heures du soir. Ils ne furent terminés que le

(1) Détails empruntés au procès-verbal du 1 novembre.

Une lettre autographe de Son Eminence le cardinal Sterckx, datée du 31 juillet 1840, nous apprend que les marguilliers de Saint-Jacques sollicitèrent à cette époque, à l'occasion du deuxième centenaire de la mort de Rubens, l'autorisation d'ouvrir son caveau sépulcral, d'exhumer ses restes et de les exposer dans l'église. Le chef de l'archidiocèse répondit « que l'usage constant de l'Eglise » s'opposait à un projet de ce genre. Il est probable que Van Lérius, en rédigeant le procès-verbal du 1 novembre 1855, n'ait pas connu cette missive.

Les deux monuments dont il est question dans ce passage sont, à droite de la chapelle, en entrant, *l'Eternité*, figure assise de marbre blanc, par Guill. Geefs; à gauche, la *jeune Chrétienne mourante*, figure couchée de marbre blanc par le même statuaire. Le premier a été érigé à la mémoire de dame Eug.-Cath.-Phil.-Jeanne van Ertborn, femme de Charles-Jean Stier d'Aertselaer, arrière-petit-fils de Nicolas Rubens, fils de Pierre-Paul et d'Isabelle Brant. Le second, en souvenir de dame Henriette.-Car.-Adr. Jos. de Cornelissen, parente de la famille Rubens, et fille du baron Eugène van Havre (*Notice des œuvres d'art de l'église Saint-Jacques*, etc., par Th. Van Lérius, Anvers 1855, pp. 123-124.)

jour suivant à 3 heures du matin. Il avait fallu d'abord enlever la dalle couvrant extérieurement l'entrée de l'escalier, démolir le mur qui, reposant sur une des dernières marches, fermait intérieurement l'entrée proprement dite du souterrain, enfin conduire au dehors les matériaux provenant de la démolition, ainsi que le sable qui avait comblé l'espace entre la dalle et le mur susdit. On trouva, au cours de ces travaux, une monnaie de billon à l'effigie de Charles II, roi d'Espagne et des Indes. Un employé de l'église, « un homme de confiance » dit le procès-verbal, surveilla constamment ces travaux.

La première visite officieuse eut lieu le vendredi 19 octobre, à 3 heures de relevée. Descendirent alors dans l'antre funèbre : Pierre-Théodore Moons, Théodore Van Lérius, respectivement président et secrétaire du bureau des marguilliers ; Henri Schaefels père, un des survivants de ceux qui, dans la première dizaine du XIXe siècle, avaient visité le caveau avant qu'il ne fut muré ; enfin un employé au service de l'église.

Voici le résumé de leurs constatations.

1° Le caveau était sec et en bon état. Quelques marches de l'escalier étaient seules délabrées. Il n'exhalait aucune odeur cadavérique.

2° Le caveau *semblait* contenir environ 16 cadavres, dont un seul reposait encore dans un cercueil fermé et intact. Les autres étaient réduits à l'état de squelettes, et de la plupart de ceux-ci il ne restait plus que des débris et de la poussière. Le temps avait également consumé la majeure partie des bières.

3°. Le plus grand nombre de cercueils et de squelettes, ou plutôt de débris funèbres, gisait du côté nord du souterrain. Sur un restant de squelette on reconnut encore un scapulaire. Du même côté se trouvait la bière intacte mentionnée ci-haut. Il régnait en cet endroit un assez grand désordre.

4° Au côté sud, ou à droite en entrant (1), on trouva, tout près de l'escalier, deux cercueils ouverts, c'est-à-dire privés de leur couverture. Ces bières renfermaient un squelette d'homme et un squelette de femme ; ils étaient en entier, seule la partie supérieure du

(1) C'est cette partie du caveau que reproduit notre planche.

crâne du premier était réduite en poussière ([1]). On remarqua que ces coffres funèbres avaient été munis de poignées en fer; que l'intérieur avait été doublé de velours et que la paille provenant du rembourrage avait gardé sa fraîcheur première. On ne trouva aucune trace des planches qui avaient servi de fermeture.

5° Du même côté se trouvait un tréteau en fer, dont les barres horizontales, au nombre de trois, étaient largement espacées. Sur ce tréteau gisaient les débris de deux cercueils. Les restes d'une chasuble et la partie inférieure d'une étole rouge, encore ornée d'une croix brodée d'or, qui se remarquaient dans le premier, indiquaient clairement que l'on se trouvait devant une sépulture ecclésiastique; on découvrit même sur une des cloisons de la bière la planchette mobile qui caractérise les cercueils de prêtres. Du squelette il ne restait plus que deux os à moelle et un peu de poussière blanchâtre. On se trouvait là en présence des restes d'Alexandre-Jacques van Parys, prêtre, inhumé le 12 avril 1756, frère du chanoine Jean-Baptiste-Jacques van Parys, mentionné ci-haut ([2]).

Quant au contenu de l'autre cercueil, dont la partie inférieure seule était encore nettement accusée, il se réduisait à un dépôt de fine poussière, Aucun accessoire ni indice ne permettait d'émettre la moindre supposition quant à l'identité du défunt placé en cet endroit.

(1) Ces deux squelettes, que VAN MOL (*Ouvr. cité*, p. 97) fait d'abord passer pour des *débris de squelette*, sont bel et bien, d'après lui, les restes de Rubens et de sa seconde femme. De l'ensemble de ces *débris* il va jusqu'à conclure que « le grand artiste était d'une taille moyenne, » plus petite cependant que sa femme Hélène Fourment »! Inutile d'ajouter que cette affirmation par trop osée n'est étayée d'aucune preuve ni d'aucun raisonnement. Il est vrai que c'eût été très difficile pour ne pas dire impossible.

(2) D'après Verswyvel, il se trouvait sur ces barres de fer « deux cercueils en conservation régulière ». Il leva le couvercle du premier et y vit un squelette « entièrement réduit en cendres ». Il souleva également le couvercle du second coffre et y vit « les restes presque tout réduits en cendres d'un homme bien proportionné et de taille moyenne ». Il constata pourtant que la clavicule était assez grande, que le sternum avait une grande largeur, etc., etc. Bref, que tous ces détails anatomiques s'appliquaient parfaitement à la personne de Rubens, telle que nous la connaissons d'après le portrait peint par van Dyck! (Voir sa relation aux *Annexes*).

6° D'autres bières avaient également été déposées sur ce tréteau. Il était visible qu'elles s'étaient affaissées sur elles-mêmes et qu'elles avaient glissé sur le sol; celui-ci, en effet, était recouvert de leurs débris (¹).

7° La disparition des couvertures des deux cercueils mentionnés sous le n° 4, et le désordre qui régnait dans une partie du souterrain sont des preuves manifestes que l'on y fit antérieurement des recherches, et que celles-ci se firent d'une manière non à l'abri de la critique.

8° Toutes les recherches faites pour reconnaître les restes de Rubens et du cercueil en bois de chêne travaillé à côtes — *de herthoutte geribde kiste* —, dont il est fait mention dans les comptes de la mortuaire, furent vaines. On remarqua seulement sur un fragment de bière les lettres A. S.

Tous ces détails, soigneusement contrôlés au cours d'une deuxième descente, furent consignés en un procès-verbal qui, lors des visites dont nous allons parler, fut contresigné par la grande majorité des visiteurs.

Le lundi 22 octobre eut lieu la deuxième inspection.

Les visiteurs furent: le très révérend Jean-Baptiste Dirckx, curé de la paroisse; Mgr Jean-Baptiste Lauwers, vicaire général de l'archidiocèse; Louis Beeckmans, un des directeurs de la chapelle du Très-Saint Sacrement de Saint-Jacques; Mademoiselle Sophie Van Celst; Edouard Dujardin, artiste-peintre, et Frédéric Verachter, archiviste de la ville.

Ce dernier, de concert avec Van Lérius et le menuisier au ser-

(1) A remarquer que les procès-verbaux ne disent pas que l'on trouva des ossements parmis ces débris. Van Lérius, dans sa lettre au *Messager*, insiste sur ce point. Ce qui n'empêche pas Verswyvel d'affirmer qu'il y trouva « une partie de squelette tout en poussière ». Il remarqua même que *les os de ce squelette en poussière* — nous soulignons à dessein ces termes contradictoires — étaient plus fins que ceux du précédent. Il trouva également une partie du radius et une partie de la main et observa surtout la finesse des quatre os du métacarpe! Les conclusions naturelles de ces constatations étaient qu'il se trouvait bien là en présence de restes ayant appartenu à une femme. (Voir sa version aux *Annexes*).

vice de l'église, firent alors de nouvelles recherches pour découvrir le cercueil, ou au moins un fragment du cercueil en bois de chêne de Rubens. Ils ne trouvèrent absolument rien. Ces messieurs discutèrent ensuite sur l'emplacement probable de la bière et tombèrent d'accord pour désigner comme tel le tréteau en fer dont nous avons déjà parlé (1). En effet, on se saurait raisonnablement supposer qu'elle fut déposée en un autre endroit, puisque le caveau, en somme, fut construit pour Rubens, et qu'il en fut le premier occupant. La dignité sacerdotale d'Alexandre-Jacques van Parys fut probablement le motif pour lequel on déposa son cercueil au même endroit. Mais conclure de là que le restant de cercueil avec son dépôt de poussière blanche, qui se trouvait à côté de ce dernier, devait appartenir à Rubens, n'est guère possible, puisqu'il était manifeste que d'autres coffres funèbres, qui avaient occupé le même emplacement, avaient glissé sur le pavement en un lugubre pêle-mêle. Nul doute n'était possible, de l'*immortel* artiste il ne restait plus rien!

A quoi attribuer le désordre régnant au côté nord, ainsi que la disparition de la couverture des deux bières relativement bien conservées encore? Sont-ils le fait des fossoyeurs qui furent chargés des divers ensevelissements? Ou bien la suite de l'inspection

(1) Frédéric Verachter a rassemblé en une note manuscrite les impressions qu'il ressentit à l'occasion de cette visite. Son récit, par les divergences qu'il offre avec le texte des procès-verbaux, et en particulier avec le passage relatif à sa descente dans le tombeau, est absolument déconcertant. C'est ainsi que l'ancien archiviste communal anversois place sa visite au 25 octobre alors que le procès-verbal la fixe au 22. Ses recherches au sujet du cercueil en bois de chêne travaillé à côtes, se firent en compagnie de Van Lérius et du menuisier au service de l'église, et ne donnèrent aucun résultat. Suivant sa note, Verachter descendit tout seul dans le réduit souterrain et retrouva bel et bien le fond du coffre funèbre mentionné dans les comptes de la mortuaire! Il fut constaté de prime abord que le caveau était exempt de toute odeur désagréable. Verachter le visite, suivant sa version, le 25 octobre, soit *six* jours après son ouverture, puisqu'il était devenu accessible dans la nuit du 18 au 19 octobre, et cependant il annote qu'une odeur cadavérique lui resta dans le nez, suivant sa propre expression, durant plus de six semaines!

Nous devons communication de cette note à feu M. Edmond Lombaerts. Nous la reproduisons ci-après à titre de curiosité.

et des recherches qui eurent lieu au début du siècle passé? Quel mobile guida les marguilliers de l'époque à procéder à cette ouverture et pourquoi, notamment, firent-ils alors murer l'entrée intérieure? Autant de questions qui resteront irrésolues, attendu que les archives sont muettes à ce sujet (¹).

Edouard Dujardin, lors de cette visite, prit les mesures du souterrain et crayonna sur place l'esquisse devant servir à la vue intérieure du caveau qu'il promit de peindre gracieusement pour compte de l'église.

Pour cette visite et pour les suivantes on éclaira le sombre réduit à l'aide de onze lampes. Précédemment on n'avait utilisé à cet effet que des flambeaux.

La troisième descente, ou plus exactement la première visite officielle, se fit le lendemain, 23 octobre, à 2 heures de relevée. On invita ce jour les membres du conseil de fabrique de la paroisse, le gouverneur de la province, le collège des bourgmestre et échevins, la direction de l'académie royale des beaux-arts, les membres de la commission provinciale des inscriptions funéraires et monumentales, quelques artistes et amateurs, enfin les descendants du célèbre artiste et des alliés à sa famille.

Ces invitations se firent par des circulaires lithographiées. Pour éviter toutes indiscrétion de la part de l'imprimeur on avait laissé en blanc certaines mentions, telles que le jour et le but de la réunion, ainsi que la recommandation de ne pas ébruiter l'affaire. Les deux circulaires intercalées dans notre manuscrit sont celles qui furent adressées à Théodore Teichmann, gouverneur de la pro-

(1) Bonaparte, accompagné de Joséphine de Beauharnais, vint à Anvers, en juillet 1803, et y séjourna durant quelques jours. L'auteur du texte qui sert d'épigraphe à notre travail, prétend qu'il alla s'incliner à Saint-Jacques, devant la dépouille mortelle de Rubens, et ajoute que les restes du grand peintre se trouvaient intacts. Si tout cela est vrai — ce qui est encore à prouver — il faut nécessairement supposer que le caveau fut ouvert à cette occasion et que des couvercles de bières furent soulevés. N'y aurait-il pas corrélation entre la visite du premier consul et le désordre inexpliqué constaté dans les souterrain? Simple hypothèse encore à vérifier.

vince, et Pierre-Antoine Verschaeren, artiste-peintre. Voici le libellé de ce petit document devenu nécessairement rare :

« Antwerpen, den *21 October* 1855.

» *Mijnheer*,

» De Kerkmeesters der parochiale en voorheen vermaerde colle-
» giale Kerk van St Jacobs hebben de eer UEd te verzoeken op
» *dynsdag 23* dezer, ten 2 uren des *middags* bij de opening van
» *den grafkelder der familie Rubens.*

» *Den Secretaris*,
» *Théodore Van Lérius.*

» P. S. Ingang langs de Lange Nieuwstraet. Men word ver-
» zocht het tegenwoordige aan de Kerk deur af te geven *en de*
» *zaek geheym te houden.* »

Les parties du texte imprimées en italiques étaient celles inscrites à la main.

Répondirent à cette invitation et visitèrent ce jour la dernière demeure du grand Rubens : Jean-François Loos, bourgmestre ; Joseph Van Bellingen et François Delvaux, échevins ; le comte Gérard le Grelle, ancien bourgmestre ; Jean-Antoine Verschaeren, peintre, et Henri Brown, graveur, ces deux derniers professeurs à l'académie royale des beaux-arts ; Ferdinand De Braekeleer, Pierre-Antoine Verlinde et Pierre Kremer, artistes-peintres ; Pierre-Joseph De Cuyper, sculpteur ; Jean-Pierre-Antoine Verschuylen, ciseleur ; Henri-Pierre Verdussen, Théophile Smekens, François De Wolf-Schaefels et Jean Beauclercq, amateurs ; Henri le Grelle, Pierre Visschers, curé de Saint-André, Charles Nelis, professeur à l'athenée, et François-Henri Mertens, bibliothécaire de la ville, ces quatre derniers à titre de membres de la commission provinciale des inscriptions funéraires ; le chevalier Jules van Havre, le baron Henri van Havre, Emile-Marie Geelhand et Joseph-Pierre Geelhand, descendants de Rubens ; Alphonse della Faille de Leverghem, Jean Elsen-Ranscelot et le comte Philippe van de Werve-Geelhand, alliés à la famille Rubens ; le baron Louis Gillès de Pélichy, Jean van

Lidth de Jeude, Antoine Dhanis-van Cannart, Auguste-Louis Jaumar, Liévin Danneel et Auguste Kramp, tous fabriciens de Saint-Jacques ; Charles De Vries-Adriaenssens, ancien marguillier, Michel Vermoelen et Jos Hemeleer, graveur.

Furent également de la partie: les révérends Jean-Baptiste Moons, François-Henri Van Eerdewegh et Philippe De Pauw, vicaires de la paroisse, et Jean-Charles Poncelet, vicaire de Sainte-Catherine, à Malines.

S'étaient faits excuser: Théodore Teichmann, gouverneur; le baron Jules de Vinck, échevin; Nicaise De Keyser, directeur de l'académie royale des beaux-arts; Henri Leys et Ignace van Regemorter, artistes-peintres; le baron Florent de Borrekens, descendant de Rubens. Le comte Hyacinthe de Baillet, échevin, se rendit bien à l'église, mais ne descendit pas dans le souterrain.

Un procès-verbal, déposé sur une table placée à proximité de l'entrée du caveau, fut soumis à la signature des visiteurs. La plupart de ceux-ci signèrent ce document. Cette pièce, importante entre toutes, se trouve encore aux archives de l'église (1).

Le 24 octobre, à midi, nouvelle inspection à laquelle participèrent Michel Verswyvel, graveur, et auteur du compte rendu par trop fantaisiste qui parut dans les colonnes du *Journal d'Anvers*; Adrien De Braekeleer, artiste-peintre; Emmanuel Van Cuyck, architecte; Pierre-Joseph Ducaju, sculpteur; le révérend Frédéric-Joseph Vloebergh, chapelain de l'église; François Van Halle, menuisier; Charles Geelhand; presque tous les maîtres de chapelle du T.-S. Sacrement et de la Vierge de la paroisse et d'autres personnes non dénommées.

La dernière descente se fit le lendemain à la même heure. Furent admis ce jour: Louis Van de Zanden, fabricien de Saint-Paul; dame Liévin Danneel, ses trois filles et son fils; Louis Hendrix,

(1) Recueil n° 226 intitulé: 18/25 *October* 1855. *Stukken rakende de opening van den Grafkelder der familie Rubens.* 31 *October* 1855. *Ander stuk hiertoe betrekkelijk.* Ces pièces ne sont autres que le procès-verbal en question; deux invitations à visiter le caveau; une vue intérieure du souterrain dessinée par Ed. Dujardin, artiste-peintre; une lettre de l'administration communale désapprouvant son ouverture ainsi que les visites que l'on y rendit.

artiste-peintre ; André Minguet et Henri Schaefels fils. Ce dernier, comme son collègue Edouard Dujardin, esquissa sur place une vue du côté méridional de l'antre funèbre.

Soit dit finalement, à l'honneur de tous ceux qui descendirent dans le caveau de Rubens, que toutes ces visites se firent avec tout le respect dû aux restes mortels de chrétiens.

Les travaux de fermeture, entamés dans le courant de ce jour, prirent fin au soir. A onze heures la dalle était définitivement scellée. Le mur intérieur ne fut pas reconstruit et on prit des mesures pour faciliter une ouverture éventuelle.

Pour finir, un coup d'œil rapide sur l'iconographie relative à l'intérieur du caveau sépulcral de la famille Rubens.

Nous avons vu précédemment que le peintre Edouard Dujardin crayonna une esquisse sur place et qu'il promit de peindre une vue intérieure du caveau. Ce dessin fait seul partie des archives de Saint-Jacques (1).

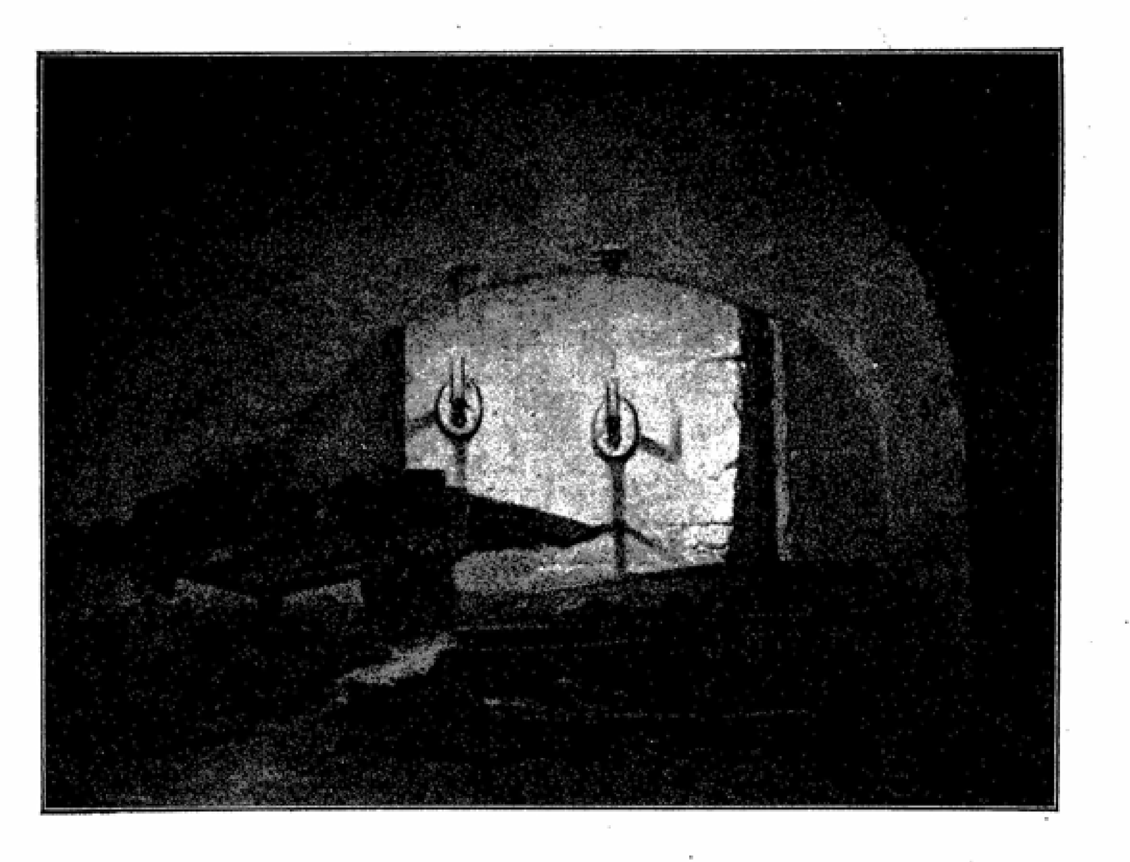
Henri Schaefels fils peignit deux vues d'après le croquis qu'il prit dans le caveau même, une sur panneau, l'autre sur toile. Il fit don de la première à l'église Saint-Jacques et garda la seconde dans son atelier. Cette toile, lors de son décès, en 1904, fut acquise par la ville. Elle se trouve actuellement au Musée des beaux-arts et porte le n° 1470. Nous en avons rencontré une troisième, absolument identique aux deux premières, dans le cabinet de M. A. Kreps, chef de bureau au gouvernement provincial. Des personnes compétentes considèrent cette toile comme étant incontestablement une œuvre de Schaefels. C'est la meilleure des trois vues peintes par cet artiste et c'est celle que reproduit notre planche (2).

Schaefels, finalement, traita le même sujet en une eau-forte de 0m17 sur 0m26. Cet œuvre figure dans l'album des Aquafortistes. Elle a été malheureusement défigurée par une légende absolument erronée (3).

(1) Voir la note précédente.

(2) Nous remercions vivement M. l'abbé C. Van der Plancken, professeur d'histoire à l'Institut St.-Norbert, qui a bien voulu nous en procurer un cliché photographique.

(3) Cette légende, empruntée sans doute à Van Mol, est conçue comme



Vue intérieure du caveau sépulcral de Rubens (côté sud).

Ajoutons ici que toutes les compositions de Schaefels répondent en tous points aux données des deux procès-verbaux qui nous ont guidés dans notre travail.

Une autre vue de l'intérieur du caveau fut également peinte par Pierre Kremer, dans un ton extrêmement vineux. Elle se trouve également à Saint-Jacques.

Enfin, le graveur E. Vermorcken fit, en 1856, une planche très fidèle, d'après un des tableaux de Schaefels. Elle a servi à l'illustration de plusieurs ouvrages, notamment aux deux éditions du catalogue du musée d'antiquités du Steen, à la biographie de P.-P. Rubens, par J.-B. Van Mol, et aux deux éditions flamandes de l'*Historique des rues*, de feu Augustin Thys.

Quel fut, maintenant le résultat de cette ouverture et de cette inspection? Une déception, une déconvenue.

On prétendait bien n'avoir agi que pour vérifier l'état intérieur du souterrain, mais nous inclinons à croire que le principal objectif était bel et bien de retrouver les restes du chef de notre école de peinture, et de sa seconde compagne, la belle Hélène Fourment, et de leur rendre ensuite, avec un certain éclat, les honneurs posthumes. Hélas! on ne rencontra, ici qu'un amas de planches vermoulues et de vagues ossements, là une paire de squelettes décharnés, et partout cette fine poussière blanchâtre, «je ne sais quoi qui n'a plus de nom dans aucune langue,» ainsi que s'exprime Bossuet (1). Mais de l'*immortel*, du *divin* Rubens, contrairement au texte ultra-lyrique que nous avons choisi comme épigraphe, *rien, absolument rien !*

EMILE DILIS.

suit : « Le caveau de Rubens. (Ouvert en 1855). Le squelette du 1r plan est „ celui d'Hélène Fourment. A sa gauche se trouve le squelette de Rubens, „ dont une partie du crâne est enlevée. A droite, sur un appareil en fer, „ sont posés le cercueil et les restes du chanoine Parys. Le cercueil „ fermé du 1r plan, à droite, est celui d'une demoiselle Parys. — H. „ Schaefels. — Imp. F. Nys, Bruxelles. „

Il est à remarquer que cette eau-forte présente la vue intérieure du caveau en sens inverse à celle reproduite sur les trois tableaux de Schaefels.

(1) *Oraison funèbre de Henriette-Anne d'Angleterre, duchesse d'Orléans*, prononcée à Saint-Denis, le 21 août 1670.

Pièces justificatives

I. — Relation du Journal « Het Handelsblad »

De Grafkelder van P. P. Rubens.

Gisteren, woensdag 22 october, is in de St. Jacobs-kerk de grafkelder geopend, waer de prins der vlaemsche schilderschool, met heel zijne familie, ter eeuwige ruste is gelegd.

Het kerkfabriek had deze byzonderheid, welke geene plaets meer had sedert 1809, grootelijks geheim gehouden en slechts de volgende persoonen waren hierbij tegenwoordig :

De eerw. heer Dirckx, *pastoor* der kerk ; de heeren de Vries, Moons, Danneel, Moons-van Straelen, *kerkmeesters ;* de heeren Loos, burgemeester, Delvaux en van Bellingen, schepenen ; Alphons Della Faille, lid der kamer ; Van Havre-Cornelissens, graef Gerard Legrelle, Henry Legrelle, Mertens, bibliothekaris der stad ; P. Kremer, Verlinden, Verschaeren, en F. de Braeckeleer, kunstschilders; P. J. de Cuyper, beeldhouwer; F. de Wolf; Nelis, professor aan 't atheneum; Verschuylen, zilverdrijver.

Het was 2 ure, toen men in den kelder ging, welke te voren tot dit bezoek was gereed gemaekt. Men had het metselwerk weggebroken en in den kelder zelve zeven of acht lampen opgehangen, welke een doodsch en treurig licht door die plaets verspreidden.

Niet zonder siddering, en met een diep gevoel van eerbied, traden de aenwezigen langs zeven bouwvallige trappen, den grafkelder in, om, zoo mogelyk, nog een spoor van het lyk van den grooten man te ontdekken en waerschynlyk dit laeste overschot opnieuw in eene kist te doen, ten einde het langer tegen de vergankelykheid te bewaren.

De kelder is zoo groot als de kapel. Het gezigt van denzelve is maer akelig; men ziet er by den eersten oogslag niets dan vermemelde en ingestorte

doodskisten, beenderen, wit uitgedroogde geraemten, en voorders dekt een dikke laeg asch en stof — het nietig overschot van den mensch — den vloer van heel den grafkelder. By het eerste gezigt, denkt men aen een ingevallen of verbrand huis, zoo woest ligt alles dooreen.

In het geheel staen er vyftien lyken, of liever gebrokkelde kisten in den grafkelder. Regts langs den inkom zijn twee ijzeren staven, waerop vier doodskisten zyn geplaetst geweest. De overige kisten staen op den grond. De twee kisten die in het achterste op de staven stonden zyn teenemael ingestort, en meestal vergaen; de twee voorsten staen nog op de plaets — doch niets duidt aen wie de zelve toehooren.

Slechts de eerste kist, en dat is duidelyk te zien, bevat het stoffelyk overschot van den kanonik van Parys, die in 1784 in den familiekelder werd bygezet. Men herkende het lyk aen de priesterlyke kleedsels, welke nog niet verteerd waren; de stool onder anderen was nog in zyn geheel.

Als men daer, in het midden van dat asch en die brokkelen staet, vraegt men zich natuerlyk af: « En waer ligt *hy* nu, het machtige genie, de halvegod, die de wereld met zynen naem vervuld heeft en die nooit sterven zal? »

Niets zal er u op die vraeg antwoorden. Er heerscht eene onverbiddelyke gelykheid tusschen den onbeduidenden ryke welke daer ligt, en de hand, welke al die wonderen in de kunst gemaekt heeft. Alles is stof en asch, en bedelaer en vorst, en de onbekende gelyk de eeuwigberoemde, hebben dáér geen byzonder kenmerk meer...

Niets, geen enkel kenteeken is er ontdekt geworden. Met reden mag men veronderstellen dat eene der vier kisten op de yzeren staven, het kostbaer overschot heeft bevat, en dat naest den hooger genoemden kanonik, Rubens en zyne twee vrouwen werden neêrgezet. Het zou dus een der geheel ingestorte kisten zyn, welke men voor die van den prins der schilders houden mag.

Bewyzen heeft men echter niet. Als men eenig gebeente opnam, verging het in asch; en een stuk hout der kisten, kon men als tot eenen bol in de hand samenwringen.

Na proces-verbael van de opening te hebben opgemaekt, en dit door de aenwezige persoonen te hebben doen onderteekenen, is de grafkelder wêer gesloten, en er zal waerschynlyk eene lange reeks jaren voorby gaen, eer een menschelyke voet denzelve wêer zal betreden.

De werking der locht, welke nu door het openen, is binnengekomen, zal de vernietiging verhaesten, en het laeste wat er overschiet zal teenemael verdwenen zyn.

II. — Récit du « Journal d'Anvers »

26 Novembre.

Ouverture du Tombeau de P. P. Rubens.

L'ouverture du caveau où reposent les restes du prince des peintres flamands eut lieu, ainsi que nous l'annonçâmes dernièrement, le 23 octobre dernier. Les détails nous manquaient à cette date pour faire le récit circonstancié de cette cérémonie intéressante sous plus d'un rapport. Nous craignions même que les personnes présentes à la visite n'eussent examiné trop superficiellement l'état des lieux, pour que le public et la science pussent en tirer aucune instruction. Heureusement nous apprîmes que notre concitoyen, l'habile graveur M. Verswyvel avait accompagné la commission, et, connaissant son esprit d'observation, nous ne doutâmes pas qu'il ne pût combler mieux que personne la lacune que l'on regrettait. Lorsque nous lui en parlâmes, il nous apprit que, non seulement il avait mis la plus minutieuse attention à examiner le caveau, mais encore qu'il avait pris des notes très exactes sur les lieux mêmes Sur notre prière, M. Verswyvel a bien voulu, avec son urbanité ordinaire, nous communiquer le résultat de ses observations, que nous nous empressons de faire connaître à nos lecteurs. Voici comment il s'exprime :

Le 23 octobre 1855 à midi, je fus invité à visiter le caveau de Rubens dans l'église de St-Jacques, derrière le maître-autel (1). Je m'y rendis avec empressement, non seulement parce que, comme artiste, tout ce qui regarde les arts et ceux qui y ont excellé me touche de près, mais encore, parce que c'est dans la paroisse où je suis né que reposent les restes du grand peintre.

Devant la chapelle qui porte le nom de Rubens, on avait soulevé une pierre tumulaire d'un mètre carré, pour donner entrée au caveau où l'on descendait fort difficilement par six ou sept marches très peu rapprochées les unes des autres. Accompagné de M. V....., marguiller de la paroisse, nous vîmes avec surprise l'effet singulier de la lumière qui éclairait le souterrain. Contre les murs, des deux côtés, étaient suspendues trois lampes, et deux ouvriers qui se tenaient à l'entrée en avaient également deux, ce qui faisait en tout huit lumières, dont l'effet divisé avait quelque chose de fantasque.

Le caveau a la forme d'un demi cercle comme la chapelle. Il est vouté et se trouve dans un état de conservation et de propreté convenable. Au centre on voit un tréteau en fer pour le placement de quatre cercueils, et des deux côtés de l'entrée, deux rangées de cercueils par terre, en tout une vingtaine, de différentes formes et disposés régulièrement les uns à coté des autres ; mais

(1) L'auteur de cette narration visita le caveau de Rubens non le 23 octobre, mais bien le jour suivant.

les couvercles en étaient enlevés et se trouvaient à côté des cercueils, ou en partie croulés par suite de la vétusté. Tout cela prouvait assez que le caveau avait déja été visité.

Sur l'espèce de tréteau en fer qui se trouve au centre, il y a deux cercueils en conservation régulière ; mais le cercueil voisin est brisé en deux endroits ce qui l'a fait glisser par terre. A coté il y avait encore une planche paraissant être la partie inférieure d'un cercueil. Sans toucher à rien, je retournai vers le premier cercueil, pensant que le tréteau occupait l'espace le plus favorable du caveau. En levant le couvercle, j'aperçus qu'à la partie gauche il y avait une ouverture qui doit avoir servi de coulisse pour y faire entrer une planchette mobile. On dit que telle était la coutume au XVIIe siècle, surtout pour les cercueils des ecclésiastiques.

Le squelette qui s'y trouvait était entièrement réduit en cendres. C'était une forme longue. Les franges d'or de l'étole dont, en sa qualité d'ecclésiastique, elle avait été revêtue, étaient encore très-visibles et présentaient même encore des parties luisantes.

Le cercueil voisin est un peu plus court et un peu plus large, le couvercle en est également brisé; la forme en est tout semblable à celle du cercueil à côté duquel il se trouve placé. En le soulevant avec beaucoup de précaution, on y voyait aussi les restes presque tout réduits en poussière, d'un homme bien proportionné de taille moyenne. La clavicule était assez grande, ce qui me fit conclure que celui à qui elle avait appartenu était large de poitrine. Cette idée se confirma encore par la grande largeur du sternum. Bien que ces restes fussent en grande partie à l'état de poussière, la disposition dans laquelle ils se trouvaient permettait de juger parfaitement quelles doivent en avoir été les proportions, avant que l'action du temps les eût réduits à l'état actuel.

J'avais d'abord espéré d'y découvrir quelque marque, quelque indice qui pût me donner quelque certitude quant à la personne à qui ce squelette avait appartenu. Malheureusement il n'en fut pas ainsi, et rien ne put me mettre sur les traces de la vérité. Tout donc doit à cet égard se borner à des conjectures.

Le troisième cercueil, dont le bois était tout vermoulu, s'est brisé en deux parties qui ont glissé par terre. Dans un des fragments se trouvait une partie de squelette en cendre sur de la paille. Ce qu'il y avait de remarquable, c'est que tandis que les restes de l'être humain contenu dans le cercueil avaient presqu'entièrement péri et ne laissaient plus qu'un objet qui, suivant l'expression de Massillon, n'a plus de nom dans aucune langue, la paille semblait encore aussi fraîche que si elle venait d'y être déposée. La partie de squelette tout en poussière était plus petite, plus étroite que le squelette précédent, et les os en étaient beaucoup plus fins. Cela me fit présumer que c'étaient les restes d'une femme. C'est aussi ce qui se confirma par l'examen plus attentif que j'eus soin d'en faire. En effet, la partie du bassin nommée *osilium* ou *os fort*, était plus large

que cela n'a lieu chez l'homme. La largeur du bassin plus grande chez la femme que chez l'homme est un fait observé depuis la plus haute antiquité. Vésale le constate et les plus grands anatomistes de tous les temps sont d'accord sur ce point. Cette circonstance seule eût donc pu suffire pour baser ma conviction. Cependant je poussai plus loin mon examen, sur un fragment de planche couverte de paille, sur laquelle se trouvait une partie du *radius* en poussière avec une partie de la main. Cette main avait évidemment appartenu à une femme, ainsi que le démontrait la finesse des os et des doigts et surtout les quatre os du métacarpe.

Parmi les cercueils qui se trouvent à l'entrée du caveau, il y en a un, c'est le troisième de la première rangée, dont la construction est plus belle et plus riche que celle des autres. Il était sans couvercle, comme tous, du reste, l'étaient. Bien qu'il fût en mauvais état, on pouvait encore parfaitement voir qu'il avait été garni de franges d'or, et aux deux bouts on remarquait deux anses mobiles dorées. Ce cercueil contenait un squelette d'homme également réduit en poussière, mais dont les formes n'avaient pas été si bien conservées que chez les autres. A droite de ce cercueil, il y en avait un d'apparence ordinaire contenant un squelette de femme. A gauche se trouvait homme et femme à côté l'un de l'autre; leurs squelettes ne sont pas en poussière, mais encore tout en os. Ce bon état de ces restes me fait présumer que ce sont les derniers que l'on a enterrés dans ce caveau.

Quant au cercueil sur lequel se trouve une étole, je pensai d'abord que le squelette qu'il contient avait appartenu à un ecclésiastique. Il se peut cependant que cet ornement y ait été placé plus tard, par inadvertence lors d'un nouvel enterrement et qu'on l'y a oublié. C'est au reste ce qu'il est impossible d'établir d'une manière positive. Pour ce qui regarde le second cercueil après celui-ci, il me semble, bien que ce ne soit également qu'une conjecture, que ce doit être celui de Rubens avec sa deuxième femme. Il est connu que la première a été inhumée à l'abbaye St-Michel, et je crois même que la pierre tumulaire existe encore.

Ce qui me fait penser que ce squelette est celui du grand peintre, c'est que les formes se rapportent parfaitement à la description qui en est donnée et au portrait peint par Van Dyck et gravé par Paul Ponsius, élève de Lucas Vostermans et ami de Rubens chez qui il demeurait. D'après ces données, Rubens a été de taille moyenne, de belles et nobles proportions. C'est précisément ce que j'ai trouvé dans le squelette dont j'ai donné une description particulière.

Voilà le résultat de mes observations pendant la visite faite au caveau de Rubens. Je les ai tracées avec quelque soin, dans l'espoir quelles pourront ne pas être sans utilité.

III. — Note manuscrite de Frédéric Verachter

Et finalement, le 25 octobre 1855 nous avons jouis du privilège *de descendre* dans le Tombeau, invités par les Marguillers qui en avaient fait enlever l'ancienne Pierre sépulcrele .. Ostium Monumenti.

Op heden, 25 8ber 1855. Ben ik verzogt geworden door de Kerkmeesters van St Jacobskerk om te komen visiteren het *Graf* van P. P. Rubens, waarvan de zerksteen van den ingang was opgelegd om 12 1/2 uer na middag.

Daer heb ik een half uer in gebleven om allen de squeletten der inbegraven lijken te bezigtigen. Ja men had daer in, op mijn verzoek twee brandende lampen geplaatst, ook een kleijn lader om het alles nog te beter te konnen bezigtigen. Nu dan wegens het *lijk van P. P. Rubens* 1640 was daer *niets meer te onderscheiden* aleenlijk nog de onderste plank van de *geribde hert-houten lijk-kist*, waerop nog wel eenige overblijfsels van het geraemt oplagen.

Dat squellet van zijne klijn dochter, Vrouwe Lunden Rubens 1710 liggende rechts aen de ingang, was nog *geheel en gansch* in wezen benevens de lijkkist de welke van binnen bekleet van rood laken en met vergulde nagelen edog gansch open lag.

Dat lijk van wijlen den *Canonik J. B. van Parys* gezonken in het graf, in 1787 en liggende op den Yseren rooster aldaer nevens dat van *Rubens*, dat lijk was nog niet gansch vergaen.

Verders heb ik op de zijde naer den linkenkant, niets duidelijk konnen in het graf ontdekken dan *menigvuldige gebeenderen* en stukken van lijkkisten, op eenen hoop bij een gebragt, en dat moest zedert lang al geschied zijn. Ook nog gebeenderen hier en daar gestroijt.

Verder lagen er veel steenen en gruijs op den grond ende de laetste trappen van den ingang, voortkomende van het openbreken en het nieuw toemetsen van den muer sluijtende, beneden, den ingang van het graf.

Noijt zal ik vergeten, *Neen* Noyt, de Impressie die ik onderstond bij het uitkomen van dit graf. Die Heeren die mij daer stonden aftewachten, ja ik was daer gansch aleen gebleven, zijden mij dat ik er als een Doot zelf uitzag. En dit was waar. Ook bleef ik behouden meer dan 6 weken lang een soort van Cadavereusen reuk in den neus. Et dixi.

(signé) Frederic Verachter.

IV. — Procès-verbal du 21 octobre 1855

Zitting van Zondag 21 October 1855

Tegenwoordig, enz.

1° . . . .

2° De Kamer onderrigt zynde, dat, in uytvoering van het besluyt van 5 Augusti ll., den grafkelder der familie Rubens, sedert 3 ure des nachts van Donderdag 18 tot Vrijdag 19 dezer, open is, en dat den blauwen steen van den ingang thans voorloopig door vastgevezene planken is vervangen, besluyt dat men op Dynsdag 23 dezer, ten 2 ure des namiddags, gemelden grafkelder voor de volgende Heeren, welke hiertoe schriftelyks zullen verzocht worden zal openen, te weten:

Baron Ludovicus Gillès de Pélichy, Voorzitter van den Fabrickraed, Joannes Van Lidth de Jeude, Antonius Dhanis van Cannart, Aug. Ludov. Jaumar, Livinus Danneel en Augustus Kramp, Leden van den Fabrickraed.

Theodorus Teichmann, Gouverneur der provincie Antwerpen, Joannes Franciscus Loos, Burgemeester dezer stad, Baron Jules de Vinck (bloedverwant der familie Rubens), Joseph Van Bellingen, Franciscus Delvaux en Graef Hyacinthus de Baillet, Schepenen.

Nicasius De Keyser, kunstschilder, Directeur der Koninglyke Academie der beeldende Kunsten, Joannes Antonius Verschaeren, kunstschilder, leeraer by gezegde Academie, Edward Dujardin kunstschilder, Henry Brown, plaetsnyder, insgelyks Leeraeren aldaer.

Hendrik Leys, Ferdinand de Braeckeleer, Ignatius van Regemorter, Petrus-Antonius Verlinde, Petrus Kremer, kunstschilders, Petrus-Josephus De Cuyper, beeldhouwer, Joannes-Petrus-Antonius Verschuylen, dryver, Henricus-Petrus Verdussen, oudheydskundigen, Frederik Verachter, stadsarchivist, Theophile Smekens, Advocaet, Franciscus De Wolf, kunstminnaers.

Graef Gerard Le Grelle, Oud-Burgemeester, Voorzitter der provinciale Commissie der Graf- en gedenkschriften, Zeer Eerw. Heer Petrus Visschers, Pastoor van St-Andries, Carolus Nelis, Professor bij het koninglyk Atheneum, Franciscus-Henricus Mertens, Stads-Bibliothecaris, Leden van gemelde Commissie.

Ridder Jules Van Havre, Baron Henricus Van Havre, Florent de Borrekens, Joseph-Petrus Geelhand de Labistrate, Emilius-Maria Geelhand, bloedverwanten der familie Rubens, en Alphonse Della Faille van Leverghem-van Havre, Graef Phil. van de Werve-Geelhand en Joannes Elsen Ranscelot, aengetrouwde bloedverwanten van gezegde familie.

De Eerweerde Heeren Onderpastoors dezer Kerk, Joseph Vranckx, Joannes-Baptista Moons, Franciscus Van Eerdewegh en Philippus De Pauw zullen mondelings door den Zeer Eerweerden Heer Pastoor verzocht worden, als ook den Eerw. Heer Franciscus Coenen, Oud-Onderpastoor, thans geestelyken Bestierder der Carmeliterssen op den Rogier.

Het volgende verslag werd door den Secretaris voorgedragen en goedgekeurd, om op de opening van Dynsdag aanstaende gelezen te worden :

Heden den 23 October 1800 vyf en vyftig ten twee ure namiddag, hebben zich de volgende persoonen in St Jacobs Kerk te Antwerpen vergaderd te weten :

De Heeren . . . .

Deze Heeren zyn door de Kerkmeesters van St Jacobs aenzocht geworden om zich in gemelde kerk te begeven op dag en uer als boven, ten eynde aldaer tegenwoordig te zyn by de opening en bezigtiging van den grafkelder der familie Rubens.

Dezen kelder bevat de stoffelyke overblyfsels van den grooten Petrus Paulus Rubens, van zijne tweede gemalin Helena Fourment, en van een aental bloedverwanten van den prins der vlaemsche schilders. Den ingang dezer begraefplaets welker uytgestrektheyd aan die der gansche Rubens Kapel beantwoord, bevind zich tegenover de deur van gezegde Kapel. Eenen steenen trap leyd tot dezelve

Het archief der kerk bestatigt dat den eersten persoon welken in dezen kelder ter aerde is besteld, Rubens zelf was, en den laesten het kind « van den Heer Antonius Stier uyt de Princesstraet »; dit kind werd den 6 Meert 1784 begraven.

Redenen welke aen de tegenwoordige Kerkmeesters onbekend zyn, deden in het eerste tiende dezer eeuw, hunne voorzaten besluyten dat de grafplaets der familie Rubens ongenaeckbaer zou gemaekt worden.

De zaken bevonden zich in dezen staet, wanneer twee der dienende Kerkmeesters, in de zitting van Zondag 5 Augusti 1800 vyf en vyftig, aen hunne Confraters voorstelden dat den kelder welken men vermeende toegewelfd te zyn, zou geopend worden, op een later te bepalen tydstip ; hetgeen met eenparige stemmen wierd ingewilligd.

Het oogenblik gunstig schynende, kreeg den timmerman der Kerk, Joannes Van Ael, in de zitting van Zondag 14 October daeropvolgende, bevel om zich in den loop dier week gereed te houden voor de ontworpene opening.

Den Heer Kerkmeester Van Lerius kwam met hun overeen dat deze op Donderdag 18 zou plaets hebben, en dat tegen dien dag het houtwerk dat voorloopig het arduynen dekstuk moest vervangen, in gereedheyd zou wezen.

De werkzaemheden begonnen derhalve op gezegden dag, ten 6 ure s' avonds en wierden bestuerd door gemelden Joannes Van Ael, een man van vertrouwen, welken door eenen steenhouwer, eenen metser en dezes diender wierd geholpen. Wanneer den Heer Van Lerius zich omstreeks half negen ure ter plaets begaf, was het mondstuk van het graf afgewenteld, de bovenste kelder trappen waren vrij en men had eenen muer ontdekt welken op eenen der onderste rustte en die den ingang tot de eygenlyke begraefplaats belette. Eene aanzienlyke hoeveelheyd zavel was van voor dien ingang weggeruymd, De metsers dachten dat alles op middernacht zou geeyndigd zyn, het wegdragen der aerde op Godsakker en het afsluyten der grafplaats met planken

hierin begrepen. Den Heer Van Lerius vernam 's anderdaegs dat het werk niet voor dry ure des nachts was voltooyd, dat niet de minste besmetting in den doodkelder heerschte, dat dezen zeer droog was en dat men er het kopere muntstukje van Carolus II, Koning van Spanje en van Indië, had gevonden, welk bij het tegenwoordig verslag is gevoegd.

De Heeren Petrus Theodorus Moons, Voorzitter der Kerkmeesters Kamer, en Van Lerius, begaven zich dien zelven dag, omtrent dry ure des nammidags, tot den kelder, ten eynde deze plaets te bezigtigen en vooral om te bestatigen in welk gedeelte derzelve Rubens' grafkist beruste. Den Heer Hendrik Schaefels, vader, Leeraer by de Koninglyke Academie van beeldende Kunsten, welken van de laeste in deze begraefplaets was getreden voor dat dezelve wierd toegemetseld, vergezelde deze Heeren, alsmede den meermaals genoemden Joannes Van Ael.

Men telde in dezen kelder ongeveer een zestiental doode lichamen, van welke een enkel zich in eene onbeschadigde kist bevond. Twee dezer lichamen waren op den yzeren rooster van het graf geplaetst; andere die zich hiernevens hadden bevonden waren met hunne kisten ter aerde gezakt. Eenen kazuyvel wierd by het eerste der twee lichamen erkend en op de kist het schuyfje dat de priesterkisten eygen is. De aenschouwers bevonden zich voor het lyk van den Eerw. en Edelen Heer Alexander-Jacobus van Parys, welken hier sedert 12 April 1756 de verryzenis des vleeschs afwacht. Aen den overkant van den rooster bevonden zich twee geopende kisten welligt degene van twee echtelieden.

't Was aen het noordgedeelte der grafplaets dat men het aenzienlykste getal lyken ontmoette en tusschen deze een dat men eenen scapulier was bekleed; 't was ook aldaer dat zich de onbeschadigde kist, zeer digt omtrent den ingang bevond.

Alle poogingen om Rubens stoffelyk overschot uyt de andere te erkennen bleven vruchteloos. Andere welke op Zaterdag 20, op verzoek en in tegenwoordigheyd van den Heer Van Lerius wierden aengewend door den schrynwerker Joannes Van Halle en gemelden Van Ael, om de herthoute geribde kist, welke in de rekening van Rubens' sterfhuys word aengehaeld, te ontdekken, hadden geenen beteren uytslag. Men vond op dien dag de letters AS op het hoofdstuk van eene der kisten en men bestatigde dat alle de lyken met de voeten naer den autaer waren geplaetst.

De Heeren welker namen in het begin van dit verslag zyn opgeteekend, de echtheyd der hierboven aengehaelde gesteltenis van den grafkelder der familie Rubens erkend hebbende, hebben goedgevonden, tot eene eeuwige gedachtenis, het tegenwoordige met hunne handteekens te voorzien.

Aldus gedaen ten dage, maende en jare als boven, zynde dit jaer het honderste na het plaetsen van het grafschrift ter eere van Petrus Paulus Rubens door den geleerden Casperius Gevartius opgesteld, en door den Eerw. en Edelen Heer Joannes-Baptista Jacobus Van Parys, Kanonik van het vermaerd Kapittel collegiael dezer Kerk, ten zynen koste daergesteld.

N. B. Dit proces verbael is den 23 8ber 1855 met de volgende handteekens bekrachtigd:

« A. Della Faille de Leverghem. — Cte Gérard Le Grelle. — J. B. Dirckx, Past. — Théodore Van Lérius.— Liévin Danneel.— C. De Vries Adriaenssens. — P. Th. Moons. — Henry Brown. — J. Moons, Vice-pastor. — Jules Van Havre. — J. A. Verschaeren. — F. H. Van Eerdewegh, Vic. — Ph. De Pauw, Vic. — M. Vermoelen. – François De Wolf. — Henry Le Grelle. — P. J. De Cuyper. — P. A. Verlinde. — C. Nelis. — J. P. A. Verschuylen. — F. H. Mertens. — J. Bauclercq. — E. Du Jardin. — Ferdinand De Braeckeleer. — P. Kremer. — J. Van Halle. »

V. — Procès-verbal du 28 octobre 1855

Zitting van Zondag 28 October 1855

Tegenwoordig, enz.

De Kamer beveelt dat de volgende byzonderheden betrekkelyk tot de openingen van den grafkelder der familie Rubens, welke op Maendag 22, Dynsdag 23, Woensdag 24 en Donderdag 25 dezer maend geschied zyn, in dit register te boek worden gesteld.

Op Maendag 22 October is eenige minuten na middag den kelder bezocht geworden door de Zeer Eerw. Heeren Joannes Baptista Dirckx, pastoor dezer Kerk, en Joannes Baptista Lauwers, Groot-Vicaris van het Aertsbisdom van Mechelen, door Juffrouw Sophia Van Celst en door de Heeren Ludovicus Beeckmans, Oud-Meester der Kapel van het Hoogweerdig Heylig Sacrament in deze Kerk, en Edward Dujardin, kunstschilder, welken, op verzoek van onzen Confrater Van Lerius, aen onze Kerk eene teekening van den kelder en deszelfs inhoud zal vereeren. Den Heer Dujardin heeft hiertoe de grafplaets op gemelden dag met potlood afgeschetst.

Dit werk was nog niet voltoeyd, wanneer den Heer Frederic Verachter, Stadsarchivist, hiertoe aenzocht door den Heer Van Lerius, den kelder kwam bezigtigen. Nieuwe poogingen wierden alsdan aengewend door gezegden Heer F. Verachter en Joannes Van Ael, timmerman der Kerk, om eenig overblyfsel der herthoute geribde kist van Rubens te vinden. Doch den Heer Van Lerius, die by dit bezoek alsook by alle de andere tegenwoordig was, zoo wel als de Heeren Verachter, Dujardin en Joannes Van Ael, kon bestatigen dat deze pooging niet min vruchteloos als de vorige was geweest.

Den Heer Van Lerius had reeds vroeger het gevoelen geuyt dat het stoffelyk overblyfsel van den grooten Rubens op den yzeren rooster rust

nevens het reeds verteerde van den Priester Alexander Jacobus Van Parys, welken aldaer uyt eerbewys tot zyn priesterlyke weerdigheyd zou plaats verkregen hebben. Den Heer Stadsarchivist drukte, uyt eyge beweging, dezelve overtuyging nopens de ligging van Rubens' overschot uyt.

Na den Heer Dujardin verzocht te hebben dat Z. Ed. den beeldhouwer Joseph Geefs mondelings zou uytnoodigen op de opening van 's anderdags, beval onzen Secretaris dat men den kelder met de hiertoe bestemde planken zou toemaken. Hier dient opgemerkt te worden dat deze grafplaets dien dag, voor de eerste reys, met lampen verlicht wierd, en zulks ten gevolge der voorschriften van den Zeer Eerw. Heer Pastoor. De vorige dagen had men flambeeuwen gebezigd.

De Heeren Theodorus Teichman, Gouverneur der provincie Antwerpen, en Florent de Borrekens, bloedverwant der familie Rubens, hadden, op gezegden Maendag, mondelings hun inzigt doen kennen van op de opening van 23 dezer niet tegenwoordig te zijn en hunne dankbaerheyd nopens het gedane verzoek betuygd.

By de opening van Dynsdag was den schrynwerker Joannes Van Halle, die het verslag onderteekend heeft, op zijn verzoek toegelaten. De Heeren Henry Le Grelle, Jan Bauclercq en Michiel Vermoelen, welke mondelings verzocht waren, woonden insgelyks dezelve by en teekenden ook het proces verbael. Den Eerw. Heer J. Constant Poncelet, Onderpastoor van Ste Catharina Kerk te Mechelen, en den Heer Joseph Hemeleer, plaetsnyder, waren by deze opening tegenwoordig, doch teekenden insgelyks het verslag niet.

De Heeren Nicasius De Keyser, Hendrik Leys en Ignatius van Regemorter, kunstschilders, en Joseph Geefs, beeldhouwer, voor eenigen tyd uyt de stad afwezig zynde, bevonden zich in de onmogelykheyd van de opening by te woonen. Verschillige redenen kwamen zulks aen andere Heeren beletten.

Dinsdag 23, ten twee ure was den kelder met elf lampen verlicht en wierd hy geopend. Eenige persoonen hadden er zich reeds in begeven wanneer onzen Secretaris in de nabyheid van het graf lezing deed van het proces verbael dat in onze zitting van Zondag 21 October was goedgekeurd om te worden voorgedragen.

Deze lezing geeyndigd zynde wierd den Heer Burgemeester J.-F. Loos door onzen Secretaris aenzocht het verslag wel te willen teekenen, doch dezen magistraetspersoon weygerde, voor reden gevende dat dit stuk verscheyde daedzaken bestatigt wier echtheyd door het Bestuur dezer Kerk kon bevestigt worden, als hebbende by dezelve tegenwoordig geweest, hetgeen voor Z. Ed. het geval niet was. Den Heer Burgemeester zegde daerenboven dat, indien men hem geraedpleegd hadde, hy deze opening zou hebben ontraden. Z. Ed. heeft echter niet doen kennen waerop dit gevoelen gegrond was en had alvorens gevraegd wat ons aenspord om tot deze opening over te gaen waerop werd geantwoord dat deze was geschied om den toestand van den grafkelder na te gaen en de waerheyd deswege te onderzoeken.

De Heeren Schepenen Jos. Van Bellingen en Fr. Delvaux verlieten de Kerk,

zonder het verslag te teekenen. Den Heer Graef Hyac. de Baillet, ook Schepen, moeyelyk by gang zynde had zich niet in de onderaerdsche plaets begeven, weshalve hy de echtheyd der gesteltenis van den grafkelder der familie Rubens niet herkend hebbende, (uytdrukkinge van het proces verbael van 23 October), niets deswege kon bestatigen. Den vierden Heer Schepen, Baron Jules de Vinck, was afwezig.

Zes en twintig persoonen welke den kelder bezigtigd hadden, bekrachtigden met hun handteeken de nauwkeurigheid van het verslag, dat op eene tafel, omtrent Rubens Kapel, was neergelegd.

Eenen aengetrouwden bloedverwant der familie Rubens, den wel Ed. Heer Alph. Della Faille van Leverghem, heeft, op dezen dág, den wensch uytgedrukt dat men de overblyfsels van den grooten schilder en zyner familie in nieuwe kisten zou plaetsen.

Omstreeks dry ure was den kelder wederom met planken voorloopig toegemaekt.

Woensdag 24 wierd deze begraefplaets die, een weynig na twaelf ure was geopend, bezocht door den Heer Michiel Verswyvel, plàetsnyder, den schilder Adriaen De Braeckeleer, den bouwmeester Emmanuel Van Cuyck, den beeldhouwer Petrus Joseph De Cuyper (voor de tweede reys), den heer Petrus Genard, oudheydskundigen, den Eerw. Heer Kapellaen Frederik Jos. Vloebergs, en meest al de Heeren Kapelmeesters van het Hoogweerdig H. Sacrament en van O.-L.-V., binnen deze Kerk. Eenige andere persoonen hadden deze Heeren vergezeld en wierden door Jonkheer Charles Geelhand en den Heer Joannes Van Halle gevolgd.

Den kelder welken rondom half ure twee wederom met planken was gesloten wierd omstreeks zes ure heropend voor de metsers, die aldan een boogje begonnen te metselen, op welk de witte marmere steenen van het boordsel van den vloer des ommegangs, tegens Rubens kapel, zouden dragen. Dit werk bleef dien dag onvoltooyd en wierd om tien ure des avonds gestaekt. Hierna wierd den kelder, op dezelfde wys zooals rondom half ure twee, toegemaekt.

Donderdag 25, eenigen tyd na twaelf ure, wierd den kelder bezocht door den Zeer Eerw. Heer Pastoor, den Heer Louis Van de Zande, Fabriekmeester van St Pauluskerk, door de echtgenote van den Heer Livin. Danneel, Fabriekmeester dezer Kerk, dry harer dochters en haren zoon. Later begaven zich nog onder andere, in denzelven, de Heeren Andries Minguet en Lodewyk Hendrix, kunstschilders. Eenen anderen kunstschilder, den Heer Hendrik Schaefels, Hendrikszoon, volgde deze Heeren, en potlood en papier gevraegd hebbende, vervaerdigde hy, op weynigen tyd, een gezigt van den grafkelder van welken hy beloofde het zuydelyk gedeelte tot eene gedenkenis en tot sieraed onzer Kamer te schilderen. Deze belofte was reeds op Zaterdag 27 dezer volbragt, en in onze zitting van heden is ons dit nauwkeurig gezigt, op paneel geschilderd, door onzen Secretaris, in naem van den kunstenaer, aengeboden.

Den Heer Van Lerius omstreeks half ure twee met den Heer Schaefels

den grafkelder verlaten hebbende, beval dezen te sluyten, hetgeen nogmaels met planken geschiede. Eene laeste opening had, dien dag, omtrent zes ure plaets voor de metsers, welke zooals op Woensdag 24, onder het toezigt van onzen timmerman Joannes Van Ael, werkten en die op dezen dag de vroeger begonste taek voltooyden. Voor elf ure des avonds was den grafkelder der familie Rubens wederom met den blauwen arduynen mondsteen toegemaekt. Dezen arduynsteen wierd digt met kalk bezet. Ten eynde in 't vervolg de toegang te vergemakkelyken, heeft men zorg gehad in 't midden van dezen steen eene opening te maken, welke goed is toegestopt en die, by middel eener loef, zal toelaten op weynigen tyd het mondstuk af te wentelen.

Hier dient opgemerkt te worden dat den grafkelder niet meer is toegemetseld en dat denzelven sedert Dynsdag by de dag-openingen met lampen is verlicht geweest.

Vooraleer dit proces-verbael gesloten worde, hebben wy goedgevonden er de volgende algemeene opmerkingen by te voegen.

Eenige der trappen van de grafplaets waren min of meer beschadigd. De kisten der twee lyken welke zich aen den ingang ter zuydzyde ter aerde bevonden, waren met yzeren handhaven voorzien en men heeft er nog overblyfsels van den fluweel die het hout bedekt had kunnen op erkennen. Deze kisten waren geopend en er was geen spoor van derzelver dekstukken meer te vinden, hetgeen ons heeft doen onderstellen dat vroeger al te nieuwsgierige persoonen aen dezen kant hadden opzoekingen gedaen. Het hoofd en de boven gebeenten van het mans lyk waren reeds ten deele verteerd en tot witachtige stof overgegaen; het vrouwen lijk was nog gansch in wezen. Beyde deze lichamen waren op stroo gekist en dat stroo had tot nu toe zyne stevigheid behouden.

Den rooster hierover bestaet uyt dry yzere staven, welke niet zeer digt by elkander zyn geplaetst. By hetgeen het verslag van Dynsdag 23 October meld van den toestand van het eerste der lyken welke op dezen rooster rusten, is te voegen dat men in de overblijfsels der ingevalle kist van den Priester Alexander Jacobus van Parys, het onderste gedeelte van zynen rooden stool heeft ontdekt en op dit stuk stool het goud geborduurd kruysje dat dezen had versierd. Van het lyk bestond niets meer dan twee mergpypen en eenige witachtige stof; het hoofd zelf was vergaen. Met het lyk hiernevens was het nog erger gestaen: een witachtig overschot op het onderste en alleen behouden deel der kist uytgespreyd, was al hetgeen men er nog kon van ontwaren.

Zooals het verslag van den 23 October het zegd, vond men aen den noordkant het aenzienlykste getal lyken. De kisten van eenige derzelve waren nog van hunne dekstukken voorzien. Men heeft aen deze zyde greyne schafelingen ontmoet, die nog al hunne stevigheyd behielden; deze schafelingen verstrekten tot hoofdkussen aen lyken. Men heeft by de eerste opening bestatigd dat aen dezen kant eene groote wanorde heerschte.

Alle de bovenstaende bezoecken zyn met den eerbied welken men aen de stoffelyke overblyfsels der Christenen verschuldigd is, afgelegd geworden.
Aldus gedaen ten dage, maende en jare als boven.

VI. — Relevé des inhumations opérées dans le caveau de Rubens (1)

—

1. Aen den graffmaecker van S. Jacobs Kercke, van het lichaem des Heer afflyvigens tontgraeven en de in desen nyeuwen kelder te leggen (2).
f. 5. —

—

2. 27 December 1649.
Maria-Isabella van Broeckhoven, jonge dochter, nicht van den rentmeester de Bergeyck (Meir). Choorlyck. Begraven achter de choor in den kelder van Rubens (3).

—

(1) Le plus ancien registre renseignant la perception de droits funéraires, que nous ayons pu retrouver aux archives de Saint-Jacques, débute à l'année 1700. Il nous est donc impossible de fixer exactement le nombre des inhumations qui eurent lieu dans le caveau de Rubens, ni de contrôler celles qui nous sont renseignées par d'autres sources.

De 1643 à 1700, nous ne connaissons que quatre inhumations, alors que les trois registres que nous avons pù consulter, et qui embrassent une période de 92 années, en révèlent 38 Il est donc certain que le chiffre de 4 inhumations, pour un terme de 57 ans, ne répond nullement à la réalité. Dès lors nous pouvons affirmer sans crainte que le souterrain, qui s'étend sous la chapelle de Rubens, reçut un minimum de 50 dépouilles mortelles. Or, on n'en retrouva plus que 16 (chiffre approximatif) en 1855, Donc, si 34 dépouilles se trouvaient déjà complètement anéanties, à quoi aurait-on pu reconnaître les restes de Rubens et d'Hélène Fourment, qui avaient été les premiers occupants de la sombre demeure ?

(2) Extrait des comptes de la mortuaire.

Il s'agit ici de Rubens, dont la dépouille mortelle avait été provisoirement déposée, en 1640, dans le caveau de la famille Fourment, au pourtour méridional de l'église.

(3) D'après les notes manuscrites délaissées par Van Lérius. Ces notes font partie de nos collections.

3. 22 September 1652.
Isabella Rubens, gestorven te Brussel, gezonken in Rubens Kapel (1).

—

4. Sterfdach
van
vroû Helena Fourment
overleden binnen Brussel op saterdachs 15 Juli
Anno 1673.
getransporteert ende begraven inde collegiaele kercke van Ste-Jacob, binnen Antwerpen, inde cappelle en kelder van Rubens (2).

—

5. 31 Mey 1700 (3).
Het kint van Mynheer Phillipus (van) Parys, int kelder van Mynheer Rubbens gesoncken, half recht . . . . f. 4.10
Metsen van het graff oft montsteen . . . . . » 0.10
f. 5.—

—

6. 25 February 1701.
Een kint van Mynheer (Philippus) van Parys, voor sepueltur recht . . . . f. 4.10
Voor het graf toe te leghen . . . . » 0.10
f. 5.—

—

7. 6 Augusti 1702.
Item moet hebben vant dochterken van Joncker Jan Van Parys (4),

(1) Ibidem.
(2) Texte écrit par Chrétien de Brouchoven, échevin de la ville d'Anvers, au dos de la lettre de Jean-Baptiste de Brouchoven, baron de Bergeyck, par laquelle celui-ci annonçait au premier le décès de sa femme (FERNAND DONNET. *Quelques lettres inédites concernant Hélène Fourment)*.
(3) Le présent texte et ceux qui suivent sont tous empruntés aux archives de Saint-Jacques.
Pour l'identification des défunts enterrés dans le caveau, on consultera utilement: FRÉD. VERACHTER, *Généalogie de Pierre Paul Rubens et de sa famille*, Anvers, 1840; P. GÉNARD, *P. P. Rubens. Aanteekeningen over den grooten meester en zijne bloedverwanten*, Antwerpen, 1870; etc.
(4) Il s'agit ici de Philippe-Constantin van Parys, le même figurant aux nos 5 et 6.

getrouwt met Jouffer Rubbens, light gesoncken in den kelder van Rubens, gewoont in de Venusstraet; dus . . . . . gl. 5.—.

—

8. 9 Meert 1703.
De kerck moet hebben van het lyck van Joncker Jean-Baptista Lunden, savons gesoncken; licht in de Capelle van de familie van dheer Rubbens achter den hoogen autaer; gewoont int Audantien (1). . . gl. 8.14

—

9. 10 Juny 1705.
Per een sincklyk van Mynheer den Borgemeester Rubbens, lighende begraven in hunne Capelle . . . . gl. 18.–.10

—

10. 17 November 1708.
Een kint van Mynheer (Phillipus) van Parys, in de Venus straet, en light begraeven in den ommeganck . . . . . gl. 5.5.—

—

11. 16 December 1709.
Een kint begraven van Mynheer (Phillip. van) Parys, comende vuyt de Venustraet, ende light begraven in den ommeganck in den kelder van Rubbens, ontfangen . . . . f. 5.—

—

12. 3 Augusti 1710.
Een sincklyck comende uyt S[t] Jorisprochie, van Mevrouw Catharina-Francisca Rubbens (2), weduwe wylen de Heer Jan Baptista Lunden, in het oudt haentien, en light begraven in de Cappelle van hare famillie, in Rubbens Cappelle . . . . f. 4.10.—

—

13. 29 September 1711.
Een sincklyck van Mevrouwe Maria-Catharina Veequemans, douariere van den Heere Albertus-Maria Rubens, Heere van Ramey etc., uyt de parochie van Onse Lieve Vrauwen en Cammerstraedt, begraeven in den ommeganck in den sepultuer kelder der familie van Rubens. f. 4.10.—

—

(1) *int Audantien*, c'est-à-dire *rue Oudaen*.
(2) A lire *Helena Francisca* et non *Catharina Francisca*.

14. 8 November 1712.
Een sinck lyck van een kindt van de Heer Joannes Fransiscus Lunden, comende uyt de Schutters hoof straedt, leydt begraeven in den kelder van Rubens . . . . f. 5.—

—

15. 2 December 1712.
Een sinck lyck van de Heer Joannes Hernoldus Rubens (1), Rentmeester van Syn Coninckyke Magisteydt, comende van Brussel, leydt begraeven in hunne kelder in den omganck . . . . . . f. 18.10.—

—

16. 20 April 1715.
Een sincklyck van Mevrou Constantia Helman, weduwe van d'Heer Rubens, in den kelder van de familie Rubens . . f. 18.10.—

—

17. 29 Meert 1717.
Een hert van de familie van Mynheer Rubbens. Ontfangen ses guldens.

—

18. 3 Augusti 1717.
Een sincklyck van Mevrauwe (Philippus) van Parys, begraeven onder den sarq van (de) familie van Jonker Rubbens. Ontfangen xviij gulden x stuyvers.

—

19. 20 Augusti 1717
Sincklyck van t' kint van Jonker Lunden, begraeven in den ommeganck, in de Cappel van Rubbens. Ontvangen vyf guldens.

—

20. 27 Augusti 1718.
Een lyck van het kint van Mynheer Lunden, comende uyt de Gaste straat (2), en leyt begraave in de Kappel van Rubbens in de kelder van (de) famillie . . . . f. 5.—

—

21. 4 January 1719.
Het lyck van het soontien van Joncker Lunden, comende uyt de Gasthuys straet, prochie van Sint Joris, begraven in den kelder van d'Heer Rubens, daer van ontfangen. . . . . f. 5 —

—

22. 15 October 1727.
Per t lyck van Mevrouwe de weduwe Bronckaerts, comende uyt de

(1) A lire *Joannes Nicolaes* et non *Joannes Hernoldus*.
(2) A lire *Gasthuysstraat*, rue de l'Hôpital.

lange Gaste (1) straet, begraven in de Capelle van Rubens (2). gl. 4.10 —

—

23. 30 October 1727.
Per lyck van de Heer . . . . . (3) comende van buyten, begraven in het graf van Rubens . . . . f. 18.10.—

—

24. 14 Meert 1729.
Per lyck van Joncker Philippus Constantinus van Parys, comende uyt de Venus straet, begraeven in Rubbens Cappel, in den ommeganck, int graff van de familie . . . . fr. 18.10.—

—

25. 21 December 1732.
Per lyck van Vrouwe Maria Carolina Gansacker, huysvrouwe van den Heere Schepenen Lunden, comende uyt de Arenbergh straet, parochie van St Joris Kercke, ende begraeven in den kelder van d'Heer Rubbens in de Capelle . . . . gl. 4.10.—

—

26. 30 Augusti 1741.
Per lyck (van) Jufvr. Catharina Philippina van Parys, Compagne van Jonr Alexander Rubens, (H)eere van Vremdyck etc, comende van (Mechelen) en begraven in Rubens Capelle, betaelt. . . . . f. 18.16.—

—

27. 23 December 1745.
Per lyck van den Edelen Heere Joannes van Parys, comende uyt de Lombaert straet en begraeven achter d'hooge Choor. Zie familie zerck van familie van de Beer (4) . . . . . Betaelt f. 18.16.—

—

28. 15 April 1747.
Per lyck van den Edelen Heere Joannes Franciscus Xaverius Lunden, comende uyt St Joris parochie ende begraeven in Rubens Capelle, familie serck . . . . Betaelt f. 4.10.—

—

29. 19 Februarius 1752.
Per lyck van den Edelen Heer Alexander Josephus Rubens, Heer van

(1) Ibidem.
(2) Il est ici question de Marie-Constance Rubens, veuve du baron Lambert de Bronckhorst, seigneur de Berlaer et Gestel.
(3) Le nom du défunt est resté en blanc.
(4) Aucune épitaphe répondant à ce nom ne se rencontre dans les *Inscriptions funéraires*, Eglise Saint-Jacques.

Vremdyck, comende van Mechelen en begraeven in Rubens Capelle betaelt . . . . f. 18.16.—

—

30. 16 Mey 1754.

Per lyck van den soone van den Edelen Heer Albertus Joannes Stier, comende uyt de Prince straet ende begraeven in Rubens Capelle.
Betaelt f. 3.0.—

—

31. 21 October 1754.

Per lyck van het dochterke Theresia van den Edelen Heere Albertus Stiers, comende uyt de Prince straet en begraeven in Rubens Capelle, betaelt. . . . . f. 3.0.—

—

32. 23 December 1755.

Per lyck van het soontie, Petrus, van d'H^r Albertus Joës Stier, comende uyt de Prince straet en begraeven in Rubens Capelle. Betaelt f. 3.0.—

—

33. 12 April 1756.

Per lyck van den Eerw^e Heere Alexander Jacobus van Parys, comende uyt de Keyser straet ende begraeven in Rubens Capelle, famillie serck.
Betaelt f. 20 8

—

34. 26 January 1759.

Per lyck van de Edele Jonckvrouwe Clara Josepha Rubbens, Vrouwe van Ramay, jonge dochter van Joannes Nicolaus, Ridder ende Heere van Ramay, comende van Ryssel, ende begraeven in Rubbens Capelle.
Betaelt f. 4.10

35. 1 April 1759.

Per lyck van den Edelen Heere Albertus Joannes Stier, komende uyt de Lange nieuw straet, ende begraeven in Rubbens Capelle. Betaelt f. 18.16

—

36. 14 Julius 1759.

Per lyck van den Edelen Heere Franciscus Visspaenie (1), komende van Mechelen ende begraeven in Rubbens Cappelle . Belaelt f. 4.10

—

37. 27 January 1761.

Per lyck van Jongvrouwe Maria Stiers, komende uyt de Lange nieuw straet, begraven in Rubbens Cappelle . . . Betaelt f. 18.16

—

(1) A lire *de Respani*.

38. 29 December 1767.

Per lyck van Vrouwe Maria Theresia Colletta Dormer, geboren de Broeckhove, Gravinne de Bergeyck, comende uyt de Lange nieuw straet, begraeven in Rubens Capelle . . . . . Betaelt f. 18.16

Voort medegaen van de 4 Kerckmeesters met de begraeffenisse f. 25.—

—

39. 21 Juny 1780.

Per lyck van Jonk^r Franciscus-Xaverius-Joseph-Albertus Stiers, comende van de Minderbroeders ruy, en begraeven in Rubens Capelle, betaelt f. 4.10

—

40. 14 October 1783.

Per lyck van het kint van d'Heer Henricus-Josephus Stier, koomende uyt de Venus straete, begraeven in den Engelen (sic) kelder. Betaelt f. 3.—

—

41. 6 Meert 1784.

Per lyck van het kint van de Heer Antonius Stier, comende uyt de Princes straet, begraeven in Rubbens Cappelle, familie kelder, betaelt f. 3.—

—

42. 10 April 1791.

Per lyck van 't kint van Joannis Franciscus Baron de Stier, van de Meir, in Rubbens Capelle, betaelt. . . . . . . f. 3.—

SÉANCE DES MEMBRES TITULAIRES DU 1 JUIN 1913

La séance s'ouvre à 1 1/2 heure, sous la présidence de M. Soil de Moriamé, *président*.

Sont présents: MM. Fernand Donnet, *secrétaire;* Geudens, *trésorier;* Stroobant, Dr Van Doorslaer, président Blomme, Max Rooses, L. Blomme, Willemsen, De Ceuleneer, membres.

Le procès-verbal de la séance du 6 avril 1913 est lu et approuvé.

Il est procédé à la nomination d'un membre titulaire pour le siège vacant en remplacement du R. P. Van den Gheyn S. J., décédé.

Dom Berlière O. S. B. est proclamé élu.

Trois places de membre correspondant regnicole sont vacantes par suite du décès de MM. Thys et Parmentier et de la promotion de Dom Berlière.

Après plusieurs scrutins, sont élus MM. le commandant de Witte, à Malines; Visart de Bocarmé, à Bruges; et J. Cuvelier, archiviste général du Royaume, à Bruxelles.

La séance est levée à 2 heures.

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET.

Le Pésident,
E. SOIL DE MORIAMÉ.

SÉANCE DU 4 AOUT 1913

La séance s'ouvre à 2 heures, sous la présidence de M. Soil de Moriamé, *président*.

Sont présents: MM. le vicomte de Ghellinck Vaernewyck, *vice-président;* Donnet, *secrétaire;* Geudens *trésorier;* van der Ouderaa, Willemsen, membres titulaires; Heins, Van Heurck, Coninckx, Dilis, membres correspondants regnicoles.

S'excusent de ne pouvoir assister à la réunion: MM. De Ceuleneer, Dr Van Doorslaer, Matthieu, chanoine van den Gheyn, Stroobant, membres titulaires; Dom Berlière O. S. B., membre correspondant regnicole; baron de Borchgrave, membre honoraire regnicole.

Le procès-verbal de la séance du 1 juin 1913 est lu et approuvé.

M. le président annonce la mort de deux membres correspondants: M. Robert Guerlin, décédé à Amiens le 17 juin 1913, et Hans Hildebrand, dont le décès est survenu à Stockholm au début de l'année.

Il est donné lecture de lettres de MM. Cuvelier, commandant de Witte et Visart de Bocarmé, qui remercient pour leur nomination de membre correspondant regnicole.

Une lettre du comité formé pour célébrer la commémoration du feld-maréchal prince de Ligne, demande à l'Académie sa participation à cet hommage. On engagera les membres à répondre individuellement à cette invitation.

Est déposée sur le bureau, la liste des concours pour 1914 de l'Académie de Stanislas à Nancy. Pris pour notification.

Il est décidé d'accepter la demande d'échanges de publications faite par le Cercle archéologique d'Ath.

M. Donnet communique la liste des publications parvenues à la bibliothèque et donne lecture du compte-rendu analytique des principales d'entre elles. Ces documents seront insérés au Bulletin.

M. Heins décrit d'anciens vestiges appartenant à un important bâtiment de la fin du XIVe siècle à Malines.

M. Stroobant fournit de nombreux détails sur la découverte, à Merxplas, d'une urne de l'époque néolithique.

M. Dilis, au moyen de documents inédits, rétablit la vérité au sujet de la visite faite, en 1855, dans le caveau funéraire de Rubens à Saint-Jacques à Anvers.

Ces trois études seront imprimées dans le Bulletin.

M. Coninckx soumet la photographie d'un objet en pierre trouvé en Campine et demande des explications sur son usage. C'était peut-être un moule ou une mesure. Des renseignements seront demandés.

La séance est levée à 4 heures.

Liste des publications pervenues à l'Académie pendant les mois de Août et Septembre 1913

1° HOMMAGES D'AUTEURS

ARM. HEINS. Album du grand cortège historique de la Chef-Confrérie des escrimeurs de Saint-Michel de Gand.

VAN SASSE VAN YSSELT. De voorname huizen en gebouwen van 's Hertogenbosch. II.

FERNAND DONNET. Une œuvre intime du sculpteur J. C. De Cock.

ID. Les frères van der Veken.

LOUIS SIRET. Questions de chronologie et d'ethnographie ibériques.

NAPOLÉON DE PAUW. Le beffroi de Gand.

LARS TYNELL. Skanes medeltida dopfuntar.

DOM URSMER BERLIÈRE O. S. B. Lettres des moines d'Afflighem aux bénédictins de Saint-Maur. 1642-1672.

E. J. SOIL DE MORIAMÉ. La cathédrale et l'école d'architecture de Tournai.

ID. Armes et armuriers tournaisiens.

ID. Les arts décoratifs à Tournai.

VICTOR TAHON. L'Annonciation de l'exposition de la miniature à Bruxelles en 1912.

Germain de Maidy. Les armoiries du duc de Reichstadt.
Id. Les différentes familles nobles du nom de La Ruelle en Lorraine.
Id. Sur les armoiries de François Bouvet anobli en 1501.
Id. Le Maréchal Bazaine à Montmédy en 1868.
Id. Etude de folklore. Saint Langueur.
R. Vallentin du Cheylard. Essai sur la population des taillabilités du Dauphiné.
Id. Brûlement de quelques livres à Grenoble.
Id. Bail de l'abbaye de Bonlieu.
Id. Reconnaissance d'homme féodal en faveur de Louis d'Urre.
Id. Notes sur le mandement de Crussol.
Id. L'Académie delphinale et la Société d'archéologie de la Drôme.
Id. Contrat d'apprentissage d'un potier d'étain.
Id. Prix fait relatif au château de Saint-Gervais.
Id. Une lettre de Barnave.
Id. Antiquités découvertes à Vaison et à Orange.
Id. Cartes des départements des Hautes-Alpes.
Id. Notes sur quelques médailles provençales.
Id. Mélanges de numismatique.
Id. Notes sur la circulation en Dauphiné des espèces de Monaco.
Id. Table des espèces d'or et d'argent imprimée à Vienne.
Id. La revision des feux de 1435.
Id. Scel de Raymond d'Aurengua.
Id. Suppression de quelques ouvrages.
Id. Note sur Jean Rigaud.
Id. Essai sur les œuvres de Marc de Berulle.
Id. Le général de Saillans.
Id. Essai sur quelques loges du Bas-Dauphiné.
Id. Variétés maçonniques.
J. Villain. Généalogie de la famille Odouard.
— Généalogie de la famille Vallentin du Cheylard.
— R. Vallentin du Cheylard.

Jos. Cuvelier. Le registre aux statuts du métier des tisserands de laine de Bruxelles.

Id. De tapijtwevers van Brussel in de xve eeuw.

Id. De bietebouw.

Id. Rapport sur la situation de l'association des archivistes et bibliothécaires belges. 1910. — Id. 1911.

Id. Chez nos voisins du Nord.

Id. Le premier congrès des archivistes et bibliothécaires.

Id. De la conservation des archives modernes.

Id. 9e Archivtag allemand à Worms.

Id. De la nécessité des versements périodiques des documents administratifs dans les dépôts d'archives.

Id. Les archives au point de vue de la bibliographie.

Id. La population de Louvain aux xvie et xviie siècles.

Id. Pierre Roose, chef et président du Conseil privé.

Id. Les fouages dans le quartier de Bois-le-Duc au xve siècle.

Id. Le nouveau règlement des archives communales de Bruges.

Id. Les archives.

Id. Les archives de la commanderie des Vieux Joncs.

Id. «Ale Chayne», contribution à l'histoire des origines des institutions judiciaires.

Id. Notes pour servir à la biographie de Jacques de Hemricourt.

Id. Le fouage brabançon de 1374.

Id. Répertoire méthodique des publications d'archives et de manuscrits.

Id. De quelques améliorations possibles dans l'organisation des archives provinciales.

Id. L'éducation des archivistes.

Id. L'obituaire de Doorzeele.

Id. Rapport sur les documents relatifs aux anciens Etats-Généraux des Pays-Bas conservés dans les archives de la Hollande.

JOS. CUVELIER. La matrice du sceau de Baudouin IV, comte de Flandre.
ID. Une archiviste au XVI[e] siècle.
ID. Exposition de Liége. Archives de l'Etat.
ID. Wereldtentoonstelling te Luik. Staatsarchief.
PAUL BERGMANS. L'exposition de l'art ancien dans les Flandres.
SUSAN BALLOU. De clausulis a Flavio Vopisco scriptore historiae augustae adhibitis.
OTTO ERDMANN. Beiträge zur nachahmungskunst Vergils in den Georgika.
FRID. FISCHER. Thucydidis reliquiae in papyris aegyptiacis servatae.
KARL GATZERT. De nova comoedia quaestiones onomatologicae.
HANS KADEN. Quaestionum ad Ciceronis Balbianam spectantium capita tria.
JOSEPHUS KANZ. De tetramento trachaico.
WILHELM KÖHLER. Die versbrechung bei den griechischen tragikern.
FERDINAND KUTSCH. Attische heilgötter und heilheroen.
WILHELM LEONHARDT. Der kreuzzugsplan Kaiser Heinrichs VI.
CHRISTIAN LUCIUS. Zur aufhebung den pragmatischen sanktion durch Ludwig XI.
ERWIN MANGELSDORFF. Das lyrische hochzeitsgedicht bei den Griechen und Römern.
WEIGAND NAUMANN. Untersuchungen über den apokryphen Jeremias brief.
GEORG SCHORN. Die quellen zu den vitae pontificum romanorum des Bartolommeo Platina.
AEMILIUS SEHRT. De Menandro Euripidis imitatore.
KARL STORCK. Die ältesten Sagen der insel Keos.
WALTER WENDLAND. Die praktische wirksamkeit Berliner geistlicher im zeitalder der aufklärung.
GUILL. WERNER. De anterastis dialogo pseudoplatonico.
PAULUS WOLKEWITZ. De tiresia vate apud poetas graecos.
ERNEST MATTHIEU. Comité provincial de la Commission royale des monuments. Rapport annuel. 1913.
LÉO VAN PUYVELDE. Schilderkunst en tooncelvertooningen op het einde van de middeleeuwen.

WILLEM DE VREESE. Leekebijdragen tot de geschiedenis van Vlaanderen, inzonderheid van Gent.
Is. TEIRLINCK. De toponymie van den Reinaert.
ID. Zuid-Oostvlaandersch idioticon. II.

2° ÉCHANGES

BRUXELLES. Académie royale de médecine de Belgique.
Bulletin. IVe série, tome XXVII. Nos 5, 6, 7.
Mémoires couronnés et autres mémoires. Collection in-8°. Tome XXI. 2 fasc.
ID. Société royale d'archéologie de Bruxelles.
Annales. Tome XXVII. 1e livr.
Id. Les missions belges de la Compagnie de Jésus.
Bulletin mensuel. XVe année. N° 9.
Id. Société royale de numismatique.
Revue belge de numismatique. 69e année. 4e livr.
HASSELT. L'ancien pays de Looz.
17e année Nos 1, 2, 3, 4.
TURNHOUT. Taxandria.
1913. N° 3.
LIÉGE. Institut archéologique liégeois.
Chronique archéologique. 8e Année. N° 7.
GAND. Koninklijke Vlaamsche Academie.
Verslagen en mededeelingen. Juni-Juli 1913.
Jaarboek 1913.
LIÉGE. Société d'art et d'histoire du diocèse de Liége.
Leodium. 12e année. Nos 8, 9.
TIRLEMONT. Hagelands gedenkschriften.
1911. 4e afl.
BRECHT. Geschied- en oudheidkundigen kring voor Brecht en omstreken. Tijdschrift 1913. III.
LA HAYE. Genealogisch heraldisch genootschap « De Nederlandsche Leeuw ».
Maandblad. XXXIe jaarg. Nos 8, 9, 10.

MUNICH. Historischen verein von Oberbayern.
Altbayerische monatschrift. Jahrg. XII. Heft 1 & 2.

PARIS. Polybiblion.
Partie littéraire. Vol CXXVIII. 1e, 2e et 3e livr.
Partie technique. Vol. CXXIX. 7e, 8e et 9e livr.

ID. Les marches de l'Est.
Ve année. Nos 4 et 5.

ID. Société de Saint-Jean.
Notes d'art et d'archéologie. 25e année. Nos 7 et 8.

ID. Revue des curiosités révolutionnaires.
3e année. No 33.

ID. Société nationale des antiquaires de France.
Bulletin. 2e trim. 1913.

ABBEVILLE. Société d'émulation.
Bulletin trimestriel. 1913. 2.

MADRID. Revista de archivos, bibliotecas y museos Año XVII.
Mayo-Junio-Julio-Agosto de 1913.

PALMA. Societat arqueologica Luliana.
Bolleti. Agost de 1913.

LERIDA. Centre excursionista de Lleyda.
Butlleti. Any IV. No 4.

LISBONNE. O Archeologo portuguès.
Vol. XVII. Nos I à 12.

DUBLIN. Royal Society of antiquaries of Ireland.
Journal. Series VI. Vol. III. Part. 1 & 2.

ID. Royal irisch Academy.
Proceedings. Vol. XXXII. Sect. C. Nos 1, 2, 3, 4.

STOCKHOLM. K. Vitterhets historie och antikuitets Akademien.
Fornvännen. 1912.

ROME. R. Accademia dei Lincei.
Notizie degli scavi di antichita. Vol. X. Fasc. 1, 2, 3.

ID. Studi Romani. Rivista di archeologia e storia. Anno I.
Fasc. 2-3.

CATANE. Societa di storia patria per la Sicilia orientale.
Archivo storico per la Sicilia orientale. Anno X. Fasc. 1-2.

KOLOZSVAR. Travaux de la section numismatique et archéologique
du musée national de Transylvanie. IV. 2.

AGRAM. Vjesnik Kr. hrvatsko slavonsko dalmatinskoga zemaljskoga archiva. God XV. Sv 2.

MOSCOU. Société impériale des naturalistes.
Bulletin. Année 1911. N° 4.

ZÜRICH. Schweiz. gesellschaft für urgeschichte.
Jahresbericht II, III, IV, V.

BATAVIA. Bataviaasch genootschap van kunsten en wetenschappen.
Notulen van de algemeene en directie vergaderingen. Deel L. Afl. 3 en 4.
Verhandelingen. Deel LIX. 4e st.
Rapporten van de commissie in Nederlandsch Indië voor oudheidkundig onderzoek op Java en Madoera. 1912.

PESHAWAR. Archaeological survey of India.
Frontier Circle. Annual report 1912-1913.

RANGOON. Report of the superintendent, archaeological survey. Burma 1912-1913.

MONTRÉAL. Antiquarian and numismatic Society.
The canadian antiquarian and numismatic Journal. 3d series. Vol. X. N° 3.

CAMBRIDGE. Peabody museum of american archaeology and ethnology. Papers. Vol. III. N° 5.

PHILADELPHIE. American philosophical Society.
Proceedings. Vol. LII. Nos 208 & 209.

BOSTON American Academy of arts and sciences.
Proceedings. Vol. XLVIII. Nos 18, 19, 20. Vol. XLIX. Nos 1, 2.

WASHINGTON. Smithsonian Institution.
Bureau of american ethnology. Bulletin 54.
Report of the progress of the national museum. 1912.
Annual report. 1906-1907.

CINCINNATI. Museum association.
32d annual report 1912.
17th & 20th annual exhibitions of american art.
7th annual exhibition of selected water colors.

3° CATALOGUES ET JOURNAUX

RICHMOND. Catalogue de vues anciennes.

Compte-rendu analytique des principales publications parvenues à l'Académie pendant les mois d'Août et Septembre 1913

MESSIEURS,

Ce n'est pas moins de vingt-six publications diverses que nous envoie notre confrère M. Vallentin du Cheylard. Elles se rapportent à la numismatique, à l'archéologie, à la bibliographie, à d'autres sciences encore. Il ne me serait guère possible d'en donner ici une analyse complète. Qu'il me suffise de vous signaler un travail de démographie fort important, développé dans le volume consacré à un *Essai sur la population des taillabilités du Dauphiné d'après les mémoires des intendants*, dans lequel sont minutieusement étudiés les problèmes économiques relatifs à l'accroissement de la population. Pour les résoudre il faut connaître la constitution des taillabilités, leurs modifications, en même temps que l'origine et la situation à l'époque des intendants de la population du Dauphiné Ailleurs, dans les *Notes sur le mandement de Crussol au XVIe et au XVIIe siècle*, M. Vallentin du Cheylard offre une série de courtes notices traitant de sujets les plus divers, mais permettant de recueillir maints détails sur les mœurs, les habitudes, le commerce, l'industrie des populations formant, au XVIe siècle surtout, la communauté de Saint-Peray. Citons encore la description des *Antiquités découvertes à Vaison et à Orange*. D'origine romaine, elles consistent en fragments de sculptures en marbre, en statuettes en bronze, en lampes, en instruments divers, parmi lesquels il s'en rencontre de forts intéressants.

On connait les trouvailles d'une importance extraordinaire, faites jadis en Espagne, par nos confrères MM. Henri et Louis Siret. On sait que leurs découvertes ont été coordonnées et décrites dans de remarquables travaux. Ce sont ces études que M. Louis Siret reprend à nouveau aujourd'hui, en publiant les *Questions de chronologie et d'ethnographie Ibériques*. Le tome premier qu'il nous envoie, est consacré à la période s'étendant de la fin du quaternaire à la fin du bronze. Dans différents tableaux, M. Siret entreprend la classification des diverses couches éthiques qui se sont superposées dans la Péninsule, et divise leur histoire en périodes, ce qui lui permet de démontrer la coexistence et la pénétration des différentes civilisations. Les trouvailles étaient composées d'objets appartenant évidemment à des groupes d'origine et d'époques diverses. Il fallait les classer et les grouper séparément. Il prouve, au cours de ce travail, que ces différentes étapes de civilisation ne sont pas le produit d'une évolution locale, mais qu'elles correspondent à l'entrée en scène de races successives et très variées. On y trouve trace de l'industrie grecque, du travail des colonies syriennes, de la fabrication des Carthaginois. Au cours de cette volumineuse étude, d'innombrables objets, exhumés lors des fouilles, sont reproduits et minutieusement décrits. De nombreux symboles, d'antiques coutumes, des événements importants y sont étudiés et expliqués. Des renseignements puisés dans la préhistoire d'autres contrées permettent, en procédant par comparaison, d'aboutir à des conclusions d'un indéniable intérêt.

Pour inaugurer les nouvelles relations d'échange que nous avait demandées « The royal Society of Antiquaries of Ireland », nous recevons les deux premiers fascicules du tome XLIII du « Journal » de cette importante société. Diverses études les composent, je signalerai de M. Armstrong une *Note as to the time heraldry was adopted by the irish chiefs*. Après avoir passé en revue les plus anciennes matrices de sceaux appartenant à des races locales et conservées dans les collections irlandaises, l'auteur, en concluant, émet l'avis que les règles de l'héraldique furent fort difficilement adoptées par les grandes familles locales, et que leur emploi régulier ne peut dater tout au plus tôt que du xve siècle. Dans les tombes appartenant aux époques préhistoriques, bien souvent

on trouve, mêlés aux ossements humains, des restes appartenant à diverses espèces d'animaux. Dans *A burial custom of the iron age and a suggested explanation,* Me Margaret Dobbs tâche d'énumérer les espèces d'animaux auxquelles peuvent être attribués ces restes, puis, comparant cette classification à celle que fournissent divers textes anciens, elle croit pouvoir en déduire l'existence de certaines règles, en vertu desquelles, à l'âge du fer, chaque défunt, suivant sa condition sociale, son âge ou son sexe, était inhumé avec des corps ou des parties de corps d'animaux d'espèces spécialement déterminées.

Un travail qu'accompagnent de nombreuses illustrations, nous est envoyé de Stockholm. C'est le *Skanes medeltida dopfuntar*, par M. Lars Tynell. Il constitue une importante contribution à l'histoire des fonts baptismaux anciens. On y retrouvera ces sculptures si suggestives au caractère archaïque dont l'art scandinave a si longtemps conservé la tradition. On y pourra étudier surtout ces types spéciaux de fonts, à la cuve hémisphérique posée sur un pied trapu et volumineux, qu'enrichissent des figures sculptées en fort relief.

C'est à l'histoire artistique de sa ville natale, que notre président, M. Soil de Moriamé consacre les deux dernières brochures qu'il veut bien nous offrir. *Les arts décoratifs à Tournai* constituent un résumé précis et succinct de toutes les branches de l'art qui ont été pratiquées avec succès à Tournai pendant de longs siècles. On y constate dans leur application une supériorité d'exécution et une puissance de production réellement remarquables. Dans *La cathédrale et l'école d'architecture de Tournai*, M. Soil de Moriamé rappelle l'efflorescence de l'école locale d'architecture dont l'influence se fit sentir non seulement dans tout le bassin de l'Escaut, mais encore dans plusieurs provinces françaises et il démontre que la cathédrale constitue le chef-d'œuvre et le type de cette école.

La Suisse offre, au point de vue archéologique, des ressources presqu'inépuisables. Pendant toutes les périodes de la préhistoire et de la primitive histoire, son territoire a été occupé par des peuples qui ont délaissé des traces nombreuses et fort apparentes de leur passage. Des découvertes importantes ont déjà depuis longtemps été faites; d'autres non moins intéressantes chaque jour s'y ajoutent.

A ce point de vue, on consultera avec fruit les différents volumes des « Jahresberichten » de la *Schweiz Gesellschaft für Urgeschichte.* Ils renferment le compte-rendu illustré de toutes les trouvailles qui se succèdent sur les divers points du territoire de l'Helvétie. Les abris sous roche, les stations lacustres, les cimetières, les débris d'habitations livrent aux fouilleurs de véritables trésors archéologiques qui permettent de compléter sans cesse les données que l'on possédait déjà sur l'existence, les modes de vie, l'armement et les mœurs des peuplades diverses qui, depuis les temps préhistoriques, jusqu'à la domination romaine et plus tard même, ont peuplé les montagnes et les plaines de la Suisse.

Le folklore religieux a depuis longtemps fait l'objet des prédilections de notre confrère M. Germain de Maidy. Parmi les brochures qu'il nous envoie, je vous signalerai son étude sur *Saint Langueur.* Dans l'eglise de Ligny en Barrois existe une statue qui porte ce nom. Divers auteurs sont d'avis que sous cette appellation il faut reconnaître saint Ladre ou saint Lazare. Dans deux autres localités du diocèse de Toul, on trouve trace du même culte. M. Germain n'est pas du tout persuadé de cette assimilation qu'il croit relativement moderne. Il est d'avis que cette appellation pourrait peut-être se rapporter à la maladie pour laquelle on implorait le saint, et que dans la suite une confusion s'est établie entre le saint lui-même et les misères dont on lui demandait la guérison. L'exemple du prétendu saint Langueur est loin d'être unique et la piété populaire a créé ainsi bon nombre de saints purement légendaires auxquels les malheureux adressaient en pleine confiance leurs supplications. Il est vrai, comme le dit M. Germain, que leurs prières ne se butaient pas à ces images sculptées ou peintes, souvent imprécises et défectueuses : elles s'élevaient vers le ciel.

Pas moins de trente publications ont été offertes à notre bibliothèque par notre confrère M. Joseph Cuvelier. Un grand nombre de celles-ci sont naturellement consacrés aux archives, à leur classement, à leur importance, et aux réunions ou congrès d'archivistes. Mais l'histoire et l'archéologie ont également fourni à M. Cuvelier le sujet d'importantes études. Qu'il me soit permis de citer *Le fouage brabançon de 1374,* dans lequel il narre les difficultés qu'il

eut à retrouver la source manuscrite, dans laquelle Wauters avait puisé, pour établir quelle était à cette époque la population du Brabant; il établit, grâce à ce précieux document enfin retrouvé, l'erreur qui a été commise en prenant pour des ménages, simplement les personnes adultes capables de payer une taxe en cette année. Sur le même sujet, mais pour le siècle suivant, on trouvera des indications complémentaires dans *Les fouages dans le quartier de Bois-le-Duc au XVe siècle*. Une troisième brochure rentre dans le même cadre d'études, c'est celle qui s'occupe de la *Population de Louvain aux XVIe et XVIIe siècles*. Antérieurement, nous avons déjà rendu compte, quand il fut imprimé dans les publications de la « Koninklijke Vlaamsche Academie » de l'important travail que M. Cuvelier a consacré à *De tapijtwevers van Brussel in de XVe eeuw*. On peut rapprocher de cet ouvrage celui dans lequel il analyse et commente *Le registre aux statuts, ordonnances et admissions du métier des tisserands de laine au grand métier de Bruxelles*. On sait que les tapissiers, jusqu'en 1447, faisaient partie du grand métier. C'est surtout pour ceux qu'intéresse l'industrie drapière en Brabant que le registre de ce métier offre de l'importance. Je signalerai encore la biographie de *Pierre Roose*, magistrat, chef et président du Conseil privé, écrivain, qui naquit à Anvers, en 1585 ou 1586, dont le rôle fut prépondérant dans le gouvernement de nos provinces au XVIIe siècle. Enfin, à propos du lieu où se réunissaient jadis les échevins de Liége, commentant l'expression *Ale chayne*, M. Cuvelier affirme qu'elle ne doit pas se traduire *ad catenam*, mais *ad quercum*, au chêne, et qu'elle ferait allusion à l'arbre géant de nos forêts, sous l'épais feuillage duquel s'étaient réunis les premiers échevins liégeois pour tenir leurs plaids et rendre la justice. Il étaye son opinion de nombreux exemples. Cette dissertation forme sans contredit une intéressante « Contribution à l'histoire des origines des institutions judiciaires. »

Pour fêter le 75e anniversaire de son existence, la «Historische verein von Oberbäyern » a publié un numéro spécial de son « *Albayerische monatschrift* » (Jahrg. 12. Heft 1 et 2), qui, au point de vue artistique, nous fournit d'intéressantes contributions. Je signalerai la notice sur les graveurs munichois du XVIIe siècle,

Michel Wening et Gustave Amling, puis la biographie d'un peintre brabançon Engelhard de ou van Pee, qui s'établit en Bavière à la fin du XVIe siècle. Il mourut à Munich en 1605. Pendant trente ans, il travailla à la cour des ducs Guillaume V et Maximilien I. Il est surtout connu comme portraitiste. Les documents d'archives permettent d'établir une liste de ses principales œuvres; du reste, plusieurs tableaux dûs à son pinceau existent encore dans les collections bavaroises.

Une contribution intéressante pour l'histoire de l'art est due à M. Van Puyvelde. Dans son livre *Schilderkunst en tooneelvertooningen op het einde van de middeleeuwen*, il étudie la question si captivante de l'influence de l'art dramatique sur la composition des œuvres de peinture. Son enquête est approfondie et détaillée. Après un aperçu sur la situation de l'art à la fin du moyen âge, il montre les progrès qu'insensiblement le réalisme fit dans ce domaine, jusqu'alors si conventionnel. Il décrit les nombreuses sources où les peintres puisaient des motifs d'inspiration : sources iconographiques, littéraires, liturgiques. Tour à tour, il montre comment les sujets les plus volontiers représentés dans les tableaux étaient alors traités et quelles règles présidaient à la représentation de certains accessoires ou de certains personnages. Le théâtre, les représentations de mystères, eurent certes une grande influence sur l'art. Certains artistes s'y adonnèrent, d'autres y puisèrent évidemment leur inspiration, mais M. Van Puyvelde est d'avis que l'importance de cette source d'inspiration a été trop exagérée, trop généralisée, qu'il faut spécialiser et distinguer. L'influence du théâtre sur l'art flamand n'est pas niable; elle a été évidente; mais ce dernier ne l'a pas acceptée comme unique guide; il ne s'en est inspiré que dans certains cas et sous l'influence de certaines circonstances. Cette enquête est intéressante et fourmille de renseignements instructifs.

Dans le dernier fascicule de nos bulletins vous aurez trouvé, Messieurs, le travail de notre président sur les *Armures et Armuriers tournaisiens*. Il nous avait été communiqué en séance. Vous aurez pu alors l'applaudir ; je n'ai donc plus à en faire l'éloge ici. Mais le texte d'un hommage personnel, m'apprend qu'il constitue la centième des publications archéologiques de M. Soil de

Moriamé. Je suis persuadé, Messieurs, que vous vous joindrez tous à moi pour féliciter notre président de sa belle activité scientifique et de l'inépuisable érudition dont il fait preuve dans ses multiples ouvrages. Dans la liste si longue de ceux-ci il en est un bon nombre dont la primeur a été réservée à nos Annales ou à notre Bulletin. J'espère, et ce souhait sera j'en suis certain partagé par vous tous, que notre président pourra longtemps encore s'adonner avec le même succès à ses études archéologiques, et que notre Compagnie continuera à jouir avec autant d'assiduité de sa précieuse et savante collaboration.

FERNAND DONNET.

Anvers, 12 octobre 1915.

Les relations d'un fondeur bruxellois avec l'abbaye d'Averbode au XVme siècle

Parmi les fondeurs qui illustrèrent au XVe siècle la corporation bruxelloise, un des plus remarquables est sans contredit Renier Van Thienen.

Quelques épaves de son œuvre ont échappé au naufrage qui emporta au XVIIIe siècle tant de trésors artistiques; elles témoignent encore aujourd'hui de son talent et de la finesse de son travail. Il suffit de jeter un coup d'œil sur l'admirable chandelier pascal de Léau, pour se convaincre que l'homme qui a su concevoir et réaliser cette merveille, a mérité de l'art et de la postérité.

Il n'entre pas dans le cadre de la présente étude de faire en détails la biographie du maître, ni de dresser le catalogue de ses œuvres. Ce travail nécessiterait le dépouillement des archives de plusieurs églises et corporations religieuses de notre pays, car c'est l'esprit religieux qui inspira à Renier la plupart de ses œuvres et lui valut sa célébrité.

Nos efforts se borneront dans ce travail à mettre au jour les relations qu'eut le célèbre fondeur avec une seule institution religieuse, l'abbaye d'Averbode, de l'ordre de Prémontré.

Fondée au commencement du XIIe siècle, sur les limites des trois provinces de Brabant, d'Anvers et de Limbourg, le monastère fut renommé de tout temps pour l'influence salutaire, tant spirituelle que temporelle, qu'il exerça dans les régions environnantes. L'agriculture y était en honneur, le défrichement des bruyères y trouvait des ouvriers exercés, et, dans la suite, l'art y recruta de fervents adeptes. C'est avec une légitime fierté qu'Averbode nomme encore aujourd'hui plusieurs de ses prélats comme de vrais Mécènes de l'art à leur époque. Citons Arnold de Tuldel (1), qui fit transcrire des cartulaires, objets de l'admiration des connaisseurs; Gérard Van der Schaeft (2), qui reconstruisit le temple dévasté par l'incendie et l'orna d'un mobilier artistique du plus grand prix; Mathieu 's Volders (3), qui enrichit la sacristie d'un trésor d'ornements sacerdotaux peut-être unique en Belgique; Servais Vaes (4), qui bâtit l'église actuelle et l'orna de stalles où l'on retrouve, dans toute leur perfection, les caractères de la Renaissance; enfin, Trudon Salé (5), qui chargea des peintres réputés d'orner les murs de son église et de son cloître de toiles ravissantes.

(1) Arnold de Tuldel administra la communauté depuis 1368 à 1394. Voyez quelques détails biographiques dans BOTERDAEL « *Averbodium, antiquissima Taxandriæ abbatia, eiusdem origo et progressus chronologice deductus*, pp. 219 à 230 (mss. nº 109 aux Archives d'Averbode.) — Le cartulaire en deux volumes in-folio sur parchemin fut transcrit par Jean de Ruremonde en 1380 (reg. nº 2 et 3 Arch. Averbode). Arnold fit également dresser le polyptique de l'abbaye en 1370 (reg. nº 201, Arch. Averbode).

(2) Gérard Van der Schaeft, de Hoogeloon, abbé de 1501 à 1532, exerçait déjà les fonctions de prévôt en 1491. Cfr. BOTERDAEL, mss. cité pp. 267 à 292.

(3) Mathieu 's Volders ou Fullonius de Réthy, fut béni abbé d'Averbode le 14 décembre 1546 et décéda le 26 novembre 1565. Les ornements dont il dota le monastère mériteraient une étude spéciale. BOTERDAEL, mss. cité, pp. 300 à 308.

(4) Servais Vaes d'Herck fut installé comme abbé d'Averbode le 31 mars 1648 et décéda après cinquante années de prélature, à l'âge de quatre-vingt-dix ans, le 17 janvier 1698. — La bâtisse de l'église fut achevée en 1672, sur les dessins de Jean Van den Eynde de Malines. Les stalles du chœur datent de la même époque et sont l'œuvre du sculpteur Herry d'Anvers. Cfr. BOTERDAEL, mss cité, pp. 370 à 385.

(5) Adrien-Trudon Salé, béni abbé d'Averbode le 18 octobre 1778, décéda le 19 mars 1782. — C'est surtout avant son élévation à la prélature, alors

Il n'est donc pas étonnant qu'un abbé d'Averbode ait fait appel à un artiste de talent, comme l'était Renier Van Thienen, pour travailler à la décoration de l'église abbatiale.

Le prélat Barthélémy de Valgaet [1] lui confia, le 7 janvier 1484, la confection d'un chandelier en laiton que l'artiste devait livrer pour le 1er octobre de la même année; le chandelier pèserait huit-cent livres environ; pour chaque centaine de livres, Renier toucherait 15 florins du rhin [2].

L'artiste, après être convenu avec l'abbé du plan d'après lequel il aurait à travailler, soumit son projet aux maîtres de la corporation bruxelloise. Dès qu'il fut approuvé par ceux-ci, il se mit à l'œuvre, et termina son ouvrage vers le commencement de septembre. Le candélabre arriva à l'abbaye le 28 de ce mois et fut placé au grand chœur de l'église. Ce fut le fils de Renier qui vint en diriger l'installation [3].

Donner une description détaillée de l'œuvre de Renier n'est pas

qu'il exerçait les fonctions de camérier-archiviste, que son activité se manifesta dans toute son intensité. Sa prélature trop courte ne lui permit pas d'exécuter tous ses desseins. Voyez les annotations de l'archiviste Van Hulsel, au 18me cartulaire des abbés (reg. nº 28, Arch. Averbode) passim.

(1) Barthélémy de Valgaet succéda, en 1473, à son oncle Arnold de Valgaet dont il était coadjuteur et qui régigna en sa faveur. Il décéda le 20 août 1501, à l'âge de 72 ans. Son successeur Gérard Van der Schaeft lui érigea, ainsi qu'à son parent, une pierre tombale au milieu du chœur. Boterdael, mss cité, pp. 262 à 267.

(2) Anno Domini xiiijclxxxiiij mensis januarii die vij convenimus cum Reynero de Thienen opidano Bruxellensi de uno candelabro ereo pro ecclesia nostra faciendo, laudabiliter, dictamine magistrorum artis illius. Taliter videlicet quod faciet nobis predictum candelabrum ponderans viijc vel circiter, deliberandum infra festum beati Remigii proximum. Et dabimus sibi pro quolibet centenario xv florenos renenses ut patet per cedulam conventionis etc. — Cfr. « Exposita » de l'abbé de Valgaet pour l'ornementation de l'église d'Averbode, fol. 34 (reg. nº 4, Arch. Averbode).

(3) Postea, eodem anno, in profesto beati Micaelis archangeli, deliberavit nobis idem Reynerus per filium suum et famulum predictum candelabrum, continens in pondere viijc liij ℔, quolibet centenario estimato ut supra scribitur cxxvii ½ flor. ren. ix stuferos, floreno computato pro xx stuf. — « Exposita » de l'abbé de Valgaet, fol. 34 (reg. nº 4, Arch. Averbode).

possible. Qu'est devenu le chandelier? Nous l'ignorons. Probablement aura-t-il péri lors du pillage du monastère par les gueux, dont nous aurons à reparler plus loin. Les recherches que nous avons faites pour retrouver l'acte de convention entre l'abbaye et le fondeur sont restées infructueuses. Toutefois l'existence de cet acte est assurée par les annotations de l'abbé Barthélémy que nous mettons à profit dans cet article: «ut patet per cedulam conventionis» (1).

Une autre pièce, qui nous renseigne sur les restaurations apportées, en 1507, au dit chandelier, ébauche une description dont nous devrons nous contenter pour le moment (2). Le pied du chandelier était porté par cinq lions; la tige centrale était pourvue d'un lectrin ou pupitre, ce qui nous porte à croire qu'il s'agit d'un chandelier pascal. Plus haut, la pile donnait naissance à quatre branches se projetant à distance et destinées à recevoir des cierges. Le document de 1507 nous permet en outre de conjecturer, que la partie supérieure de la tige était ornée de fleurs de lis. Ajoutons que le candélabre pesait huit cent cinquante-trois livres, alors que la convention ne portait que sur huit cent livres.

Comme nous l'avons dit plus haut, Van Thienen devait toucher 15 florins du rhin pour chaque centaine de livres que pèserait le candélabre. Dès le 24 février 1484, l'abbé de Valgaet lui avait avancé 60 florins. Il en ajouta encore 17 1/2 le 1 juin suivant, et le restant, soit 50 florins, fut remis à Renier par l'intermédiaire de son fils lors du placement du chandelier (3).

Le cuivre fondu par Van Thienen dut satisfaire le goût artistique de Barthélémy, car à peine cinq ans s'étaient écoulés, (1488)

(1) Voyez plus haut, p. 235, note 2.

(2) Voyez la pièce en appendice.

(3) In deliberacione premissorum solvimus prescripto, eodem anno, xxiiij die mensis februarii lx florenos renenses. Item de post in deliberacione candelabri misimus sibi adhuc per filium quinquaginta flor. ren. quolibet computato pro xx stufer. Item dedimus sociis suis operantibus pro bibalibus xij stuf. Item consumpsit Hubertus barbitonsor noster cum aurigis in afferendo candelabrum xvij stuf. iij gros. postquam eodem anno prima junii, solvimus prescripto Reynero adhuc xvii 1/2 flor. ren. et fuit contentus. Et sic totaliter solutus. „Exposita„ de l'abbé de Valgaet, fol. 34.

que nous voyons notre artiste chargé d'une nouvelle commande, la confection de deux chandeliers d'autel, pareillement en laiton, et pesant ensemble quatre-vingt-quatre livres. Chaque livre étant comptée à 3 sols, la somme totale s'élevait à 12 flor. 12 sols. Comme prix de son travail, Renier se vit offrir deux chandeliers antiques pesant 39 livres, chaque livre estimée à 1 sol et demi ainsi qu'une somme de 9 flor. 15 sols. On paya en outre 9 sols et demi pour les frais de transport de Bruxelles à Diest (1).

Mais ce ne fut pas là le dernier travail du fondeur bruxellois pour Averbode. La réputation, que Van Thienen s'était acquise, tant à Bruxelles qu'ailleurs, avait convaincu l'abbé Barthélémy de la valeur de ses œuvres, et les commandes exécutées pour son propre monastère l'avaient mis à même d'admirer de près la finesse des ciselures et la beauté des dessins de cet artiste. Il lui confia peu après l'exécution d'un nouveau lutrin-pélican pour le chœur d'Averbode (2). Ce fut le prévôt Gérard Van der Schaeft, plus tard abbé, qui de passage à Anvers, y rencontra Renier et lui proposa

(1) Anno lxxxviij fecimus fieri duo candelabra erea Bruxellis per Reynerum de Thienen pro altari nostro majori ponderancia pariter lxxxiiij ℔ quelibet ℔ iij stuf. — faciunt xii renenses xii stuf. In deliberacione deliberavimus duo antiqua candalabra ponderantia xxxix ℔, quelibet ℔ 1 1/2 stuf. Item solvimus ix ren. xv stuf. et sic solutus. — Item solvimus provectura a Bruxella usque Diest ix ½ stuf. et sic solutus. — « Exposita » ibid.

(2) Pellicanus ereus in choro pro pulpito seu analogio evangeliorum.

Pellicanum eireum in choro supra quem Evangelia canuntur emit frater Gerardus de Loen, prepositus, Antwerpie in ambitu predicatorum, anno xiiij^c xc tercio, xii^a novembris erga Renerum de Thenis civem Bruxellensem ponderantem v^c lxxxj libras in trutina Diestensi. Centenarium pro xiiij flor. ren. quolibet floreno ad xx stuferos estimato et pro vectura navali, pro ponderatura, purgatione etc. xxxix ½ stuf. facientes pariter — lxxxiij flor. ren. v ½ stuf. Super quibus habuit dictus Renerus candelabrum antiquum quod in ecclesia nostra ad gradus sanctuarii stabat, ponderans in cupro lxxxj libras, in ferro xxv ½ lib., in plumbo xj lib. et in ligno ij ½ lib., quod recepit pro vij flor. ren. Item frater Henricus Reymbouts de Oesterwyc, qui fuit ultra xxx annos prior huius loci, a^o xxiij^o prioratus sui, qui fuit eciam curatus de Hechtelt, solvit dicto Renero lxxj floren. ren v ½ stuf. Et de reliquis quinque florenis renensibus contentavit prepositus ipsum Renerum artificem. Et sic solutus. — « Exposita » de l'abbé de Valgaet fol. 35.

la commande. Ceci se passait le 12 novembre 1493. Renier s'engagea à livrer un lutrin pesant cinq cent et quatre-vingt et une livres, à raison de 14 florins la centaine. Les frais pour le transport, la pesée et le nettoyage s'élevèrent à 39 sols et demi, ce qui, ajouté au coût de la pièce, faisait 83 flor. 5 sols et demi. Pour couvrir ces frais, l'abbé Barthélémy offrit au fondeur un vieux chandelier se trouvant au chœur de l'église, près des degrés du sanctuaire, et qui fut évalué à 7 florins du rhin. D'autre part, le prieur du monastère, Henri Reymbouts paya à Van Thienen 71 flor. et 5 sols et demi; les 5 florins, qui restaient encore, lui furent envoyés peu après par le prévôt Gérard lui-même.

Donner une description de ce lutrin nous est impossible, car aucun document ne nous renseigne à son sujet. Seule sa destination nous est indiquée par les comptes «pro pulpito seu analogio evangeliorum.... supra quem evangelia canuntur.» Il semble donc que ce n'est pas un lutrin de chantres que Van Thienen coula pour Averbode, mais plutôt un pupitre destiné à porter l'évangéliaire. Des notes postérieures ne nous permettent guère de préciser davantage. Espérons qu'un heureux hasard nous fera mettre un jour la main sur une description plus détaillée.

Nous parvenons ainsi à la fin du xve siècle. La dernière année de ce siècle devait être funeste pour Averbode. L'abbaye, après s'être vue déchirée par un schisme (1), venait d'être restaurée et embellie par les deux abbés de Valgaet, et croyait pouvoir envisager

(1) Après la mort de Daniel Laeeman, survenue le 15 août 1441, les religieux élurent à l'unanimité, « via spiritus sancti », Jean de Meerbeeck de Wechter pour recueillir sa succession. L'élu fut confirmé par le père-abbé du monastère et les suppliques pour sa confirmation furent envoyées à Rome. Sur ces entrefaites, Jean Balduini, prieur et religieux de Furnes, parvint, grâce à l'appui d'Isabelle, épouse de Philippe le Bon, à extorquer du pape Eugène IV sa nomination au siège abbatial d'Averbode. La bulle de provision fut signée à Florence le 27 septembre 1441. Dès que cette nouvelle fut connue à Averbode, l'élu Jean de Meerbeeck et quelques religieux prirent la fuite, emportant avec eux les joyaux et les archives du monastère. De là des dissensions, dont il serait trop long de noter ici toutes les péripéties. Jean Balduini ne rentra en possession pacifique de sa prélature que vers Pâques 1448. cfr. Boterdael, mss cité, pp. 244 à 255.

l'avenir avec confiance. Mais la Providence en avait décidé autrement. Une nouvelle catastrophe, qui devait en quelque sorte servir de prélude aux désastres du xvi[e] siècle, vint la replonger dans la misère. Le 24 octobre 1499, alors que, vers onze heures de la nuit, on se préparait à commencer le chant solennel des matines, la foudre, accompagnée d'un horrible coup de tonnerre, s'abattit sur la flèche de l'église. Le feu se communiqua à la partie supérieure de la charpente, se propagea rapidement, et, en quelques instants, tout l'édifice fut envahi par les flammes (1). Pendant ce temps là une panique indescriptible se produisait à l'intérieur de temple. Les religieux, qui venaient de descendre au chœur pour commencer l'office, s'empressèrent, au péril de leur vie, de sauver les objets de première valeur enfermés dans une place attenante au sanctuaire, surnommée la trésorerie. Quelques meubles, facilement transportables, furent également éloignés en toute hâte et placés à distance. Néanmoins les dégâts furent énormes. L'édifice tout entier fut réduit en cendres avec les orgues, autels, statues, reliques, en un mot tout l'ameublement que l'on n'avait pu éloigner. Les cloches furent fondues sous l'action de la chaleur. Le chandelier pascal de Renier Van Thienen aurait eu le même sort, si sa position favorable au fond du chœur ne l'eut préservé quelque peu. Avant que les flammes pussent atteindre cet endroit, on était parvenu, grâce à l'aide des ouvriers du monastère à déplacer le candélabre, qui bien que tordu par l'extrême chaleur, ne subit pas trop d'avaries. Nous manquons de données précises au sujet du pélican. Toujours est-il qu'il en est encore fait mention dans un compte de 1520, comme nous le dirons plus loin.

(1) Anno xiiij[c] xcix, feria vj xxv octobris, die sanctorum Crispini et Crispiniani de nocte circa horam duodecimam per terribilem usque terremotum tonitruum et fulgura vehementia ardere cepit turris nostra superius sub pede crucis. Deorsim adinstar tedarum descendendo per ecclesiam cum suis pertinenciis totaliter fuit combusta et quasi funditus destructa cum campanis in minutissimas partes dispersis, cum organis, stallis, tabulis, presertim summi altaris, imaginibus et pluribus aliis. — Note de Gérard Van der Schaeft dans son livre des comptes de 1498 à 1499 f. 296 (reg. n° 42 Arch. Averbode) — Pour d'amples détails cfr. Boterdael, mss cité, f. 266 et seqq.

L'abbé Barthélémy de Valgaet que son grand âge avait déjà forcé à se retirer partiellement des affaires, ne put plus songer à entreprendre les restaurations nécessaires. Il avait pu remarquer au cours des travaux de reconstruction qui eurent lieu sous sa prélature, les brillantes capacités d'un de ses religieux, Gérard Van der Schaeft (1). Prévoyant en lui un successeur laborieux et capable, il lui laissa la charge des restaurations. Gérard ne trompa pas l'attente de son prédécesseur. A peine mis à la tête de la communauté, le nouvel abbé résolut de consacrer ses premiers soins à la reconstruction de l'église abbatiale. Les travaux furent menés avec tant d'activité que déjà l'on put procéder à la bénédiction du nouvel édifice dès le commencement de l'année 1504. Ce fut le suffragant de Cambrai, Gilles Van der Heyden qui, du consentement de l'évêque de Liège, consacra le temple avec ses dépendances, sacristie, cloître, chapitre et cimetière (2).

Mais là ne devait pas s'arrêter le zèle de l'abbé. L'édifice qu'il avait relevé, il voulait l'orner d'une manière digne de celui auquel il devait servir de demeure. Le mobilier de l'ancienne église était détruit pour la majeure partie; l'abbé le remplaça et n'hésita pas à sacrifier de grandes sommes pour le faire le plus somptueusement possible. D'autre part, les rares pièces qui échappèrent au désastre de 1499, parmi lesquelles le candélabre de Van Thienen, furent l'objet d'une intelligente restauration.

Pour ne parler que du chandelier, qui nous intéresse plus spécialement dans cet article, c'est à Jérôme Van Velderen, fondeur de Louvain, qu'échut la tâche d'y apporter les restaurations nécessaires. L'abbé Gérard conclut un accord avec lui le 25 juin 1507; par cet acte le fondeur s'engageait: 1°) à ressouder la tige centrale du chandelier, brisée lors du sauvetage; 2°) à remplacer les cinq petits lions soutenant le pied qui avaient également disparu; 3°) à descendre de quelques pouces le lectrin dont la tige était munie, celui-ci se trouvant un peu hors portée du lecteur; 4°) de prolonger d'un demi-pied les branches du candélabre, pour que les

(1) Voyez plus haut, p. 234, note 2.
(2) Voyez l'annotation de Gérard Van der Schaeft dans ses « Exposita » fol. 160 (reg. n° 4, Arch. Averbode).

cierges ne pussent endommager la partie supérieure du cuivre; enfin 5°) de nettoyer entièrement le chandelier et d'y remplacer tous les ornements perdus lors de l'incendie. Van Velderen promettait en outre de s'entendre avec un sculpteur au sujet d'un socle en pierre bleue, sur lequel le chandelier devrait trouver place au chœur d'Averbode. Le fondeur fut payé après l'achèvement de son travail, le 6 décembre de l'année suivante (1508) et reçut 24 florins du rhin compté à 20 sols chacun. (1) On paya au surplus 6 florins du rhin au sculpteur Colin de Prince pour la livrance du socle (2).

Quel fut le sort des deux chandeliers d'autel ainsi que du lutrin livrés autrefois par Van Thienen, nous ne pouvons le déterminer avec certitude. Une annotation de 1520 nous fait savoir que l'on paya, le 31 mai de la dite année, une somme de 14 sols à Arnould dit « de luchtmaker de Trajecto », pour avoir recuré le candélabre, un bénitier, le pélican et trois petits chandeliers (3). Sans doute il est question ici du candélabre ainsi que du pélican coulés par le fondeur bruxellois; mais faut-il en dire autant des petits chandeliers? Le laconisme du texte ne permet pas une affirmation catégorique.

Cette note est la dernière qui nous renseigne sur les cuivres de Van Thienen à Averbode; après elle, nous en perdons la trace.

(1) Voyez plus loin, en appendice, l'acte de convention et la quittance de Van Velderen

(2) Anno viij° vij^a septembris solvimus Lovanii per Hieronimum erarium lapicide cuidam facienti caveas in quibus parvi leones consistunt x stuferos in lapide blaveo a Colino de Prince de Zachinis habito. Item eidem Colino solvimus per dictum Hieronimum pro lapide blaveo pretacto ad pedem candelabri vj florenos renenses. Et famulo Hieronimi misso ad lapicidam pro bibalibus x stuf.

Summa van den kendelaer loept tsamen op xxxvij ryns gulden j stf. totaliter solutus... — « Exposita » de l'abbé Gérard, fol. 158 v. (reg. n° 4 Arch. Averbode).

(3) Eidem Arnoldo (dicto de luchtemaker juniori, commoranti Traiecti) solvimus anno xx°, ultima maii pro vibratione candelebri, vasisaque benedicte, pellicani et iij candelebrarum parvarum xiiij stuf. — Note ajoutée sous la prélature de Gérard van der Schaeft dans le livre des « Exposita » de son prédécesseur Barthélémy de Valgaet, fol. 34 r. (reg n° 4 Arch. Averbode).

Il est peu vraisemblable que des objets de tant de valeur aient été aliénés plus tard; l'esprit artistique des successeurs de Barthélémy et de Gérard n'aurait jamais pu se plier à cette nécessité. Bien plus probable, pensons nous, est l'hypothèse qui attribue leur disparition au pillage de l'abbaye par les gueux en 1578. Cette année, en effet, une troupe de mercenaires de l'électeur palatin Casimir pénétra dans l'église abbatiale, y profana les reliques et brisa les images et les œuvres d'art. Rien ne fut épargné par la fureur hérétique. Les religieux, mis en fuite, ne purent rentrer à l'abbaye qu'en 1604 (1).

C'est ainsi que le vandalisme et la brutale furie de quelques soudards ont perdu pour jamais la plupart des œuvres du maître bruxellois.

PLACIDE LEVÈVRE, O. S. N.

Abbaye d'Averbode, le 1 octobre 1913.

---

1) Voyez au sujet de ces faits BOTERDAEL, mss. cité, pp. 321 à 326 et 339.

Appendice

Jérôme Van Velderen, fondeur de Louvain, s'engage à restaurer un candélabre ainsi que les épitaphes des abbés Arnould de Tuldel, Jean de Louvain et Daniel de Zonuwen.

CONDITIO FACTA CUM DICTO HIERONIMO ERARIO UNDE HABUIT COPIAM.

Meester Jeronimus Velderen gheelghieter van Lovenen heeft aengenomen den groten kendelaer die inden brant vander kercken van Everbode gebroken ende gesceyndt was te repareren, ende alle de gebreken lofbaerlyc te maken. Te wetene vyff leukens van nyeus van latoen die onder de voet stonden ende verlore zyn. Item want den lessenaer te voeren te hoech stont, soe sal hy dien neer waerts setten. Item hy sal dbewerp maken vanden blauwen steen daer den kendelaer op staen sal nae den eysch van den voet ende den steenhouder dat leveren. Item hy sal de vier armen elc enen halven voet oft meer uut setten ende uut doen springen, op dat de kerssen besiden staende op twee dumen nae boven nyet en raken de pinne vander lelien. Item den kendelaer sal hy purgeren ende scoen maken ende tot Everbode inden choer leveren ende oprichten ende een yseren gheerde of stercke pinne inden steen van onder den kendelaer met loet inghieten om vast te staen. Ende allet gheen dat aen den kendeleer gebroken oft verloren is sal hy van nyeus maken tot meesters pryze. Ende hier voer sal hy hebbe xxiiij rynsgulden. Item de selve meester sal noch reformeren de epitaphia van H. Jan van Lovenen ende H. Aert van Tuldel, onsen voerseten, ende die stellen op een houten tafel van nyeus daer toe gemaeckt om aen de pilerne te hangen, de welke uut den zarken gebrant waeren. Ende een tabulet van latoen houdende tepitaphium van her Daniel van Zonuwen om weder om in de muer te setten. Ende daer voer sal meester Jeronimus hebben sess rynsgulden, ende hier op hebben wy gegeven totten godspenninc

enen st. Geschiet tot Lovenen in onse herberge. Daer by waeren brueder Jan van Herentals onse provisoer, Willem onze weert, Hubertus onse clerck etc. A° xv^u septimo xxv Junij.

QUITTANCE DÉLIVRÉE PAR JÉRÔME VAN VELDEREN.

Ic Jeronimus Velderen geelgieter, tot Loven wonende, kenne wel ende volcomelick betaelt te zine van den eerwerdegen vader mynen heer den abt van Everbode, te wetenne van die reparacie van den kendelaer welck algebroken was, daer af ic ontfangen heb die summe van xxiiij r.gl. van xx stf. stuck. Item noch soe heb ic ontvangen van ij tafelen te repareren vj rgl. In kennisse soe heb ic dit met my selfs hant gescreven ende onder geteekent. Anno Domini xv^c viij den sesten dach van desember.

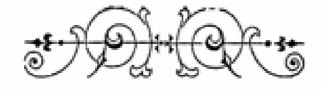
J. V.

« Exposita » de l'abbé Gérard Van der Schaeft, fol 158v et 158 bis (reg. n° 4 Arch. Averbode).

ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE
DE BELGIQUE

SÉANCE SOLENNELLE

DU 7 DÉCEMBRE 1913



ANVERS
IMPRIMERIE J. VAN HILLE-DE BACKER, RUE ZIRK, 35
1913.



Séance solennelle

du 7 décembre 1913

La séance s'ouvre à 11 heures, dans la Salle Leys, à l'hôtel de ville d'Anvers, sous la présidence de M. Soil de Moriamé, *président*. A ses côtés prennent place: MM. le baron van de Werve et de Schilde, gouverneur de la province d'Anvers, et De Vos, bourgmestre de la Ville d'Anvers.

Sont présents: MM. le vicomte de Gellinck Vaernewyck, *vice-président;* Fernand Donnent, *secrétaire;* Geudens, *trésorier;* Stroobant, Bergmans, Casier, Saintenoy, Rooses, Dr Van Doorslaer, Willemsen, L. Blomme, Van der Ouderaa, Hulin de Loo, Kintsschots, membres titulaires.

MM. l'abbé Warichez, De Decker, Hasse, Dilis, Fris, Paris, Visart de Bocarmé, Bilmeyer, Van Heurck, membres correspondants regnicoles.

M. le comte Lair, membre honoraire étranger.

M. Serbat, membre correspondant étranger.

Se sont excusés de ne pouvoir assister à la réunion: MM. De Ceuleneer, chanoine Van Caster, chanoine Van den Gheyn, Alph. de Witte, dom Ursmer Berlière, membres titulaires.

MM. Naveau, Des Marez, Heins, commandant de Witte, membres correspondants regnicoles.

M. le baron de Borchgrave, membre honoraire regnicole.

MM. de Swarte, comte Durrieu, Durand-Gréville, de Saint-Léger, membres correspondants étrangers.

Un public nombreux a répondu à l'appel de l'Académie et occupe entièrement la salle.

Après avoir adressé quelques mots de bienvenue à l'assemblée, M. le président Soil de Moriamé prononce une allocution dans laquelle il expose *Les rapports intimes existant entre l'archéologie et le Patriotisme.*

M. De Decker donne lecture de constatations faites au cours d'un récent voyage en Terre Sainte. Son travail est intitulé: *Iets over musea en laatste opdelvingen te Jerusalem.*

M. l'abbé Warichez retrace la carrière et fait connaître les œuvres d'*Un épistolier du XII[e] siècle dans notre pays.*

Enfin, M. Joseph Casier expose les remarquables résultats de *L'exposition de l'art ancien dans les Flandres.*

Le texte de ces quatre communications est reproduit à la suite du présent procès-verbal.

M. le président remercie ensuite tous ceux qui ont bien voulu prendre part à la séance solennelle: MM. le gouverneur et le bourgmestre qui l'ont honoré de leur présence; les orateurs qui y ont exposé leurs travaux; le public qui a accueilli les lectures avec tant d'intérêt.

Après que M. le bourgmestre De Vos eut, à son tour, adressé quelques paroles de félicitations à l'Académie, la séance fut levée à 12 3/4 heures.

Le Secrétaire,
FERNAND DONNET.

Le Président,
E. J. SOIL DE MORIAMÉ.

A l'issue de la séance, suivant l'usage, les membres se sont réunis en un banquet. Au cours de celui-ci, après qu'un toast porté au Roi par le président eut été vivement acclamé, le télégramme suivant a été adressé à Sa Majesté:

Sa Majesté le Roi des Belges,
Bruxelles.

Les membres de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique, réunis en banquet à la suite de leur séance solennelle annuelle, acclament le toast que leur président M. Soil de Moriamé porte à Sa Majesté et à la Famille Royale.

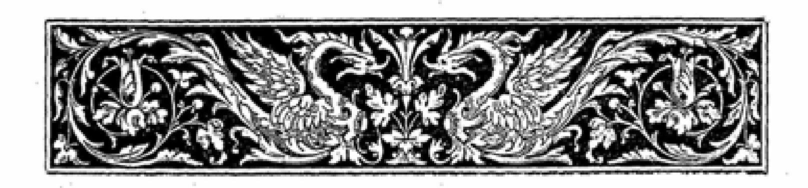
FERNAND DONNET, *Secrétaire.*

Le Roi a bien voulu, en réponse, adresser à l'Académie une dépêche conçue comme suit :

Monsieur Fernand Donnet,
Secrétaire de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique,
Anvers.

Le Roi a été sensible au toast que M. Soil de Moriamé, lui a porté au cours de votre banquet d'hier en y associant la Famille Royale ainsi qu'à l'accueil réservé par les convives à ses paroles patriotiques. Sa Majesté m'a chargé de vous prier de les en remercier très cordialement en son nom.

LE CHEF DU CABINET DU ROI.



Patriotisme et Archéologie

Lorsqu'il y a quelques mois, à Mons, j'avais l'honneur de présenter à S. M. le Roi, le comité provincial des monuments, j'affirmais avec fierté, que les archéologues sont les plus patriotes parmi les citoyens d'un pays, et cette affirmation, toute gratuite, alors, et toute brève, comme doivent être les harangues officielles, je voudrais, en la répétant ici, en faire devant vous la démonstration.

* * *

Qu'est-ce donc que le patriotisme?

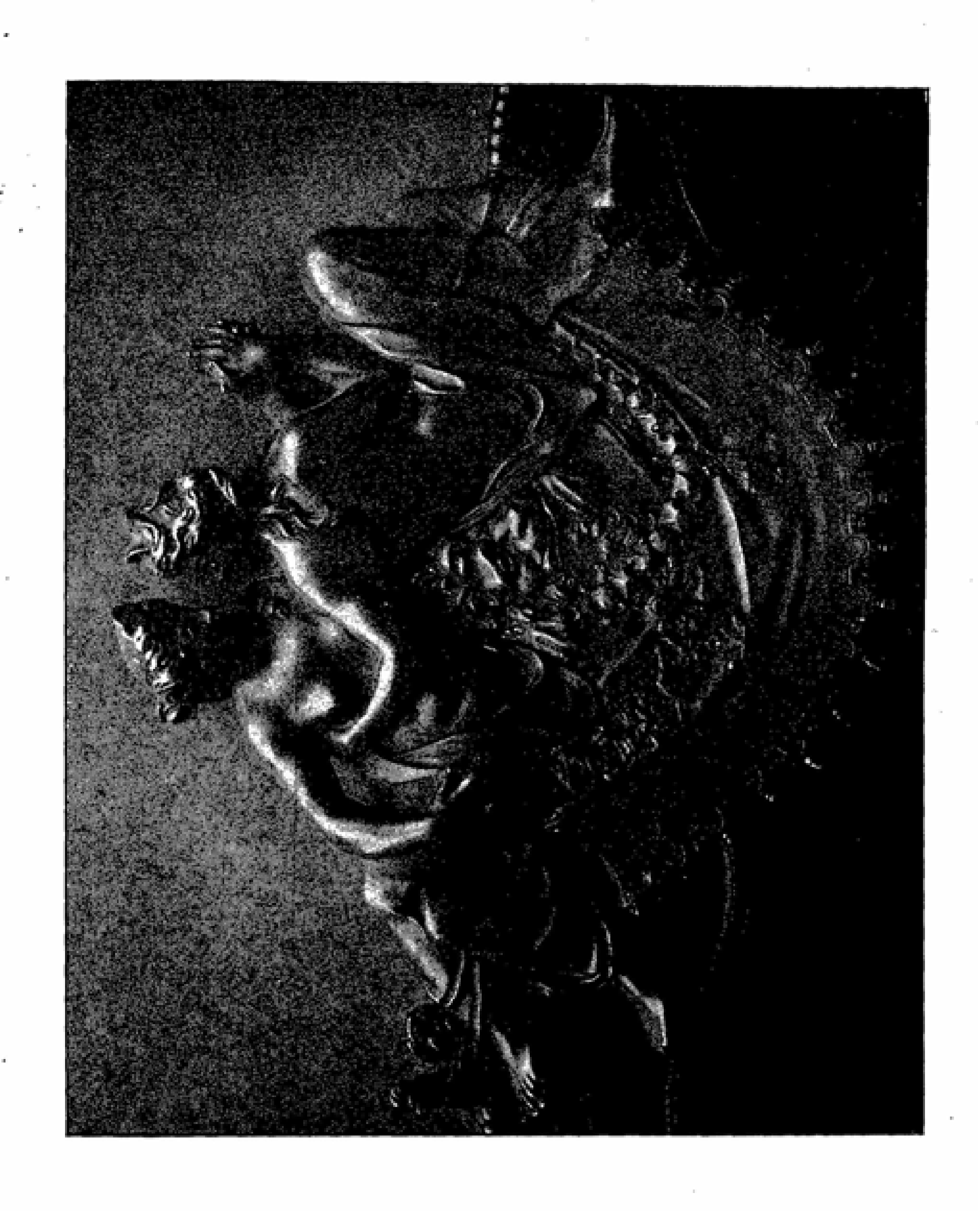
C'est l'amour de la patrie, avec la volonté de la servir, de la rendre grande et respectée; de se sacrifier pour elle, s'il le faut.

Et qu'est-ce que la patrie? « Ce ne sont ni les murs, ni les » hommes qui font la patrie, dit Jean-Jacques Rousseau : ce sont

NOTE. L'image que nous donnons en regard de cette notice est la reproduction du sujet principal d'une pendule de l'époque Louis XIV, commémorant la paix d'Utrecht, entre la France et les Pays-Bas.

On y voit deux femmes personnifiant les deux nations, l'Espagne avec le lion des Pays-Bas et l'ordre de la toison d'or, d'une part; la France avec le coq gaulois et l'ordre du Saint-Esprit, d'autre part.

Nous y pouvons voir aussi l'heureuse représentation de l'étroite union de deux sœurs, la Flandre et la Wallonie, accompagnées de leurs emblèmes, le coq et le lion, indissolublement unies pour la gloire et la prospérité de la Patrie.



» les mœurs, les coutumes, le gouvernement, la constitution, la » manière d'être qui résulte de tout cela. »

La patrie c'est avant tout le pays qui nous a vu naitre. La ville natale, la famille, le foyer constituent *la petite patrie*, celle qui nous touche de plus près, celle qui fait tressaillir nos fibres les plus intimes, la petite patrie, à travers laquelle nous aimons la grande !

La patrie, c'est le pays de nos pères, *Vaderland*, où notre enfance a été bercée aux sons de cette divine musique : la langue de nos mères, *moedertaal*.

La notion de la patrie résulte d'éléments divers, « elle n'est » constituée exclusivement, dit Larousse, ni par l'unité de race, » ni par l'unité de langue, bien que l'une et l'autre exercent une » influence considérable sur les caractères originaux d'une nation. » Ce qui fait la patrie, c'est une âme, c'est-à-dire une sensibilité, » une intelligence et une volonté, à la fois ; si la patrie suppose le » souvenir du passé, dans ses gloires et dans ses détresses, et » la représentation de la solidarité présente de ses intérêts, elle » n'exige pas moins une tendance commune vers la réalisation » d'un certain idéal, l'accord des volontés dans l'effort libre. »

L'étude de l'histoire de nos provinces nous a fait connaître et aimer la patrie, mais si elle est une des sources du patriotisme, elle n'est pas la seule.

Après les lois et les institutions, l'histoire et les traditions, la nature du sol est encore un des éléments de la nationalité, et par conséquent de la patrie ; les sites naturels impressionnent fortement les habitants d'un pays ; le montagnard aime *sa* montagne et l'habitant du littoral, *sa* mer ; c'est la manière la plus rudimentaire de comprendre la patrie.

Mais il est une autre source de patriotisme, que de bons esprits considèrent comme beaucoup plus importante, c'est l'étude et la connaissance de nos institutions, de nos arts, et particulièrement de nos monuments, parce qu'ils sont l'œuvre de nos pères et qu'ils sont demeurés les témoins de leur vie intime, en même temps que de leur vie publique, de leurs aspirations, des lois, des mœurs et des coutumes qui les régissaient, de leur existence journalière, de leurs fastes et de leurs détresses, de leurs aspirations religieu-

ses, sociales ou politiques, de tous les éléments, en un mot, qui constituent le fonds commun des habitants d'une région, le lien qui les unit et les confond dans une commune aspiration et constitue ainsi la nationalité.

« Le patriotisme, dit M. Tosca [1], est entretenu dans les âmes moins par les beautés naturelles d'un pays, que par les productions artistiques de son génie.

» Ce qui fortifie le plus l'âme d'un peuple, c'est, jointes aux beautés naturelles, les beautés historiques et esthétiques. La beauté naturelle est *à nous*, mais non *de nous*...; notre conscience nationale ne sera-t-elle pas exaltée fortement par la vue de ces alluvions successives, nobles témoignages des générations qui nous ont précédés. Lorsque la Grèce était sous la domination turque, qui, pensez-vous, réveilla le mieux l'âme grecque: l'Olympe ou le Parthénon ruiné ?

» Ajoutons ceci, c'est que les beautés naturelles sont de tout temps, que nous ne pouvons rien sur elles; mais la vue des œuvres de nos pères nous incite, profitable émulation, à joindre notre témoignage aux leurs. C'est par des efforts continus, liés, que se font une race et une civilisation.

» Nous ne sommes point des Orientaux nomades, mais des Occidentaux sédentaires..., nous enterrons nos morts dans leur sol, nous ne dispersons point leurs cendres au vent. Tous ces monuments qu'édifie une génération, temples, hôtels de ville, palais, ce sont autant de tombeaux qu'elle s'édifie à soi-même, souvenir et enseignement pour ceux qui viendront après. »

Mais qui donc étudie les monuments de la patrie, les ausculte pour les connaître dans leurs détails les plus intimes, recherche leur raison d'être, leur destination, leur expression; qui donc intercède pour eux, pour leur conservation, leur entretien, leur restitution entière; qui les fait ensuite connaître à tous, savants ou ignorants, qui les fait aimer, qui redit leur histoire et les enseignements qu'ils portent en eux; qui fait vibrer le cœur des

(1) Voir dans *les Marches de l'Est*, n° du 10 mai 1911, un article de M. François Tosca : *Recherchons nos Parthénons*.

jeunes générations au contact de ces monuments, œuvre de nos pères, et dont la vieillesse est sacrée, au dire de nos auteurs anciens; qui rattache, grâce à eux, l'histoire du passé aux aspirations de l'avenir; qui allume dans les cœurs l'amour des ancêtres, devant ces témoins immortels de leur génie, de leur labeur, de leurs efforts persévérants? Ce sont les archéologues, qui, sans autre mission que leur amour de l'art et de la patrie, sans autre soutien que leur foi en ces deux grandes choses, consacrent un labeur souvent ingrat, mais ajoutons-le, parfois aussi bien consolant, à l'étude et à la défense de nos monuments anciens.

Qu'il s'agisse d'une cathédrale ou d'une modeste chapelle au bord du chemin; d'un fier hôtel de ville ou d'une vieille demeure d'artisan, l'archéologue l'étudie dans tous les détails, le fait parler et conter son passé. Il signale les éléments d'art qu'il renferme, les faits d'histoire publique ou privée qu'il rappelle, les événements dont il a été le témoin, les mœurs et les usages de ceux qui y ont vécu, leurs aspirations, leurs luttes, leurs désastres ou leurs triomphes; il célèbre enfin les bienfaiteurs de la cité; comme il dénonce ceux qui l'ont spoliée.

L'archéologue scrute les monuments et fait parler leur âme, car ils en ont une, et à tous, depuis les plus superbes, jusqu'aux plus humbles, ont peut appliquer ce que disait M. Camille Jullian, ce que répétait récemment M. Maurice Barrès, en parlant des églises de la France:

« Par son église, la commune touche à son passé, le continue, » et unit sa vie à celle de quinze siècles disparus. L'église est le » lien le plus fort qui enchaîne les générations successives d'une » même société, en une famille éternelle..., presque toutes ont à » la fois des parties romanes et des parties gothiques. Elles res- » semblent à l'âme de nous tous, où se mêlent, à notre insu, du » génie latin et de la pensée chrétienne. L'église, à l'heure actuelle, » doit être un enclos réservé, consacré au double idéal de la » science et de l'accord social. »

Et ce que dit l'église, le vieux beffroi le dit aussi, et avec lui le disent encore, les tours et les murs fortifiés de la ville, ses halles, ses demeures de patriciens et d'artisans, ses allées et ses

jardins, ses vieux cimetières, ses arbres séculaires, ses monuments de tout genre et de toute époque!

Les enseignements du passé, transmis aux générations actuelles, leur font connaître, apprécier et aimer les ancêtres, la cité, la Patrie.

Ils entretiennent la tradition et resserrent le lien moral qui rattache les générations passées, à celles de l'avenir.

Nul autant que l'archéologue, épris de nos monuments anciens, ne peut, comme lui, les faire parler et en tirer la leçon qui crée et exalte le patriotisme.

« Dans notre pays, dit une journaliste (1), il n'y a de vrais patriotes que les archéologues, ces jaloux du passé qui passent à côté des pierres qui leur sont chères, les admirent et en parlent entr'eux, presque à huis-clos, le soir, dans leurs sociétés, fermées au profane.

» La beauté d'un pays se constitue, ce me semble, de ces deux éléments, l'apport de la nature et celui des hommes qui vécurent dans un même milieu. Nous ignorons beaucoup de tout celà...

» L'histoire vivante, écrite avec des pierres, est un livre fermé que lisent seuls et comme secrètement, les archéologues.

» L'histoire des batailles et des grandes compétitions politiques est enseignée officiellement. Mais qui donc enseigne, à l'école du village ou de la ville, l'histoire locale dont Maurice Talmayer disait un jour, qu'elle est l'histoire de la petite patrie, celle qui donne l'amour du coin de terre natal, du vieux clocher et du vieux château au pied desquels on a vécu et grandi. »

Nous n'irons pas jusqu'à dire avec l'auteur de ces lignes, qu'il n'y a de vrais patriotes que les archéologues, mais nous aimons à croire que les archéologues sont les plus patriotes, parmi les citoyens d'un pays, et fiers de ce titre de gloire, nous voudrons le justifier et le mériter toujours.

Non seulement l'archéologie inspire et développe le patriotisme,

(1) *Le Patriote*, 16 juin 1910.

mais encore elle le justifierait, s'il avait besoin d'une justification.

Quand nous constatons l'existence d'un même art, l'art scaldisien, (et vous permettrez à mon patriotisme local de dire plus spécialement, l'art tournaisien) (1), dans toute la contrée qui forme le bassin de l'Escaut, que ce soit dans les provinces françaises ou dans les provinces flamandes qu'arrose ce beau fleuve; quand nous voyons que l'art mosan est également le même, dans la région où la Meuse commence son cours, et dans les villes voisines de son embouchure, c'est à-dire encore une fois, dans nos provinces flamandes et dans nos provinces wallonnes; quand les monuments de la région scaldisienne et de la région mosane manifestent aux mêmes époques, l'explosion des mêmes sentiments religieux, politiques et sociaux, dans toutes les provinces qui composent notre Belgique actuelle, nous comprenons qu'ils sont une des sources les plus abondantes de l'idée patriotique, et nous avons conscience que l'unité politique sous laquelle nous sommes actuellement groupés, n'est pas un vain mot, une enseigne trompeuse, mais qu'elle répond à une réalité voulue, et créée par toutes les forces vives des générations qui se sont succédé sur le sol de la Belgique de 1830, et ainsi la grande voix des monuments vient corroborer les leçons de l'histoire d'une façon sensible et comprise par tous!

Et nous avons alors la vision de la puissance future d'une plus grande Belgique, marchant à la conquête intellectuelle, scientifique et commerciale du monde, avec l'élan que communique à ses enfants la race wallonne et la ténacité que leur assure la race flamande!

Que le vieux lion de flandre rugisse, ou que le jeune coq wallon claironne, tous deux sonnent le ralliement autour du drapeau tricolore, symbole de la Nation, autour du Roi, en qui résident toutes les espérances de la Patrie!

E. J. Soil de Moriamé.

---

(1) On sait que jusqu'au XIIIe siècle, l'art tournaisien régna sans partage dans toute cette contrée; après cette époque, d'autres influences s'y firent sentir.

Iets over de musea en de laatste opdelvingen te Jerusalem

MIJNHEEREN,

Een verzoek om op deze vergadering eene mededeeling te doen wierd mij besteld door den Turkschen Post in Jerusalem, terwijl ik daar deelnam aan eene pelgrimsreis in Palestina, en dadelijk dacht ik, dat ik wel misschien uwe vergadering behagen zou met eenige aanteekeningen gedurende die reis genomen. Dat men als pelgrim reist belet niet het oog van den oudheidsliefhebber open te houden, en men doet dit gaarne in die Oostersche landen die, van zoo ouds bewoond, zoovele verschillige beschavingen doorleefden, en sporen dragen van het verblijf van zoovele verschillige volksstammen.

Ik moet noodzakelijk mijne voorlezing beperken en daarom houd ik het enkel bij Jerusalem, zijne musea en de laatst voltrokken opdelvingen.

Gij weet, Mijnheeren, dat het maar vooral sedert den helft der vorige eeuw is, dat men de Palestinasche oudheden op eene meer wetenschappelijke wijze is beginnen studeeren, door opdelvingen als als die van het Engelsche « Palestine Exploration Fund », begonnen in 1865, van het Duitsche « Palæstina Verein », begonnen in 1878, en in werken waartusschen die der Franschen, de Saulcy, Guerin,

markies de Vogüé en meer andere zeer worden gewaardeerd. Wel merkwaardig zijn ook de opzoekingen van verscheidene aldaar verblijvende kloosterorden: Franciscanen, Dominicanen, Witte Paters, Benedictijnen, Assomptionnisten, enz., en 't is onbetwistbaar dat de historische kritiek van den Bijbel, en bijzonderlijk der Evangeliën en Handelingen der Apostelen, eene kritiek op onze dagen zoo scherp gedaan, buitengewoon belang doet hechten aan de studie der Judeesche oudheden.

Het is u ook niet onbekend dat de moedige zoekers en opdelvers aldaar veel en ernstige moeilijkheden te overwinnen, ja, gevaren te trotseren kregen, niet alleen van wege lucht-, grond- en klimaatgesteltenis, maar ook van wege tegenkanting der openbare besturen, der inwoners zelf, en ook van politieke invloeden. Wat is nu de toestand heden ten dage? Volgens men mij aldaar inlichtte: de laatste oorloggebeurtenissen hebben eenen gunstigen invloed gehad; men hoopt dat het Turksch opperbestuur, genoodzaakt zijnde de groote Europeesche mogendheden meer naar de oogen te zien, ook meer ontzag zal hebben voor die geleerde zoekers en delvers, over wien zich de beschermende hand dezer mogendheden uitstrekt. Van den anderen kant stijgt er echter een dreigend wolkje aan den gezichteinder: de groote mogendheden doen veel aan wat men nu « pénétration pacifique » noemt; en Frankrijk, dat het elders wel zelf doet — wij weten er hier in Vlaanderen van te spreken — duidt het andere volkeren euvel, Duitschland vooral, als die het doen in die Oostersche streken, waarover het altijd officieëlijk het protectoraat der christenen heeft uitgeoefend. Verwikkelingen aldaar uit voort te spruiten aanzien onze geleerden als een dreigend gevaar voor hun werk.

Welke vorderingen nu juist de opdelvingen in Jerusalem en omliggende maken? Op die vraag moet ik het antwoord schuldig blijven voor wat deze betreft die rechtstreeks door Duitschland, Engeland of Frankrijk gesteund worden; over het werk der kloosterorden weet ik wat meer; en, laat het mij u rechtzinnig zeggen, ik vind dat het den reiziger aldaar meer belang aanbiedt. Ziehier waarom. De groote opdelvingen van oude steden, groote ondernemingen van vreemde geleerden, leveren merkwaardige uitslagen op, voorzeker!

Zie maar eens, aan het Libanongebergte, de onthulling en ontblooting der prachtige puinen van Baalbek, door een Duitsch gezelschap, van 1900 tot 1904, zoo methodisch voltrokken; Elisée Reclus noemt ze « les plus belles ruines peut-être qui existent au monde», en zoo vele andere. Voor oudheidsliefhebbers ontbreekt daar echter gelegenheid tot volledige studie der monumenten; immers, kleinere voorwerpen en vele opschriften, tijdens de opdelvingen ontdekt, kunnen niet ter plaats bezichtigd worden; zij wierden naar de Europeesche groote musea verzonden, 't zij naar dat van Constantinopel, wanneer bij de toelating tot delven, het Turksch bestuur dit als voorwaarde stelde, 't zij in het Britisch te Londen of andere. 't Is voorzeker een uitstekend middel om die voorwerpen tegen beschadiging of verlies te vrijwaren, noodzakelijk want nog altijd, niettegenstaande strenge Turksche wetten den uitvoer van oudheden verbieden, wordt daarin handel gedreven op groote schaal. Men vergete niet dat in die landen de groote plaag heerscht van den drinkpenning, of « bakchsih », de almachtige « bakchsih» waarvoor steeds alle ambtenaarshanden openstaan en die alle ambtenaarsoogen sluiten kan. Zoo wierd er onlangs nog over geklaagd, en met gegronde reden, dat er Engelschen in gelukken zeer merkwaardig beeldwerk te ontvoeren uit de puinen van Djerach, na daartoe eene heele, zeer kunstig bewerkte en wel bewaarde, kroonlijst te hebben stuk geslagen.

Onbetwistbaar is het nochtans dat het voor oudheidskundigen en liefhebbers veel doelmatiger en aangenamer is, ter plaatse zelve, de groote en de kleine opgedolven oudheden te kunnen zien en studeeren, en dat is wel het geval bij de opdelvingen door de kloosterorden in en rond Jerusalem gedaan. De meeste hebben een klein museum en daarin vele en zeer merkwaardige stukken. Daarover nu een woord.

Bemerken wij vooreerst dat het werk er streng « gelocaliseerd » is. Een klooster in Jerusalem is gewoonlijk opgericht op eene plaats die, volgens overlevering, getuige was van eene of andere bijzondere evangelische gebeurtenis; en dan geschieden ook de opdelvingen aldaar met het doel, door archeologische ontdekkingen in den ondergrond, de historische waarde der overlevering te bevestigen.

Eenige voorbeelden: Op den berg Sion, waar nu, dank aan de milde giften van keizer Willem, de nieuwe grootsche basiliek der Dormitio oprijst, nabij de plaats van het Cenakel, hebben de Benedictijnen van Beuron overblijfselen gevonden der basiliek aldaar eertijds door de kruisvaarders gebouwd. Daarneven, in hun klooster, hebben zij een museum ingericht dat van nu af zeer belangrijk mag genoemd worden.

De paters Predikheeren deden, en doen nog, rond hun verblijf, buiten de poort van Damascus, opdelvingen, die, in 1889, zeer bijzondere puinen der oudste Sint-Stephanuskerken aan het licht brachten, en nu laatst nog merkwaardige oude joodsche grafplaatsen.

In de stad zelf, binnen de muren, nabij de Siti Miriampoort, mochten de Witte Paters der stichting van Mgr Lavigerie in en rond hunne Sinte-Annakerk — die blijkbaar van uit den kruisvaartentijd, gedeeltelijk toch, dagteekent — de grondvesten bloot leggen der groote waterkom van Bethesda, — de piscina probatica van het Evangelie — met hare vijf zuilengangen, vele opschriften en andere oudheden. Zij houden bovendien een Bijbelsch museum open, het museum van Pater Cré genaamd, dat zeer eigenaardig is: de tentoongestelde voorwerpen zijn er niet gerangschikt en gecatalogeerd, bij volgnummers, zooals gewoonlijk gedaan wordt, maar bij middel van teksten uit den Bijbel en voornamelijk uit de Evangeliën. Bijna geen enkel voorwerp wordt in de gewijde boeken vernoemd of gij vindt er daar een specimen van. Een voorbeeld: met teksten uit de parabel der voorzichtige en dwaze maagden prijken echt-oude Joodsche lampen en oliepotten dagteekenende van Christus levenstijd; teksten over de bruiloft van Cana passen op wijnpotten van dien tijd, enz., enz.

Wie studie maken wil op den ouden Tempel, het Tabernakel, enz., der Joden, ook op de opvolgende vervormingen van het Heilig Graf, zal zeker ook in Jerusalem een bezoek brengen aan het huis van zaliger Dr Schick († 1902) en er de zeer eigenaardige reliefplans dier plaatsen gaan zien, zoo kunstig door dien geleerde uitgevoerd. Wie het meer met natuur- dan met oudheidkunde opheeft, gaat zeker de rijke verzameling der fauna van Judea en omstreken zien, in het nieuwe pelgrimhuis der Duitsche Paters aan de poort

van Damascus. Wij, wij houden ons bij de oudheidskunde en roepen vooral de aandacht op het museum en de opdelvingen der paters Assomptionnisten.

In hun studiehuis te Jerusalem worden de jonge kloosterlingen methodisch opgeleid ook in de kennis der oudheid, en, hunne lessen in praktijk brengende, doen deze, in hunnen verloftijd, oudheidskundige uitstapjes en opdelvingen, die meermaals tot zeer merkwaardige ontdekkingen leiden. Ik zal hier maar enkel aanhalen hun opsporen der heirbanen door de Romeinen aangelegd en hun gelukkig terug vinden langs die banen van menige mijlpaal met opschriften. Men weet van welk groot belang die oude wegwijzers zijn, die, in Latijnsche en Grieksche taal, de afstanden aanduiden, in een land waar de echte ligging van vele vlekken niet bepaald juist is vast te stellen, en waarvan de plaatsbeschrijving tot zoovele betwistingen aanleiding geeft. Zijn er, bijvoorbeeld, niet drie zeer verschillig gelegen plaatsen die alle drie beweren het oude Emmaus te zijn?

Meer bepaaldelijk maken de Assomptionnisten hun werk van opdelvingen in eenen hun toebehoorenden grond, op de helling van den Sion-berg, buiten de huidige stadsmuren. Onder de kundige leiding van P. Germer, wierden er zeer merkwaardige overblijfsels blootgelegd van een heel hoekje der oude stad, en wel uit zeer verschillige tijdvakken, namelijk van het huis van hoogepriester Caïphas, van de oude abdij en kerk *Sancti Petri in Gallicantu* (Sint-Pieter ten hanenkraai) met de grot, waarin, volgens de overleveringen der eerste eeuwen, de apostel, bij het kraaien van den haan, zijne verloochening ging beweenen; verders overblijfsels van Romeinsch straatwerk. Romeinsche baden en woningen, een deel der oude stadsmuur van Saladijn, oude waterleiding en belangwekkende puinen van zeer oude Joodsche huizen, met onder andere een volledige graanmolen (mola asinaria).

Een blik op dit terrein verschaft den bezoeker een juist gedacht over den ondergrond van het hedendaagsche Jerusalem en doet hem beseffen met welke moeilijkheden de studie van dien ondergrond moet gepaard gaan. Immers het oude Jerusalem wierd de eeuwen door zoo menigwerf verwoest en geheel of gedeeltelijk in

puin gelegd; herinneren wij maar, van sedert Christustijd, de verwoesting door Vespasianus en Titus (67-79) en na den opstand van Bar-Cokeba, in 135, door Adrianus, die er zijne colonia Ælia Capitolina stichtte; na de herstelling onder Christene Keizers, vooral van 323 tot 565, de verwoesting door Chosroes II, in 614, en de inneming door Kalief Omar in 638; na den opbloei onder de kruisvaarders, sedert 1099, de verovering door Saladijn in 1187 en door de Kharesmianen in 1244. Ingevolge alle deze gewelddaden verdwenen beurtelings allerlei Joodsche, Romeinsche, Byzantijnsche, Araabsche, Westersche gebouwen en werken, die allen in den ondergrond sporen hebben nagelaten. Als men daarbij bedenkt dat Jerusalem op een aantal heuvelen gebouwd is, waartusschen diepe valleien en groeven, en dat er, behalve voor groote in hardsteen opgetrokken gebouwen, meestal gebruik wierd gemaakt van in de zon gedroogde tichels, gemakkelijk in stof vergaande; dan kan men zich wel voorstellen wat een zonderling mengelmoes die Jerusalemsche ondergrond daarstelt. Dat juist ziet men ten klaarste op de helling van den Sionberg, op dit terrein van Sint-Pieter-ten-hanenkraai, een deel der vroegere stad, waarvan de hoogste met de laagste waterpas tot 84 meters verschilt.

Bij de opdelvingen aldaar gedaan wierd ook de hand gelegd op menig voorwerp dat voor geschiedenis en oudheidskunde van belang is; het wierd zorgvuldig in bewaring gebracht en tentoongesteld in het museum door de P. P. Assomptionnisten ingericht in hun puik pelgrimhuis. Notre-Dame-de-France, buiten de Nieuwe Poort, op de plaats in de geschiedenis bekend als die waar eens tijdens de kruisvaart, de legertenten stonden van onzen Vlaamschen graaf Boudewijn.

Dit museum van Notre-Dame-de-France, zeer kundig ingericht, en waarin reeds meer dan tienduizend voorwerpen gecatalogeerd zijn, begrijpt zes afdeelingen, waarop wij, zeer vluchtig, de aandacht willen inroepen.

A De eerste heet *Epoque primitive* (1). Bijzondere aandacht is

(1) Eene voorzichtige benaming van die eerste tijden, vermits nog altijd zooveel schoolkrakeel gaat over voorhistorie, protohistorie, paleolitische, neolitische tijden, enz, enz.

er verleend aan de laatste tijden van het steenentijdvak, dat voor Judea voortduurde tot onder Abraham en zelfs tot Iosuë en Saül. Prachtig is de verzameling bewerkte silex uit alle oorden van Judea, Galilea en zelfs Syrië en andere streken bijeengebracht. Ik teekende aan in 't voorbijgaan: prismatische Silexmessen uit het land van Galaad, tot 18 centimeters lang; een Silex, op vier punten gekloven en geslepen, derwijze dat eene punt rechtopstaande de drie andere eenen driepikkel vormen; het tuig heeft waarschijnlijk gediend in eene *tribulus*, eene vossen- of wolvenklem. Een ander wonder tuig is het half kaaksbeen van eenen ezel geschikt om als sikkel te dienen bij het snijden van gras of oogst: in de tandholten heeft men scherpgeslepen silexsteenen vastgezet. Waaruit dient afgeleid dat in dit neolitische tijdvak, een ezelskaaksbeen niet alleen een geducht oorlogswapen kon zijn in handen als die van eenen Samson, die er duizend Philistijnen mede versloeg, maar ook een vreedzaam landbouwtuig.

B. Eene tweede afdeeling is getiteld: *Epoque Juive*; zij bevat zeer kostelijke voorwerpen van allen aard, voortbrengsels van plaatselijke Joodsche kunst of nijverheid, of van die der Grieken, Pheniciers, en andere in Judea ingevoerd. Uit vergelijkende studie blijkt klaar dat de Joodsche kunst en nijverheid verre verachterd waren. In deze afdeeling bemerkten wij bijzonderlijk eene schoone verzameling van steenen lijkkoffers, afkomstig uit oude Israelietsche graven. Men weet dat de gegoede Joden hunne eigene begraafplaatsen hadden uit de rots gekapt, met steenen ligplaatsen voor de gebalsemde lijken. Als nu die plaatsen volzet waren en men toch verder gebruik van het graf wou maken, wierden de overblijfsels der eerstbegraven lichamen nedergelegd in dit soort steenen lijkkoffer, welk ook voorts in het graf bewaard bleef. Die steenen kisten of schrijnen, langwerpig vierkant, sluiten boven bij middel van een deksel dat hoekig is voor de overblijfsels eens mans, halfrond voor die eener vrouw en plat als er tevens mannelijk en vrouwelijk gebeente in moet bewaard blijven. Meermaals staan er zeer eigenaardige opschriften op te lezen, en opmerkenswaardig is het dat later de Christenen, van in de eerste tijden, de middeleeuwen door, en tot op onze dagen, denzelfden algemeenen vorm heb-

ben gegeven aan de schrijnen waarin zij de relikwieën der Heiligen bewaren.

Nog stipten wij aan in deze afdeeling een volledig stel Joodsche maten en gewichten, gevonden in den grond van Sint-Pieter-tenhanenkraai, bij den ouden Joodschen molen. Men heeft kunnen bestatigen dat die maten en gewichten juist overeenkomen met deze van Oud-Egypte, en zoo staat nu de vraag open: hebben de Joden hun matenstelsel uit Egypte medegebracht wanneer zij dit land onder Mozes geleide verlieten; of hebben zij dit later aangenomen om den drukken handel welke zij dreven met de Egyptenaren door eenheid van matenstelsel te vergemakkelijken?

c. De derde afdeeling, *Epoque Romaine* getiteld, is ook zeer rijk, doch meest aan voorwerpen zooals wij er in bijna alle oudheid-muzea te zien krijgen. Wat ons echter trof is dat zoovele bouwmaterialen van 't Romeinsche tijdvak in Palestina, bijzondere merken, opschriften en namen dragen. Alzoo tichels en pannen, baksteenen en tot die hardsteenen buizen toe aldaar veel gebruikt aan woningen, waterleiding, badplaatsen, enz. Het merk verreweg het meest gevonden is dat van de «Legio decima Fretensis» of van Messina; een legioen dat, na de verwoesting van Jerusalem onder Keizer Titus, aldaar was gebleven en er de kern wierd van de nieuwe Romeinsche nederzetting, Ælia Capitolina genaamd.

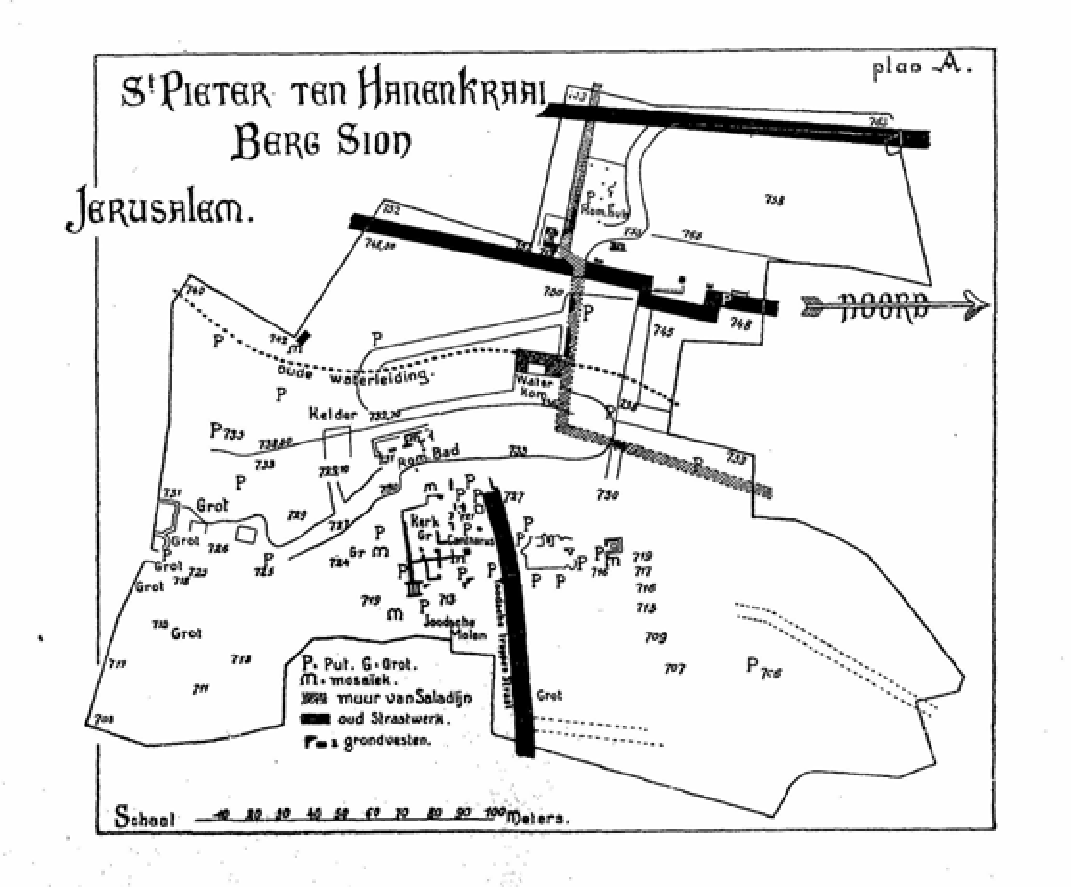
Afdeelingen D *Epoque Byzantine* en E *Epoque des Croisades* vertoonen bijzonderlijk verzamelingen van munten, huiselijke benoodigdheden, voorwerpen tot den kerkelijken dienst geschikt en een aantal prachtige kapiteelen en ander kunstig gebeeldhouwde versiersels van gebouwen. In eene afdeeling *Art Arabe* bemerkten wij, benevens juweelen en kleine kunstwerken, een aantal grenaden of werpballen geschikt tot het gebruik van het Grieksche vuur of « feu grégeois ».

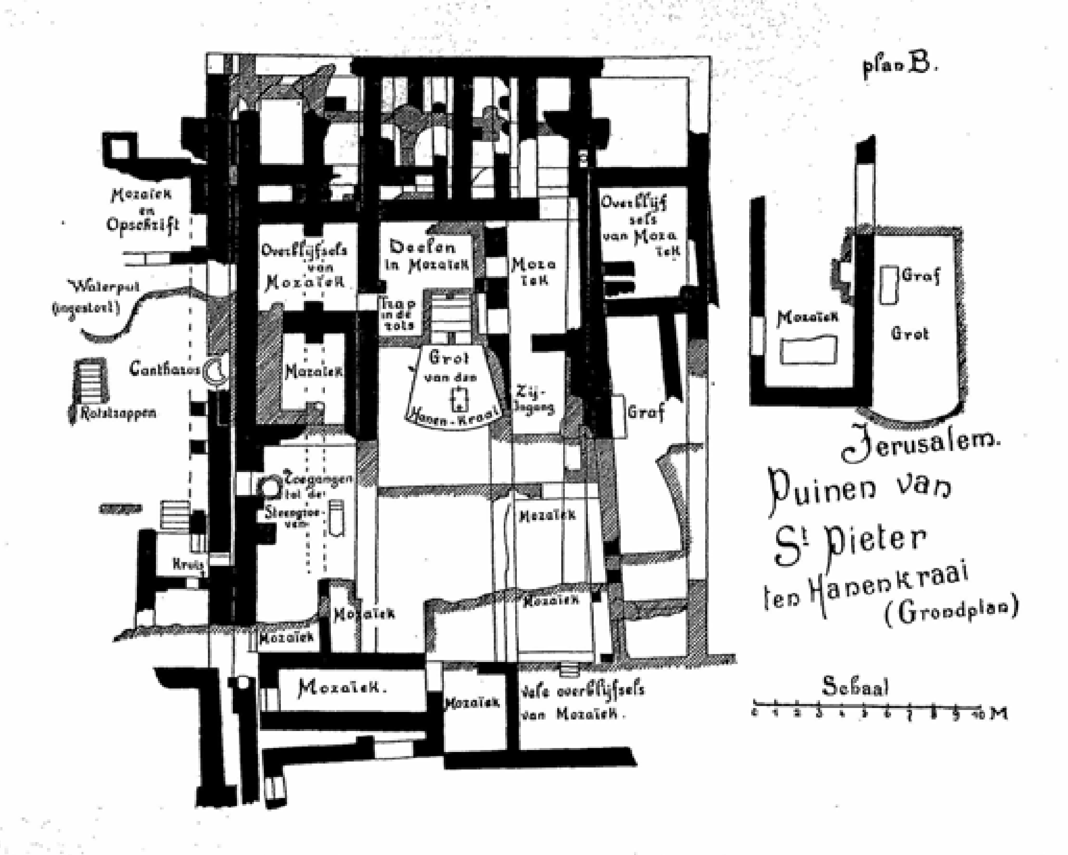
Ziedaar, Mijnheeren, de bijzonderste afdeelingen van dit museum dat met de beste zorg onderhouden wordt, en dagelijks nog zijne verzamelingen verrijken ziet. Vergeten wij niet aan te merken dat de inrichters het uitmuntend en zeer praktisch gedacht gehad hebben bij den ingang van hun museum eene toogkas te plaatsen, met daarin eene verzameling van valsche of nagemaakte oudheden,

zooals er wel vele in Palestina en ook elders, worden vervaardigd en verkocht. Studenten en bezoekers hebben aldus gelegenheid vergelijkende studie te maken tusschen echt en nagemaakt en kunnen zich leeren vrijwaren tegen bedrog.

Ik zal mij gelukkig achten, Mijnheeren, heb ik door het mededeelen dezer eenige aanteekeningen, uwe belangstelling mogen verwekken voor het werk van die zeer nederige, maar zeer werkzame arbeiders op het veld van geschiedenis en oudheidkunde: de kloosterorden van Jerusalem.

T. De Decker.


St Pieter ten Hanenkraai
Berg Sion
Jerusalem.
plan A.
Noord
Oude waterleiding.
Water Kom
Kelder
Rom. Bad
Grot
Kerk
Joodsche Trappen Straat
Joodsche Molen
P. Put. G. Grot.
m. mosaïek.
muur van Saladijn
oud Straatwerk.
grondvesten.
Schaal 10 20 30 40 50 60 70 80 90 100 Meters.


plan B.
Jerusalem.
Puinen van
St Pieter
ten Hanenkraai
(Grondplan)
Schaal
0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 M
Mozaïek
Graf
Grot
Mozaïek en Opschrift
Overblijfsels van Mozaïek
Deelen in Mozaïek
Moza ïek
Overblijfsels van Moza ïek
Waterput (ingestort)
Trap in de rots
Grot van den Hanen-Kraai
Cantharos
Mozaïek
Zij-ingang
Graf
Rotstrappen
Toegangen tot de Steengroeven
Mozaïek
Kruis
Mozaïek
Mozaïek
Mozaïek
Mozaïek.
Mozaïek
Vale overblijfsels van Mozaïek.

Bijlagen

Tot opheldering onzer mededeeling over de opdelvingen te Sint-Pieters-ten-hanenkraai, voegen wij hierbij een paar grondplannen. Plan A schetst den grond van heel het terrein de paters Assomptionnisten toebehoorende. De cijfers duiden de hoogten aan boven den spiegel der Middellandsche Zee en doen wel den heuvelachtigen aard der plaats uitschijnen. Men bemerke de verscheidenheid der ontdekte puinen, grondvesten, enz.; Joodsche trappenstraat en molen, Romeinsch huis en straatwerk, vestingmuren van Saladyn, grondvesten der oude christen basiliek boven de grot van den Gallicantus.

Plan B is eene bijzondere vergroote schets der grondlagen aan den Gallicantus. Dit plan, zoowel als het vorige, doet uitschijnen wat lastig werk de opdelvers er aan hebben om in die velerlei grondslagen en dooreenloopende grondvesten bepaalde vormen eener basiliek of van andere gebouwen terug te vinden.

***

Over Palestina, zijne geschiedenis, zijne beschrijving bestaat eene zeer rijke *bibliographie*. Ons zeer vluchtig overzicht, of, beter gezegd eenvoudige aanduidiging van de laatste opdelvingen in Jeruzalem brengt het niet mede op deze bibliographie te wijzen; doch daar het toeval wil dat ons werk het eerste is over Palestina handelende, in den schoot onzer Academie, kan het misschien wel eenige leden aanbelangen een klein overzicht te hebben dezer bibliographie. Wij vinden deze zeer wel aangegeven in het verdienstelijk werk « *La Palestine* » door de leeraars van Notre-Dame-de-France, den Bædeker van den pelgrim in het H. Land, (zie verder in den volgenden boekenlijst). Dit overzicht zal verders een goed gedacht geven van den ernst der studiën en de documentatie van het studiehuis Notre-Dame-de-France.

Boekenlijst

I. — BOEKWERKEN.

De Bijbel.

I^e^ eeuw. Geschiedschrijver *Josephus* (Judeesche Oudheden en Oorlog van Judea).

(342-420). *Eusebius van Cerasea*, zijn « Onomasticon » vertaald door den H. Hieronymus.

(333). De reisbeschrijving van den Pelgrim van Bordeaux.

(348). *H. Cyrillus* van Jerusalem. Cathechesen.

(rond 385). De Pelgrimreis zoogezegd der *H. Sylvia*, ook Etheria genaamd.

392. *H. Epiphanes*. Het Boek der maten en gewichten.

386. *H. Hieronymus*. De pelgrimreis der H. Paula.

530. Onbekende. Breviarius de Hierosolyma.

530. Verslagen van aartsdiaken *Theodosius*.

570. Onbekende, weleens Antonius de Martelaar genaamd. Reisweg.

670. *H. Arculfus*. Reisverslag, opgesteld door abt Adamnan.

720. *H. Beda*. Libellus de locis sanctis en Liber nominum locorum ex Actis.

786. *H. Willibald*. Hodœporicon, in de handschriften der H. Walburgis en van 's schrijvers leerling Adalbert.

870. *Bernardus de Monnik*. Reisverhaal.

1102-1103. Reisverhaal van den Angel-Saxer Sœwulf.

1106 of 1113. *Daniel*, russische priester. Pelgrimreis.

1137. *Pieter de Diaken*. Liber de locis sanctis.

1165. *Jan van Wurtzburg*. Descriptio Terræ Sanctæ.

1177 of 1185. *Jan Phocas*. Reisverhaal.

1127-1190. *Willem van Tyr*. Geschiedenis der Kruisvaarten.

1228 *Ernoul*, schildknaap van Balian d'Ibelin. L'Estat de la Citez de Jherusalem.

1261. Onbekende. Voortzetting der geschiedenis van Willem van Tyr.

1280. Pèlerinages et pardouns d'Acre. Onbekende fransche schrijver.
1283. *Burchard de monte Sion*. Descriptio Terræ Sanctæ.
1322. *Marino Sanuto*. Liber Sectorum fidelium Crucis:
1335. *Jacobus van Verona*. Reisverhaal.
1418. *heer van Caumont*. Voyage.
1436. *Joris van Nuremberg*. Reisverhaal.
1483. *Fabri* (Duitsche Predikheer). Evagatorium.
1485-1524. *Francesco Suriano*. Trattato di Terra Santa e dell' Oriente.
1533. *Greffin Affagart*, heer van Courteilles (Normandie). Voyage de Jérusalem et du mont Sinaï.
1584. *Adrichomius*. Theatrum Terræ Sanctæ.
1586. *Jean Zuallart*. Relation.
1666. *Surius* (P. Recollet). Relation.
1573. *Bonifacius Stefani of van Raguza*. Liber de perenni cultu Terræ Sanctæ.
1626. *Quaresmius*. Terræ Sanctæ elucidatio.
1715. *Reland*. Palæstina ex monumentis veteribus illustrata.
1725-1744. *Horn*. Iconographiæ locorum et monumentorum veterum Terræ Sanctæ.
1806. *Chateaubriand*. Itinéraire de Paris à Jérusalem.
1841. *Robinson*. Biblical researches in Palestine, mount Sinaï and Arabia.
1861. *Id*. Later biblical researches in Palestine.
1865. *Id*. Physical Gheography of the Holy Land.
1853. *de Saulcy*. Voyage en Syrie et autour de la mer Morte.
1864. *Id*. Voyage en Terre Sainte.
1860. *Markies de Vogué*. Les Eglises de la Terre Sainte.
1864. *Id*. Le Temple de Jérusalem.
1868. *Victor Quérin*. Description de la Palestine. 7 boekdeelen.
1869. *Lartet*. Exploration géologique de la mer Morte, de la Palestine et de l'Idumée.
1871. *Rey*. Etudes sur les monuments de l'architecture militaire des Croisés en Syrie et dans l'île de Chypre.
1883. *Fillion*. Atlas archéologique de la Bible.
1884. *Lortet*. La Syrie d'aujourdhui.
1887. *Perrot et Chipiez*. Histoire de l'art dans l'antiquité, t. IV. Judée.
1887. *Riess*. Bibel-Atlas in 10 karten nebst Geographischen Index.
1884. — The Survey of Western Palestine.
1889. The Survey of Eastern Palestine.
1903. *Lagrange M. J.* Etudes sur les religions sémitiques.
1907. *H. Vincent*. Canaan, d'après l'exploration récente .
1912. *Professeurs de Notre-Dame-de-France*. La Palestine. Guide historique et pratique avec cartes et plans nouveaux. (Paris, Maison de la bonne presse, rue Bayard, 5).

II. — TIJDSCHRIFTEN

Revue biblique.
Dictionnaire de la Bible.
Echos d'Orient.
Revue Archéologique.
Archives de l'Orient latin.
Palestine Exploration Fund Quaterly Stratements.
Zeitschrift des Deutschen Palæstina Vereins.
Cosmos.
Recueil d'archéologie orientale (par Clermont-Ganneau).
Revue de l'Orient chrétien.
Echos de Notre-Dame-de-France.
Jérusalem.

Un épistolier du XII[e] siècle dans notre pays

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous présenter Etienne de Tournai. De prime abord, vous trouverez sans doute que j'ai tôt profité de la chaleureuse allocution de notre honoré président, et que mon geste est aussi étroitement « patriotique » qu'il n'est hautement « archéologique ». Il faudra rabattre cependant de cette première impression; car mon héros n'est pas plus tournaisien que je ne le suis moi-même. L'Histoire aurait pu tout aussi bien l'appeler Etienne d'Orléans, puisque c'est dans cette vieille cité des bords de la Loire qu'il vint au jour le 18 février 1128 (1).

(1) Invité en 1196 à assister au sacre de Rotrou du Perche, évêque élu de Châlons-sur-Marne, Etienne supplie le prélat de l'en dispenser à raison de son grand âge. « Si ma mémoire est fidèle, écrit-il, j'ai accompli en cette fête de la septuagésime ma soixante-huitième année ». *Lettre* 215; édit. Desilve, p. 267 C'est donc à tort que Claude Du Molinet, dans la notice biographique placée en tête de son édition des *Lettres*, fixe cette naissance à l'année 1135. La *Gallia Christiana* l'a suivi dans son erreur (t. VIII, col. 1575). Toutefois dans trois ouvrages restés à l'état de manuscrits dans la bibliothèque Sainte-Geneviève à Paris (H fr.

C'était alors un centre littéraire intense. L'Ecole d'Orléans se trouvait à l'apogée de sa prospérité et brillait de tout son éclat. Bâtie par Théodulphe à l'ombre de l'église cathédrale, elle avait déjà compté au XI[e] siècle, parmi ses disciples, Baudri, évêque de Dol, Geoffroi, abbé de Croyland et le fameux Odon, écolâtre de Tournai, puis fondateur de l'abbaye bénédictine de Saint-Martin (1), et enfin évêque de Cambrai. Au XII[e] siècle, elle était devenue si célèbre que l'Angleterre, l'Allemagne et l'Italie y envoyaient des sujets d'élite pour suivre ses doctes leçons. Cette glorieuse réputation était due surtout à son enseignement de la littérature classique; et ce fut dans ce milieu choisi que notre jeune homme se forma au talent de bien dire et à l'art de bien écrire.

Mais si on se rendait à Salerne pour apprendre la médecine, à Paris pour se perfectionner dans les arts libéraux, à Orléans pour s'initier aux Belles-Lettres, on allait à Bologne pour se former au droit (2). Etienne, obéissant au courant, passa donc

29, fol. 7; H fr. 17[2], p. 730; H fr. 21, p. 350), Du Molinet se rapproche davantage de la vérité en ramenant cette date à l'année 1125 *environ*. Les auteurs de *l'Histoire littéraire de la France* (t. XV, p. 525) y ont justement substitué le millésime 1128, tout en se trompant d'un jour: ce n'est pas le 19 février qu'il faut lire, mais le 18 février. Si l'on s'en tenait au manuscrit de Saint-Amand (aujourd'hui n. 443 de la bibliothèque de Valenciennes) qui écrit *sexagésime* au lieu de *septuagésime*, Etienne serait né sept jours plus tard, c'est-à-dire le 25 février; mais cette leçon doit être considérée comme fautive.

(1) Nous avons tenté ailleurs de démontrer comment la *Narratio restaurationis abbatie Sancti Martini Tornacensis* d'Hériman, (éditée par D'Achery, *Spicilegium*, t. II — par Dom Bouquet, *Recueil des historiens des Gaules*, — par De Smedt, *Corpus chronicorum Flandriæ*, t. II — et mieux par Waitz, *Monumenta Germaniæ historica, Scriptores*, t. XIV) n'est en réalité que le récit de sa *fondation par Odon*. Cfr. J. Warichez, *Les origines de l'Eglise de Tournai*, p. 188 svv. Louvain, 1902.

(2) Qu'on se rappelle l'Art poétique *(Poetria)* de Geoffroi Vinesauf, qui versifiait sous Innocent III (1198-1216).

In morbis sanat medici virtute Salernum
Aegros. In causis Bononia legibus armat
Nudos. Parisius dispensat in artibus illos
Panes unde cibat robustos. Aurelianis
Educat in cunis auctorum lacte tenellos.

vers 1150 en Italie, pour y acquérir la science approfondie des lois romaines que les peuples et les rois tenaient en haute estime, comme les principes éternels du Juste, et les formules admirables du droit universel. Il avait alors environ vingt-deux ans; et à cette célèbre université juridique où s'agitait avec un grand esprit d'indépendance une jeunesse aussi studieuse que remuante (1), il noua plus d'une relation durable avec des personnages appelés aux plus hautes fortunes, dans l'Etat comme dans l'Eglise. Et lui-même de quels projets d'avenir berçait-il son cœur lorsqu'il repassa les Alpes, rompu aux difficultés des lois civiles et ecclésiastiques? On ne saurait le dire. Etienne parle d'une crise d'âme dont il nous livre le secret et les combats en un tableau animé (2). La lutte fut âpre et longue: elle dura plusieurs années. «Dieu n'élisait pas domicile chez Zachée, parce que le malheureux ne désertait pas le tumulte de la foule pour monter sur le sicomore ». Ce sont ses termes. Pour l'arracher aux enchantements de la « Gorgone de la fable », il fallut finalement les austères leçons de la souffrance corporelle. Une maladie, qui le conduisit à deux doigts du tombeau, ramena dans son âme les plus sévères réflexions. Il émietta son rêve, en jeta la poussière au vent du monde, et s'en alla retrouver Dieu dans un cloître orléanais, vers l'âge de vingt-sept ans.

Les chanoines victorins de Saint-Euverte le reçurent avec joie; et Roger, le vieil abbé, avec le pressentiment des services que le nouveau venu rendrait à la congrégation de Saint-Victor, le soumit bientôt à de nouvelles études encore, en l'envoyant aux écoles de Chartres. Il ne faudrait pas s'étonner outre mesure de ces écolages prolongés et multipliés. Vu la rareté des manuscrits et en l'absence de journaux, de revues et de livres imprimés, la transmission scientifique comme le progrès scientifique est avant tout « scolastique ». Suivre successivement les leçons de plusieurs maitres était le grand moyen de parfaire ce que les enseigne-

(1) Voir Ch. Langlois, *Les universités du moyen âge*, dans la *Revue de Paris*, 1896, t. I, p. 798 svv.

(2) *Lettre* recueillie par Dom Martene (*Amplissima collectio*. t. I, pp. 787-793), signalée par dom Brial (*Histoire littéraire de la France*, t. XV, p. 584), et rééditée par Desilve (*Lettres d'Etienne de Tournai*, pp. 411-419).

ments antérieurs avaient laissé d'inachevé et d'incomplet. Etienne se rendit donc à cette célèbre académie chartraine, qui partie de très haut commençait alors à décliner au profit de l'éclat croissant de l'Université de Paris, mais qui gardait toutefois une place à part au milieu de la spécialisation de toutes les autres institutions scolaires par le caractère universel de son enseignement (1). Et quand vers Pâques de l'an 1157 ou 1158, notre étudiant regagna définitivement son monastère, il y revenait armé de ce qui livrait accès aux plus hautes emplois: une science étendue, une volonté ferme et un caractère heureux.

Les charges ne se firent pas attendre. En 1168 il devint abbé de Saint-Euverte; et huit ans plus tard, il passa à l'abbatialité de Sainte-Geneviève, à Paris. Dans cette dernière ville, comme dans la première, Etienne entr'autres choses se révèle l'émule de Baudouin le Bâtisseur. Comme il réédifia à Orléans l'église de Saint-Euverte (et il s'en retrouve encore des vestiges aujourd'hui), il reconstruisit à Paris la basilique et les bâtiments claustraux de Sainte-Geneviève. On peut en voir les restes romano-ogivaux, actuellement englobés dans le lycée Henri IV, à droite de l'église de Saint-Etienne du Mont, autrefois desservie par les Génovéfains.

Puis en 1190, le siège épiscopal de Tournai vint à vaquer par la mort d'Evrard d'Avesnes, son titulaire. Or ce vaste diocèse comprenait non seulement, au sud le territoire de Lille et de Saint-Amand, mais au nord toute la région située entre la mer et l'Escaut jusqu'en aval d'Anvers (2). La juridiction de l'évêque s'étendait ainsi sur toute cette Flandre dont la royauté française rêvait l'union à la couronne. Philippe-Auguste était trop habile pour ne pas voir qu'il y avait là une arme précieuse entre ses mains. Tournai pouvait devenir un centre actif d'influence française et rendre aux Capétiens, dans leurs luttes contre la Flandre, des services analo-

(1) Cfr. A. Clerval, *Les écoles de Chartres au moyen âge, du Ve au XVIe siècle*. Paris, s. d. (1895), p. 272.

(2) J'ai décrit autrefois le périmètre de ce diocèse dans mon étude sur *Les origines de l'Eglise de Tournai*, p. 96 svv. — Et on en trouvera une carte en tête de mon travail intitulé, *Etat bénéficial de la Flandre et du Tournaisis au temps de Philippe le-Bon*. In-8° de 386 pages. Louvain, 1912.

gues à ceux que Liége et Cambrai avaient rendus jadis aux empereurs, dans leurs luttes contre la Lotharingie. Le monarque chercha donc un homme influent et dévoué à sa cause. Et son choix s'arrêta au début de l'année 1192 sur l'abbé de Sainte-Geneviève, qui avait assisté à son propre couronnement (1), et dont il avait fait au baptême le parrain de son fils aîné destiné à devenir Louis VIII (2). Voilà comment Etienne devint, dans l'histoire, Etienne de Tournai.

Certes le roi ne rencontra pas chez son favori le servilisme politique qu'il en avait espéré: mais ceci nous entraînerait hors de notre sujet. Quoi qu'il en soit, sa nomination avait amené dans notre pays un des plus fins lettrés du XIIe siècle; et c'est là le fait à retenir pour nous actuellement. Il fut poète à ses heures, théologien de renom, juriste célèbre, prédicateur de talent, hagiographe pieux, et surtout... épistolier remarquable.

La correspondance d'Etienne se trouve en belle posture à côté de celles restées célèbres de Suger, d'Abélard, de Jean de Salisbury, de saint Bernard, de Pierre le Vénérable et de Pierre de Blois. Le prélat jouissait aux yeux de ses contemporains d'un tel crédit qu'on venait de toutes parts solliciter son appui auprès des personnages les plus en vue, ou soumettre à sa sagesse les problèmes les plus délicats. Ce genre d'obsession le fatiguait quelquefois, et il s'en plaint. « Beaucoup, dit-il, ont de moi trop bonne opinion, et leur estime dépasse tellement ce que j'en crois que je prends parfois en aversion la confiance qu'on me témoigne » (3). Il était trop obligeant toutefois pour se dérober à ces instances. Nous avons conservé de lui plus de trois cents lettres, rédigées en latin naturellement.

Sept vieux manuscrits nous livrent cette volumineuse correspondance, malheureusement non datée, mais dont on a tenté plusieurs fois de donner une édition chronologique (4). Il y a d'abord

(1) *Lettre* 66; édition DESILVE, p. 81.

(2) *Lettre* 293; *ibidem*, p. 367.

(3) *Lettre* 36; *ibidem*, p. 50. — *Lettre* 30, édition MIGNE, *Patrologia latina* t. 211, col. 332.

(4) Les principales éditions sont : celle de CLAUDE DU MOLINET, *Magistri Stephani ... epistolæ*, Paris 1679, réimpression en 1682 — celle de MIGNE,

le n° 157 du fonds de la reine Christine de Suède au Vatican [1]; il y a ensuite le manuscrit du danois Marquard Gude, aujourd'hui n° 309 de la bibliothèque de Wolfenbüttel, dans le duché de Brunswick; le troisième, originaire de l'abbaye de Saint-Amand, se trouve actuellement sous le n° 443, à la bibliothèque de Valenciennes; le quatrième est allé échouer à la bibliothèque royale de Bruxelles (899-901), après avoir appartenu à la chartreuse d'Hérinnes-lez-Enghien [2]; enfin, les trois derniers reposent à la bibliothèque nationale de Paris: ce sont le manuscrit Colbert (n° 8630), celui de l'ancien monastère de Saint-Martin à Tournai (n° 8566) et celui du célèbre poëte italien Pétrarque (n° 2923). Le caractère des propriétaires de ces manuscrits montre assez l'estime dont on entourait cette correspondance.

Trois cents lettres, relatives aux matières les plus diverses et adressées à de lointains destinataires, c'est énorme! si l'on songe à la difficulté des moyens de communication. Les Romains avaient organisé un service postal avec des courriers rapides. A en croire César, ils auraient même utilisé une sorte de service téléphonique en disposant le long de leurs belles routes rectilignes des crieurs qui se transmettaient de l'un à l'autre des messages vocaux [3]. Mais tout cela avait sombré; et en attendant que Louis XI reprît en 1464 l'ancienne tradition romaine interrompue, on en était durant tout le moyen âge aux messagers volants, à pied ou à cheval. Bien qu'ils soient qualifiés de « volants », croyez bien qu'il n'y avait rien de l'aviation dans leur allure. Au témoignage d'Etienne lui-même, une lettre du pape Alexandre III n'arriva qu'après trois

Patrologia latina, t. 211 — et (la meilleure) celle de J. Desilve, *Lettres d'Etienne de Tournai*, Valenciennes, 1893.

(1) Ce manuscrit contient une lettre relative aux religieuses de Sainte-Godelieve, à Ghistelles, et que L. Auvray a publiée récemment dans les *Mélanges Paul Fabre*, p. 291. Paris, 1902.

(2) C'est à tort que J. Van den Gheyn (*Catalogue*, t. II, p. 390) signale dans ce manuscrit, au folio 106, une lettre inédite. Loin d'être inédite elle suit au contraire la série des lettres dans l'ordre de leur publication par Claude du Molinet et par Migne.

(3) La révolte des Carnutes à Orléans est connue une douzaine d'heures plus tard à Gergovie, à 60 lieues de distance. (*De bello gallico*, VII, 3, 3).

mois à l'abbé de Saint-Victor à Paris [1]. On ne pouvait exiger davantage de ce pauvre moine, chaussé de grosses bottes ferrées, et portant les correspondances sous son froc ; ou de ce misérable clerc effectuant le même service, monté sur une rossinante dont la détresse égalait la sienne. « Oui, disait un jour un de ces messagers en s'apitoyant sur son cheval dont il tâtait les côtes saillantes sous le poil, je te plains. Si tu étais cheval de chanoine, tu serais gras à lard. Si tu étais cheval de laboureur, tu travaillerais pour faire venir ton avoine, et le foin que tu porterais emplirait la grange. Si tu étais cheval de meunier, de temps en temps tu mangerais quelque poignée de son ou de farine. Si tu étais cheval de marchand, tu te reposerais la nuit et tu serais bien nourri le jour. Ne serais-tu même que cheval de trompette, tu aurais de le musique. Mais non, tu es cheval de messager : il n'y a rien de plus malheureux que toi, si ce n'est le maître que tu portes » [2]. Sans doute tous ne se trouvaient pas dans le cas d'adresser à leur monture un discours aussi... désolé ; mais la profession était peu lucrative. Leur service n'en était pas moins fort dispendieux ; et il fallait être un personnage de marque pour laisser après soi une correspondance comme celle d'Etienne. Au reste, parmi ces lettres, les unes sont destinées aux grandes personnalités de l'époque pour leur adresser des recommandations et des conseils, parfois des condoléances ou des congratulations ; les autres répondent à des consultations sur des causes publiques ou particulières, avec un art qui témoigne de profondes connaissances juridiques et d'une grande habileté du plaidoyer.

En revanche, cette correspondance est fort sobre de détails sur la famille, le foyer domestique, la jeunesse d'Etienne. Généralement la postérité est ainsi déçue dans son désir de connaître l'enfance des grands hommes. Pour le monde, leur existence ne commence qu'avec leur vie publique ; et alors les souvenirs de leurs premières années sont perdus, ou du moins les regards sont trop attirés

(1) *Lettre* 48 ; édition Desilve, p. 62. — *Lettre* 22, édition Migne, t. 211, col. 343.

(2) A. A. Monteil, *Histoire des Français des divers états*, t. II, p. 37. Paris, s. d.

sur leur participation aux affaires contemporaines pour qu'on songe à les reporter sur un passé d'un intérêt purement personnel. Mais à partir du moment où les talents avérés d'Etienne et la confiance qu'inspirait sa droiture l'ont mêlé à quantité de besognes difficiles et de missions délicates, tous les événements importants de son époque se répercutent dans sa correspondance.

Aussi constitue-t-elle une source précieuse pour l'histoire du XIIe siècle. Les querelles des monastères et des chapitres; les hardiesses de l'Université de Paris; les soubresauts du mouvement communal, combattu ou favorisé d'après des vues d'intérêt ou des circonstances locales par le roi et par le clergé; et, près des faits qui se déroulent, la peinture des institutions, des mœurs, des caractères: tout cet ensemble est retracé avec une vivacité de coloris, avec une netteté de pinceau que l'on chercherait en vain dans d'autres recueils de la même époque.

Ces lettres du XIIe siècle présentent également de l'intérêt par les formes de leur rédaction. Antérieurement leur importance peut être grande sous le rapport historique, elle est nulle sous le rapport littéraire. Plus tard, au XIIIe siècle, les théologiens scolastiques sont trop occupés des leçons qu'ils donnent et des volumineuses compilations qu'ils élaborent pour soigner leurs missives. Au XIIe siècle, la lettre est véritablement un genre littéraire. Il a ses lois, édictées non par les convenances ou la civilité, mais des règles bel et bien d'ordre littéraire et qui tendent à en faire une « œuvre d'art ».

C'est à cette « rhétorique » épistolaire qu'avait abouti, notamment à Orléans, la renaissance si pleine de promesses du XIe siècle. Comme plus tard, au XVIe siècle, il y avait eu alors une floraison exubérante d'art et de pensée, qui fut marquée par un retour passionné à l'étude de l'antiquité et entretenue par la découverte de fragments inconnus de la littérature classique. Parmi les poètes que les Orléanais aimaient le plus à entendre chanter à travers le parchemin de leurs manuscrits, il convient de nommer Virgile, Horace, Juvénal, Ovide et Lucain (1). Mais cette impulsion nou-

(1) Cfr. L. Delisle. *Les écoles d'Orléans au XIIe et au XIIIe siècle*, dans le *Bulletin de la société de l'Histoire de France*, t. VII, 1869, p. 144.

velle ne manquait pas de détracteurs. Beaucoup estimaient qu'à des clercs le psautier devait suffire; quant aux séculiers ce ne pouvait être pour eux qu'un signe de perdition (1). Les dialecticiens ergoteurs et les Cornificiens utilitaires (2) se joignirent aux réformateurs rigides pour proscrire ce culte de l'antiquité. Et la renaissance avorta. Le mouvement tourna court. D'une part les hommes s'engouffrèrent dans l'impasse de la philosophie scolastique; d'autre part l'enthousiasme pour le savoir et le bien dire poussa les esprits dans l'art plus étroit de rédiger des suppliques et de confectionner des lettres (3).

Cette science toute artificielle, éclose, semble-t-il, dans la région bolonaise (4), fut importée d'Italie en France vers le milieu du XIIe siècle. Les bords de la Loire, Orléans, Tours, Meung, furent les premiers à la recevoir. Bientôt sa faveur fut telle que son étude prima toutes les autres. L'enthousiasme s'explique à la fois par l'attrait de la nouveauté et par les perspectives brillantes ouvertes aux yeux des étudiants, que cet art devait introduire dans le palais des rois et mener aux grandes dignités ecclésiastiques.

Avec la science nouvelle apparait une légion de professeurs *(dictatores)*; et avec eux les manuels se succèdent sans interruption *(dictamen, summa dictaminis, ars dictandi)*. Ces curieux traités ont déjà fait l'objet d'une étude particulière dans les dif-

(1) Entendez les vers indignés d'Alexandre de Villedieu:

Sacrificare deis nos edocet Aurelianis,
Indicens festum Fauni, Jovis atque Lie i.
Hec est pestifera, David testante, cathedra.

Cités par THUROT, *Notices et extraits des manuscrits*, t. XXII, n. 115: d'après le manuscrit latin 14927, fol. 104, de la bibliothèque nationale à Paris.

(2) *Cornificius* est un être bizarre, personnifiant le parti de l'ignorantisme, et dont Jean de Salisbury nous a laissé un portrait peu flatteur dans son *Metalogicus* (MIGNE, *Patrologia latina*, t. 199, col. 827, c. II).

(3) Voir L. DELISLE, *Le formulaire de Clairmarais*, dans *Journal des Savants*, 1899, p. 173 (Bibliographie de la question).

(4) Voir L. ROCKINGER, *Briefsteller und Formelbücher des XI bis XIV Jahrhunderts* (t. IX des *Quellen und Erörterungen zur bayerischen und deutschen Geschichte* 1863-1864) p. 53; et p. 9 avec toutefois une attribution fautive à Albéric du Mont-Cassin.

férents pays de l'Europe (1). Pour la France notamment, L. Rockinger et L. Delisle se sont beaucoup intéressés aux *Summae dictaminis* d'origine orléanaise (2). Etienne s'était acquis dans cet art épistolaire une telle maîtrise aux yeux de ses contemporains qu'un poème didactique le dénomme sans ambages la fleur d'Orléans, *flos Aurelianensium* (3).

Et de fait, désormais comme il y a des sermonnaires pour les prédicateurs, il y aura des formulaires pour les épistoliers. Ordinairement ces exemples annexés aux préceptes sont de pures généralités, dépourvues de tout caractère personnel : dans le domaine usuel, c'est un étudiant qui demande de l'argent à son père, et la réponse de celui-ci (vous voyez que l'art a trouvé là à s'exercer à toutes les époques); dans le domaine fantastique, c'est Job écrivant

(1) Cfr. notamment L. ROCKINGER, *Ueber die Ars dictandi und die Summae dictaminum in Italien*, dans les *Sitzungsberichte des münkener Académie*, t. I, 1861. — W. WATTENBACH, *Ueber Briefsteller des Mittelalters*, dans *Archiv für oesterriche Geschichte*, t. XIV, Vienne, 1855. — CH. LANGLOIS, *Formulaires de lettres du XII, du XIIIe et du XIVe siècle*, dans les *Notices et extraits des manuscrits*, t. XXXIV, 1e partie (1891). — CH. THUROT, *Notices et extraits de divers manuscrits latins pour servir à l'histoire des doctrines grammaticales au moyen âge*, t. XXII, 2e partie (1868). — N. VALOIS, *De arte scribendi epistolas apud gallicos medii oevi scriptores rhetoresve*. Paris, 1880.

(2) L. ROCKINGER, *Briefsteller und Formelbücher*, ci-dessus. — L. DELISLE, *Les écoles d'Orléans au XIIe et au XIIIe siècle*, dans le *Bulletin de la société de l'Histoire de France*, t. VII, 1869.

(3) Inter artes igitur qui dicuntur Trivium,
Fundatrix grammatica vindicat principium,
Quae se solam æstimat artem esse artium.
Sub hac chorus militat metrice scribentium,
Inter quos sunt quatuor rhytmice scribentium,
Qui super hoc retinent sibi privilegium :
Stephanus scilicet, flos Aurelianensium,
Et Petrus qui dicitus de castro Blesensium,
Istis non immerito Bertredus addicitur,
Sed nec inter alios apte prœtermittitur
Ille quem Castellio latere non patitur,
In cujus opusculo Alexander legitur.

Ces vers nous livrent encore trois autres noms : Pierre de Blois, Bertère ou Berthier d'Orléans, et Gauthier de Lille ou de Châtillon, auteur d'une *Alexandride*.

à dame Fortune pour se plaindre de Pauvreté, etc. Or deux manuscrits des *Dictamina* du XIII[e] siècle, l'un à Paris (1) l'autre à Valenciennes (2), contiennent pour modèles les lettres d'Etienne de Tournai. Qui sait même si ce n'est pas ce remarquable caractère de correction épistolaire qui nous a valu la conservation de cette copieuse correspondance, aujourd'hui si précieuse quoique non datée. Car rien n'y manque de ce qui retenait dans des ceps étroits et rigides un genre de composition qui devrait vivre principalement d'indépendance et de mouvement.

Les lettres d'Etienne comportent rigoureusement les cinq parties réglementaires (3). D'abord la *salutatio* ou adresse, qui fournirait un répertoire incomparable de suscriptions. Vient ensuite le *proverbium générale* pour disposer le lecteur à la bienveillance *(benevolentie captatio)* et qui nous livre un recueil de belles et nobles pensées. Puis la *narratio* ou exposition du sujet, où se révèle le talent de l'avocat avec son habileté à présenter la cause sous un jour favorable. Suit la *petitio* ou demande, toujours aussi délicate que pressante. En dernier lieu la *conclusio* ou finale, extrêmement variée dans son libellé et consistant souvent en un trait d'esprit qui porte coup.

De ces cinq parties aucune peut-être n'est l'objet d'autant de soin que la première. En principe la *salutatio* ne comporte qu'une formule de politesse; mais en pratique combien ces adresses diffèrent par le ton et l'expression. Etienne se montre souverainement obséquieux envers le Pape *(salutem et cum omni devotione ac reverentia debitam obedientiam)* (4); un peu moins avec

(1) Bibliothèque nationale, 8566 A du fonds latin.

(2) Manuscrit 443 de la bibliothèque municipale.

(3) Hiis preostensis principali proposito insistendum est ut diversa dictaminum exempla subjungantur, in quibus premissa *salutatione* directa a minori ad minorem, vel e converso, vel a pari ad parem, debet sequi *generale proverbium* tangens materiam et intentionem mittentis. Postea debet sequi *narratio* que brevius sit et ellucida. Postea debet sequi *persuasio* sive *petitio*; postea *conclusio*.— Ancien manuscrit de Saint-Amand, aujourd'hui n° 473 de la bibliothèque de Valenciennes. — *Item*, ancien manuscrit de Saint-Martin, aujourd'hui 8566 A du fonds latin à la bibliothèque nationale de Paris.

(4) *Lettre* 62; édition DESILVE, p. 76.

Guillaume de Champagne, archevêque de Reims et son métropolitain *(salutem et cum omni devotione obedientiam* (1). Il est paternel avec le jeune Louis VIII, son royal filleul *(salutem et incrementum sapientie, etatis et gratie apud Deum et apud homines* (2). Il fait appel aux entrailles de la charité *(caritatis visceribus abundare)* quand il recommande son vieux maître de grammaire (3) ; et à la fidélité aux engagements *(fidem operum et verborum)* lorsqu'il réclame sa pension annuelle aux chanoines de Saint-Euverte (4). Il souhaite l'esprit de sagesse et de force *(spiritum consilii et fortitudinis)* à Jean de Belmeis, évêque de Poitiers, en le félicitant de sa résistance au duc d'Aquitaine (5) ; la tranquillité et le réconfort *(consolari pusillanimes et unanimes in domo Domini cohortari)*, en voulant dissiper les inquiétudes de conscience de quelques novices sortis du prieuré de Grandmont pour entrer chez les Cisterciens de Pontigni (6). La suscription se borne à une indication du sujet lorsqu'il s'agit d'abus à réformer *(Cluniacensi abbati pro priore de Ponte monachorum removendo)* (7) ; et quand le correspondant est le coupable lui-même, elle se réduit avec un laconisme presque méprisant à une simple désignation du destinataire *(Abbati Sancti Amandi)* (8).

Etienne se montre également fort soucieux du nombre oratoire dans ses lettres. L'école d'Orléans avait donné sur ce point le signal d'une innovation fort blâmée par les maîtres italiens. On y substituait à la quantité métrique une prosodie assez originale, basée sur des spondées et des dactyles accentués. Tout dissyllabe passait pour un spondée *(fides)*, tout trissyllabe portant l'accent rythmique sur la première était considéré comme un dactyle *(scribere)*, Tout polyssyllabe devenait dactyle ou spondée, selon que la pénultième était brève ou longue. C'était le renversement de ce qu'on

(1) *Lettre* 24; édition Desilve, p. 39.
(2) *Lettre* 293; *ibidem*, p. 367.
(3) *Lettre* 57; *ibidem*, p. 71.
(4) *Lettre* 90; *ibidem*, p. 105.
(5) *Lettre* 82; *ibidem*, p. 96.
(6) *Lettre* 1; *ibidem*, p. 3.
(7) *Lettre* 21; *ibidem*, p. 36.
(8) *Lettre* 259; *ibidem*, p. 322.

appelait le mode grégorien [1]. Pour rendre sa latinité harmonieuse, Etienne observe tous ces préceptes de l'*Ars dictandi* [2]. Non seulement il évite les heurts de l'hyatus, la répétition de syllabes homophoniques, les terminaisons verbales identiques; mais il encadre ses phrases entre une terme initial bien sonore *(Jocunde sunt amicitie...)* et une cadence flatteuse à l'oreille. Jamais un dactyle n'ouvre sa phrase, et pour la faire mourir majestueusement il la termine régulièrement par deux spondées successifs immédiatement précédés d'un dactyle *(...non tam patris verbera quam matris ubera porrigatis)* [3].

Le style épistolaire d'Etienne est généralement pittoresque et redondant. Mais dans les accumulations de synonymes, dans les apostrophes qui lui sont habituelles, l'écrivain a plutôt rencontré une des formes de l'éloquence que celle de la conversation familière. Il évite avec soin de s'expliquer simplement et naturellement, cherchant à ne parler que par métaphores ou autres figures étudiées. De là des ménagements à prendre dans le maniement de cette correspondance. Il est à craindre en effet que pour ajuster sa phrase, l'auteur n'ait quelquefois forcé sa pensée et dit un peu plus ou moins qu'il ne voulait. Aussi lorsqu'on se préoccupe en le lisant de la réalité historique, il est avant tout nécessaire de la dégager des procédés de la rhétorique contemporaine, et d'examiner attentivement ce qu'il y a de fondé dans ces louanges ou ces blâmes.

(1) Cfr. J. Tardif, *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, 1881, p. 64. — Voir surtout Vacandard, *Le Cursus*, dans la *Revue des questions historiques*, 1905, où l'on trouvera la bibliographie du sujet.

(2) Preterea curandum est de ordine dictionum et fine clausularum, *ne sit vocalis ante vocalem* propter nimium hyatum, et quod incipiant clausule *a pede spondaico*, et habeant in fine *duos spondeos sequentes dactilum* vel ymaginem eorum. Et non est curandum de temporibus ut hic: in facie conspuebant; sed curandum est ne sit ibi *frequens iteratio unius sillabe* ut ibi: cursus suspensus suscepit pila latenter. Est etiam vitium quod plures dictiones immediate posite habeant *eandem terminationem* ut ibi: merentes, flentes, lacrimantes. — Ancien manuscrit de Saint-Amand, aujourd'hui n° 443 de la bibliothèque de Valenciennes — *Item*, ancien manuscrit de Saint-Martin, aujourd'hui 8566 A du fonds latin à la bibliothèque nationale de Paris.

(3) *Lettre* 89; édition Desilve, p. 105.

Un jour Etienne que les exigences de la fiscalité pontificale avaient éloigné momentanément de son siège épiscopal, écrivit de sa solitude de Marizi à l'évêque de Soissons, pour lui demander l'autorisation de confirmer les populations voisines de la métairie de Sainte-Geneviève où il s'était retiré. Nivelon de Chérisi lui répond une lettre aimable, où il vante l'art avec lequel son correspondant manie les aphorismes du droit, adapte les textes de la Bible et intercale les réminiscences des poètes (1). On ne saurait mieux résumer les traits caractéristiques du style d'Etienne. La seule lettre à Nivelon de Chérisi et qui ne comporte qu'une vingtaine de lignes renferme une allusion au Code Justinien, une réminiscence des *Epistolæ ad familiares* de Cicéron, des textes de psaumes, et une citation poétique de Sidoine Apollinaire (2). Et tout le reste de la correspondance est à l'avenant.

Les moindres affaires rappellent à la mémoire d'Etienne des passages du Digeste ou du Code Justinien, et surtout du Décret de Gratien qu'il s'est assimilé complètement et dont il tire partout d'habiles adaptations (3). On est étonné aussi de la connaissance étendue qu'il avait de la Bible. Les expressions scripturales remplissent ses lettres; il s'accorde toutefois dans leur usage de grandes latitudes. Les textes sont souvent appliqués d'une façon détournée et peu en harmonie avec le sens exact qu'ils ont dans les livres saints. Enfin, les souvenirs littéraires classiques se pressent dans ses lettres. On voit venir naturellement sous sa plume des vers empruntés aux Epitres d'Horace (4), à la Thébaïde de Stace (5), aux Fastes d'Ovide (6) et à ses Remèdes d'amour (7), à l'Enéide de Virgile (8) et aux Satires de Juvénal (9). Et à côté de ces citations textuelles quantité d'expres-

(1) Porro hinc verba legibus accommoda, hinc sacro eloquio familiaria, hinc poetis domestica, ex habundancia cordis ad nostram consolationem vestri gracia transmisistis. *Lettre* 244; édition DESILVE, p. 302.

(2) *Lettre* 243; *ibidem*, p. 301.

(3) Voir les notes de l'édition DESILVE, lequel s'est attaché à identifier un grand nombre de ces passages.

(4) *Lettres* 63, 215, 277, *ibidem*, pp. 80, 266, 349.

(5) *Lettre* 5; *ibidem*, p. 22.

(6) *Lettre* 178; *ibidem*, p. 215.

(7) *Lettre* 1; *ibidem*, p. 10.

(8) *Lettre* 201; *ibidem*, p. 252.

(9) *Lettre* 270; *ibidem*, p. 339.

sions trahissent une grande familiarité avec les auteurs profanes de l'antiquité.

Çà et là toutefois perce l'influence de la langue romane. On trouve dans ses lettres des constructions de phrase déjà toutes françaises. En voici un exemple. *Mandet mihi dominus meus*, écrit-il à l'évêque du Puy *(Aniciensis), si quæ sunt contradictiones quae vel auferre nobis donum vestrum possint vel differre* (1). N'est-ce pas mot pour mot : mandez-moi, monseigneur s'il y a quelques contre-temps qui puissent nous enlever votre donation ou la différer ? (2).

Un autre sorte de gallicisme encore se fait jour dans la latinité d'Etienne : la substitution du pluriel au singulier par souci de déférence. Ainsi s'adressant à son ancien condisciple Pierre, devenu cardinal de Saint-Chrysogone, il lui dit : *Confido quia quem dilex*ISTIS *priva*TUS, *non dedilig*ETIS *promo*TUS (3); et ailleurs, à Lambert, évêque de Thérouanne, *parva tuguria... hospes magn*US *imple*BITIS (4). Le procédé remontait à saint Avit de Vienne, qui avait cru devoir adopter ce mode en écrivant à des particuliers de grande distinction. Quelques auteurs du XIIe siècle, comme Etienne, voulurent imiter cette façon de s'exprimer, et ils aboutirent à cet assemblage bizarre de singuliers et de pluriels, blâmé par les puristes qui le trouvaient discord et malsonnant.

Si l'usage de la langue romane suinte ainsi à travers les lettres d'Etienne, son ignorance de la langue thioise n'apparaît pas moins clairement, bien qu'il ait été pendant onze ans l'évêque d'un diocèse aux deux tiers flamand.

Un jour il recommande à Lambert de Bruges, évêque de Thérouanne, les intérêts d'une communauté de femmes établie à Ghistelles (5) et qui se réclamait du patronage de sainte Godelieve.

(1) *Lettre* 30; *ibidem*, p. 45.

(2) Pierre, évêque du Puy, avait promis de céder le monastère de Doué aux chanoines victorins de Saint-Euverte d'Orléans et dont Etienne était alors l'abbé. En réalité, il fut définitivement cédé à des Prémontrés norbertins.

(3) *Lettre* 56 ; *ibidem*, p. 71.

(4) *Lettre* 261; *ibidem*, p. 325.

(5) Canton du même nom, arrondissement administratif d'Ostende, arrondissement judiciaire de Bruges.

Ce nom le frappe. Il sonne aussi durement que son synonyme, Théophile ou Philothée, eut résonné harmonieusement à son oreille. Aussi s'essaie-t-il à donner l'étymologie de ce nom « barbare » *(cujus nomen etsi barbarum nobis videatur)* (1). Le mot est composé de deux parties: la première *God* signifie, croit-il, *Dieu*, en tudesque ou en anglais; pour la seconde *lief*, il en abandonne l'interprétation à son collègue mieux familiarisé avec les idiomes germaniques (2). C'est bien avouer son impéritie absolue dans une langue qui lui eut été cependant d'un précieux appoint dans l'exercice de son ministère.

Mais ni le roman ni le thiois n'obtenaient alors la faveur des esprits supérieurs, qui, sous couleur de culture littéraire, continuaient à s'exercer aux jongleries latines.

Le goût du XIIe siècle notamment était à l'antithèse et à l'allitération, cet artifice de langage consistant à opposer les uns aux autres des mots qui ne varient que d'une lettre. Etienne use de ce procédé d'une façon étrange et presque excessive. On découvre cette recherche jusque dans ses missives au Pape. *Infirmus infirmo testimonium perhibeo*, écrit-il en 1179 à Alexandre III qui avait mandé au concile de Latran l'archevêque de Tours au sujet d'une requête de l'Eglise de Dol,... *quia si abiret, obiret; si profisceretur non proficeret, si non moraretur moriretur.... Dolet admodum de Dolensium dolis* (3).

Nulle part cependant l'auteur ne les multiplie autant que dans ses lettres à Guillaume de Champagne, archevêque de Reims. Ce sont du reste visiblement celles dont le style est le plus soigné. Dans celles qu'on peut nommer lettres d'affaires comme les pétitions qu'il adresse au pape Lucius III (4), ou à Henri II (5) roi

(1) *Lettre* publiée par L. AUVRAY, dans les *Mélanges Paul Fabre*, p. 291.

(2) Primam sillabam que dicitur *God*, teutonico sive anglico sermone *Deum* credimus interpretari. Reliquam vobis qui lingue idioma intelligitis, id est *lief*, relinquimus exponendam. *Ibidem.*

(3) *Lettre* 49; édition DESILVE, p. 63. — *Lettre* 40; édition MIGNE, t. 211, col. 341.

(4) *Lettres* 95, 96, 100, 105, 110, etc; édition DESILVE, p. 110, 112, 117, 122, 127, etc.

(5) *Lettre* 98; édition DESILVE, p. 115. — *Lettre* 84; édition MIGNE, t. 211, col. 380.

d'Angleterre, il semble adopter le style des chancelleries. Sa phrase cesse d'être courte et nerveuse pour devenir périodique et traînante. Les antithèses et les allitérations disparaissent presque complètement.

De même que son style varie avec le destinataire de sa correspondance, il se modifie également avec l'âge. En vieillissant son talent prend plus d'ampleur et gagne en tonalité comme en finesse.

Ces dernières remarques sont sans doute un peu vagues. Elles demanderaient à être « éclairées » par des exemples. Mais le secret d'ennuyer est celui de tout dire... ou de tout démontrer. Il faut savoir se borner... même en fait d'«illustrations». En conséquence je renonce à ce mode d'« enluminure », pour conclure immédiatement.

Notre épistolier a-t-il laissé lui-même sa correspondance courir le monde, ou ses amis sont-ils responsables de cette indiscrétion? Je l'ignore. Ce que je sais, c'est qu'elle comporte de petits chefs-d'œuvre qui ont forcé l'admiration des contemporains par l'art du détail et le fini de l'exécution. Nous en déduirons ensemble qu'au XII[e] siècle la lettre est un genre littéraire plus encore qu'au XVII[e], où il est dit de Mme de Sévigné, qu'elle faisait une lettre à peu près comme La Fontaine faisait une fable.

Néanmoins, à l'inverse du XVII[e] siècle, où l'on s'étudiait pour se livrer... un peu fardé, la correspondance d'Etienne est d'une parcimonie déconcertante en matière de renseignements intimes. Les hommes du moyen âge n'ont pas connu ces impulsions autobiographiques. qui ont enfanté la copieuse littérature des *Mémoires* à l'époque moderne. Ils ne s'analysaient pas pour le plaisir de livrer leur «moi» à la curiosité publique de tous les temps. Leur psychologie ne nous est révélée qu'indirectement et plutôt par surprise. Encore la tâche est-elle malaisée; car l'art épistolaire, astreint aux procédés artificiels que nous venons de signaler, accordait peu de place aux expansions du cœur.

Nous ne pouvons suivre Etienne à travers le dédale d'objets qui sollicite successivement son attention. Toutefois il est un lien commun qui rattache cette série disparate de faits et d'idées, une pensée générale qui les domine: c'est l'indulgence et la bonté allant jusqu'à la sentimentalité. Il suffit de se placer à ce point de vue plus élevé pour reconstituer la physionomie morale de l'épistolier

et se former une juste conception de ses tendances et de son œuvre.

« Rien de plus beau que la charité, écrit-il. Elle forme des liens entre des inconnus; fait tomber les barrières de l'hostilité; unit le septentrion au midi, la terre à la mer, la civilisation à la barbarie » (1). C'est ce large esprit de charité qui alimente la correspondance d'Etienne. Toutes les misères sociales, toutes les victimes de l'injustice, tous les vaincus de l'oppression rencontrent en lui un protecteur et un défenseur.

Il se montre rigide pour les délinquants en faute (2); mais dès que le coupable revient à résipiscence, sa bonté paternelle réapparaît. Chacun sait la peine qu'on éprouve au moyen âge à maintenir les gens en place. De là est né le servage attaché à la glèbe, afin d'assurer la mise en valeur des terres de cultures. De là est né aussi le serment de stabilité ou de perpétuel séjour à l'abbaye, qui constitue le premier des vœux monastiques (3). N'empêche que les fugues étaient fréquentes dans l'une comme dans l'autre catégorie. Etienne intervient régulièrement pour demander qu'on ouvre la porte du monastère au prodigue repentant, «qu'on ne le laisse pas plus longtemps en dehors du troupeau, exposé à la morsure du loup, contraint de garder les pourceaux et de convoiter leur nourriture; qu'on accueille plutôt le pauvre égaré qui apprécie trop tard les biens de sa famille spirituelle; qu'on lui remette sa tunique et son anneau et qu'on lui rende une place au foyer » (4).

Malgré les mécomptes qui en résulteront pour lui, il se refuse obstinément à jeter l'interdit sur le diocèse de Tournai à cause des méfaits du comte de Flandre, sous prétexte que « nul ne doit être frappé d'une peine spirituelle ni conséquemment être exclu

(1) Nihil honestius caritate que et incognitos ligat et conciliat separatos: hec septentrionem orienti, Gades Oceano, latinis babaros salutis commercio federavit. *Lettre* 33, édition Desilve, p. 46. — *Lettre* 22, édition Migne, t. 211, col. 326.

(2) Voir *Lettres* 10, 83, 84, 111, 158, 258, 271, D.B., 6; édition Desilve, pp. 27, 97, 98, 128, 184, 322, 340, 400.

(3) Cfr. J. Warichez. *L'abbaye de Lobbes depuis les origines jusqu'en 1200*, pp. 140, 203 et 204. Tournai, 1909.

(4) *Lettres* 15, 32, 101, 135, 150; édition Desilve, pp. 32, 46, 118, 158, 175.

de la réception des sacrements pour des fautes d'autrui » ([1]). Une semblable théorie, sur la nécessité d'une culpabilité personnelle en vue d'un châtiment quelconque, le porte à intervenir en faveur d'un clerc espagnol qui avait été simoniaque sans s'en douter ([2]), d'un moine cistercien qui dans son enfance avait sans le vouloir tué d'un coup de flèche un compagnon de son âge ([3]), d'un prêtre rendu responsable d'un avortement involontaire ([4]). Encore ce dernier cas était-il suspect de chantage.

Car l'injustice surtout indignait. Partout il se fait l'intrépide champion du droit. Il ramène à l'ordre ceux qui châtient avec trop de rigueur ([5]); et il en appelle au métropolitain contre les évêques, qui traitent leurs bénéficiers de façon a être considérés par eux « comme des mercenaires intéressés ou des loups rapaces » ([6]).

Les humbles et les pauvres spécialement trouvent toujours un écho à leur détresse chez ce puissant redresseur de torts. Ici c'est un pauvre frère lai expulsé de son couvent ([7]); là un malheureux serf pressuré d'impôts par un prévôt, au point de ne pouvoir plus nourrir sa famille par son travail ([8]); ailleurs un clerc d'origine juive, englobé dans la défaveur de sa race et exclu de ce chef des libéralités de Louis le Jeune ([9]). Si une veuve vient à être exploitée par des créanciers éhontés, il intervient pour les faire débouter de leurs indignes prétentions et transporter au contraire l'investiture du fief en cause au frère de la pauvresse ([10]).

Mais il faut lire surtout les accents touchants que lui arrache la situation de l'infortunée reine de France. Car en dépit de toutes

(1) *Lettre* 257; *ibidem*, p. 318 svv.
(2) *Lettre* 51; *ibidem*, p. 65.
(3) *Lettre* 198; *ibidem*, p. 198.
(4) *Lettre* 189; *ibidem*, p. 235.
(5) *Lettre* 13; *ibidem*, p. 30.
(6) Ut qui episcopum suum non solum mercenarium expertus est, sed et lupum, metropolitanum suum patrem sentiat et patronum. *Lettre* 94, *ibidem*, p. 110.
(7) *Lettre* 264; *ibidem*, p. 328.
(8) *Lettre* 230; *ibidem*, p. 153.
(9) *Lettre* 38; *ibidem*, p. 51.
(10) *Lettre* 60; *ibidem*, p. 75.

les galanteries théoriques des poètes, le moyen âge à la fin du XIIe siècle est encore très dur pour la femme, si noble fût-elle; et le précepte de la chevalerie qui commandait tant de déférence au sexe faible n'était pas passé dans le pratique autant que tenderaient à le faire croire les chansons de geste. On sait avec quelle brutalité Philippe-Auguste se conduisit à l'égard de la malheureuse Ingeburge de Danemark qu'il répudia le lendemain de ses noces. On sait aussi comment il la relégua d'abord à l'abbaye de Cysoing dans le diocèse de Tournai, la fit traîner d'un monastère à l'autre pour l'enfermer finalement dans la tour d'Etampes. A en croire les plaintes de la victime, son mari, non content de lui imposer un régime de séquestration rigoureuse, ne lui aurait même pas donné suffisamment de quoi manger et se vêtir. Etienne se fit courageusement le porte-voix de cette royale infortune refugiée dans son diocèse, au risque de blesser Guillaume de Champagne, l'archevêque de Reims, son chef ecclésiastique et son protecteur personnel, au risque aussi de froisser le monarque et de perdre cette faveur princière à laquelle il devait en partie ses hautes destinées. Sa longue lettre est un admirable modèle de franchise, de délicatesse, et d'émotion compatissante. «Je parlerai à mon seigneur, écrit-il, sans présomption, mais sans défaillance, avec une évangélique fierté. Il est dans notre région une perle précieuse, foulée aux pieds par les hommes, mais honorée des anges, digne d'être le joyau de la couronne et de briller au palais royal comme dans la cour céleste. Je parle de la reine enfermée à Cysoing comme dans une prison, et qui gémit dans l'abandon et la détresse... Sa face rayonne de beauté comme celle de la vierge ambroisienne; mais elle est encore plus belle par ses vertus morales et par ses sentiments de foi... Digne rejeton des rois et des martyrs, cette princesse tombée du trône est contrainte par la pauvreté de vendre ou d'engager pour sa subsistance le peu qui lui reste de vêtements et de vaisselle. Elle tend la main, sollicite l'aumône, insiste pour qu'on lui donne. Je l'ai souvent vue pleurer, j'ai pleuré avec elle tant mon âme s'attendrissait à ce douloureux spectacle...» (1)

Etienne du reste montre partout beaucoup de cœur. Les peines

(1) *Lettre* 213; *ibidem*, p. 263.

d'autrui ne le trouvaient jamais insensibles ([1]) et il a pour exprimer ses condoléances des termes charmants. Cessez de vous affliger, écrit-il à un vieux chanoine de Sainte-Geneviève qui venait de perdre son neveu. « La mort vous a moins séparé de ce jeune homme ignorant de la malice du monde, qu'elle ne lui a procuré l'avantage de vous précéder de quelques jours auprès de Dieu ([2]). Séchez donc ces larmes qui nuisent à celui qui les verse et qui sont sans profit pour celui qu'on pleure. Passez-moi plutôt la moitié de vos peines, je vous passerai la moitié de mes joies et nous obtiendrons par ce mélange deux vieillesses qui ne seront peut-être un objet d'envie pour personne, mais qui n'auront rien à jalouser à qui que ce soit» ([3]).

A Pierre d'Arras, son collègue, «j'étais, dit-il, dans le nord de mon diocèse... lorsque des colporteurs de potins répandaient dans la population le bruit de votre mort prochaine. A cette nouvelle j'ai pâli; et la fièvre m'a saisi à l'annonce de la vôtre. Mais en recevant l'assurance de votre rétablissement, j'ai remercié Dieu de ce qu'il avait opéré deux guérisons d'un coup » ([4]).

Et ce n'est pas une pure phraséologie, l'auteur a véritablement le culte de l'amitié. Ce sentiment lui inspire des pensées gracieuses qui reviennent comme *proverbium generale* au début de ses lettres.

«Heureuses les amitiés, dit-il, dont une jeunesse généreuse a semé les prémices et dont une vieillesse avancée peut recueillir

(1) Cfr. *Lettres* 18 et 54; *ibidem*, pp. 34 et 88.

(2) Quem sicut credimus immaculatum corpore sic et immaculatum mente, non tam a te recessisse quam te ad Dominum precessisse. *Lettre* 208; *ibidem*, p. 259.

(3) Utinam quandoque videamus nos invicem ut invideamus nulli et invideat nullus nobis. *Ibidem*, p. 260.

(4) *Expavi, dolui, nec sine febre fui cum vos ea febris haberet*. Phrase curieuse dont la disposition permet de former a volonté un vers pentamètre, ou un hexamètre, ou même un distique: en répétant le second, hémistiche du pentamètre, comme l'ont fait parfois les poètes latins du XVI[e] siècle.

Expavi, dolui, nec sine febre fui;
Nec sine febre fui, cum vos ea febris haberet.

Lettre 211; édition DELSILVE, p. 261.

la dime. Elles sont la source de biens incorruptibles que la rouille ni le ver n'entament, et que les voleurs ne s'approprient point...» (1).

«Les vieilles amitiés, écrit-il à Foulque, abbé de Saint-Germain des Prés, se ravivent par des lettres nouvelles. Pour moi de peur que votre affection n'éprouve quelque langueur ou assoupissement, je n'épargne ni le roseau ni le parchemin. Si vous ne vous fatiguez pas de me lire, je ne me fatiguerai pas de vous écrire» (2).

«Les amitiés, remarque-t-il ailleurs, naissent de la conversation, s'affermissent par les entrevues et se consolident par le bienfait» (3).

«Si les petits cadeaux ne les créent pas, du moins ils les réchauffent et les entretiennent», observe-t-il à Arnoul, doyen de Bruges, en lui envoyant des effets d'équipement pour un cheval. Il lui donne en même temps l'explication allégorique de ces présents, voulant qu'ils soient à la fois «agréables à la vue, commodes dans l'usage et instructifs pour la raison». Le mors de bride *(frenum)* est une leçon de modération dans le gouvernement de soi-même et d'autrui. Les courroies du poitrail *(pectorale)* doivent lui apprendre le courage dans l'adversité et la prudence dans la prospérité. Les deux étriers *(strepes)* représentent l'un les devoirs à l'égard des inférieurs, l'autre les devoirs envers les supérieurs: à moins de se tenir ferme dans l'un et l'autre, la position devient précaire et la chute est prochaine (4).

Etienne affectionne ce symbolisme dans les présents et se plait à le faire ressortir (5). C'est l'esprit de son Ordre plus encore que l'esprit de son temps: car le parterre du mysticisme a glorieusement fleuri à Saint-Victor avant d'être cultivé par le «*poverello*» d'Assise.

Tant de délicatesse n'exclut pas cependant, çà et là un brin de guoguenardise. Il est vrai qu'en France il avait confiné au Midi, et qu'en arrivant à Tournai, disons-le tout bas, il était tombé dans la Gascogne de la Belgique.

(1) *Lettre* éditée par L. Auvray, dans les *Mélanges Paul Fabre*, p. 291.
(2) *Lettre* 207; édition Desilve, p. 258.
(3) *Lettre* 239; *ibidem*, p. 296.
(4) *Lettre* 212; *ibidem*, p. 262.
(5) Voir *Lettres* 119 et 193; *ibidem*, pp. 134 et 240.

Ecrivant à Bertier, archidiacre de Cambrai (1), et à Lambert, évêque de Thérouanne (2), deux vieux amis qu'il avait connus à la cour de Guillaume de Champagne, Etienne insère volontiers dans sa lettre quelque trait piquant.

Un jour même qu'il dut implorer l'appui de son métropolitain contre... les chanoines de Tournai, «il y a, écrit-il, sur terre trois sortes de mécontents et une quatrième espèce plus têtue encore que les autres: des rustres érigés en commune, des femmes en désaccord, des porcs qui grognent à l'unisson, des chanoines d'un avis opposé. Je combats les premiers, je me moque des deuxièmes, je méprise les troisièmes, et je supporte les quatrièmes; mais des premiers et des derniers, délivrez-nous, Seigneur» (3).

Le genre facétieux lui plaisait beaucoup (4). La plaisanterie d'un goût même un peu risqué ne l'arrête pas (5). Il cite avec joie les hexamètres réalistes qu'il avait fait inscrire sous la fausse porte de sa chapelle épiscopale afin de détourner les passants de certaines incongruités, indécentes pour ce lieu sacré. Ces vers du mois de mai 1198 seraient encore à leur place en ce jour du 7 décembre 1913; seulement il eut fallu demander à l'auteur du *Roman comique* de les traduire en français. Et comme je suis trop malhabile spirite pour évoquer l'âme de Scarron, je vais vous les lire en latin; aussi bien, dit-on, cette langue brave l'honnêteté dans les mots.

Sordide, qui sentis ventrem contendere ventis,
Longius absiste, quoniam sacer est locus iste.
Cui stomachus turget, quem fetidus Eolus urget,
Non hic se purget, quia non sine verbere surget (6).

(1) *Lettre* 233; *ibidem*, p. 178.
(2) Cfr. la table de Desilve au mot *Lambinus de Brugis.*
(3) Tria sunt murmurantia super terram et quartum quod facile non quiescit: communia rusticorum dominantium, cetus feminarum litigantium, grex porcorum ad unius clamorem grunnientium, capitulum diversa vota sectantium. Cum primo pugnamus, secundum irridemus, tercium contempnimus, quartum sustinemus: a primo et quarto, libera nos, Domine. *Lettre* 205; *ibidem*, p. 256.
(4) *Lettre* 281, *ibidem*, p. 354.
(5) *Lettre* 207, *ibidem*, p. 259.
(6) *Lettre* 261; *ibidem*, p. 326.

Un jour un abbé de monastère lui avait envoyé pour Guillaume de Champagne un cheval indigne d'un si haut personnage. Etienne s'empresse de le lui retourner. «Ce n'est pas là un cheval, dit-il, c'est un âne: aussi je vous le renvoie en vous estimant l'un et l'autre à la même valeur» (1).

Ailleurs encore, en sollicitant des aumônes en faveur de la basilique qu'il construisait à Paris, il plaisante cruellement du plomb des bulles romaines, plus dispendieux que le plomb d'Angleterre destiné au toit de Sainte-Geneviève. «Au reste, ajoute-t-il, si ce dernier sert à couvrir les églises, l'autre sert plutôt à les dénuder» (2).

A sept cents ans de distance ces badinages spirituels ont beaucoup perdu de leur saveur. C'est la commune destinée des correspondances, lorsqu'elles tombent dans le domaine public. Cicéron déjà nous en avertit: « *Quam multa sunt jocosa in epistolis, quæ prolata si sint inepta videantur!* » Néanmoins telles qu'elles nous sont conservées, ces lettres révèlent dans Etienne une âme droite, un cœur affectueux et un caractère jovial.

Mais j'ai surtout voulu vous montrer en lui un épistolier et derrière lui un art épistolaire compliqué et savant. Au XIIe siècle, la lettre est véritablement un des « excellents chefs-d'œuvre », que pouvaient réaliser ceux qui se mêlaient d'écrire.

Toutefois ce genre littéraire durera peu. Il sombrera au XIIIe siècle dans les subtilités de la scolastique, aux XIVe et XVe sous le cliquetis des armes guerrières, au XVIe dans le tumulte des luttes religieuses, pour renaître au XVIIe dans l'hôtel de Rambouillet et se prolonger à travers tout le XVIIIe siècle.

Le factice du genre réapparaît alors, quoique sous une forme nouvelle. En dépit des apparences Balzac, Voiture, Mme de Sévigné, Mme du Deffand, Voltaire, sont convaincus que leurs lettres s'échapperont des mains du destinataire pour courir le monde; et ils songent au public en leur donnant cette rédaction soignée.

Aujourd'hui nous n'en sommes plus là. Le progrès a marché. Mme de Sévigné elle-même, au lieu d'entasser cette immortelle correspondance qui occupa une bonne partie de son existence, prendrait

(1) *Lettre* D. M., 5; *ibidem*, p. 384.
(2) *Lettre* 177; *ibidem*, p. 214.

aujourd'hui le P. L. M. pour aller visiter Mme de Grignan en Provence. Les facilités du voyage sont donc une cause de faillite pour la littérature épistolaire contemporaine. Quitte à vous paraître paradoxal, les facilités de la poste en sont une autre.

Les grandes vulgarisations engendrent les grandes vulgarités. Lorsque les moyens de communication sont imparfaits et coûteux, les lettres seront rares; lorsqu'ils sont perfectionnés et commodes. elles seront nombreuses mais souvent banales. Jadis à peine le courrier parti, on faisait ses provisions pour l'ordinaire suivant. On recueille des matériaux, on prend des notes, on groupe ses renseignements. Peu à peu la lettre s'esquisse, le plan se dessine, en attendant qu'une rédation habile en soudent les parties les unes aux autres. Maintenant qu'une borne-poste se dresse à chaque coin de rue, c'en est fait de ces missives préparées dans l'intervalle de deux courriers avec tant de patience et de soin. Six à huit fois par jour le facteur passe, recueille les petites feuilles d'une dizaine de grammes bâclées à la hâte, et les empile dans son sac de cuir en attendant qu'on les confie à l'express impatient.

Et puis il y a le télégraphe pour favoriser notre nonchalance, le téléphone pour permettre un échange de conversation facile, et la carte-vue où la vignette remplace le récit.

Restent toujours cependant les lettres intimes, celles qui relient deux nature d'élites que les circonstances de la vie ont séparées sans rompre leur amitié. Là encore une évolution s'est produite. Le goût s'est transformé. Nulle part peut-être les artifices de la phrase ou de la pensée ne sont tombés en si profonde mésestime que dans ces chuchotements d'âmes. C'est la vérité nue, la sincérité vraie, qui y recueille toute la faveur vouée autrefois à la virtuosité, comme au temps de l'évêque Etienne.

. . . .

. . . .

. . . .

J'ai terminé, après avoir considéré mon héros sous un aspect très spécial. Mais Etienne de Tournai est comme un diamant taillé à facettes: je vous en ai montré une; il me resterait trente-six autres à vous faire voir.

Dans notre pays, cet homme aux qualités supérieures a réellement

fait le pont entre la civilisation plus raffinée du Midi et celle plus fruste du Nord de la Gaule. Formé à l'art de vivre et au talent de gouverner dans les milieux les mieux cotés, il apportait avec lui, en venant à Tournai, la haute culture de l'Italie et de l'Université de Paris dont la Montagne Sainte-Geneviève fut le berceau. Et comme il était aussi zélé qu'éclairé, il n'est pas une institution dans son vaste diocèse qui n'ait reçu de sa main la chiquenaude du progrès, pas même la célèbre abbaye de Saint-Martin à Tournai, due elle aussi à un Orléanais du siècle précédent.

Il en est résulté une civilisation avancée et toute d'influence française, dont Etienne durant les onze années de son épiscopat ne connut malheureusement que la période de gestation douloureuse, au milieu de difficultés sans nombre. Mais vingt ans plus tard, au moment où Walter de Marvis monte sur le siège de saint Eleuthère, l'enfant a grandi, il est en pleine vigueur; et c'est ce dernier prélat qui recueille en majeure partie la gloire de sa paternité. L'Histoire a souvent de ces injustices. Autre est le semeur, autre le moissonneur. Le geste du premier est plus majestueux et plus noble; mais il est aussi plus silencieux et plus obscur. Les manœuvres du second sont plus banales; mais elles sont plus tumultueuses, frappent davantage l'esprit public et se répercutent ainsi plus facilement dans l'Histoire. C'est aux archéologues qu'il appartient de «Rendre à César ce qui est à César... sans refuser à Dieu ce qui est à Dieu ».

J. Warichez.

L'Exposition rétrospective de
L'ART ANCIEN
DANS LES FLANDRES
(région de l'Escaut)
Gand 1913

Le bureau de l'Académie nous a fait l'honneur de nous demander un compte rendu de « l'Art ancien dans les Flandres ». Nous ne nous déssimulons pas le danger qu'il y a de parler d'une entreprise dont on a assumé la direction, ni l'impossibilité de présenter en un travail forcément sommaire, un rapport correspondant à l'importance de cette exposition aussi étendue que complexe (1).

On nous a fait valoir l'intérêt majeur qu'il y avait à consigner dans les publications de l'Académie, le souvenir d'une manifestation artistique consacrée à la glorification de l'Art flamand; ce compte rendu nécessairement incomplet sera limité à quelques vues générales

(1) Ce travail résumé a fait l'objet d'un discours à l'assemblée solennelle de l'Académie royale d'Archéologie, tenue à l'Hôtel de Ville d'Anvers, le 7 décembre 1913.

sur le programme de «l'Art ancien dans les Flandres» et sur les principales caractéristiques de cette manifestation artistique.

La rétrospective gantoise de 1913 se distingue de ses aînées; celles-ci avaient pour but soit la glorification d'une école d'art, soit l'étude d'une époque, soit la présentation de l'œuvre d'un maître; il suffit de rappeler les *Primitifs*, à Bruges, l'*Art au XVIIe siècle*, à Bruxelles, ou l'*Exposition Jordaens*, à Anvers.

Qui ne se souvient de ces grandioses manifestations qui proclamèrent hautement la gloire de l'Art flamand? Ce furent, pour n'en citer que les principales, la belle exposition de 1888 à Bruxelles, celle des Eperons d'or à Courtrai en 1902, de la Dinanderie en 1903, de l'Art ancien bruxellois et de l'Art mosan à Liége en 1905, de la Toison d'or en 1907, du siècle de Rubens en 1910, des Arts anciens du Hainaut à Charleroi, des anciens métiers d'art malinois et des anciennes industries d'art tournaisiennes en 1911, celle de la Miniature à Bruxelles en 1912.

Et combien d'autres, moins importantes incontestablement, et d'un intérêt plus local, mais instructives parce qu'évocatrices du passé artistique de la Belgique.

De cet ensemble de manifestations d'art s'échappe un hymne patriotique; il proclame la variété et la richesse de notre patrimoine artistique aux siècles passés; malgré les guerres, les pillages les actes de vandalisme et, hélas! l'ignorance ou l'incurie, les épaves de ce passé glorieux attirent la foule des visiteurs étrangers et provoquent leur admiration.

Les savants louent notre initiative en matière d'exposition rétrospective; la Belgique, aux yeux de M. Paul Vitry, le sympathique et savant conservateur du Louvre, est la terre bénie où elles germent avec fréquence et succès.

L'exposition universelle et internationale de Gand parut au Comité de «l'Art ancien dans les Flandres» une occasion favorable pour suivre l'exemple de Liége et de Bruxelles. Quelques amis de l'Art flamand ne purent résister au désir d'interroger le passé artistique de la Flandre et de chercher à mettre une fois de plus en valeur ses trésors d'art. Nous avons dit ailleurs, et nous ne craignons pas de répéter, que la ville de Gand «devait à son passé artistique et

» à l'abondance de ses monuments, de compléter sa *Worlds fair* par » un tableau évocateur du passé de la Flandre. »

En appelant l'étranger à Gand pour contempler les progrès des sciences, de l'industrie et du commerce, on ne pouvait laisser ignorer à nos hôtes les manifestations de l'Art flamand des siècles antérieurs. Aux richesses économiques de la nation, il convenait de joindre les chefs-d'œuvre de nos artistes; aux aspects positifs de la vie, il faillait joindre sa poésie, c'est-à-dire le beau dans ses multiples évocations.

Toutefois, pour réaliser pareil désir, donner corps à un vœu imprécis et provoquer l'intérêt des visiteurs, il fallait élaborer un programme différent de ceux des rétrospectives antérieures. Il ne pouvait être question de reprendre un thême employé, sans encourir le reproche de plagiat. Pareille pensée n'a jamais effleuré l'esprit du Comité qui rend un large et sincère hommage à ses prédécesseurs, en s'efforçant de marcher sur leurs traces, et en s'inspirant de leur exemple.

* * *

Deux courants artistiques principaux correspondent en Belgique aux deux bassins de la Meuse et de l'Escaut; la fleuve est en effet la grande voie de communication dans le domaine artistique comme en matière économique.

L'exposition de l'*Art mosan* appelait tout naturellement sa sœur jumelle, celle de l'Art ancien dans la vallée de l'Escaut, région correspondant plus ou moins à l'ancien territoire de la Flandre, de Cambrai à Zierikzee, c'est-à-dire le nord de la France, les deux Flandres, le Hainaut occidental, la majeure partie du Brabant, Anvers et la Flandre Zélandaise.

Ces limites géographiques ne correspondent évidemment pas à un pays nettement délimité par les hommes de guerre ou les diplomates; s'écartent-elles de la réalité au point de vue artistique? La question est controversable, bien qu'il y ait des preuves nombreuses de l'influence donnée ou reçue par la voie fluviale; il suffit de citer Gand et Tournai, dont quelques monuments d'architecture attestent les relations artistiques au point de vue de la conception comme

à celui de la matière employée; la peinture et la sculpture ainsi que les arts du tissu peuvent être l'objet de constatations analogues.

Plus aisée était la détermination des limites chronologiques qu'on étendit du moyen âge à la fin du XVIIIe siècle; cette décision a permis de faire des comparaisons de portée générale entre époques différentes de tendance et de goût; dans la section de sculpture, ce point du programme a fourni matière à un examen comparatif fort intéressant entre les conceptions successives du type ou du costume ainsi que de la technique; la juxtaposition momentanée d'œuvres éparses permet de rattacher des filiations problématiques et de saisir des points de contact, imperceptibles lorsque les objets sont séparés.

Dans ces limites géographiques et chronologiques, il fallait enfin déterminer l'angle artistique sous lequel on voulait envisager l'entreprise.

Après les belles manifestations de Bruges et de Bruxelles, qui avaient eu la peinture pour objet principal, presque exclusif, il ne pouvait être question de récolter dans un champ qui avait été moissonné avec soin et succès.

On songea à la sculpture moins connue, aux arts du tissu et à la miniature de manuscrits, dont l'influence sur les origines de l'Ecole flamande de peinture s'affirme chaque jour davantage, grâce aux travaux des érudits belges et étrangers.

Mais l'œuvre d'art n'est pas un produit spontané et sans relations avec l'ambiance. Œuvre de l'homme, elle porte l'empreinte de son auteur; elle trahit son éducation, ses goûts, les traditions de sa race, les influences du climat, des mœurs, des tendances religieuses ou autres; en un mot, l'œuvre d'art porte l'empreinte du *Milieu* et de la *Vie* dans lesquels elle naît.

Cette pensée engagea les organisateurs de « l'Art ancien dans les Flandres » à envisager cette face de l'histoire de l'Art; elle leur fournissait l'occasion de présenter sous un aspect nouveau, quelques uns des éléments de la vie corporative, intellectuelle, religieuse, civile ou charitable aux siècles passés; c'est cette même pensée qui fit réunir dans une vaste salle, des aspects de nos villes flamandes; ces toiles réunies sans souci d'art, au seul point de vue docu-

mentaire, présentaient un vif intérêt aux yeux du visiteur attentif; elles fournissaient à son esprit les éléments permettant de reconstituer le milieu dans lequel vécurent nos ancêtres et ouvrèrent les artisans d'art. Ce point de vue n'a pas été compris partout avec un égal succès; quelques administrations publiques n'ont pas saisi la portée de cette partie de l'exposition; il ne s'agissait pas, en effet, d'une banale juxtaposition de quelques sites pittoresques de vues de villes au pignons élégants ou vétustes.

Cette section constituait l'un des aspects d'une question scientifique mise depuis quelques mois à l'ordre du jour de congrès importants; l'étude des origines et des développements comme des transformations des villes a déjà suscité des travaux sérieux; en Allemagne, la question est posée sur des bases très larges. Un congrès tenu récemment à Gand a montré toute l'importance de ce problème historique et scientifique.

Bref, pour résumer les idées qui ont présidé à l'élaboration du programme de « l'Art ancien dans les Flandres », ses organisateurs ont voulu, dans une première section, placer les visiteurs dans l'atmosphère de l'ancienne Flandre, les initier à quelques aspects de son existence et de ses coutumes, montrer les types des constructions et les aspects urbains, rappeler le souvenir des fêtes religieuses et publiques, des cérémonies officielles, des scènes militaires, des réunions de gildes et corporations, de chambres de rhétorique, voir même des fêtes privées.

Dans la seconde section, on a voulu, par l'exposition de la vie artistique d'autrefois, montrer l'efflorescence et la fécondité de l'Art flamand dont l'influence s'est répandue au loin. Autour des œuvres des sculpteurs, des lissiers, des orfèvres et des miniaturistes, on a montré des spécimens de la numismatique, de la broderie, de la ferronnerie, de l'art de l'étain; la peinture a été écartée comme art, pour ne pas encourir le reproche d'emboîter le pas aux expositions précédentes; des exceptions d'ordre spécial ont été admises pour l'ameublement d'un salon d'amateur au XVII[e] siècle; il s'agissait en effet de réaliser un ensemble artistique, montrant aux visiteurs un aspect de la vie des riches seigneurs de cette époque; partout ailleurs la peinture n'a été admise qu'à raison du

sujet représenté et dans la mesure où celui-ci concourait au but de l'exposition, dans les limites de son programme.

C'est ce qu'exprimait en termes excellents M. le Ministre des Sciences et des Arts à la cérémonie inaugurale lorsqu'il disait que « L'art de la peinture ne figure à la rétrospective, que parce » qu'il apporte avec lui l'aspect le plus juste, le plus sensible, » le plus sincère et le plus universel du passé. »

Il ne nous appartient pas d'apprécier ce programme; nous en laissons le soin aux critiques d'art et aux nombreux visiteurs de l'exposition.

Il nous sera toutefois permis de penser que, si l'Exposition Universelle de Gand a attiré les foules cosmopolites, elle le doit non seulement à son importance, à l'ampleur de ses palais, aux splendeurs de ses triples floralies, à ses nombreux congrès, mais également — et pour une large part — à ses deux entreprises d'ordre rétrospectif, la « Vieille Flandre », évocation de la petite ville flamande d'autrefois, et « l'Art ancien dans les Flandres », synthèse de la production artistique dans la région de l'Escaut.

* * *

Comment ce programme fut-il réalisé? Une réponse complète à cette question exigerait une étude trop étendue. Nous nous bornerons à esquisser quelques considérations sur chacune des sections en d'attirant plus spécialement l'attention sur les œuvres les plus importantes de l'exposition.

Celle-ci comportait deux grandes divisions: d'une part, le *milieu* et la *vie* dans les Flandres; d'autre part, les *œuvres d'art;* en d'autres termes, une partie documentaire, et une partie artistique. Cette division n'imposait pas l'exclusion de l'œuvre d'art de la première partie; mais elle n'y était admise qu'à raison soit du sujet représenté, soit des renseignements qu'elle fournissait sur les usages, les mœurs, les costumes de la région. Toutefois, si le souci du document primait la recherche de l'œuvre d'art, celle-ci n'était pas systématiquement exclue. La préférence a toujours été donnée au document le plus artistique. C'est ce qui explique la présence d'œuvres de grande valeur dans la première partie de « L'Art

ancien dans les Flandres ». Ce n'en a peut-être pas été l'un des moindres mérites ni la moins remarquée de ses caractéristiques.

Environ deux cents peintures ou dessins d'époques différentes, classés topographiquement suivant le cours de l'Escaut, donnaient des aspects de l'ancienne Flandre, depuis Valenciennes et le nord de la France jusqu'à la Flandre zélandaise en passant par une partie du Hainaut et du Brabant, les Flandres orientale et occidentale, ainsi qu'Anvers.

Cette salle des vues de ville présentait un intérêt considérable, malgré les lacunes dues aux hésitations de quelques administrations publiques, plus préoccupées d'un étroit esprit de clocher que de la réputation de leur cité ou de la gloire de la patrie commune.

Quelle évocation suggestive dans ces vues naïves, maladroites parfois, mais sincères, des rues, des places, des monuments des cités flamandes. Saint-Omer et son abbaye de Saint-Bertin en 1777. — Dunkerque avec sa Place Dauphine en 1682, son bassin de la marine et de l'arrière-port en 1709, sa vue panoramique avec le canal de Mardyk, les aspects de son port à l'aurore du XVIII[e] siècle. — Cassel évoqué par le charmant dessinateur Adam van der Meulen (1632-1690), dans son ébauche à l'aquarelle qui inspira Bonnard pour son tableau du Musée de Versailles. — Lille évoqué par François Watteau (1758-1823) dans ses toiles aussi précises qu'agréables de la *Procession de Lille en 1789*, la *Fête du Broquelet* et *la Braderie*. — Valenciennes rappelé par les dessins à la fois précis et pittoresques de van der Meulen, ainsi que par la vue panoramique qui sert d'arrière plan à la figuration d'un esturgeon pêché dans l'Escaut en 1648. — Saint-Amand et son abbaye de Saint-Amand d'Elnon fondée en 639 par saint Amand et évoquée par le pinceau d'un de ses moines, J. F. Neyts, au XVII[e] siècle. — Mons sur sa colline, dessiné par Adam van der Meulen pour Louis XIV. — Tournai avec sa vivante et pittoresque rue du Pont au XVII[e] siècle, et sa grand' place au jour de l'inauguration de Charles II d'Espagne. — Courtrai avec son pont du Broel, les vues de son château et le souvenir du passage de Louis XIV. — Ypres avec sa grand'place et ses halles célèbres. — Dixmude rappelé par un panorama de 1716. — Nieuport dont les deux volets d'un retable du début du XVI[e] siècle, montrent les remparts, le port, les tours, les engins de

déchargement. — Ostende à l'époque du siège (1601-1604). — Bruges avec sa grand'place à des époques diverses, la place du Bourg, le quai Spinola au XVIIIe siècle, par P. Ledoulx, le quai du Rosaire, par Jacques Trachez (1750-1822). — Audenaerde signalé par la belle esquisse au crayon faite par Adam van der Meulen pour son tableau de la bataille d'Audenaerde (Musée de Louvre). — Grammont dont Josse de Momper (1564-1635) a peint une vue panoramique qui constitue un précieux document.

Gand était représenté par une importante documentation, notamment la série des aquarelles de Liévin van der Schelden (XVIe siècle) reproduisant les monuments ou sites gantois avec une précision scrupuleuse (Pl. II et III), le projet du Beffroi de Gand, dessin colorié sur vélin du début du XIVe siècle, les plans originaux dressés par de Waghemaeker et Keldermans pour les façades del'Hôtel de Ville (XVIe siècle), le grand plan panoramique de 1534, la vue panoramique de Gand en 1678 (Pl. I), par Liévin Cruyl (1640-1684), les croquis d'Adam van der Meulen, les nombreuses toiles de Le Jeune, de van Sicliers (XVIIIe siècle), de Jacques Trachez (1750-1822), et le grand tableau de Pierre Le Plat qui rappelle la *Prédication du P. Marc d'Aviano en 1681 au Marché du Vendredi*, à l'occasion d'une épidémie. Ces indications forcément sommaires démontrent l'importance des documents concernant les anciens monuments ou sites gantois ; peu de villes possèdent de pareilles archives iconographiques.

Bruxelles était représenté notamment par une tapisserie du XVIe siècle: *l'Ancienne Cour de Bruxelles*, un plan de 1570 par Jean Hogenberg, le jeune, et un autre de 1639 (tirage de 1748), par Martin de Tailly, deux toiles de Pierre Snayers (1592-1667), l'*Hôtel de Burnonville* et *la Place du Sablon*, le 23 avril 1651, au moment où l'archiduc Léopold, gouverneur de Pays-Bas, abat l'oiseau du Grand-Serment, à l'église du Sablon.

Malines, très insuffisamment représenté, n'avait qu'une toile peinte en 1658 par Nicolas van Eyck, la *Prise de Malines par les gueux le 5 avril 1580.*

Un très intéressant panneau de Pierre Balten († 1598), prêté par M. Am. Prouvost de Roubaix, a été identifié au cours de l'Exposition; il représente la tour communale, l'hôtel de ville et la grand' place de Lierre (Pl. IV). Fort minutieusement exécuté, il est plein

de renseignements pour le passé de la petite cité de Saint-Gommaire.

Les aspects d'Anvers et des environs étaient rappelés par des toiles d'Henri Vroom (1577-1640), Albert Grimmer (1577-1619), Gilles Neyts (1623-1685), Guill. van Ehrenberg (1630-1676), François Casteels (1686-1727); une toile importante de Bonaventure Peeters (1614-1652) prêtée par le Musée de Dunkerque, présente un excellent panorama d'Anvers, sous prétexte de rappeler la fête navale organisée sur l'Escaut en 1625, à l'occasion de la prise de Breda par les Espagnols sous le commandement du marquis de Spinola.

La Zélande était représentée par des vues d'Arnemuiden et de Zierikzee au XVIe siècle, de la ville et du port de Flessingue ainsi que de l'abbaye de Middelbourg.

Cette documentation se complétait par une carte de la région de l'Escaut, indiquant les limites géographiques de l'exposition et par une importante série de photographies reproduisant les principaux monuments des anciennes villes flamandes.

La vue de ces aspects de Flandre évoquait le souvenir des lignes émues, tombées de la plume de John Ruskin, à propos du « visage aimé de la Patrie »; un écrivain a eu raison d'affirmer que la conservation de ces souvenirs du milieu patrial « importe autant au développement » de l'âme individuelle et nationale que n'importe quel intérêt de » commerce et d'industrie. »

* * *

Dans ce *Milieu* des Flandres, quels furent les principaux éléments de la *Vie* corporative, religieuse, intellectuelle, civile? Quels en étaient les aspects? A ces questions répondaient plusieurs sections de l'exposition. Aucune d'elles n'a recueilli plus de succès que celle consacrée aux gildes et corporations.

Habitués aux manifestations correspondant à nos traditions flamandes, nos compatriotes sont, il est vrai, moins impressionnés que les visiteurs étrangers par les documents de cette nature. Mais appelé par nos fonctions à faire les honneurs de «L'Art ancien», nous avons eu l'occasion fréquente de noter l'expression de l'admiration et de l'étonnement des visiteurs de France, d'Allemagne ou d'Angleterre, à la vue des colliers de nos gildes, des torchères des

corporations, des tableaux rappelant le souvenir des fêtes et cortèges d'autrefois.

En organisant, en juillet 1913, son magnifique cortège à l'occasion du tricentenaire de sa fondation par Albert et Isabelle, la *Confrérie Royale et Chevalière de Saint-Michel* a offert à nos visiteurs étrangers une leçon de choses très impressionnante; c'etait le commentaire vivant de la documentation réunie dans la grande salle d'entrée de l'Exposition rétrospective; on songeait à l'*Ommeganck de 1615* de van Alsloot, à la *Revue des Gildes et Corporations* de Nicolas Van Eyck, à la *Procession des pucelles* d'Antoine Sallaert, au *Cortège de l'Infante Isabelle au tir du Grand Serment* d'Antoine Sallaert, lorsqu'à l'occasion de la dernière sortie du cortège, sa longue théorie pénétrant dans la vieille Flandre, parcourut ses rues et ses quais et vint se disloquer sur la place de la petite ville. Cette belle évocation de nos vieilles coutumes flamandes restera longtemps gravée dans l'esprit de tous ceux qui eurent la joie de la contempler.

Il serait oiseux de décrire les importantes séries de colliers, de cartels, de coupes, d'insignes, de torchères (Pl. VI), de plaques, de brassards, de palettes de marqueurs, de carquois, d'arbalètes, de coffres (Pl. VII), de statuettes de saint Georges et saint Sébastien, épaves des trésors des anciennes Gildes.

Quelques colliers présentaient une valeur artistique considérable, notamment celui en vermeil rehaussé de pierreries (fin du xve siècle) de la Gilde Saint-Sébastien d'Ypres, celui en argent et vermeil de la Gilde Guillaume Tell de Dixmude (anciennement Gilde Saint-Sébastien), celui en argent de la Gilde Saint-Sébastien de Hulst (xvie siècle), ceux en or des chef-confréries gantoises (Pl. V) de Saint-Sébastien (1620), de Saint-Antoine (xviie siècle) et de Saint-Georges (xviiie siècle).

La perle de cette série était le collier, connu mais toujours admiré, de la corporation des orfèvres de Gand (M. de Kerchove d'Ousselgem, Gand). Les chaînons exécutés en ronde bosse reproduisent les opérations successives de la transformation du métal, depuis l'extraction jusqu'à la pièce d'orfèvrerie ou la monnaie. Le pendentif est formé d'un quadrilobe sur lequel l'orfèvre a placé, sous un élégant baldaquin, la figurine assise de saint Eloi en costume de comte du

royaume de France, dignité que lui conférait le siège épiscopal de Noyon dont il était titulaire.

Ce joyau de l'Art flamand reposait dans un des anciens coffres bardés de fer, du « secret » du Beffroi, à côté des célèbres insignes en argent des ménétriers et messagers de la ville de Gand, œuvres de l'orfèvre gantois, Corneille De Bont, en 1483.

***

Pour offrir un aspect vivant de la vie religieuse, il eut fallu pouvoir reconstituer une chapelle; la réalisation en étant malaisée, on a préféré réunir des documents, tableaux, tapisseries, orfèvreries, se rapportant aux cérémonies du culte (Pl. VIII); les œuvres de sculpture religieuse, telles que retables et statues, avaient dû trouver place dans la section de la sculpture, l'une des plus importantes de l'Exposition. Aux siècles passés, notamment au moyen âge et jusque vers la fin du XVII[e] siècle, les thèmes religieux inspiraient les artistes plus que les sujets profanes. Il serait malaisé d'étudier l'art de ces époques, si l'on voulait faire abstraction des sujets tirés de la Bible, des Evangiles, de la légende dorée, de la vie des saints ou de la liturgie catholique.

En dehors des orfèvreries, dont le scintillement jetait une note brillante dans la section de la vie religieuse, quelques tableaux et tapisseries retenaient l'attention. Un retable (M. Demotte, Paris), comportait dix panneaux encadrés par une délicate architecture dorée, partiellement détériorée. C'est probablement l'œuvre d'un de ces nombreux artistes du Nord qui se fixèrent en Espagne; adoptant la forme des costumes, la richesse des brocards, voire même certains types, de leur patrie adoptive, ils ne purent s'affranchir entièrement de leurs origines; aussi retrouve-t-on dans ces œuvres l'influence flamande caractérisée soit par le choix de l'iconographie, soit, au premier chef, par la disposition ou la mise en scène des groupes. Un critique d'art a émis l'hypothèse discutable d'une parenté de cette peinture avec l'école de Nice; la comparaison avec des œuvres de cette région ne nous a pas convaincu.

L'œuvre maitresse de la salle de la vie religieuse est la *Légende*

de sainte Dymphne (Fr. Muller & C°, Amsterdam), œuvre dont l'attribution à Goeswyn van der Weyden a été démontrée péremptoirement par M. Hulin de Loo dans une étude récente (1); les sept panneaux formaient autrefois avec le huitième disparu, un retable à quatre panneaux fixes et quatre volets mobiles; le revers de ceux-ci était décorés de sujets en grisailles.

La comparaison avec le triptyque Colibrant de Lierre et le tableau de Calmpthout entré au Musée de Berlin, était vivement désirée par quelques critiques d'art. Les pourparlers du Comité de « l'Art ancien » avec le « Friedrichs museum » auraient heureusement abouti, si les fabriciens lierrois n'avaient opposé un refus, aussi incompréhensible que catégorique, aux démarches les plus autorisées; cette décision regrettable a mis obstacle à la solution d'un problème de critique artistique. On peut craindre en effet que la *Légende de sainte Dymphne* quitte bientôt la Belgique; depuis qu'elle sortit du pinceau de G. van der Weyden, elle n'avait pas quitté l'abbaye qui l'avait vu naître. Lorsque les moines de Tongerloo décidèrent de la sacrifier au profit de leurs missions, des personnalités influentes eurent connaissance du projet; comment laissèrent-elles enlever par une maison étrangère, une perle du patrimoine belge? quand donc prendra-t-on les mesures énergiques et définitives pour mettre obstacle à ces exodes qui, par leur fréquence, ont diminué dans une trop notable mesure la richesse artistique de notre pays?

Le Triomphe de l'Eglise sur la Synagogue (M. Schutz, Paris) a intrigué beaucoup de critiques d'art: cette œuvre est-elle antérieure à la copie de Madrid? On l'a dit; il semble néanmoins établi que la copie exposée à Gand est postérieure à l'œuvre attribuée par quelques-uns à Hubert van Eyck; d'après un renseignement venu de Madrid, elle aurait été rapportée en France à la suite de la campagne de Napoléon I.

La Vierge et l'Enfant remettant la chape à sainte Ildefonse (collection Robin Grey) trahit l'atelier ou plutôt l'influence de

(1) Cette étude a paru dans le *Jarhbuch der Königlich Preuzischen Kunstsammlungen;* nous l'avons résumée dans notre étude sur « l'Art ancien dans les Flandres » parue dans la 6e livraison de la *Revue de l'Art chrétien* 1913, pages 382 et suiv.

Memling; l'œuvre est fatiguée; mais elle a conservé son charme pénétrant. L'église dans laquelle l'artiste a situé la scène, n'est-elle pas Notre-Dame de Bruges? La reproduction n'en est pas exacte; mais ne s'en inspire-t-elle pas?

Les orfèvreries religieuses étaient classées topographiquement par poinçon d'origine (1); les ateliers d'Audenaerde étaient représentés notamment par le calice de l'église Sainte-Walburge de cette ville, le superbe ostensoir (XVIIe siècle) d'Evergem et le calice de Lombeek Notre-Dame; un intéressant calice (XVIIIe siècle) de Mgr Crooij portait le poinçon d'Ath; celui de Bruges se trouve sur les beaux calices de l'hôpital de la Poterie à Bruges (1556) et de l'hôpital de la Biloque de Gand (1611). Parmi les œuvres de provenance anversoise, aucune n'était supérieure à l'ostensoir (1622) de Ninove; pour Gand, la palme revenait à l'ostensoir (XVIIIe siècle) de l'église Saint-Michel à Gand, œuvre authentique et très caractéristique de l'orfèvre Lenoir, à la croix de l'autel de Saint-Roch à l'église Saint-Martin d'Alost, ainsi qu'au calice (1562) de Basel (Waes). Parmi les ostensoirs du XVIIe siècle, l'un des plus élégants est celui de l'hôpital de la Biloque de Gand; marqué au poinçon de Bruxelles, il dénote une inspiration symbolique, surprenante pour l'époque, notamment l'emploi des trois anneaux enlacés, emblême de la Sainte Trinité; mais la perle des ateliers de Bruxelles était le délicieux reliquaire du voile de sainte Aldegonde (XVe siècle) prêté par l'église de Maubeuge; au-dessus d'un cylindre de verre porté par deux anges charmants, l'orfèvre a représenté la sainte à genoux recevant le voile que lui apporte la colombe céleste (Pl. IX). Sa date d'exécution (1469) est attestée par un inventaire de la trésorerie du Chapitre des chanoinesses de Maubeuge, datant d'environ 1482 et complété au XVIe siècle (2).

* * *

(1) Cette section a été organisée par M. le chanoine van den Gheyn, vice président, et M. l'abbé Crooij, membre du Comité de « l'Art ancien ».
(2) Voir le Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France, 4e trim. 1912, p. 429).

Un classement analogue à celui de la vie religieuse avait été adopté pour les sections de la *Vie intellectuelle* et de la *Vie civile*. Dans la première, l'intérêt était concentré sur les portraits de savants, tels que le jurisconsulte Pierre Wielant, président du conseil de Flandre (cathédrale de Bruges), Guill. Bibaut, humaniste, général de l'Ordre des chartreux (comtesse de Liedekerke, Bruxelles), les deux Lampson, Dominique, artiste peintre et humaniste (1532-1599) et Nicolas, poète latin et doyen du Chapitre de Saint-Denis à Liége (†1635), œuvres d'Otto Venius (M. Alph. Roersch, Gand), le philologue Kilianus de Duffel, peint par van de Venne (Musée Plantin, Anvers), l'historien Vredius (1597-1652) de Bruges, le chanoine Clemens, du Chapitre de Saint-Bavon de Gand, l'illustre grammairien Despauterius (1480-1520) de Ninove (Musée de l'Hôtel de Ville), le musicien Lemaistre (1667), Corneille Jansenius (1510-1576) premier évêque de Gand (M. A. Joly, Bruxelles). Tout autour de la salle, de nombreux cartels armoriés et des blasons de chambres de Rhétorique ainsi que des blasons, rébus et drapeaux; au centre, des argenteries, cadeaux offerts à des lauréats de concours universitaires par des villes ou de hauts personnages: tels, la bouilloire en argent offerte par le duc d'Arenberg à Pierre Théodore Verhaegen, primus de l'Université de Louvain en 1781 (M. Arthur Verhaegen, Gand), ou la cafetière et le plat offerts à une occasion semblable, par la ville de Saint-Nicolas à Gilles de Grave qui devint plus tard chanoine de Saint-Bavon (M. Hulin de Loo, Gand), etc. (1).

Le même principe présidait à la présentation de la section de la *Vie civile*; au centre de la salle, les argenteries classées par poinçon d'origine (2); tout autour, des tableaux donnant des aspects de vie populaire, de fêtes, de repas ou de danses, des portraits indiquant les costumes de diverses époques, voire des scènes de la vie militaire. Les visiteurs de « l'Art ancien » s'intéressaient vivement à cette section; plusieurs tableaux étaient de haute valeur,

(1) La section de la *Vie intellectuelle* a été organisée par M. Alphonse Roersch, professeur à l'Université de Gand, membre du Comité de « l'Art ancien ».

(2) Toutes les argenteries civiles ont été réunies et classées par les soins de M. Jos. Maertens, l'un des secrétaires de « l'Art ancien ».

notamment le beau François Pourbus (Mme Camberlyn d'Amougies) *Le festin de noces du peintre Georges Hoefnagel* (signé et daté 1571), page d'histoire bourgeoise, de haute valeur artistique; la composition est heureuse, l'exécution est excellente; le coloris est sobre; les noirs sont chauds; les joyaux brillent; les blancs sont harmonieux et ne nuisent pas aux carnations.

Le concert (baron Janssen, Bruxelles) fait songer à Palamedesz, si l'on oublie la période de la carrière de Gonzalès Coques où sa manière se rapproche de la technique du premier; on nous a signalé la ressemblance d'un personnage de l'arrière plan avec celui qu'on retrouve sur plusieurs toiles de G. Coques.

La *Kermesse de la Saint-Martin* (Musée d'Amsterdam), la *Kermesse de village* (baron van der Straeten, Bruxelles) et la *Kermesse de village* (M. Franchomme, Bruxelles), trois œuvres très apparentées et peut-être attribuables toutes trois à Peter Balten, sont pleines d'épisodes caractéristiques sur les mœurs de nos ancêtres; l'influence Breughelienne est manifeste.

Dans le même ordre d'idées, la *Danse des œufs* (Musée d'Amsterdam) de Pieter Aertsen, l'*Adoration des Mages* (M. Fr. Empain, Bruxelles), les *Quatre Saisons* (Musée d'Anvers) d'Albert Grimmer, *les Lavandières* (baron Janssen, Bruxelles) d'Adrien van Nieulant, le *Sac d'un village* (Musée de Courtrai) de Roland Savery, fournissaient une documentation à la fois précise et artistique sur les vieilles coutumes, la vie des champs, les horreurs de la guerre ou la vie domestique en terre de Flandre.

La *Vue du village de Perck* (Musée de Lierre) a fourni à David Teniers le jeune un prétexte pour composer une jolie toile dans laquelle il a opposé le costume d'une châtelaine à ceux de villageois et amoncelé des légumes qui renseignent sur la culture maraichère de nos ancêtres du XVIIe siècle. Le coloris de la toile est harmonieux; la facture des légumes et des accessoires, ainsi que le ton des rouges évoquent la comparaison avec les toiles de Sieberechts, dont les œuvres n'ont pas toujours été suffisamment appréciées, comme paysagiste et coloriste.

Parmi les portraits, quelques-uns ont grande allure, tels les deux anonymes flamands de la collection du baron de Nève de Roden, *Don Christoval de Medina de Montojà*, tué à la bataille

d'Avein en 1635 et *Claude d'Oignies, comte de Coupigny* († 1640) et son baby, charmant dans sa robe de dentelle; intéressant pour le costume et d'allure artistique, le délicieux *Portrait de famille* (M. Lucas Moreno, Paris) de Gilles Van Tilborgh, ainsi que le *Portrait de Taye de Goyck*, chanoinesse de Forest au XVIIe siècle (Mlle Lemaire de Sars le Comte, Bruxelles), dans des tons gris avec des notes de jaune discret.

Aucun portrait ne surpassait le petit volet de triptyque, sur lequel un maître flamand du XVe siècle a fixé les traits caractéristiques de *Jan de Mol* (Pl. X), ni le délicieux portrait de *Marguerite d'Autriche* (M. Lucas Moreno, Paris) attribué par M. Hulin de Loo à Bernard Van Orley, nonobstant une technique dans laquelle d'aucuns retrouvent la main de Mabuse. Quoiqu'il en soit, la « Société des Amis des Musées de Bruxelles » a eu la sagesse d'acquérir cette œuvre d'une belle tenue artistique, dont la précision ferait redouter la sécheresse, si la sûreté de pinceau et le talent du maître n'écartaient cet écueil, en attestant un art consommé.

Cette abondante documentation artistique de la *Vie civile* trouvait son complément dans une série d'appartements, qui n'ont pas été un des moindres attraits de « l'Art ancien dans les Flandres ». Ces reconstitutions d'appartements anciens sont de belles leçons de choses pour les visiteurs; elles forment et épurent le goût (1). Le *salon d'un amateur d'art au XVIIe siècle*, la *cuisine* et l'*antichambre*, la *chambre à coucher du XVIIIe siècle* (Pl. XI) réunissaient des éléments épars, cuirs, sculptures, tableaux, meubles, bibelots, porcelaines ou faïences, instruments de musique, le tout agencé avec un scrupuleux souci d'art et de conformité aux documents de l'époque; quelques meubles étaient de qualité exceptionnelle, notamment le « ribbank » de la collection van den Corput, le « troonkas » de M. Janlet, le lit en chêne sculpté et peint en blanc et bleu (M. Speltinckx, Gand) de Mgr Lobkowitz, évêque de Gand († 1795); il est décoré de guirlandes et d'emblêmes de caractère profane, d'une exécution très fouillée. Conformément aux documents de l'époque, les murs du *Salon d'art* étaient couverts d'étoffe damassée

(1) Les reconstitutions d'appartements ont été conçues et dirigées par M. Louis Gilmont, l'un des secrétaires du Comité de « l'Art ancien ».

et de cuirs de Malines prêtés par les Musées du Cinquantenaire; sur la corniche, étaient rangés potiches, grès, statuettes, groupes, bois sculptés; aux murs, comme sur des chevalets ou à terre, sont pendus ou posés des tableaux choisis, non plus avec le souci de la documentation, mais au seul point de vue de l'art. La plupart mériteraient d'être cités: *Scène villageoise* par Peter de Bloot (M. Fr. Empain, Bruxelles); un *Paysan dansant* par P. Breughel (M. Van Valkenburg), un beau et élégant *Portrait de jeune homme*, d'allure aristocratique, attribué à D. Teniers, bien que son coloris fasse songer à l'école anglaise (Comte Cavens, Bruxelles); un Philippe de Champaigne, *Portrait d'Antoine Arnauld*, œuvre vivante et d'une remarquable tenue artistique (M. Hulin de Loo, Gand); un délicieux *Portrait d'enfant* de Corneille De Vos entré dans la même collection; une *Annonciation* sur cuivre de F. Franck (comte de Lambilly, Bruxelles); une jolie *Madone dans une guirlande de fleurs*, attribuée à Breughel de Velours (Mme Alph. de Smet de Naeyer, Gand); un joli diptyque, *Marguerite d'Autriche agenouillée devant la Vierge* (M. Lescart, Mons); une *Vierge avec l'Enfant*, inspirée d'un dessin de A. Durer et qui fut découverte au dos d'une glace par son propriétaire, M. Raymond Lippens; un *Ecce homo* sur fond d'or, exécuté sous l'influence de Roger van der Weyden et devant lequel un critique a évoqué le nom d'Albert Bouts (M. Nouille, Gand).

Ces différentes reconstitutions, aménagées avec le plus grand souci de l'exactitude, trouvaient un complément superbe dans deux salles authentiques, d'une valeur considérable pour l'étude du mobilier flamand, la *Chambre des Pauvres* (Pl. XII) et le *Salon de Baudeloo*; la première, utilisée longtemps pour les séances du bureau de Bienfaisance, se trouvait dans une aile de l'Hôtel de ville de Gand, condamnée à disparaître prochainement; le second a été transféré de l'abbaye de Baudeloo dont les bâtiments en majeure partie reconstruits abritent en ce moment l'Athénée et la Bibliothèque de l'Université de Gand. Ces deux appartements ont été démontés, transportés et rétablis sans modification.

La *Chambre des pauvres* servait autrefois de salle de réunion aux Gouverneurs de l'*Armencaemer*, institution officielle de bienfaisance créée en 1531 par Charles-Quint et reconstituée par les

archiducs Albert et Isabelle, au XVII[e] siècle. Les boiseries sont l'œuvre d'un sculpteur gantois, Norbert Sauvage, secondé, pour les festons de la cheminée, par son frère François; au-dessus des portes, les bustes des archiducs; sur le manteau de la cheminée, le buste de Charles-Quint et un tableau par Jan Van Cleef, représentant la fondation de la Chambre des Pauvres par le grand empereur. Tout ce travail date de 1689. Au-dessus des bancs placés sur deux côtés de la salle, un autre peintre gantois, Gilles Le Plat, a peint sept tableaux sur lesquels il a représenté les Gouverneurs de l'œuvre exerçant les sept œuvres de miséricorde corporelle.

Cet intérieur impressionnant reporte l'esprit vers le passé et fait revivre le visiteur de la vie de nos ancêtres flamands; nous aimions à aller nous asseoir pendant quelques instants dans cette chambre tout imprégnée de souvenirs et à assister par la pensée aux entrevues des pauvres pressés par la misère et des dispensateurs de la charité officielle.

Le *Salon de Baudeloo* est un appartement somptueux de la première moitié du XVIII[e] siècle; toutes les parois sont couvertes de boiseries encadrant des tapisseries de Bruxelles signées de Van den Hecke, lissier du XVII[e] siècle. Sur le manteau de la cheminée, que décore une Vierge à la manière de Van Dyck et très apparentée à celle de la collection Goethals de Gand, les armoiries d'Antoine Pattheet, 37[e] abbé de Baudeloo (1735 à 1758) datent de manière certaine ce luxueux salon.

Et dans ce décor sévère, des argenteries, disposées dans quelques belles vitrines, jetaient une note claire et somptueuse; les ateliers de Gand, d'Audenaerde, de Termonde, de Louvain et de Bruxelles y étaient représentés par des pièces de choix: la petite buire en argent repoussé et ciselé par de Viana (comte de Bueren, Gand), un plat au poinçon de Gand, portant au centre la pucelle de Gand (chev. Schellekens, Bruxelles), des cafetières, des chandeliers, des candélabres, une soupière Louis XVI (Mme Van den Steen, Termonde), etc.

Nous renonçons à décrire plus longuement cette première partie de l'exposition rétrospective de 1913; quoique sommaires, ces notes hâtives fixeront le souvenir de cette manifestation documentaire. Nous avons hâte d'aborder la seconde partie, d'un caractère plu-

tôt artistique que documentaire, et consacrée à la sculpture, à la miniature de manuscrits et à la tapisserie.

* * *

La sculpture occupait une place prépondérante dans l'Exposition ; c'était la partie principale, celle vers laquelle avait convergé l'effort; nonobstant les difficultés de réalisation du projet; le poids excessif de beaucoup d'œuvres, leur état de délabrement, les appréhensions légitimes et souvent justifiées des propriétaires, ont privé le comité organisateur de concours hautement désirables. Nonobstant ces défections, jamais peut-être ne réunit-on autant de spécimens de la sculpture des Flandres ; la série s'étendait du XIVe à la fin du XVIIIe siècle, de Beauneveu à Godecharle ; elle comportait peu de sculpture monumentale, mais plutôt de la sculpture mobilière, statues, groupes isolés ou réunis dans des retables, monuments votifs en pierre, statuettes en bois, albâtre ou ivoire, sortis des anciens ateliers tournaisiens, flamands, brabançons ou anversois (Pl. XXIII).

Un ordre chronologique a présidé au classement des sculptures ; la *sainte Catherine* attribuée à André Beauneveu était le point de départ ; à l'autre extrémité se dessait le *saint Joseph* en marbre blanc de Laurent Delvaux, le sculpteur fécond de la fin du XVIIIe siècle ; l'écart entre les deux extrêmes est jalonné pour le XVe siècle par la belle *Déposition de la Croix* de la collection De Decker, pour le XVIe siècle par le merveilleux retable d'Hemelveerdegem, pour le XVIIe siècle par la vierge de Bon-Secours (musée communal de Bruxelles).

Autour de chacune de ces œuvres prééminentes, se groupent d'autres dont l'intérêt n'est pas moindre peut-être et dont la comparaison a été d'un intérêt captivant, grâce à une juxtaposition ou, si l'on préfère, à une cohabitation de près de cinq mois.

Nous ne voulons discuter, en ce rapide compte rendu, les questions controversées que soulèvent plusieures sculptures. Il suffira de signaler, pour chacune des époques, quelques œuvres marquantes et caractéristiques.

Le XIVe siècle ne pouvait être mieux représenté que par l'imposante *sainte Catherine* de Courtrai, l'un des plus purs joyaux

de l'écrin artistique de la Belgique. Il faudrait avoir l'œil, l'esprit et le cœur fermés à toute impression d'art pour passer indifférent devant cette belle figure de femme, à l'air noble et pensif, au port majestueux, tenant la main posée sur l'épée de son martyre, écrasant l'hérésie sous ses pieds (Pl. XIV).

L'œuvre n'a pas conservé son intégralité primitive; l'extrémité des doigts de la main gauche et la roue sont restaurées. L'ancienne couronne taillée d'un bloc avec la statue a été brisée; le sommet de la tête a été ravalée; la couronne actuelle est de facture relativement récente.

L'attribution à André Beauneveu n'est pas démontrée; mais elle peut se réclamer de probabilités, grâce à une parenté de facture et de caractère avec des œuvres authentiques du grand sculpteur valenciennois.

La jolie *Vierge-Mère* du Musée de Lille est l'expression d'un art plus intime, plus simple, moins parfait que celui de la Sainte-Catherine. Le type de la Vierge et de l'Enfant n'est pas beau; mais que de sentiment dans le sourire et la pose affectueuse de cette jeune mère présentant son sein à son enfant.

Bon spécimen de l'art du Nord au XIVe siècle, la Vierge de Lille fut acquise à Bailleul au milieu du XIXe siècle par un collectionneur lillois, M. Blanckaert; après son décès, elle passa au Musée de Lille dont elle est une des perles les plus précieuses.

A cette même époque du XIVe siècle, se rattachaient les beaux et célèbres *Mascarons de la Salle échevinale d'Ypres,* la naïve mais précieuse *statue de Saint Alexis* (M. de Tracy, Gand), de provenance gantoise (Pl. XV) une *Vierge-Mère assise* (bois) dans la formule du XIIIe siècle (M. Lippmann, Paris); des ivoires absolument remarquables, notamment une exquise *Vierge-Mère* d'inspiration française (baron de Béthune, Courtrai), une charmante *Vierge présentant un oiseau à l'Enfant* (Pl. XVI) haut relief partiellement polychromé (hospices civils, Bruges), une admirable statuette d'*Ange,* partiellement mutilée, mais pleine d'expression artistique (Vte de Baré de Comogne, Gand.)

Parmi les sculptures datant du XVe siècle, aucune ne surpassait le très remarquable groupe, *Jésus déposé sur les genoux de la Vierge* de la collection De Decker; il porte la marque de Bruxelles. L'in-

fluence de Roger van der Weyden y apparaît manifestement dans l'agencement de la composition, dans les types et costumes des personnages.

Une même inspiration artistique anime le charmant groupe (Pl. XVII) des *Anges pèlerins* (M. Kervyn de Meerendré, Bruges) débris d'une composition problablement importante, au sujet de laquelle on a émis diverses hypothèses; l'origine est discutable; ne pourrait-on chercher dans l'entourage de Gérard David, une similitude d'inspiration au point de vue du type?

L'*Ange agenouillé* (Musée de Bruges) est un morceau exquis (Pl. XVIII); plus grave, mais émotionnante la *Tête de Christ* (bois) prêtée par M. Demotte; très décoratives les trois statuettes de prophètes provenant du portail de l'Hôtel de Ville de Bruxelles; pourquoi ne les y a-t-on pas laissées?

Le *Christ de pitié* (bois) prêté par M. l'abbé Nickers, est un bon spécimen de ces nombreux Christ très répandus en Flandre comme en Bavière (Pl. XXII). Son origine est flamande; autrefois polychromé, il a subi une restauration trop radicale; plus impressionnant et à la fois plus artistique, le *Christ en croix* (M. De Beule, Gand), provenant sans doute d'une croix triomphale.

Le petit retable en bois de *La famille de sainte Anne* est un des bons spécimens de la collection des Musées Royaux du Cinquantenaire; fragment d'une œuvre plus importante de la fin du XVe siècle (peut-être du début du XVIe), il provient de l'église d'Auderghem. M. Jos. Destrée a signalé les qualités qui le rapprochent des œuvres des Borremans, sa parenté avec le retable brabançon de Reval en Finlande et sa ressemblance frappante avec le retable de Wasteva (Suède).

Signalons encore, pour cette période du XVe siècle, la *Vierge allaitant l'Enfant* (bois polychromé) à M. Théodore, le distingué conservateur du Musée de Lille, les scènes de l'*Annonciation, de la Visitation, de l'Apparition de l'ange aux bergers et de l'Adoration des Mages* (bois polychromé), bas relief intéressant de la fin du XVe siècle (musée d'Ypres), le *Monument votif en pierre*, (Pl. XXIII) fort détérioré, mais d'une belle facture artistique, figurant saint Martin entre la Vierge et un chanoine agenouillé présenté par son patron (musée de Courtrai), la délicieuse sculpture (bois) *Dieu le Père*

entouré d'Anges (musée de Cinquantenaire), d'origine brabançonne.

Le XVI[e] siècle était largement représenté à l'Art ancien ; l'œuvre capitale de cette période, était le *Retable de l'église d'Hemelveerdegem*, commune de Flandre Orientale, aux environs de Grammont; les dimensions en sont restreintes, mais la valeur artistique est considérable. Dans son état actuel, le retable comprend deux registres superposés, divisés chacun en trois compartiments ; entre les deux séries, la partie architecturale comprend six bustes de personnages princiers, placés dans des niches aux décors fouillés (Pl. XX).

Le compartiment central de la partie inférieure est plus profond que les cinq autres ; il n'était pas destiné à abriter un groupe sculpté, mais probablement un reliquaire.

Les cinq scènes sont : la Prédication du Précurseur du Christ, le Baptême du Sauveur dans le Jourdain, la danse de Salomé et le Martyre de saint Jean-Baptiste, la crémation de ses os par ordre de Julien l'Apostat, la découverte de la tête du martyr par des religieux établis sur les ruines du palais d'Hérode.

Toutes ces scènes sont agencées d'une manière pittoresque et avec un sens affiné de l'aspect décoratif. L'exécution est soignée ; elle dénote une main adroite et sûre ; les expressions sont vraies et réalistes.

La date du retable paraît établie par les petits bustes placés dans le décor architectural ; à côté de Maximilien et de Philippe-le-Beau dont les types caractéristiques ne semblent pas discutables, Charles-Quint, né le 24 février 1500, apparaît jeune encore ; peut-être n'a-t-il que vingt-cinq ans, voire même vingt ans seulement ; le retable pourrait donc être daté entre 1520 et 1525.

On ignore le nom du sculpteur qui exécuta l'œuvre ; faut-il mettre celle-ci à l'actif d'un artiste brabançon? On a prononcé le nom de van der Schelden, l'auteur des sculptures de la belle porte de l'hôtel de ville d'Audenaerde. Cette attribution se concilierait mal avec la présence du buste de Charles-Quint âgé de vingt ou vingt-cinq ans. Le problème restera irrésolu, aussi longtemps qu'une pièce d'archives ne fournira pas la solution.

Bien que d'une exécution moins artistique, le *Retable de sainte Colombe* (Eglise de Deerlijk) est une œuvre d'un intérêt considérable (Pl. XXI). Sa présence en Flandre soulève un problème iconographi-

que intéressant; sainte Colombe est en effet l'objet d'une dévotion dans le diocèse de Sens; elle possédait, avant la Révolution, sous son vocable, une abbaye importante aux portes de la vieille cité et, au cœur de la ville, une église paroissiale, Sainte-Colombe de Carrouge, toutes deux disparues. Mais la jeune martyre de l'église naissante des Gaules n'a pas un culte universel; comment celui-ci est-il venu s'implanter à Deerlijk? Sans doute à la suite des relations existant entre la France et la Flandre au moyen âge.

Aucun doute ne peut exister au sujet de la figuration des groupes; elle correspond exactement aux indications de la légende de la martyre sénonaise, telle qu'elle est résumée au bréviaire en usage dans le diocèse de Sens.

Le retable comprend deux registres superposés comme celui de Hemelveerdegem; dix groupes, cinq par rangée, sont placés dans un décor architectural dont les pieds-droits sont ornés de petits groupes portés sur colonnettes et abrités sous des dais.

Il semble que le retable n'ait pas été primitivement peint sur toute sa surface; les parties nues le furent en couleur chair; des rehauts d'or ainsi que des parties damassées se voient çà et là; le terrain paraît avoir été doré également.

A une époque plus récente, on a couvert le tout d'une peinture bleue et blanche d'un goût fâcheux; ce badigeonnage s'écaille heureusement; on serait tenté d'en souhaiter l'enlèvement, si l'on ne craignait de voir recourir aux acides et de compromettre à jamais une œuvre précieuse de l'Ecole flamande. On a pu constater les ravages excercés par les acides sur un charmant petit retable domestique, *la Naissance de J.-C.* (M. Lenssens, Termonde), dont les figurines ont été rongées par un malencontreux enlèvement de la polychromie.

Outre ces deux retables, l'Art ancien avait réuni un nombre important d'œuvres du XVI[e] siècle, notamment la jolie *Vierge assise* (Pl. XXIV) excellente sculpture en pierre polychromée, provenant du béguinage de Louvain (M. De Decker, Forest); la *sainte Madeleine* (bois) avec sa coiffure typique dans la tradition brabançonne (M. De Decker, Forest), — trois charmantes statuettes en bois à la marque d'Anvers, *Jessé et deux prophètes* (collection Van den Corput), — un *saint Sébastien* (bois) d'un travail minutieux et de belle allure

(collection Théodore) — une *Visitation* (bois avec traces de dorure) dont les restaurations n'ont pas détruit le charme de la composition (M. Cassel, Bruxelles) — un groupe connu mais toujours apprécié, la *Naissance de J.-C.* (bois polychromé) dont la composition s'inspire des traditions de van der Weyden (M. Baus, Ypres), — une *Descente de Croix* (bois polychromé), composition charmante détachée d'un retable brabançon (baron de Béthune), — une jolie statuette en bois polychromé de *sainte Cécile* (Pl. XIX) couronnée de roses et tenant à la main un livre, tandis qu'un petit orgue repose à côté d'elle, œuvre délicieuse, qu'on ne s'est pas lassé d'admirer à plusieurs expositions (M. Vermeylen, Louvain); — le grand groupe polychromé de *saint Martin partageant son manteau* (musée de Tirlemont) était probablement destiné à être placé assez haut; le cheval et le saint sont médiocres; mais le mendiant est plein de caractère; l'ensemble plaît par ses dimensions, sa naïveté et son aspect décoratif.

Pour le XVIIe siècle, l'œuvre capitale était la *Vierge à l'Enfant*, dite de Bon Secours, provenant de l'église de ce nom et placée au musée communal de Bruxelles, par les soins de M. l'archiviste Des Marez, lors de la restauration de cette église (Pl. XXVI).

L'œuvre a souffert du soleil qui a rongé la peinture et provoqué un aspect grelé, très désagréable pour l'œil. Mais si l'on s'abstrait en esprit de cette tare et si l'on considère la silhouette et le galbe de cette statue, on se sent attiré par une expression artistique de haute valeur. La vierge comme l'Enfant n'ont pas une attitude banale; la Mère, en présentant son fils, porte sur son visage jeune et gracieux comme un reflet des inquiétudes qui ont envahi son âme depuis la prédiction de Siméon. L'Enfant gros et joufflu y va de toute son énergie pour écraser la tête du serpent infernal. La pose de la Vierge comme les plis du manteau attestent une puissançe et une originalité remarquable. Jusqu'à ce moment, aucun document d'archives n'a proposé le nom d'un maître pour cette œuvre. Frappé de la ressemblance existant entre l'Enfant Jésus et les angelots de Duquesnoy sur le tombeau de l'évêque Triest à la cathédrale de Gand, nous avons osé prononcer le nom du célèbre sculpteur devant la Vierge de Bon-Secours; des artistes ont partagé ce sentiment que nous livrons à l'appréciation et à la discussion des critiques d'art.

Le joli marbre *l'Amour endormi* (M. Madeline, Londres), peut-il également se réclamer de la même origine? il serait imprudent de l'affirmer; mais les similitudes de type, de facture, d'ordonnance de la chevelure, autorisent l'hypothèse.

Une sculpture d'apparence modeste, simple tronc destiné à recueillir les offrandes des fidèles à la porte d'une chapelle de l'église de Wervicq, a été fort remarquée à «l'Art ancien»; et c'était justice, parce que ce *Captif*, à peine vêtu d'une misérable blouse, les mains jointes dans l'attitude de la prière, portait sur le visage une telle expression de douleur résignée qu'on ne pouvait se lasser de la comtempler avec commisération (Pl. XXV). Une âme d'artiste a dû concevoir et réaliser ce type de la souffrance morale. En la regardant souvent au cours de l'exposition, nous songions à la parole que le texte sacré prête au Christ: *O vos qui transitis per viam, attendite et videte si est dolor quasi dolor meus.*

La porte transportée de l'église Notre-Dame au Musée de Tirlemont est une œuvre intéressante de Mathieu van Beveren (1630-1690); le mauclair est décoré des statues des trois vertus théologales; dans les deux vantaux ajourés, des anges rubéniens, sculptés en ronde bosse, portent les emblèmes de saint Augustin: la crosse, la mître, le cœur enflammé et le livre. Ces indications iconographiques sont corroborées par le fait que cette porte ornait jadis la chapelle des Augustins de Tirlemont, avant son transfert à l'église Notre-Dame [1].

Parmi les artistes du siècle de Rubens, représentés à la rétrospective gantoise, citons les noms de Servais Cardon, Jérôme et François Duquesnoy, Luc Faid'herbe (Pl. XXVII), Laurent van der Meulen, Gérard van Opstal, Quellin le jeune, Pierre Plumier, Corneille de Smet, Jean-Claude de Cock qui amène la transition avec la période du XVIII[e] siècle représentée par Laurent Delvaux, S. van Geel, G. Godecharle, Gauthier Pompe, Théodore Verhaeghen et d'autres.

La série des maquettes prêtées par Mme Morren faisaient connaître le talent de Laurent Delvaux, l'un des statuaires les

(1) La maquette de cette porte se trouve au musée royal de peinture et de sculpture à Bruxelles; elle y est cataloguée sous le n° 417.

plus féconds du XVIII[e] siècle, l'auteur de trois chaires de vérité importantes, à Gand, Malines et Nivelles, toutes faites « suivant » ce type mixte où le meuble est simplement accompagné de com- » positions qui n'en sont pas inséparables et ne forment pas avec lui » un ensemble homogène et complet. »

Delvaux fit des statues isolées comme il fit des groupes d'amours. Le *saint Joseph* (marbre) de l'église Saint-Jacques sur Coudenberg n'est pas le chef-d'œuvre du maître; mais il exprime bien la norme de son talent; il renseigne sur sa conception artistique et sur la technique de son ciseau (Pl. XXVIII).

Quoi qu'il nous en coûte, nous ne pouvons que signaler sommairement ces nombreuses statuettes en buis, chêne ou ivoire des XVII[e] et XVIII[e] siècles, prêtées à « l'Art ancien » par les collectionneurs, admirateurs fervents de ces charmants bibelots. Nous en citons quelques-unes dont le caractère artistique ressort à la fois de la conception et de la technique : la *Vierge et saint Jean au pied de la Croix* (M. Querton, Bruxelles), deux buis expressifs un *Evangéliste* et une *sainte Femme* (baron Janssen, Bruxelles), un groupe (buis) attribué erronément à Luc Faid'herbe, *la Décollation de saint Jean-Baptiste* (M[me] Goethals) qui paraît d'origine allemande, une charmante *Vierge à l'Enfant* (vicomte G. Vilain XIIII), un médaillon ovale (buis) d'une extrême délicatesse et d'un mouvement très rubénien, *Dieu le Père* (M. Querton), une délicieuse statuette de *Vierge-Mère* (M. Armand Heins, Gand).

***

Dans la section de la sculpture, une vitrine paraissait déconcertante à la majorité des visiteurs. On n'y voyait que des fragments de statuettes en terre cuite vernissée : un *Comte de Flandre*, pièce trouvée à Gand et figurant un fragment de guerrier monté sur un cheval avec caparaçons jaune aux lions de Flandre (musée d'Archéologie de Gand), — un *Cavalier* trouvé également à Gand (même musée) — Deux *hommes d'armes* coiffés du heaume cylindrique (musées d'archéologie de Gand et d'Ypres), — un *homme assis*,

les jambes croisées (musée de Saint-Omer). — un *Cavalier* de facture rudimentaire (musée de Lille).

Ces six terres cuites vernissées (notamment les quatre premières) datent du XIVᵉ siècle. De facture rudimentaire, elles n'accusent pas leur destination. Etaient-elles destinées à orner les appartements de nos ancêtres ou à servir de motif décoratif sur les pignons ou les toits de leurs maisons? Cette dernière hypothèse se réclame d'exemples constatés à Tournai et, par analogie, sur des toits de maisons chinoises.

Il est à remarquer qu'elles ont toutes été trouvées dans la région de l'Escaut et qu'elles ont entr'elles des ressemblances de matière, de facture et de vernis, sauf peut-être *l'Homme sauvage chevauchant sur une chimère* (musée de Lille) qui provient de fouilles de la région, et se rapproche, sous bien des rapports, de l'aspect de monstres japonais plutôt que de la technique flamande.

Nous serions portés à rajeunir cette dernière pièce, en la classant au XVIᵉ siècle avec la *tête de cheval* (musée de Saint-Omer) et la *statuette d'évêque* (comte d'Hespel, Gand) portant la chasuble sur la dalmatique et coiffé de la mitre; celle-ci est brisée.

L'intérêt pris par les spécialistes à l'étude de ces terres-cuites vernissées, justifie le rapprochement momentané de ces fragments épars; nous souhaitons que la question posée provoque des échanges de vues, prometteurs de solutions.

* *
*

Une section de la miniature de manuscrits avait sa place marquée dans l'Art ancien des Flandres (1): la miniature, en effet, nous fournit les plus anciens documents de la vie artistique de nos pères. « Son histoire, a dit Max Rooses, est l'introduction indispensable » à celle de la peinture sur panneaux. » Sans elle, nos primitifs sont inexplicables.

Les documents les plus anciens portent des lettres ornées dont

(1) La section de la miniature a été organisée par M. Paul Bergmans, secrétaire général, et l'un des principaux organisateurs de l'exposition de « l'Art ancien dans les Flandres ».

le bon goût et l'ingéniosité égalent la richesse; telle cette lettre A de la *Vie de saint Amand*, manuscrit du IXe siècle de la bibliothèque de l'Université de Gand. L'*Evangéliaire de la cathédrale Saint-Bavon*, erronément appelé *Brévaire de saint Liévin* et le curieux *Liber Floridus* (XIIe siècle) sont illustrés de figures et de scènes d'un art rude mais caractéristique. *Le vieux rentier d'Audenaerde* du XIIIe siècle (Bibliothèque Royale) renferme des dessins rudimentaires, sans recherche de science, mais croqués avec une sûreté de main remarquable; on y retrouve en germe la verve flamande qui inspirera trois siècles plus tard les Breughel et leurs disciples.

Le *Cérémonial de l'abbaye Saint-Pierre (Ceremoniale Blandeniense)*, écrit en 1522, renferme une miniature qui est un pur chef-d'œuvre et marque l'aurore de ces représentations du Calvaire que nos artistes flamands ont souvent traité en s'écartant de la tradition et en plaçant parmi les spectateurs d'un épisode évangélique des personnages appartenant à des époques plus rapprochées. Le miniaturiste du Cérémonial, soucieux de plaire aux moines de l'abbaye Saint-Pierre au Mont Blandin, a placé leur patron à côté de la croix, tandis qu'à la droite du Christ mourant, la Vierge dont un glaive perce le cœur, défaille dans les bras du disciple préféré.

Un livre d'heures de M. Hector de Backer renferme une perle: *la rencontre de saint François et de saint Dominique*, ravissante miniature de la fin du XIVe siècle.

Dans les *œuvres de Le Muisit*, XVIIe abbé de l'abbaye de Saint-Martin de Tournai, une miniature en pleine page représente la réception, en 1342, du comte Louis de Male par les représentants des villes de Bruges, Ypres et Gand.

A parcourir ces manuscrits de la primitive école ganto-brugeoise, on constate les progrès accomplis; l'art devient plus souple, moins hiératique, plus expressif.

La série des manuscrits réunis à Gand s'échelonnait sur une période de huit siècles, du IXe au XVIIIe. La généreuse participation des bibliothèques de Bruxelles et de Gand et de bibliophiles éminents, tels le comte Durrieu et M. de Backer, ont permis de réunir, pour la joie des érudits, les œuvres de nos plus grands miniaturistes ganto-brugeois des XVe et XVIe siècles, Guillaume.

Vrelant, Jean Le Tavernier, Loyset Liedet, Jan van der Moere, Simon Benning et les Hiéronymites gantois.

Parmi les nombreux livres d'Heures, l'un des importants était celui dit de *Notre-Dame d'Hennessy* qu'on attribue à Simon Benning vanté par Guicciardini. Nous classons au même rang les belles *Heures de Notre-Dame* datant de la fin du xve siècle et appartenant au baron de Pelichy; les nombreuses miniatures ne sont probablement pas toutes de la même main. La majeure partie dénote un artiste de la plus haute valeur; la plupart des paysages font songer aux plus belles productions de l'art de la miniature. Quelques scènes sont composées et exécutées avec un art consommé; on y trouve des notations charmantes de coloris et des harmonies suaves. Ce manuscrit est une perle qui mériterait d'être mieux connue.

Citons encore les livres d'heures de l'hospice de la Poterie à Bruges, du comte Durrieu et de l'hôpital d'Audenaerde, les petites heures avec prières en flamand et jolis croquis à la plume de Mlle la comtesse Durrieu, le cartulaire de l'hospice Wenemaer avec les portraits des fondateurs Willem Wenemaer et sa femme Marguerite Brunen, plusieurs registres de corporations et confréries gantoises, quelques registres scabinaux de la ville de Gand; ces derniers présentent un haut intérêt à cause des armoiries que les échevins en fonctions faisaient peindre sur la couverture du recueil concernant leur gestion. La publication de cet armorial présenterait, un haut intérêt pour l'héraldique; citons seulement l'armoirie de Jean van Hembyse (1583) par Liévin van der Schelden, celle de Jean Beth (1584 et 1585) par Arend Van Wynendaele, celles de Ruflaert van Cauderborch (1469), de Clays Triest (1505), d'Antonis de Lu (1506), de Joos van Zaemslach (1507).

Nous déclinons la compétence nécessaire pour apprécier la section de la reliure, connexe à celle de la miniature. Nous n'osons non plus nous aventurer sur le terrain très spécial de la numismatique (1);

(1) La section de numismatique a été classée par les soins de M. Georges Brunin, l'un des secrétaires de « l'Art ancien ». Nous remercions également M. A. de Witte, l'éminent secrétaire de la Société royale de numismatique de Belgique, pour son précieux concours.

ce compartiment était classé par les savants les plus compétents en vue de donner un aperçu scientifique des pièces frappées par les ateliers de Flandre depuis Baudouin le Barbu jusqu'à Marie-Thérèse ; on y voyait les monnaies des villes, celles des princes, des Etats de Flandre, une importante série de jetons et de méreaux officiels ou de familles, des médailles flamandes ou relatives à la Flandre, des moules à méreaux, des matrices de sceaux de Flandre.

***

Parmi les industries artistiques des Flandres, aucune ne revêt un plus grand aspect de richesse et un sens plus profond du décor, que la tapisserie. Elle joue un rôle considérable dans la décoration au moyen âge; les palais comme les églises y trouvaient le décor le plus somptueux pour les fêtes; on en pendait aux façades des maisons pour les joyeuses entrées des princes et les processions.

Nul monument ancien ne fait mieux connaître les caractéristiques des diverses périodes de l'histoire de l'art depuis le moyen âge. Les peintures sont rares et leur nombre est restreint pour la période primitive; les miniatures, plus nombreuses il est vrai, offrent moins de détails, à cause de leur petite surface. Mieux que ces arts, la tapisserie éclaire l'histoire du costume, celle du mobilier, voire celle de la décoration des habitations. Et M. Guiffrey ne craint pas d'ajouter que «la tapisserie du moyen » âge fournirait d'utiles indications à l'histoire littéraire. Tous les » romans d'aventures, toutes les chansons de geste, tous les poèmes » en vogue ont fourni leur contribution à la décoration des châ» teaux féodaux. »

Les locaux de «l'Art ancien dans les Flandres», pour spacieux fussent-ils, n'auraient pu contenir la démonstration de ces multiples considérations (Pl. XXIX).

Réunir des tapisseries d'origine flamande d'époques successives et par cet ensemble donner une idée générale de la variété, de la beauté et des caractères de cet art, tel est le but que le Comité s'est efforcé de réaliser.

Il ne nous appartient pas d'apprécier le programme ni sa réalisa-

tion. Mais à seule fin de conserver le souvenir de ce groupement temporaire, nous voudrions terminer ce compte-rendu par une classification chronologique des principales tapisseries exposées à Gand.

La tenture de l'*Apocalypse* (musée de l'évêché d'Angers) est un des spécimens les plus remarquables et les plus précieux de l'art du tapissier. Grâce à M. Louis de Farcy, on connaît toutes les circonstances relatives à cette œuvre capitale; il en a conté les vicissitudes; il en a soigné la conservation; il l'a étudiée en érudit et en a écrit un commentaire définitif. Nous sommes heureux de payer ici un tribut de reconnaissance à ce savant obligeant, auquel nous sommes redevables des deux tapisseries les plus importantes qui ont figuré à «l'Art ancien».

Le duc Louis d'Anjou, frère de Charles V, fit exécuter la série des tapisseries de l'Apocalypse, d'après un manuscrit appartenant aujourd'hui à la bibliothèque de Cambrai. Hennequin ou Jean de Bruges, peintre du roi, fut chargé de transporter sur la toile, à grandeur d'exécution, les dessins des miniatures. L'exécution fut faite, suivant M. Guiffrey, par Nicolas Bataille, mort vers 1399.

La série de l'Apocalypse comprenait sept pièces mesurant ensemble 144 mètres en longueur et 5 1/2 mètres en hauteur, environ 720 mètres carrés. Chaque pièce, sauf la deuxième et la troisième, était divisée en quinze tableaux. L'un de ces tableaux, exposé à Gand, est le septième de la rangée supérieure de la première pièce; il représente *Les vieillards chantant un cantique à l'Agneau immolé.*

Le dessin est d'un grand caractère décoratif; le coloris, nonobstant l'âge et les restaurations, est harmonieux; incontestablement l'*Apocalypse d'Angers* est l'un des monuments les plus précieux et les plus caractéristiques de l'art du XIVe siècle. Les tapissiers de cette époque avaient le sentiment du décor; ils ne songeaient pas à appliquer à des tentures destinées à orner et à être vues de loin, la technique du tableau de chevalet; ils procédaient à la manière des peintres verriers, par tons plats et traits vigoureux; les uns comme les autres obtenaient ainsi des résultats qu'on a pu dépasser au point de vue de la difficulté d'exécution, mais

qui sont restés inégalés, si on les apprécie suivant leur destination décorative.

La période du XVI[e] siècle était représentée à « l'Art ancien » par la belle *Verdure* du Musée des Gobelins de Paris, une petite tapisserie la *Naissance de Jésus-Christ* (Hospice de la Poterie, Bruges), une tenture décorative faites de *Fleurs et oiseaux* (M. Larcade, Paris) et un fragment de tenture à *Décor en verdure* prêté par la Commission des Hospices de Louvain (Pl. XXXII).

La *Verdure* des Gobelins est faite de laine et bourre de soie; le coloris et le dessin sont flamands; tout le champ est couvert par des plantes à grandes feuilles inspirées du chardon avec fleurs stylisées; les plantes émergent d'une espace enclos d'une grille ouverte au centre. Dans le feuillage, un cerf et un renard dévorant un oiseau (une poule?). Le coloris est fait de verts variés et jaune ocré sur fond bleu. Tout autour règne une bordure composée de colonnes, fruits et fleurs sur fond rouge brun; dans la partie supérieure, une armoirie « d'azur au chevron d'or accompagné de deux étoiles de même en chef et d'une fleur en pointe. »

La *Verdure* des Hospices de Louvain (Pl. XXX) est un fragment d'une composition très décorative; elle est faite de rinceaux avec feuilles et fleurs stylisées; au centre, une inscription: QVAND DIEV VOUDRA. Aux rinceaux pendent deux écussons que nous n'avons pu identifier. Le dessinateur, sans souci de la vérité, a fait pousser sur des branches de même feuillage, d'un côté des roses et de l'autre des marguerites.

Cette liberté dans le choix des éléments du décor, se retrouve dans les miniatures des manuscrits du XV[e] siècle. L'usage en est général; les artistes enlumineurs ou tapissiers étudiaient la nature non pour l'imiter servilement, mais pour l'interpréter en vue d'un effet décoratif dont la mesure leur était dictée par leur tempérament.

Le XVI[e] siècle était représenté par quinze pièces parmi lesquelles trois de la plus haute importance.

Celle de la *Mort de la Vierge* (Cathédrale de Reims) est trop connue pour être décrite une fois de plus; on conteste, il est vrai, la provenance tournaisienne défendue par M. Soil de Moriamé et admise par M[me] Sartor dans son livre sur les tapisseries de Reims. Cette tapisserie est la seizième d'une série de dix-sept

tentures désignées sous le nom d'*Histoire de la Vierge*. L'intérêt iconographique est considérable parce que l'artiste a placé les scènes figuratives de l'Ancien Testament autour du sujet principal auquel elles se rapportent. Pour la tenture qui nous occupe, on voit aux angles supérieurs la Mort de Sara et celle de Marie, sœur de Moïse; dans la partie inférieure, les Prophètes.

La célèbre tapisserie de Salins (Musée des Gobelins, Paris) était l'un des « clous » de « l'Art ancien »; elle est la treizième d'une série de quatorze pièces faites pour l'église Saint-Anathoile de Salins, à la suite d'un marché conclu à Bruges, en avril 1502, par deux mandataires du Chapitre avec Catherine Hasselot, tapissière, femme de Jehan de Wilde (Sauvage) en présence de celui-ci. Ces détails, attestés par une pièce d'archives, font supposer que Jehan Sauvage ne comprenait pas la langue française et avait donné pouvoir à sa femme plus instruite que lui. La série probablement terminée en 1505 ou 1506, fut entièrement exécutée à Bruges.

La tenture exposée à Gand est de grande dimension (4.20 × 6.62). Sous le titre *Louis XI levant de siège de Salins*, elle représente d'un côté une procession des habitants de Salins suivant le Magistrat qui s'apprête à déposer les clefs de la ville sur la châsse de Saint-Anathoile entourée du clergé; menacées par l'armée de Louis XI, les villes de Dôle et Salins couraient le danger d'être prises. Les prières du peuple furent exaucées; l'artiste a représenté dans un coin de la tenture, l'armée de Louis XI s'éloignant dans la campagne.

Ce document est précieux pour l'histoire de la tapisserie flamande; puisqu'on connaît la date, le lieu de fabrication, les noms de l'auteur et de l'acheteur de l'œuvre.

Plus importante à certains égards était la tapisserie de haute lisse qu'à la demande de M. de Farcy, le marquis de Dreuz-Brezé avait envoyée à Gand (1); elle est l'œuvre de Jehan Grenier,

(1) Les renseignements au sujet de cette tapisserie sont puisés dans une étude de M. de Farcy parue sous le titre *Tapisserie tournaisienne* de 1502 à 1504, dans *Les Arts Anciens de Flandre*, t. VI. fasc. III.

L'auteur signale la coopération savante de M. le chanoine Thierry de Louvain.

tapissier tournaisien ; achetée le 14 juin 1504 par Philippe le Beau, elle fut envoyée par lui à un seigneur français avec ordre de la transmettre à un autre seigneur dont le compte ne porte pas la mention du nom.

La série comportait plusieurs pièces ; le marquis de Dreux-Brezé en possède trois. Elles ont trait à la conquête des Indes Orientales par Vasco de Gama en 1489 et à la curiosité qu'éveillaient, à leur retour à Anvers ou ailleurs, « les bestes estranges » ramenées des pays lointains.

Une surface d'environ cent mètres carrés (à peine le quart de la série) a échappé à la destruction totale. M. de Farcy intitule les trois pièces : *Chasse aux Lions* — *Marche triomphale* — *Les Navires*. C'est trop peu pour en déduire le plan des scènes disparues et l'enchaînement des divers tableaux.

La mieux conservée des trois pièces a été rentrayée avant son envoi à Gand ; les autres, plus éprouvées, seront rentrayées, complétées et rejointes ensemble par les soins de l'atelier de Chamfleur. Nous ne nous en occupons pas ici et nous bornons à décrire celle qui fut exposée à « l'Art ancien » sous le titre « *Navires débarquant des animaux venant des Indes* » et que M. de Farcy désigne sous le nom « *Les Navires* ».

A sénestre, une princesse debout à la porte d'une ville, s'appuie sur un homme coiffé d'un turban auquel elle donne des ordres. A dextre, sous une autre porte surmontée d'une inscription *Indœ Novœ*, un roi indien reçoit une lettre confiée sans doute par la princesse à un capitaine portugais. Entre ces deux groupes qui encadrent la composition, quatre navires chargent ou déchargent une quantité d'animaux divers : chameaux, licorne, léopards, perroquets, autruches et d'autres. Des marins amènent des animaux dans des barques, des flammes claquent au vent au sommet des mâts ; l'auteur du carton a eu le souci des détails ; sa composition est vivante, bien agencée et décorative.

La bordure restaurée et complétée en grande partie, est faite de grelots et grenades suspendus à des chaînes et sur lesquels des petits anges, issant de feuillages, frappent à coups redoublés. M. de Farcy signale l'usage fréquent de ce décor en Flandre et l'analogie avec l'une des tapisseries de l'église de Nantilly à Saumur.

D'autres tapisseries flamandes du XVIe siècle soutenaient la comparaison avec les tentures dont nous venons de parler, notamment la *Scène mythologique* (Mme Rowys, Bruxelles) qui pourrait être sortie d'un atelier bruxellois, — le *Mariage princier* (M. de Somzée, Bruxelles) dont l'ordonnance avec petites scènes dans la partie supérieure la rapproche, à ce point de vue, de la série de l'*Histoire de la Vierge* de Reims; — la *sainte Vierge entre les deux saints Jean* (Hospice de la Poterie, Bruges) d'origine brugeoise — une tenture datée 1561, *Décor floral avec blasons* (Bon de Nève de Roden, Waesmunster), avec l'écu mi-parti Nève et Latem entouré des quartiers des deux familles, — une jolie tapisserie de Bruxelles, le *Tournoi* (M. Franchomme, Bruxelles), — une *Verdure* (M. Bacri, Paris) d'une belle composition décorative, supérieure à nos yeux à celle du Musée des Gobelins citée plus haut.

Un fragment de tapisserie flamande exposée sous le titre *Le déluge* par M. Heilbronner de Paris (Pl. XXXI) a intrigué les iconographes; la scène représente, il est vrai, une étendue d'eau dans laquelle se débattent quelques hommes et femmes; mais de l'eau émergent des îlots d'où s'échappent des flammes. Est-ce une allusion à un texte de l'Apocalypse? Cette solution a été proposée. Nous croyons qu'il sagit d'une scène du Jugement dernier. L'inscription énigmatique de la bordure ne peut fournir la solution, parce qu'elle a été rapportée. Ce fragment se signalait par de grandes qualités de dessin et par un coloris savoureux.

Pour la période de la fin du XVIe siècle, signalons encore quelques pièces, notamment la *Scène de Chasse* (M. Schutz, Paris) et les deux tapisseries (Comte de Bousies, Gand) attribuées à un atelier d'Arras et qui pourraient être de provenance bruxelloise; elles représentent la *Bataille de Bénévent* et *l'Adoration du veau d'or* avec d'autres scènes bibliques; elles portent dans la bordure, les armes de la famille Borluut.

L'importante tenture, en trois pièces, des *Miracles de Notre-Dame de la Poterie* (Hospice de la Poterie, Bruges) comporte dix-huit compositions exécutées probablement au XVIIe siècle, d'après des croquis à la plume du XVIe siècle, conservés au musée de la Poterie; sous chaque scène une légende en vers flamands sur fond bleu. Il semble que les trois pièces ne soient pas de la même

main; la qualité inférieure de l'une d'elles justifie cette hypothèse.

De la même époque, une jolie *Verdure* flamande du musée des Gobelins, en laine et fil; un semis de fines fleurettes sur fond très foncé (bleu ? noir ?) entoure une couronne de fleurs et fruits, qui occupe le centre et encadre un paysage. La bordure est différente pour les parties verticales et horizontales; celles-ci sont faites de grosses fleurs et de fruits; celles-là, de bouquets d'iris surmontés d'une chute de fleurs et fruits.

La période du XVIIe siècle était représentée par environ vingt-cinq tapisseries sorties la plupart, des ateliers de Bruxelles, de Tournai et d'Enghien; signalons la jolie pièce datée, offerte en 1663 par les tapissiers d'Audenaerde à N. D. de Hal — la très belle verdure d'Audenaerde, *Un paysage* (baron M. Greindl, Bruxelles) — *l'Assomption et le Couronnement de la Vierge* ainsi que *Le roi mort sur un char*, deux tapisseries de Tournai obligeamment prêtées par le musée de cette ville — une admirable composition, d'inspiration raphaëlesque, *Salomon et la reine de Saba* (M. Velghe, Paris), privée de sa bordure, mais remarquable par la correction du dessin et l'harmonie douce des couleurs atténuées par le temps — la brillante tapisserie *Minerve accueillant Ulysse et Mentor* (Mme van Wassenhove, Bruxelles), symphonie éclatante de rouges et de bleus qu'entoure une bordure somptueuse de fleurs et fruits et portant la signature *M. (Marc) Devos*, ainsi que la marque de Bruxelles — l'harmonieuse tapisserie bruxelloise, le *Départ pour la guerre* (M. Van Hamme, Bruxelles) d'une finesse de tons remarquables, avec des costumes ornés de damas somptueux; cette tenture aux couleurs adoucies ne représenterait-elle pas le départ d'Enée de Carthage, où l'amour de la reine Didon veut le retenir?

Le musée des Gobelins avait obligeamment prêté une pièce de la série de l'*Histoire de France*, exécutée d'après un imitateur du peintre Charles Lebrun, *Clovis vainqueur des Flamands.* Cette tapisserie de grande dimension est de composition tourmentée; dans la partie supérieure, une victoire montre un écu fleur-delysé à un guerrier agenouillé; ailleurs un écuyer tient un cheval; au centre, une affreuse mêlée de cavaliers et de fantassins. L'auteur de cette œuvre est Jean De Clerck, reçu dans la cor-

poration en 1636 et chargé de travaux par les Jésuites de Rome. M. Pinchart signale qu'il a signé des tapisseries en mettant J. Leclerc au lieu de Jan De Clerck.

Une intéressante tapisserie d'un atelier d'Enghien se rapprochait beaucoup des tapisseries bruxelloises; bien dessinée, elle représentait *la Lutte d'Hercule et du brigand Cacus* (M. Schutz, Paris).

L'histoire d'Alexandre a fourni fréquemment un titre aux tapisseries indéchiffrées. Nous avons cru pouvoir proposer d'autres titres pour quelques unes de celles qui, fort belles d'ailleurs, avaient été envoyées à Gand sous la rubrique: *Episode de l'histoire d'Alexandre.*

La tapisserie de M. Fr. Empain (cat. 2385) porte la marque de Bruxelles et la signature GIVLLAEM VAN LEEFDAEL ainsi que l'inscription ABSTINET A FERRO ÆACIDES RETINENTE MINERVA; au lieu d'un épisode de l'histoire d'Alexandre, elle figure l'apparition de Minerve (Athènè) à Achille au cours de la querelle de celui-ci avec Agamemnon (voir Iliade I, vers 194-222) (1). Achille est présenté comme un jeune homme. Au moment où il porte la main sur la poignée de son glaive, pour disperser l'entourage d'Agamemuon et tuer celui-ci, Pallas Minerve lui apparaît; elle le saisit par les cheveux et lui enjoint d'abandonner la violence et de se contenter des injures. Minerve porte ses attributs; Agamemnon couronné tient le sceptre; Calchas le devin a parlé et déchaîné la querelle que Nestor, le vieillard aux sages conseils, s'efforcera d'apaiser.

Une rectification de sujet s'impose également pour l'autre tapisserie exposée par M. Fr. Empain (cat. n° 2386). L'inscription placée au centre de la bordure supérieure démontre qu'il ne s'agit pas d'Alexandre, mais bien d'*Holopherne faisant arrêter Achior, chef des Amalécites*. L'œuvre, à la marque de Bruxelles, est signée E. LEYNIERS (1597-1680) et l'inscription est libellée comme suit: ACHIOR DVX AMONITARV ENARRANS DEI ISRAELIS POTENTIAM JVSSV HOLOFENIS (sic) CAPITVR.

Signalons encore *le Char d'un triomphateur* de la collection du Baron van der Straeten, intéressante tapisserie à la marque

(1) Nous devons à la collaboration du R. P. Donnet, recteur du collège Sainte-Barbe à Gand, l'identification du sujet de cette tapisserie.

de Bruxelles (cat. n° 2381) portant les initiales F. V. H. (François van den Hecke ou son fils Jean François Van den Hecke?) ainsi que le *Combat d'Hector et d'Achille* (M. Bureau, Anvers) avec la marque de Bruxelles, le nom du lissier I. V. LEEFDAEL, et l'inscription HECTORA CON GRESSVS CERTAMINE VICIT ACHILLES.

Les tapisseries du XVIII[e] siècle étaient peu nombreuses, mais les trois spécimens renseignaient suffisamment sur les caractères de cet art plus efféminé, plus minutieux, moins décoratif que celui des périodes précédentes. La tapisserie de M. Samuel faisait songer aux paysages aimables et animés des Teniers: celle de M. Boël, *Diane et Actéon*, accusait une même tendance artistique. La plus intéressante avait été prêtée par le Musée des Gobelins; la composition s'inspire d'une œuvre de David Teniers, *La Marchande de poisson*.

* * *

La salle des tapisseries renfermait également un choix d'ornements sacerdotaux brodés, prêtés par les églises des Flandres (1). La perle incomparable de cette section était la superbe *Chape dite de Saint-Liévin* (Cathédrale Saint-Bavon, Gand); les dessins en furent faits pour Liévin Huguenois, avant dernier abbé de Saint Bavon (1517-1535), par Gérard Horenbout, peintre en titre d'Henri VIII, roi d'Angleterre.

Sur le chaperon, Liévin Huguenois est agenouillé devant son patron assis au trône et présenté à ce dernier par un ange. L'écusson du prélat authentifie la représentation.

Sur les bandes de la chape, des scènes de la vie de saint Liévin ne le cèdent en rien au chaperon; toute l'œuvre dénote un dessinateur de talent et une habileté consommée dans le chef des brodeurs.

On peut rapprocher de ce magnifique travail les ornements sacerdotaux de l'église d'Eyne, notamment le chaperon d'une chape

(1) La série des ornements sacerdotaux est due aux démarches de M. le chanoine van den Gheyn.

du XVIe siècle, orné d'un Arbre de Jessé. Citons encore les ornements de Watervliet, du béguinage d'Alost, de l'église de Landegem, mais surtout la délicieuse chasuble avec voile de calice (Eglise Sainte-Walburge, Furnes) provenant de l'ancienne abbaye des Dunes; la croix et la colonne sont décorées de fleurs délicatement brodées au point lancé; au bas, les armoiries de la famille van der Gracht, à laquelle appartenait le bienheureux Idesbald, dont le souvenir est intimement lié à l'histoire de l'abbaye des Dunes.

* * *

Nous nous reprocherions de clore ce compte-rendu sans signaler les superbes toiles damassées de la collection du baron de Béthune, les étains de la collection Chaubet, les ferronneries de la collection J. N. Leirens, les dentelles réunies par les soins de MM. van Overloop et Moens; bien que comprises en ordre secondaire dans le programme de « l'Art ancien », toiles, dentelles, étains et ferronneries complétaient l'ensemble du tableau dont nous regrettons de ne pouvoir donner des aspects plus étendus; notre étude embrasse trop de sujets pour ne pas être superficielle : elle doit nécessairement être incomplète et peut-être insuffisante pour une exposition dont le catalogue mentionne près de 3000 objets.

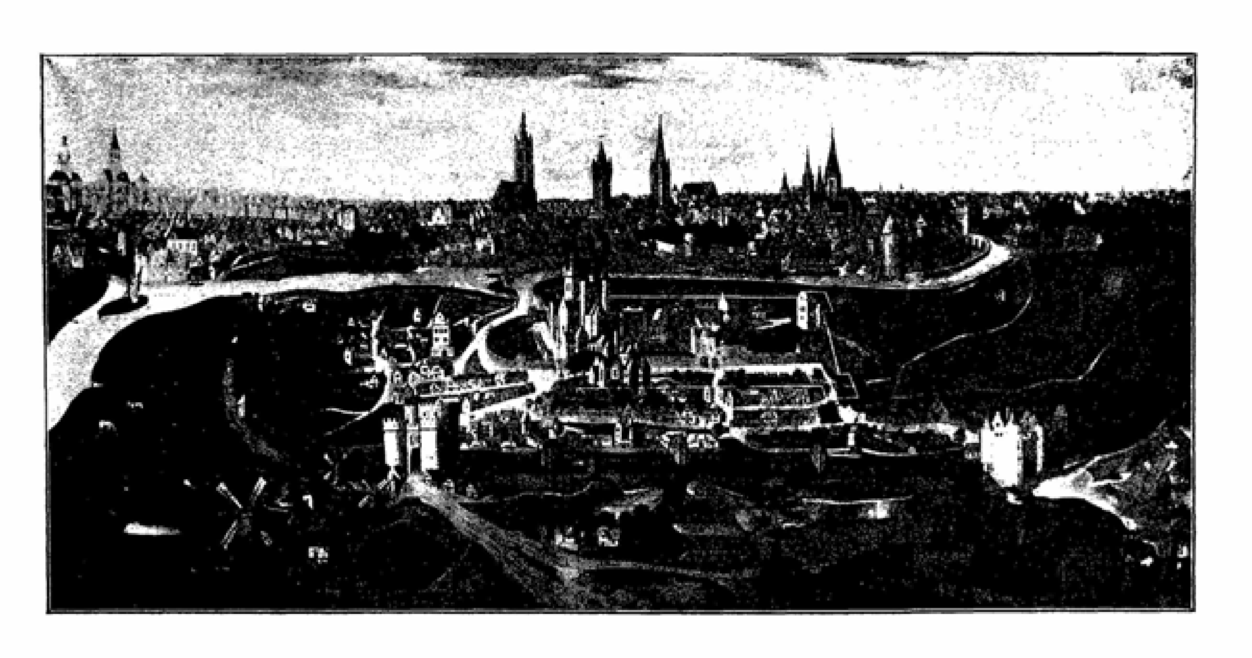
Ainsi que nous le disions au début de ce travail, il ne nous appartient pas de juger l'entreprise. Si la critique lui reconnaît des qualités et si son souvenir doit pourtant laisser une trace dans l'histoire artistique de la Belgique, l'honneur en revient à tous ceux qui y ont coopéré : aux collectionneurs belges et étrangers qui ont consenti à se dessaisir de leurs œuvres d'art, au comité exécutif de l'Exposition Universelle et à la ville de Gand qui ont assuré les ressources nécessaires et fourni les locaux aussi vastes qu'appropriés, à nos collaborateurs compétents et dévoués, auxquels nous sommes heureux d'adresser l'expression de notre plus profonde reconnaissance.

Jos. Casier.

ERRATUM

A la page 82, ligne 3, *lire* XVe siècle *au lieu de* XVIe siècle.

Art ancien dans les Flandres (Cat. n° 937)



Vue panoramique de la Ville de Gand, au XVI[e] Siècle.
(à l'avant-plan, l'abbaye de Saint-Bavon avec le tracé de la citadelle de Charles-Quint — 1540).

Bibliothèque de l'Université de Gand.

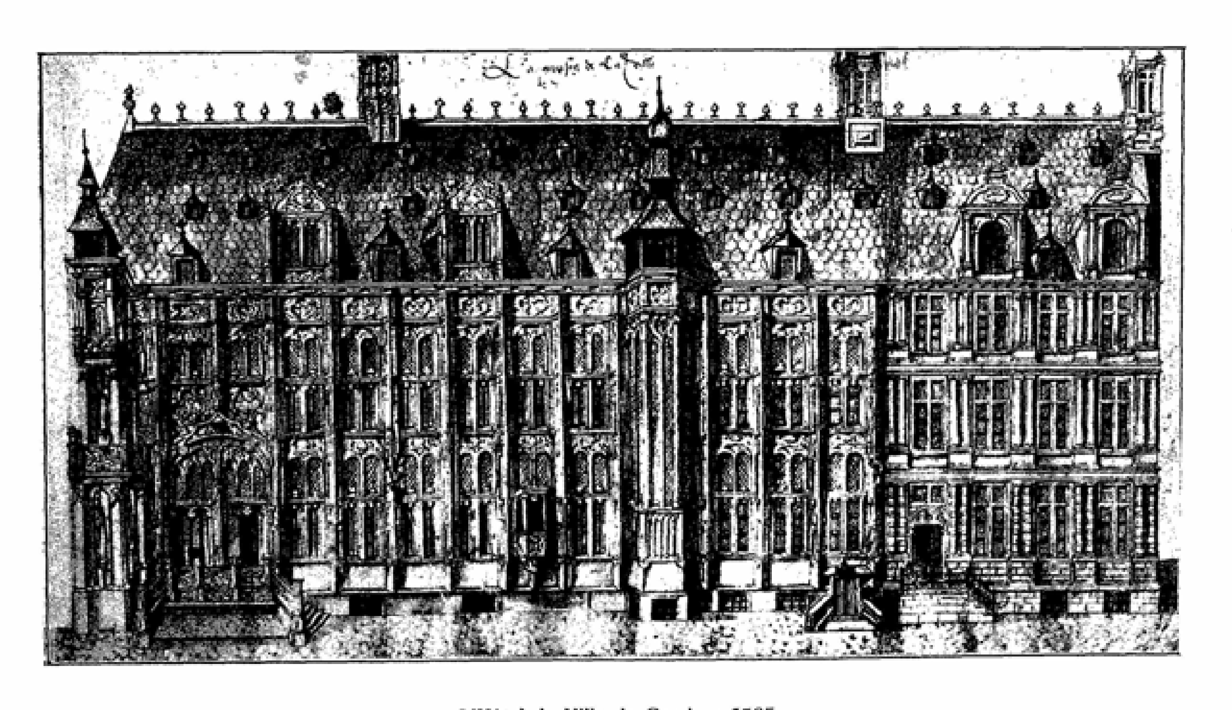
Art ancien dans les Flandres (Cat. n° 933)



Porte d'entrée du château élevé par Charles-Quint sur l'emplacement
de l'abbaye Saint-Bavon.
Aquarelle de 1585 par Liévin van der Schelden.

Bibliothèque de l'Université de Gand.

Art ancien dans les Flandres (Cat. n° 926)



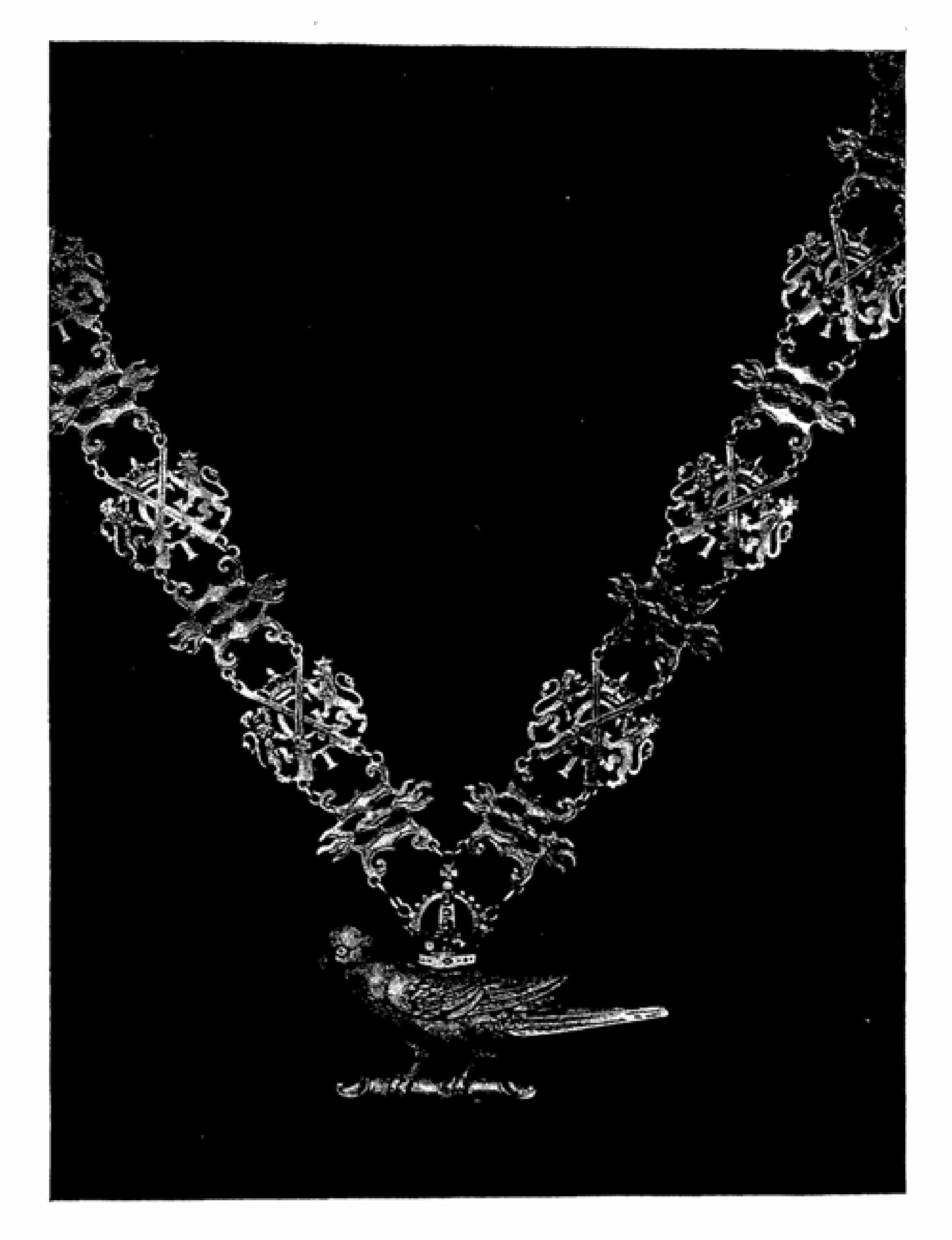
L'Hôtel de Ville de Gand en 1585.
Aquarelle par Liévin van der Schelden.
Bibliothèque de l'Université de Gand.

Art ancien dans les Flandres (Cat. n° 979)



La grand' place de Lierre.
Tableau par Pieter Balten.
Collection Arm. Prouvost, Roubaix.

Art ancien dans les Flandres (Cat. n° 239)



Collier en or (XVIIe siècle) de la Confrérie Saint-Antoine de Gand.

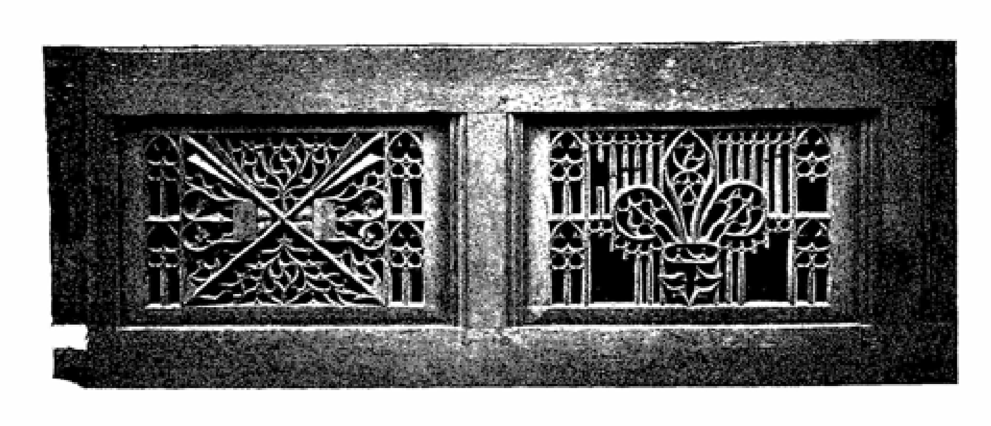
Art ancien dans les Flandres (Cat. n° 228)



Torchère de la Corporation des porteurs de sacs (pijnders) de Gand (fin XVIIe siècle).

Musée d'Archéologie de Gand.

Art ancien dans les Flandres (Cat. n° 254)



Permeau d'un coffre de corporation d'archers.

Sculpture en chêne — XVe siècle.

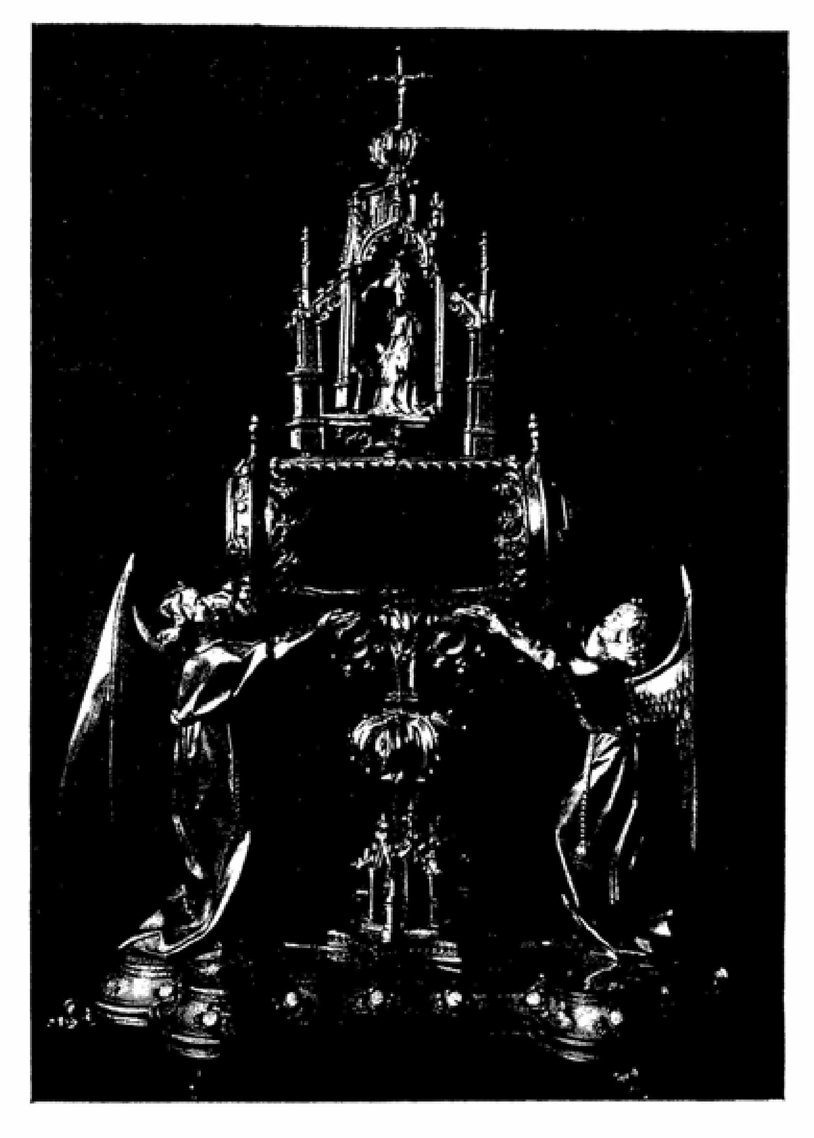
Musée des Hospices, Bruges

Art ancien dans les Flandres



Salle de la vie religieuse.

Art ancien dans les Flandres (Cat. n° 510)



Reliquaire du voile de Sainte Aldegonde.

Travail bruxellois — XVe siècle.

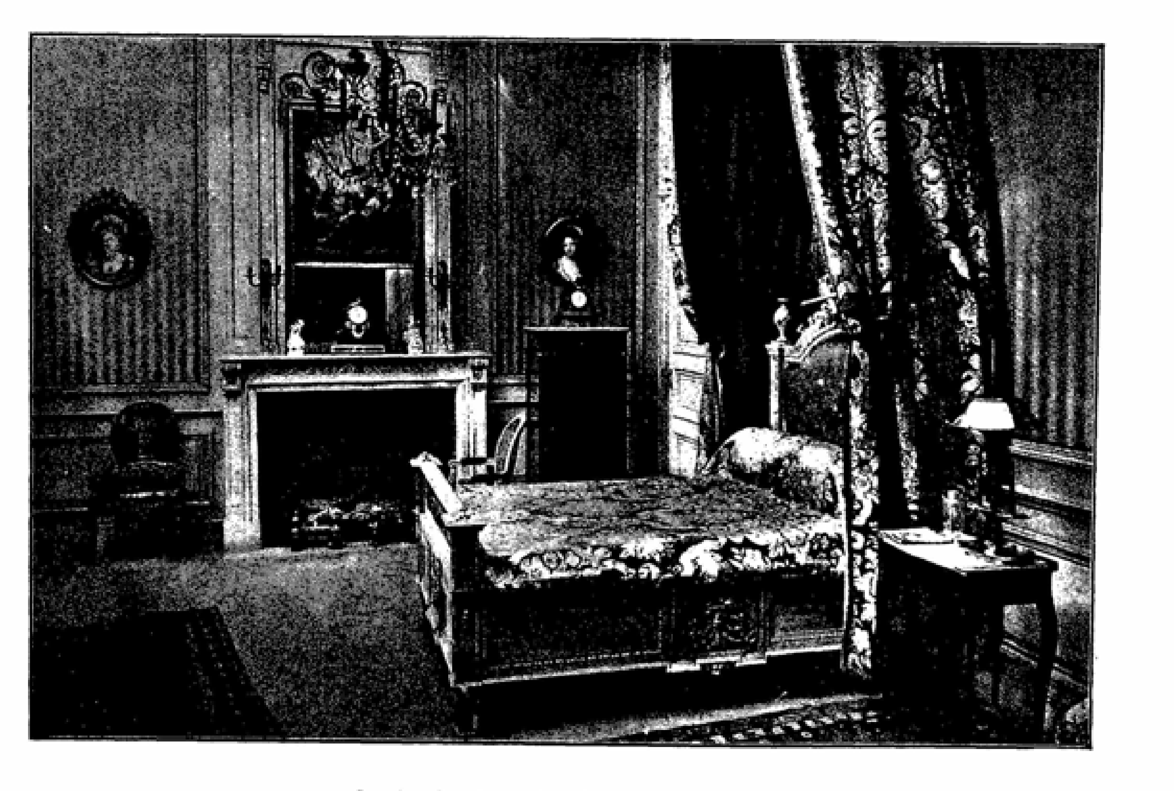
Eglise de Maubeuge.

Art ancien dans les Flandres (Cat. nº 609)

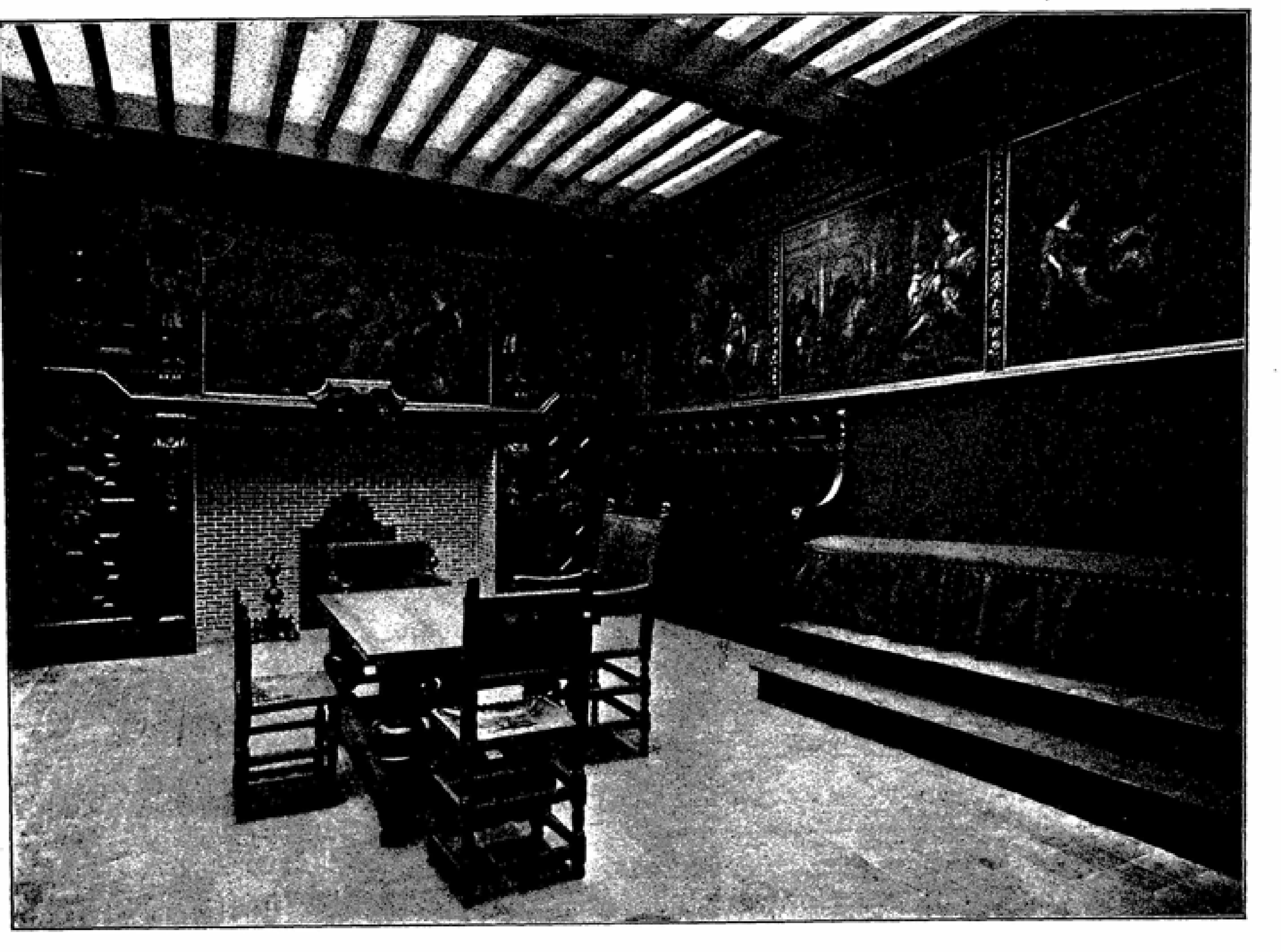


Portrait de Jan de Moll († 1498).

Tableau de l'école flamande — XVᵉ siècle.



La chambre à coucher de style Louis XVI.

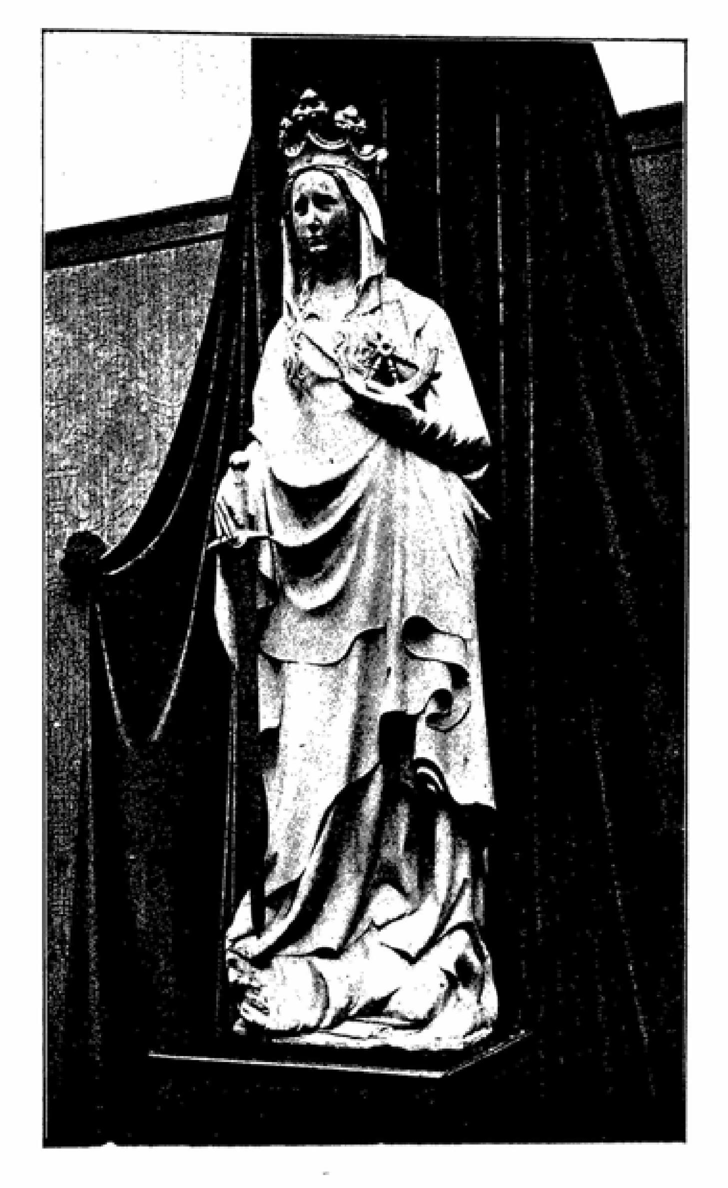


La chambre des pauvres.



La salle de la sculpture.

Art ancien dans les Flandres (Cat. n° 1005)



Sainte Cathérine.

Statue en albatre attribuée à André Beauneveu.

Eglise Notre-Dame, Courtrai.

Art ancien dans les Flandres (Cat. n° 1029)



Saint Alexis.
Bois doré et polychromé du XIVe siècle.

App. à M. Henri de Tracy, Gand.

Art ancien dans les Flandres (Cat. n° 1030)



La sainte Vierge avec l'enfant.
Ivoire avec parties polychromées.

Musée des Hospices, Bruges.

Art ancien dans les Flandres (Cat. n° 1051)



Les Anges pélerins.
Bois polychromé du XVe siècle.

App. à M. Léon Kervyn de Meerendré, Bruges.

Art ancien dans les Flandres (Cat. n° 1068)



Un ange agenouillé.
Bois du XVᵉ siècle.

Musée d'Archéologie, Bruges.

Art ancien dans les Flandres (Cat. n° 1182)



Sainte Cécile.
Bois polychromé du XVI[e] siècle.

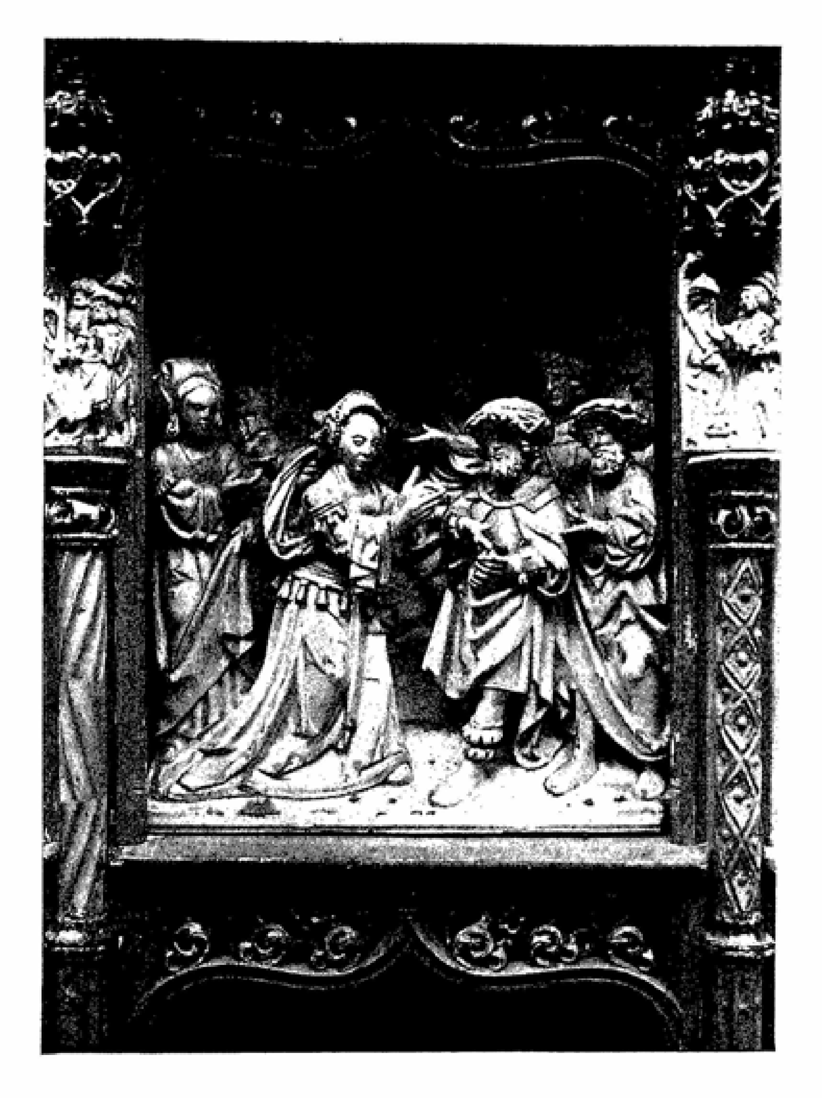
App. à M. Vermeylen, Louvain.

Art ancien dans les Flandres (Cat. n° 1145)

Scènes de la vie de Saint-Jean-Baptiste.
Retable sculpté du XVIe siècle.

Eglise d'Hemelveerdegem.

Art ancien dans les Flandres (Cat. n° 1146)

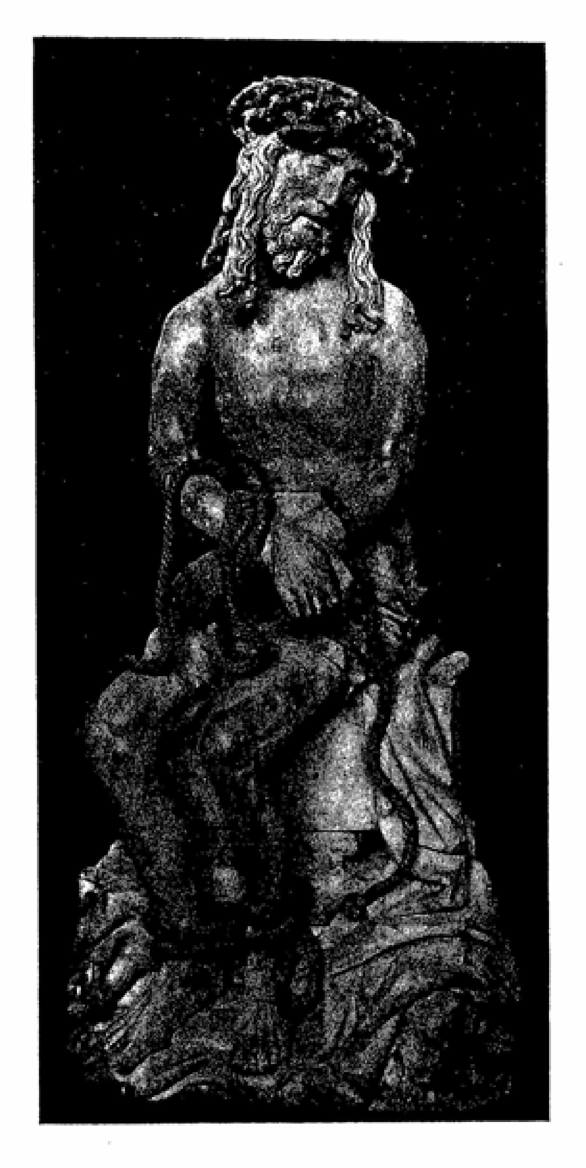


Scène de la vie de Sainte-Colombe.

Partie d'un retable — XVIe siècle.

Eglise de Deerlijk.

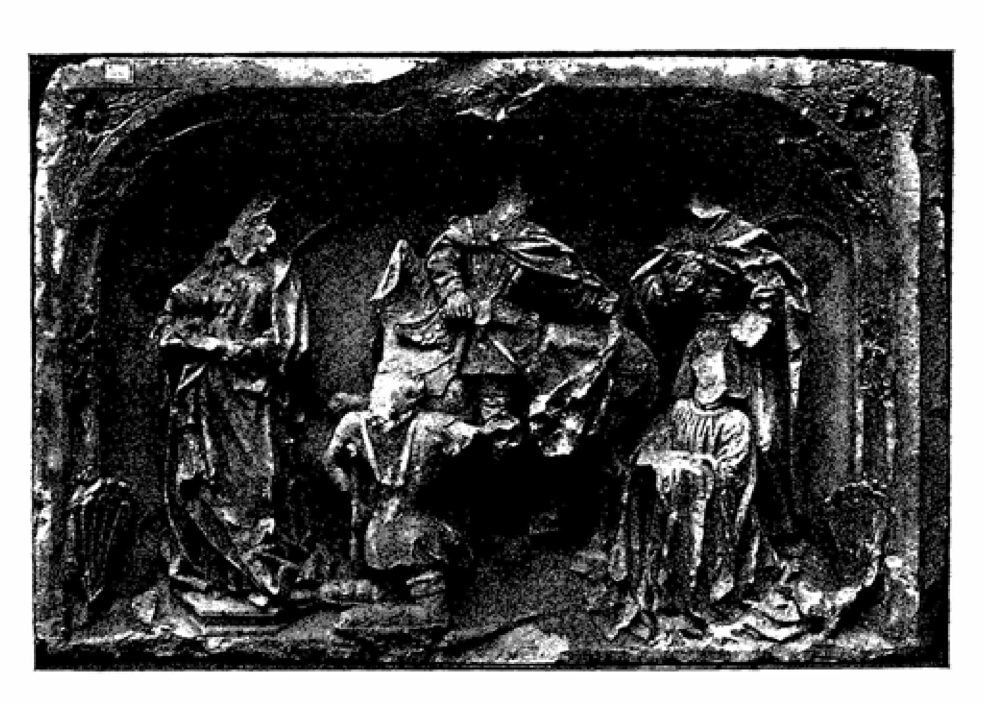
Art ancien dans les Flandres (Cat. n° 1112)



Christ de pitié.
Bois du XVe siècle.

App. à M. Nickers, curé-doyen de Saint-Hubert.

Art ancien dans les Flandres (Cat. n° 1102)



Saint Martin entre la Sainte Vierge et un chanoine présenté par son patron.
Monument votif en pierre. XVIe siècle.

Musée d'Archéologie, Courtrai.

Art ancien dans les Flandres (Cat. n° 1204)

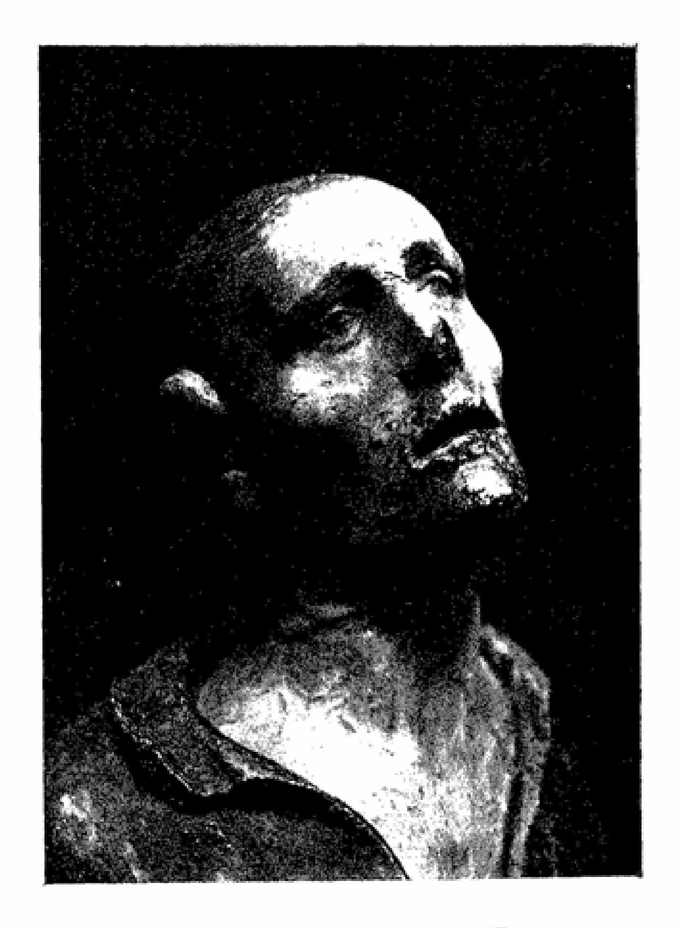


La Sainte Vierge et l'Enfant.

Sculpture en pierre polychromée.

App. à M. Paul De Decker, Forest.

Art ancien dans les Flandres (Cat. n° 1218)



Tête d'une statue de captif agenouillé.
Bois polychromé, XVIIe siècle.

Eglise paroissiale de Wervicq.

Art ancien dans les Flandres (Cat. n° 1219)



La Vierge-Mère de l'église de Bon-Secours, à Bruxelles.
Statue de bois, XVIIe siècle.

Musée Communal de Bruxelles

Art ancien dans les Flandres (Cat. n° 1219)



La Vierge-Mère de l'église de Bon-Secours, à Bruxelles.
Statue de bois, XVIIe siècle.

Musée Communal de Bruxelles.

Art ancien dans les Flandres (Cat. n° 1238)



L'Adoration des Mages.
Terre-cuite par Luc Faidherbe (1617-1697).
Collection van den Corput, Bruxelles.

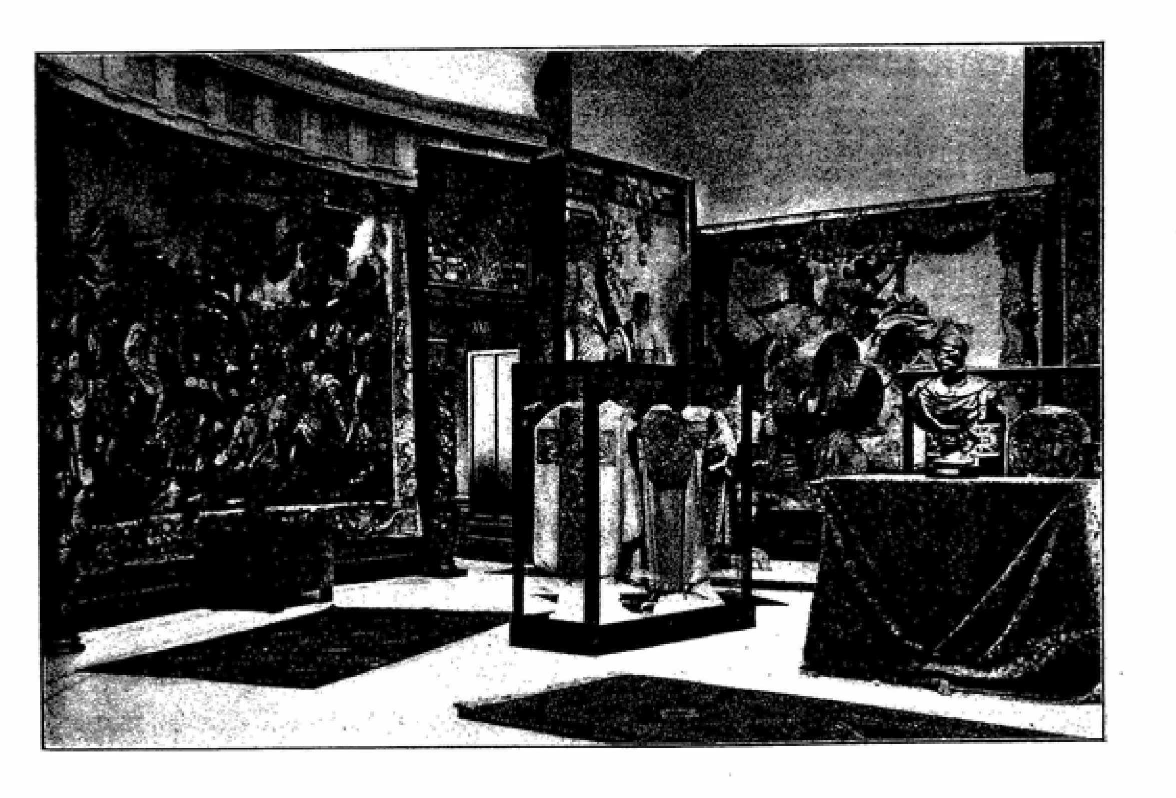
Art ancien dans les Flandres (Cat. n° 1286)



Saint-Joseph.

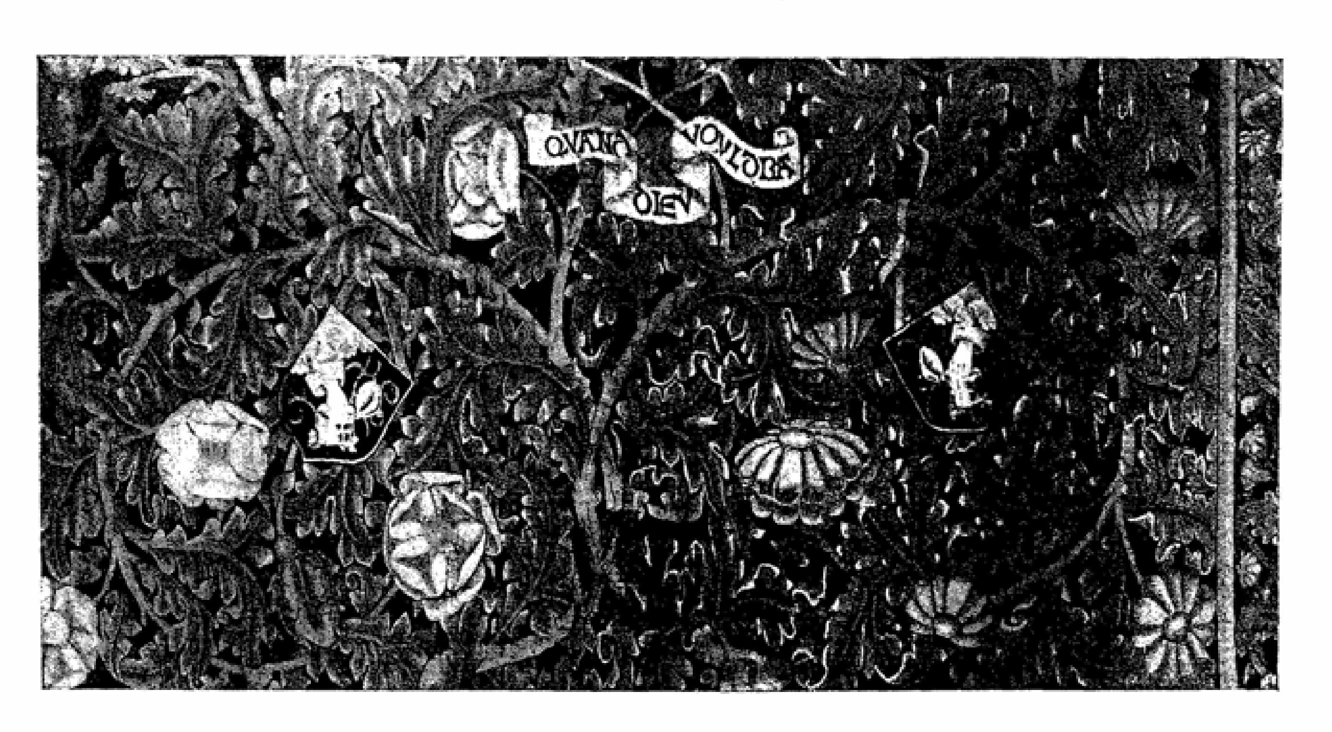
Statue en marbre par Laurent Delvaux (1696-1778).

Eglise Saint-Jacques-sur-Caudenberg, Bruxelles.



La Salle des Tapisseries.

Art ancien dans les Flandres (*Cat. n° 2362*)



Verdure stylisée. Fragment de Tapisserie flamande.

Hospices civils de Louvain.

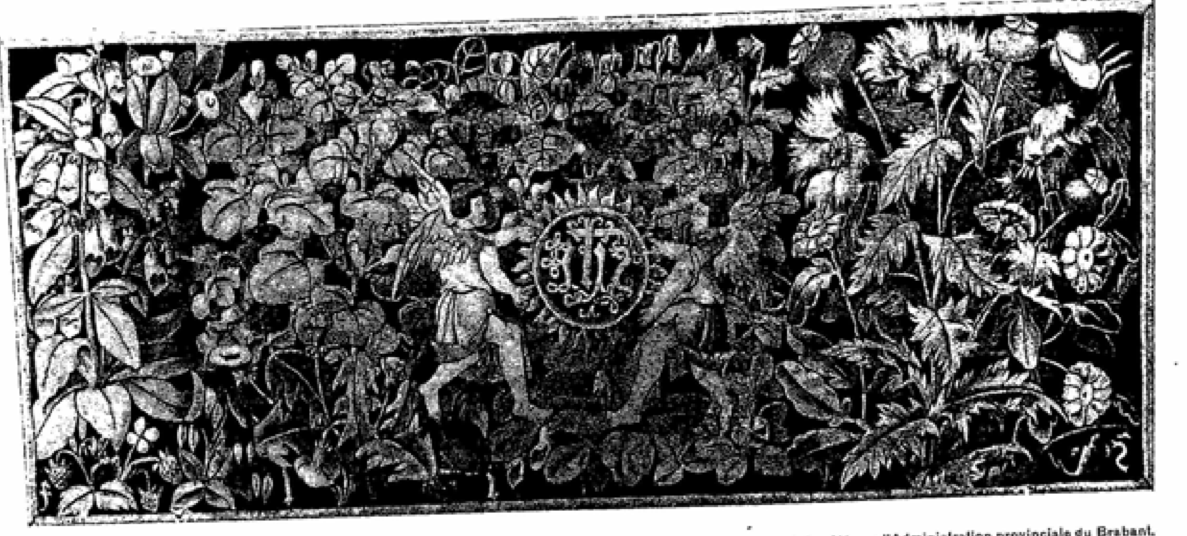
Art ancien dans les Flandres (Cat. n° 2371)



Scène du jugement dernier.
Tapisserie flamande du XVI[e] siècle.

App. à M. Heilbrouwer, Paris.

Art ancien dans les Flandres (Cat. n° 1343)



Antependium à décor de verdure.
Tapisserie de la fin du XVI[e] siècle.

Hospices civils de Louvain.